

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 642 — 40 PAGES — MERCREDI 18 AVRIL 1979

Pour la première fois

Le président Sadate critique le régime de l'ayatollah Khomeiny

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Élections en Rhodésie

Européens et Africains désignent les 72 membres noirs du Parlement

Le pari de M. Smith

Pour la première fois dans l'histoire de l'ancienne colonie britannique, la population rhodésienne, toutes races confondues, est appelée aux urnes — jusqu'au 21 avril — pour désigner soixante-deux députés noirs, selon le principe démocratique « un homme, une voix ». En d'autres temps, cet événement majeur, qui donne satisfaction à la plus ancienne revendication des dirigeants nationalistes de ce pays, eût été accueilli, en Afrique et dans le monde, par un concert de réactions favorables. Or la tenue du scrutin ne suscite, selon les cas, qu'indifférence, scepticisme ou désapprobation.

Ce pessimisme général est d'abord imputable au fait que le geste du gouvernement intérimaire de Salisbury — au sein duquel les dirigeants blancs demeurent les plus influents — s'apparente plus à une démonstration de force à l'intention des guérilleros de l'armée du Zimbabwe, de leurs parrains africains et de l'opinion internationale, qu'à la reconnaissance sincère des droits légitimes, politiques et économiques de la majorité noire.

La nomination, dans les prochaines semaines, d'un premier ministre noir ne mettra pas fin, loin de là, à la suprématie de la minorité européenne. Tant en ce qui concerne l'inique répartition des terres que le contrôle des appareils administratif, militaire et policier, la minorité blanche s'est ménagée de solides garanties qui, à maints égards, reviennent à perpétuer ses privilèges. On peut comprendre que les partisans de M. Smith tiennent, au sein du futur Rhodésie-Zimbabwe, à garantir leur propre sécurité. Mais ce souci légitime semble surtout servir de prétexte au maintien d'une situation d'inégalité au détriment des populations noires, opprimées depuis des décennies.

Dans l'immédiat, le pari de M. Smith et des dirigeants noirs modérés est clair. Tablant sur le réel désir de paix d'une majorité noire durement éprouvée par un conflit qui, en six ans, a fait quatorze mille morts (dont la moitié étaient de simples villageois), les partisans du règlement interne s'efforcent de démontrer que cette formule, qui tient hors du jeu les chefs de la guérilla, jouit d'un large soutien populaire.

Pour renforcer leur main, ils ont fait précéder cette opération politique d'une série de coups d'éclats militaires. En frappant récemment et en toute impunité leurs adversaires jusqu'au cœur de Lusaka, ils ont prouvé que l'armée rhodésienne, malgré ses revers, conservait une grande efficacité. Ils ont cherché, en outre, à discréditer M. Joshua Nkomo, qui depuis l'an dernier a durci sa position envers Salisbury.

M. Smith et ses amis estiment que plusieurs facteurs internationaux jouent actuellement en leur faveur : l'arrivée éventuelle au pouvoir, en Grande-Bretagne, d'un gouvernement conservateur mieux disposé envers eux que l'équipe Callaghan, le renforcement d'un courant de sympathie à leur égard au sein du Congrès américain et, surtout, l'appui sans réserves qu'ils reçoivent de Pretoria.

Il est probable que le gouvernement de M. Pieter Botha ne désespère pas de réaliser, un jour, son vieux dessein régional, à savoir la mise en place, dans sa mouvance, d'un vaste « marché commun » d'Afrique australe qui, en intégrant la Rhodésie et la Namibie, aurait l'avantage de repousser jusqu'au Zambèze la ligne de défense de la « forteresse blanche ». Ainsi serait reconstitué le glacis stratégique perdu en 1976 après l'émancipation des colonies portugaises. Pourtant, faute d'un règlement durable en Rhodésie, associant réellement toutes les parties concernées par le conflit, l'opération de M. Smith risque de n'être qu'un baroud d'honneur, et le dessein de Pretoria un calcul sans lendemain.

Les Rhodésiens, noirs et blancs, participent à partir de ce mardi 17 avril et jusqu'au 21 à des élections au suffrage universel. Il s'agit de désigner les soixante-douze députés noirs d'un Parlement biracial de cent membres. Les vingt-huit élus blancs ont été désignés la semaine dernière au cours d'un scrutin réservé à la communauté européenne. Quatre partis noirs se disputent la faveur des électeurs. Les résultats des opérations de vote ne seront pas connus avant la fin de la semaine prochaine.

De notre correspondant en Afrique orientale

Salisbury. — « *Personne ne saura pour qui vous votez, les forces de sécurité vous protégerons vous et votre vote, tous les hommes et femmes de dix-huit ans et plus qui sont résidents depuis plus de deux ans peuvent voter, on vous indiquera en temps voulu où et quand, votre vote signifie la paix, c'est ce que veut la population.* »

Ce placard publicitaire ne représente qu'une manifestation du gigantesque effort entrepris par le gouvernement rhodésien pour que les élections organisées du 17 au 21 avril soient un succès. Cinq millions de posters et de tracts ont été distribués en un mois, en plus des campagnes de la presse et de la radio-télévision. « *Une nouvelle ère va s'ouvrir : ouvrons-la avec des trompettes, non des violons* », résume M. Van Heerden, président des chambres de commerce de Rhodésie.

Ce n'est pas une mince affaire. La guérilla du Front patriotique se manifeste sur les deux tiers du territoire et jusqu'aux portes des grandes villes. Même la zone industrielle de Salisbury est soumise à un couvre-feu nocturne. La loi martiale est en vigueur dans toutes les zones rurales. Il s'agit néanmoins de faire élire par trois millions d'électeurs soixante-douze députés africains. Il s'agit surtout de prouver que le « règlement interne », dénoncé par le Front patriotique, est « viable » et que la Rhodésie-Zimbabwe ne sera pas un Etat mort-né.

Sur le pied de guerre

Pour assurer la bonne tenue du scrutin, la communauté européenne s'est mise sur pied de guerre, mobilisant même la classe d'âge de cinquante ans à cinquante-neuf ans. Plus de soixante-dix mille hommes en armes, en majorité des Noirs, protégeront six cent quatre-vingt-six bureaux de vote, dont deux cent quarante et un sont mobiles. Les élections sont étalées sur cinq jours afin de prévenir toute interférence d'une guérilla qui s'est engagée à perturber le déroulement du scrutin.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

Clémence en Algérie

Le président Chadli gracie onze condamnés politiques

Le président Chadli Bendjedid vient de grâcier et de faire libérer onze opposants politiques — dont l'ex-commandant Amar Mellah — qui avaient tenté de renverser ou d'assassiner le président Boumediène en 1967 et 1968. Il y a quelques jours, le chef de l'Etat avait fait lever les mesures d'assignation à résidence qui frappaient, depuis 1976, MM. Ferhat Abbas et Ben Khedda, anciens présidents du G.P.R.A. (gouvernement provisoire de la République algérienne).

Il aurait également fait prendre discrètement contact avec des opposants installés à l'étranger pour examiner les conditions d'un éventuel retour au pays, sinon d'un ralliement, ainsi que l'avait déjà fait son prédécesseur alors qu'il préparait le congrès du F.L.N. Ces mesures de clémence destinées à effacer les affrontements passés et à renforcer la cohésion nationale pourraient s'étendre à M. Ben Bella.

De notre correspondant

Alger. — Effacer les vieilles cicatrices, créer progressivement un climat de concorde en faisant table rase des affrontements et des divergences du passé, telle semble être l'intention du nouveau chef de l'Etat, le président Chadli Bendjedid, qui multiplie, depuis quelques jours, les initiatives en ce sens. La dernière en date a été annoncée lundi soir, 16 avril, par une brève dépêche de l'A.P.S. Elle est de taille : libération de onze détenus politiques lourdement condamnés en 1969 pour avoir tenté, soit de renverser le président Boumediène, soit de le tuer.

Le plus connu d'entre eux, le commandant Amar Mellah, deux fois condamné à mort, avait déjà vu sa peine commuée en détention perpétuelle. Avec trois autres libérés, il avait participé, en décembre 1967, à la tentative de putsch du colonel Tahar Zbiri, ancien chef de la wilaya I, celle des Aurès. Nommé en 1964 chef d'état-major de l'armée nationale populaire, ce dernier reprochait à l'époque au président Boumediène de faire trop de concessions aux « *forces réactionnaires* ». Le chef de l'Etat ayant mis fin à ses fonctions le 1er novembre 1967, il avait décidé de passer à l'action directe en faisant marcher d'El-Asnam sur Alger une unité de blindés commandée par son beau-frère, le lieutenant Haouasnia Layachi.

L'intervention de l'aviation, après une nuit de tractations, avait consommé la défaite des putschistes. Le colonel Zbiri, condamné à mort par contumace, avait réussi à s'enfuir et à se réfugier en Tunisie. Quelques mois plus tard, le commandant Mellah, passé à la clandestinité, avait organisé un attentat contre le président Boumediène avec le concours d'officiers et de soldats d'une des campagnies nationales de sécurité (C.N.S.) chargées de la garde du palais du gouvernement.

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 4.)

Polémique en Israël

M. Dayan envisage de « céder le Golan pour obtenir la paix »

M. Moshe Dayan a provoqué, lundi 16 avril, une vive polémique en suggérant qu'Israël pourrait évacuer les hauteurs du Golan en échange d'une paix avec la Syrie. S'adressant aux colons de la vallée du Jourdain, qui lui avaient demandé s'ils allaient devoir quitter leurs terres comme ceux du Sinaï, le ministre des affaires étrangères israélien a estimé que le statut de la Cisjordanie était « différent » *puisque, selon lui, la communauté internationale n'a jamais reconnu la conquête de ce territoire par la Jordanie en 1948,* « tandis que personne ne conteste la souveraineté égyptienne sur le Sinaï et celle de la Syrie sur le Golan ».

M. Dayan a précisé sa pensée en ajoutant que, « si la Syrie devait demander à négocier la paix sur les mêmes bases que l'Egypte, Israël devrait choisir : soit céder le Golan et obtenir la paix, soit garder le Golan et repousser les négociations de paix ».

Cette « petite phrase » a suscité une vive émotion auprès de la fraction parlementaire du Likoud. M. Begin lui-même a convoqué M. Dayan pour en obtenir des éclaircissements.

A Damas, cependant, ainsi que le signale notre envoyé spécial, les dirigeants syriens ne paraissent nullement disposés à s'engager, comme l'Egypte, sur la voie d'une paix séparée.

Le « non » de Damas

De notre envoyé spécial

Damas. — Si l'on devait qualifier d'un mot la politique syrienne à l'égard du conflit du Proche-Orient, on ne choisirait pas d'emblée celui de la sérénité. Pour l'observateur de passage, en effet, l'impression première qui se dégage est que le gouvernement de Damas s'est lancé sur la voie d'un militantisme passionnel. Les affiches et les banderoles qui ornent les murs et les rues de la capitale, les manchettes gigantesques des journaux, les éditoriaux et les propos tenus à la radio et à la télévision, dénoncent sur un ton vengeur la « *capitulation* » et la « *trahison* » du président Sadate et appellent au renversement de son régime. La presse consacre des pages entières aux textes de manifestes de l'opposition égyptienne, clandestine ou non.

Les conversations que l'on peut avoir avec les dirigeants du gouvernement et du parti baas au pouvoir, ainsi que la lecture des journaux, étroitement contrôlés, permettent cependant d'émettre une autre appréciation de la politique du président Assad que l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, qualifiait naguère de « *modérée* » et de « *prudente* ».

Certes, les organes d'information s'en prennent de temps à autre à l' « alliance tripartite » (Israël, les Etats-Unis et l'Egypte) mais on y chercherait en vain des propos bellicistes dirigés contre l'Etat juif, des termes offensants pour M. Carter, des menaces contre les intérêts américains au Proche-Orient, ou même des allusions à « *l'arme du pétrole* », à laquelle les Arabes auraient recours pour contraindre Washington à abandonner son attitude « *pro-sioniste* » (1). Certes, on proclame que l'U.R.S.S. « *soutiendra jusqu'au bout les peuples arabes dans leur lutte libératrice* ». Mais tant le ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, que celui de l'information, M. Ahmed Iskandar, tous les deux ont insisté, au cours de nos entretiens, sur le fait que Damas tenait que « *sa volonté soit nationale et souveraine* ».

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

(1) Le passage concernant cette question dans l'interview que nous a accordée le ministre syrien des affaires étrangères (*le Monde* du 2 avril), ne figurait pas dans le compte rendu qu'en fait la presse locale.

Le Maroc entre deux feux

Le nouveau premier ministre marocain, Me Maati Bouabid, doit présenter au Parlement, dans les prochains jours, le programme de son gouvernement, qui ferait une large place aux mesures destinées à faire face à la grave crise économique et sociale que traverse le Maroc et au conflit du Sahara occidental. Sur le front sud, d'intenses combats continuent à opposer les forces armées royales aux éléments du Front Polisario. Tandis qu'à Alger les Sahraouis affirment avoir infligé de lourdes pertes aux Marocains, Rabat a publié trois communiqués militaires en quatre jours, le plus récent étant daté du lundi 16 avril. Notre correspondant à Rabat signale que, d'après ces bilans, les Marocains auraient eu trente et un morts et soixante-six blessés, tandis que le Front Polisario deux cent trente-quatre morts.

I. — Sur le front social

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Casablanca. — « *La guerre, puisqu'il faut l'appeler par son nom, pèse très lourd. Les marchands d'armes nous imposent des conditions draconiennes ; ils exigent d'être payés au comptant et en devises. En outre, l'entretien de l'armée coûte cher.* » Dans le paisible quartier des ministères, à Rabat, où il préside depuis près de dix ans aux destinées du développement, M. Taïeb Bencheikh, secrétaire d'Etat au plan, et un des plus brillants économistes du tiers-monde, parle le langage de la franchise.

« Et s'il n'y avait pas eu la guerre ?

— *C'est l'éternel problème : du beurre ou des canons ? De toute façon, nous devions moderniser notre armée. Il est vrai que, sans le conflit du Sahara, nous aurions acheté moins d'avions et plus d'usines ; qu'il y aurait moins de soldats sur le terrain et plus d'ouvriers dans les ateliers. Mais la défense de notre intégrité territoriale étant une exigence populaire, nous avons choisi d'avoir à la fois des canons et du beurre.* »

Le fait est que les effectifs militaires ont doublé depuis le début du conflit, à l'automne 1975, passant de soixante mille hommes à cent vingt mille. « *Les dépenses, qui étaient ridicules au début de la décennie — 5 à 10 millions de dirhams — atteignent maintenant 4 milliards* », précise M. Abdelkamel Reghaye, nouveau ministre des finances, ce qui représente environ 45 % du budget des investissements. Cette ponction n'est pas cependant la seule cause de la crise économique et sociale que traverse le Maroc.

Agé de trente-huit ans, issu d'une modeste famille de Rabat, ayant gravi tous les échelons de son ministère depuis vingt et un ans, M. Reghaye fait partie des jeunes technocrates qui ont accédé aux leviers de commande à la faveur des élections municipales de novembre 1976 et des législatives de juin 1977.

(Lire la suite page 5.)

LIRE PAGE 13

L'EUROPE, AU-DELA...
Guerre mondiale ou autonomie du continent ?
par GYORGY KONRAD

AU JOUR LE JOUR

Silence, hôpital

Décidément, le destin semble vouloir frapper nos hommes politiques au fémur, puisque, après Jacques Chirac, c'est au tour de Michel Rocard de se trouver immobilisé.

Cela dit, ceux qui pensaient que le député des Yvelines allait user de son lit d'hôpital comme d'une tribune historique pour lancer un appel enflammé qui ferait monter la température ambiante seront déçus. Ce dernier a en effet déclaré qu'il consacrerait ce repos forcé à bouquiner tous les livres qu'il n'a pas lus depuis les cantonales et le congrès du P.S.

Sans doute ce langage simple et serein étonne-t-il dans la bouche d'un leader politique français, mon on sera d'autant plus agréablement surpris de constater qu'il en est encore un parmi eux pour n'avoir pas besoin de se décrisper sur le dos des autres.

BERNARD CHAPUIS.

LES MÉMOIRES DU COMTE DE PARIS

Un prince du XXe siècle

Les princes d'Orléans se transmettent avec le sang royal un tenace besoin d'écrire. Louis-Philippe, roi des Français, laissa ainsi sur l'explosion de 1789 des *Mémoires* certainement partiaux mais d'une pénétrante lucidité politique. Marin passionné, voyageur infatigable, son fils François de Joinville consacra des *Souvenirs* pleins de charme, d'humour, d'émotions, à ses lointains périples. Chassé de chez lui par la révolution de 1848, son neveu Philippe erra, lui aussi, loin du sol natal, en héritier d'un trône inaccessible. En Amérique, il mania le sabre et le fusil comme volontaire chez les Nordistes pendant la guerre de Sécession. Des sanglantes batailles de Fair-Oaks, Gain's-Mill, il ramena un livre aujourd'hui introuvable. Après son retour en Europe, il consacra une solide étude à la *Situation des ouvriers en Angleterre*. Sans avoir lu Karl Marx...

En 1886, par un vote, le Parlement de la IIIe République l'expulsa du territoire national, où il avait pu rentrer. En lui, la mesure frappait le prétendant à la couronne. Il gagna la Grande-Bretagne, mourut non sans avoir encore beaucoup écrit.

Soixante ans plus tard, un autre scrutin proposé par le député breton Hutin Desgrées du Loû, avec le discret accord du président de la République Vincent Auriol, d'Edouard Herriot, président de l'Assemblée nationale, de René Mayer, de Georges Bidault, de Maurice Schumann et de beaucoup d'autres, abolissait solennellement la loi d'exil et autorisait le retour du petit-neveu Henri, Henri VI pour les royalistes, porteur lui aussi du titre de comte de Paris, qu'il tient du lointain ancêtre Hugues le Blanc, père d'Hugues Capet, mort en 956, fondateur avec son fils de la vieille monarchie nationale et d'une des plus anciennes dynasties connues, puisqu'elle remonte au neuvième siècle et a aujourd'hui mille ans. Laquelle de nos institutions, de nos familles modernes existera encore dans un millénaire ?

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

CULTURE

LA TENTATION DE L'ANGELISME

par FRANÇOIS CAMBRÉSIS (*)

CE que nous savons des anges, que nous soyons disciples de Platon ou de saint Thomas, c'est qu'ils sont des intermédiaires. C'est pour le logicien une difficulté insurmontable, puisque Dieu est absolu et que nous sommes tout à fait relatifs. L'angélologie serait remise à la mode, dit-on, chez certains philosophes nouveaux.

L'essentiel dans tout cela, c'est que les anges n'ont pas de forme. Purs esprits finis, ils tiennent de l'abstrait et du concret. C'est-à-dire que proches de nous par leur *nature d'êtres finis, ils sont aussi* infiniment éloignés de nous par leur nature idéale et pure, qui rejette l'imperfection, la pauvreté et la médiocrité de la forme sensible. L'ange répudie toute apparence et toute enveloppe, et bien entendu tout langage, ces jalons pitoyables de la pensée, qui est peut-être d'essence angélique et dont la vocation serait de se livrer dépouillée des complications et des conventions en usage dans les lettres et dans les beaux-arts.

Ce goût de la pureté angélique parfois nous visite. Quel fardeau lourd de tant de siècles pèse sur notre esprit, avide de se livrer tel quel, sans cet appareil encombrant du langage. Il est bien évident que le peintre et le poète ont besoin, l'un de peinture et de pinceaux, l'autre d'encre et de plumes. Ce dernier, jusqu'à présent, se sert aussi de mots, comme le musicien, jusqu'à présent aussi, *se sert de notes sensibles, et* non encore d'ultra ou d'infrasons. Si un poète découvrait enfin l'ultra-mot, il ferait la fortune toujours précaire des meilleurs éditeurs. Cette idée peut en tout cas faire son chemin. On sent dans le cœur des créateurs innombrables tant d'angoisse à ne pouvoir enfin dire l'impossible. L'ultra-mot nous manque.

L'infini est inexprimable

Il faut malgré tout plaindre nos *poètes et nos peintres, qui souffrent* de porter l'infini dans la finitude de leur âme. L'infini est inexprimable. Et par-dessus le marché, infini ne désigne rien du tout, puisque c'est une négation. Porter en soi un inexprimable qui ne désigne rien, c'est le drame du peintre abstrait.

Ici, le mot est impropre. Le peintre, homme concret ne peut être abstrait. Un homme abstrait serait une essence tirée de sa forme sensible et finie. Or les peintres abstraits circulent, dorment, mangent et se couvrent d'un parapluie quand il pleut. Ils présentent on ne peut plus tous les caractères du concret. Leur pensée serait abstraite ? La pensée l'est sans doute, mais elle ne *saurait exister sans image, qui se* présente toujours sous une forme concrète, même dans le fond de notre âme. Et puis la nature *humaine ne souffre pas d'exception.* Il faut vivre, sentir, aimer, parler, chanter dans un monde où tout est image.

Le rêve angéliste est en fin de compte suicidaire. Orphée a voulu savoir, comme dit Cocteau, jusqu'où l'on peut aller trop loin. Un bon philosophe a même cru que le silence de Rimbaud était dû au sentiment d'une impasse. On n'exprimera jamais l'inexprimable. Et de vous à moi, du secret de mon cœur au vôtre, il y aura toujours l'écran translucide de l'image, mot, coup de pinceau ou de burin.

On dit qu'un des sommets de l'art abstrait, devant lequel fut ravie en extase une dame américaine, *pendant toute une après-*midi, fut atteint par un peintre qui sur une toile toute blanche avait placé un point noir.

Malgré la tentation angélique d'abstraction pure, il y avait quand même la toile mesurable et le point. Il est vrai que le noir et le blanc ne sont pas des couleurs. Comment les définir ? L'un réfléchit bêtement la lumière, l'autre l'absorbe. Le point noir, fuyant dans l'abîme de blanc, signifiait peut-être la défaite de la non-lumière devant les non-ténèbres.

En tout cas, la place du point noir sur le blanc fut le secret du créateur. Il y a là une mine infinie. D'autres créateurs pourraient, en cherchant bien sur une *toile blanche, découvrir d'autres* places pour un point noir. Quand on connaît les problèmes de tout ordre que ces maîtres *se posent, on peut toujours croire* que le point noir est à sa place unique. Et même la reproduction la plus parfaite, sans parler de la photographie sacrilège, ne saurait rendre le miracle original. C'est comme le Parthénon : toutes les reproductions sont ratées : c'est Antinoüs en cadavre. Si un collectionneur au monde possède encore la toile blanche et son point noir, les grands abstraits devraient lui consacrer un sanctuaire. Il n'est guère humainement possible d'aller plus loin. Si pourtant. L'abstrait répudiant ontologiquement toute forme, un encadrement pourrait suffire à un admirable vide.

La critique de l'avenir

La plaisanterie est facile. Les peintres abstraits *ont* une tablette et de bonnes pâtes colorées. Et l'éternelle voix d'outre-tombe d'André Malraux, pèlerin des sources, a vanté Mathieu, ce bon peintre surpris dans sa bonne foi par les méchants, et réduit à justifier son innocence devant tout le monde.

Une des plus grandes pestes de l'art, c'est la signature. Une belle signature se fabrique mille fois plus difficilement qu'une *belle* œuvre. N'importe quoi ne vaudra jamais que signé par quelqu'un. En cette moitié de siècle où l'autorité apparemment est bafouée, jamais l'autorité du simple nom, la plus contestable qui soit, n'a atteint cette hauteur.

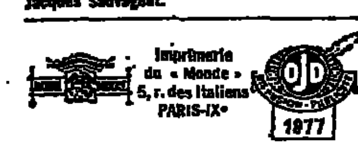
Un authentique boursier, de ceux que Sully Prudhomme appelait « les saltimbanques du tripot », disait en désignant une toile à laquelle les meilleurs connaisseurs n'auraient décerné que les ordinaires éloges en langue métaphysique, « c'est un peintre qui monte en flèche ». C'est peut-être la critique de l'avenir.

Dans tout art, il y a une part de magie. Mais la magie est une *science toute nouvelle par son* expansion. Elle envahit la politique et le commerce. Le propre des mots magiques en politique et en art est de créer chez l'adversaire la crainte coupable et le balbutiement : ce que vous dites là, c'est du racisme. Ce que vous n'avez pas l'air de trouver beau, c'est de Mathieu.

Il n'est même pas nécessaire de connaître le sens du mot magique. Sa sonorité en impose d'elle-même. C'est peut-être là que la *connaissance* dissipe le mirage.

(*) Professeur.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Art de Bretagne ou art breton

par MAURICE LE LANNOU

IL *n'est pas habituel que l'art* rende compte à lui seul de toutes les permanences qui établissent l'âme d'un peuple. L'histoire de l'art montre généralement des lignes plus brisées que celles de l'histoire tout court elle-même. Quant à des rapports fondamentaux avec une nature géographique, une race ou un destin de nation, l'art n'en exprime point souvent dans quelque continuité, et l'historien de l'art sert plus mal encore le géographe que l'historien d'une société.

La Bretagne fait exception. A son propos, l'expression de patrimoine artistique prend un sens exact et *plein, tiré de l'étymologie. Ce qui* frappe dans l'art de la péninsule, c'est cet enracinement dans l'espace et dans le temps *qui* le rend si solidaire du paysage et des mœurs, alors que l'évolution des goûts et des formules de tant d'autres *contrées, marquée d'accidents, ne* traduit le plus fréquemment que des éclats individuels ou des nouveautés désincarnées. Comment le géographe breton n'accueillerait-il pas avec enthousiasme le beau livre, si riche d'intelligence et d'illustrations, que Victor-Henry Debidour — un « horsain » lettré dont les amours bretonnes ne datent pas d'hier — vient de consacrer à l'art de Bretagne, et où tout cela est dit dans une équité dont sans doute un pur spécialiste n'eût point été capable (1) ?

Eglises, chapelles, calvaires, contribuent puissamment à distinguer la Bretagne dans l'ensemble, géographiquement peu différencié, d'une France de l'Ouest bocagère et cloisonnée. Cet art religieux est *essentiel à l'âme bretonne traditionnelle,* voire au personnalisme breton d'aujourd'hui. Plusieurs traits concourent à l'incorporer dans la définition *d'une province singulière.* Et d'abord sa parfaite appropriation à un cadre géographique que caractérise une extrême dispersion de l'habitat : beaucoup de ces constructions sont des merveilles de carrefours, quand il ne faut pas les chercher dans un bout du monde abandonné par quelque vicissitude du réseau des chemins. L'érémitisme n'est pour rien dans cette dispersion : les plus menus des monuments religieux de Bretagne sont d'origine et de nature *collectives, mais dans le style émietté qui est* celui du peuplement lui-même. Les plus reculés d'entre eux répondent, malgré l'apparence, *à une vie paroissiale qui fut intense,* calquée sur le puzzle du *plou*, circonscription ecclésiastique devenue municipale, où le centre communal *dirige, sans l'offusquer ni l'amoindrir,* la vie de hameaux et d'écarts nombreux dont la population excédait naguère encore, et très largement, *celle du « bourg ».*

Le grand lien du peuple

Au bourg sont pourtant les œuvres globales, les grandes églises à porches et ces enclos paroissiaux dont quelques-uns — Saint-Thégonnec et Guimiliau en tête — *ont* conquis, *loin* de la péninsule, la publicité. Tout se renferme — de la naissance à la mort, du baptistère au cimetière et à l'ossuaire — autour de l'église, dans la surface délimitée par un muretin que perce une porte triomphale. L'enclos résume et rassemble la paroisse. Il est le grand lien du peuple comme des générations, et il le sert par son caractère quotidien et utile. Le calvaire est, avec sa foule de personnages des deux Testaments, un catéchisme toujours lisible, taillé dans le granit, et la flèche ajourée, par ses cloches portant loin, annonce baptêmes et deuils et appelle ponctuellement aux *pratiques.*

On qualifie cet art de « populaire ». Il l'est, en vérité, mais point dans la mesure ni de la manière qu'on le dit trop souvent. Art populaire, certes, mais encadré comme le peuple lui-même, et non privé de mécènes. V.-H. Debidour y introduit les hiérarchies nécessaires. Des richesses exceptionnelles s'attachent à des monuments de premier plan, qui ont eu la sollicitude de quelque pouvoir local, les faveurs d'une bourgeoisie *industrielle* (les marchands de toiles de Locronan...) ou le privilège d'un mouvement introduit par les foires, les pèlerinages, les missions.

Tous ces traits résument une histoire à double couleur qui est celle d'une province ouverte aux inspirations, aux modèles, aux maîtres d'œu*vre, voire aux matériaux venus de* loin, par mer ou le long d'un front continental que pénètrent sans trop de mal des innovations venues de France, mais aussi capable d'enfouir tout cela dans l'isolement du bocage et de le personnaliser à l'usage d'une société peu facile à ébranler. Cette perméabilité relative et cette faculté d'enfouissement expliquent que tous les styles se retrouvent dans un même ensemble. Par-delà un roman qui est resté ici insignifiant (le gra*nit s'y prête mal), gothique.* Renaissance classique, s'accumulent et se juxtaposent, mais à vrai dire en retardant beaucoup sur leurs origines, *comme si les communautés* bretonnes manifestaient dans leur exploitation des formules d'art reçues d'ailleurs cet entêtement dont font preuve, ainsi que chacun sait, les individus bretons. Un *entêtement* qui va loin, jusqu'à étendre en Bretagne « *un Moyen Age imperturbable* », que des curés novateurs pourront maintenir ou restituer en plein dix-neuvième siècle !

L'art de Bretagne rend ainsi compte de la Bretagne tout entière. Du moins de la bretonnante, qui s'est le mieux gardée des atteintes de la France et de Rome. « *Ce réseau si dense de beautés mineures, [...] à elles toutes, signent la basse Bretagne d'un caractère qui n'est qu'à elle.* » *C'est l'art d'une chrétienté* originale. C'est aussi celui d'une géographie singulière. Il est, écrit Debidour, « *solidaire de son espace* ». *Ce serait exagéré de dire qu'il* est l'art d'une race, mais il est bien celui d'une *ethnie* conservée dans un *environnement* qui l'exprime sans *détour.*

Menacée dans son identité

Voilà qu'une preuve en est maintenant donnée par les menaces que fait peser sur ce patrimoine la pers*pective d'une démoralisation — je* prends le mot dans son sens exact de mœurs altérées — de nos sociétés. L'art breton est laissé au pillage *ou à l'abandon, le second permettant* le premier. Mes lecteurs se rappelleront la fuite du calvaire de Langoërat (en Kermoroc'h, Côtes-du-Nord), transplanté nuitamment à 50 kilomètres de son carrefour, dans le parc d'une résidence secondaire du littoral. Ce n'était là qu'une anecdote entre cent. Mais je dois avouer que l'âme bretonne du petit carrefour et du bourg paroissial qui avait la charge du monument manquait de vigueur au moment de l'enlèvement. Sa résistance fut légère. Pour ne pas laisser aux seuls écologistes le soin de la protestation, il a fallu qu'intervînt, au-dessus des instances *locales, municipales ou religieuses,* un conseil général inspiré — l'affaire est de 1972 — qui se substitua aux gardiens naturels du *lieu (2).*

Ce n'est pas par hasard que les monuments de l'art breton entrent en péril au moment où, bousculée par les grandes vagues du temps pré*sent, la Bretagne elle-même est me*nacée dans son identité. Victor-Henry Debidour le sait bien quand il convoque à sa défense le peuple breton tout *entier.* Il ne croit ni aux musées, ni aux parcs, ni aux réserves. Il craint des efforts officiels de sauvegarde qui ne porteraient que sur les chefs-d'œuvre les plus marquants. Il appelle de ses vœux — des vœux déjà *çà et là exaucés* (3) — une entreprise populaire, *une* impulsion d' « *héritiers* » seuls capables, fût-ce en augmentant l'héritage de richesses neuves, de maintenir vivant un art dont la qualité la plus personnelle est d'avoir collé de si près à la vie même d'un peuple.

(1) Victor-Henry Debidour, *l'Art de Bretagne*, Arthaud, 1979, 310 p., 165 F.

(2) Le calvaire est revenu sur son site, je l'ai vérifié l'été dernier.

(3) Ainsi par l'action du Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons (18, rue Emile-Burgault, 56000 Vannes) et de son bulletin trimestriel *Breiz santel* (Bretagne sainte).

VUES ET REVUES par YVES FLORENNE

Mouvement perpétuel

LA littérature se fait, s'essaye, s'annonce, se déclare ou se signale par les revues ; c'est en elles, les grandes et les petites, souvent également oubliées, que se manifeste, pour la création littéraire, le premier mouvement et le mouvement perpétuel. Lieu commun, certes, mais *si bien illustré qu'il soit (jusque* sous la Coupole par Valéry), il ne suffit pas de le saluer rituellement en passant : il faut l'explorer, le recenser, en dresser la carte. Depuis dix ans, Jean-Michel Place s'est donné à cette tâche : par la bibliographie et par la résurrection.

Car *il ne* se borne pas à tirer des archives l'histoire des revues : il les ressuscite dans leur corps même, par la réédition en fac-similé, la plupart étant devenues *introuvables. Voici donc,* après une dizaine d'autres — et d'autres encore suivront, — réunie en deux beaux volumes la collection des deux séries de *Littérature*, dont André Breton disait que s'y étaient faites, aussitôt après sa rencontre avec Soupault et Aragon, les « premières reconnaissances » de ce qui allait « exploser » par Dada, et déboucher dans le surréalisme. *Littérature*, en effet, trace le cours du fleuve (1). C'est Valéry qui avait donné le titre, mais en le soulignant, pour marquer l'allusion ironique à Verlaine : « *Et tout le reste est littérature.* » Pourquoi pas aussi bien le contraire : Littérature, et tout le reste n'est rien. C'est d'ailleurs ce que *Littérature* disait d'elle-même : « *La seule revue qui compte.* »

Au premier sommaire, dix noms, et rien qu'eux, qu'on jubile à énumérer : Gide, Valéry, Fargue, Salmon, Max Jacob, Reverdy, Cendrars, Paulhan, Aragon, Breton. Imaginez une jeune revue, aujourd'hui, qui rassemblerait, sans scories, l'équivalent... Hélas ! il faudrait d'abord qu'il existe. Le format élargi de la seconde série y rend plus aisée l'entrée de la peinture. Ainsi, lecteurs-regardeurs de cette *Littérature* ressuscitée auront-ils par surcroît : Picabia (généreusement, plus des textes), Chirico, Max Ernst et Man Ray, qui met le point d'orgue final avec son célèbre « violon d'Ingres » : une femme. Tout de même, Gide, tête d'une revue surréaliste ! Une tête que Breton se *payait d'ailleurs dans la revue* même, avec une condescendance sarcastique. A Gide, on n'a pas pardonné d'avoir « refusé » Proust. Ecoutons donc, dans *Littérature*, comment Aragon accueillait, sept ans après, ce « jeune homme » : « *Comme il a bien travaillé, on lui a donné un prix (...). On n'aurait jamais cru qu'un snob laborieux fut* (sic) *de si fructueux rapport. A la bonne heure, M. Marcel Proust vaut son pesant de papier.* » Et sur les *Pastiches : « Quel dactylographe ! (...) il y a tant d'ingéniosité qu'on s'émerveille, quand Marcel Proust pastiche Marcel Proust, de trouver si peu de génie à qui montra de tels talents.* »

Le dénombrement

L'*Enquête* qui paraît sur les revues littéraires et la poésie d'à présent (2) est somme toute une suite à la grande *Bibliographie des revues et journaux littéraires des dix-neuvième et vingtième* siècles que J.-M. Place avait entreprise avec André Vasseur (3). Mais une suite non pas historique : vivante. Ce ne sont plus *les* seuls textes qu'on interroge, *mais* ceux qui les font ou les publient. Quelles revues ? Pourquoi ? Comment ? Pour et par qui ? L'enquête répond, sous toutes leurs formes, à ces questions touchant l'existence physique, économique, des revues littéraires aussi bien que leur vie intérieure. Et elle est la première à le *faire* de manière quasi exhaustive.

Elle est d'abord un dénombrement : plus de deux cent cinquante revues littéraires en France, aujourd'hui, qui l'eût cru ? Non sans quelque malice, j'ai cherché dans ce répertoire des manques, des oublis, et n'en ai guère trouvé qu'un. Mais il concerne l'une des plus belles, et faite de la plus haute poésie ou prose ; trop rare, il est vrai : *Granit* (4). Il y aurait aussi *l'Ire des vents et Erres*, nouvellement nées, un an ou deux ; le registre d'état civil était peut-être déjà fermé. Pourtant, un sujet de perplexité : manquent *tous les cahiers voués à un écrivain* : Proust, Saint-John Perse, Claudel, Valéry, Gide, Du Bos, Suarès... Ou bien Chateaubriand, Saint-Simon, Stendhal-Club... Ils *sont légion. On ne les aura pas* considérés, à tort selon nous, comme des revues ? Mais alors la présence des seuls *Cahiers Han Ryner* rend l'exclusion inexplicable.

Avec ces recueils périodiques qui forment toute une province des revues se pose la question de frontière. Elle est double : qu'est-ce, au juste, qu'une revue ? Et, à l'intérieur du monde des revues, où commence et où finit la « revue littéraire » ? Ainsi, on a retenu *Esprit*, à qui il arrive de publier des poèmes et de s'inquiéter du destin de la poésie. Mais pourquoi pas *les Temps modernes* qui ne sont guère en reste. Ou la *Revue des deux mondes ?* Et quand *la Nef* consacre un numéro à la littérature, au livre, à leur marché, n'est-elle pas une revue littéraire ?

Entre ces écueils *et* ces incertitudes, l'*Enquête* navigue au plus près et emplit ses cales d'une cargaison inespérée. Elle se développe autour de six questions *auxquelles elle-même cherche* à répondre. A vivre avec les revues romantiques, symbolistes, surréalistes, J.-M. Place a appris mieux que personne que toutes sont « les vecteurs de tout ce qui se passe d'important dans le domaine de l'esprit et de la pensée ». Il importait donc de tâcher d'y saisir sur le vif « les formes les plus viables de l'expression des lettres d'aujourd'hui ».

Ce qui pourrait laisser présager une suite, se bornât-elle à la *critique, autre nourriture privilé*giée des revues (roman, théâtre, trop encombrants, n'y ont guère accès que par le biais critique précisément), par où l'on aborderait ces « formes » et cette « expression ». Puisqu'il s'agit, cette fois, à peu près exclusivement de poésie, comme l'indique le titre et comme le marque Jean Pierrot dans une présentation où il réussit à faire une synthèse et à rassembler des conclusions.

Il est vrai qu'à travers la riche variété des tempéraments *et* des réponses qui vont de l'abondant au lapidaire, du grave, du fervent ou du didactique à l'humour, la boutade, la pirouette, on trouverait *bien* des constantes. Pour se borner à la plus précise des six questions : « *Comment financez-vous votre revue ?* », la réponse largement majoritaire est fièrement : « *Avec nos abonnements* » (s'y ajoute assez souvent le mot « subvention »). Quelques-uns, discrètement et un peu vaguement, parlent du « *dévouement de tous* ». Un seul, sauf erreur, renvoie sans commentaire, à son éditeur, lequel, cas non moins unique, se trouve être un mécène. Fréquent, au contraire, et douloureux, l'auto-mécénat. Une fois à très proprement parler : « *Avec la voiture que je n'achèterai jamais.* »

Il faut tout de même finir par effleurer les deux questions profondes, dont on sent qu'elles provoquent chez les enquêtés un bien légitime embarras (ils s'en tirent assez *souvent, moins par le discours* que par un « mot », ou en contestant la question) : sur la « *conception de la poésie* » et sur « *les raisons* (au pluriel) *de l'acte d'écrire* ». (« *Pourquoi écrivez-vous ?* » demandait déjà, mais perfidement, *Littérature*). La réponse est (au singulier) : « *Pas de raison.* »

(1) 2 vol. reliés en étui, 33 numéros, 1 094 pages, 280 F. Edit. J.-M. Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie Paris (5e).

(2) 3 vol. Edit. Id.

(3) Questionnaire établi et diffusé par François Bott, J. Lepage et J.-M. Place. Edit. Id. 402 p., 60 F.

(4) Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel (6e).

Le Monde

étranger

IRAN

Les chômeurs sont les premières victimes de l'absence de programme économique du gouvernement

De nouvelles manifestations ont eu lieu ce *mardi matin 17 avril à Téhéran, en faveur de* l'ayatollah Taleghani. Portant des banderoles et des pancartes, les manifestants qui ont convergé vers l'université d'où devait partir, en début d'après-midi, une grande manifestation *de solidarité avec le leader religieux progres*siste de la capitale, scandaient les slogans : « A bas l'impérialisme », « Vive Taleghani. »

***Selon les journaux de Téhéran,* le gouvernement iranien aurait accepté la démission de M. Sandjabi de son poste de ministre des affaires étrangères. Ce dernier a déclaré à « l'Ayandegau » qu'il ne voulait plus avoir de *responsabilité* ministérielle et préférait se consacrer au Front national qu'il dirige.**

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *Les flèches des* grues qui encombrent le ciel d'une ville où les chantiers sont innombrables, restent immobiles. Certes, le bazar — le cœur de Téhéran — est ouvert et ailleurs toutes sortes de trafics se développent, du whisky à 5 000 rials (1) la bouteille au changeur de monnaie à taux intéressant et aux fausses coupures de 10 000 rials à l'effigie de l'ayatollah, sur lesquelles on se précipite dans les campagnes.

Mais deux mois après la reprise du travail réclamée par l'ayatollah Khomeiny, on ne compte plus les chômeurs dans une économie dont des pans entiers demeurent inactifs. Il y a d'abord eu la remise en cause de tous les grands projets (centrales nucléaires, routes, métro de Téhéran, etc.), qui employaient quelques centaines de milliers d'hommes. Dans *tous les cas* — y compris celui des centrales nucléaires construites par la firme allemande *K.W.U.* — *le* gouvernement affirme étudier les dossiers, mais les travaux sont arrêtés.

Parfois, ce sont les pièces qui manquent. Iran National — le monteur d'automobiles — ne reçoit plus de pièces de Chrysler-*Grande-Bretagne*. *Ailleurs*, le départ des classes dirigeantes, avec les liquidités des entreprises, a rendu difficile la poursuite des activités. Pendant les grèves prérévolutionnaires, les ouvriers ont le plus souvent été payés et de multiples sociétés fortement endettées sont en faillite de fait.

Le système bancaire est lui aussi très désorganisé. « *Les incendies de nos agences et la perte de confiance de nos clients nous ont privés de plus de 40 % de nos ressources* », avoue un banquier. Quant au crédit international il n'existe plus. Qui risquerait aujourd'hui un dollar dans un pays si loin d'être stabilisé ? « *50 % seulement des entreprises marchent* », reconnaissait le premier ministre, M. Bazargan, le 14 avril. Et il ajoutait : « *Le gouvernement n'a plus d'argent à investir.* »

Voilà qui explique, sans doute mieux que le prétexte avancé des files de tankers en attente au *terminal* de Kharg, la production quotidienne pétrolière de 4,8 millions de barils réalisée au début de cette semaine. *D'autant que dans certains* cas les Iraniens ont réduit de soixante à trente jours leur délai de crédit. *Il faut faire rentrer de l'argent* frais le plus vite possible. Car les chômeurs, désormais, manifestent. La plupart d'entre eux, licenciés avant la révolution, ont « mangé » leurs indemnités *et* réclament au pouvoir islamique révolutionnaire « *le travail pour tous* » que celui-ci avait promis.

Dans un premier temps, le gouvernement a décidé d'expulser les travailleurs étrangers : des manœuvres et ouvriers non qualifiés, Pakistanais, Indiens, Afghans et autres, *soit plusieurs* centaines de milliers de personnes, devront avoir quitté le territoire le *21 avril. Pour les métiers plus* qualifiés, le délai est repoussé au 21 juin. Ensuite, M. Bazargan a *demandé à ceux qui travaillent* de verser 1 % de leurs salaires à une caisse d'aide au chômage. Il a enfin annoncé une campagne prochaine de grands travaux.

Quant aux chômeurs, ils se sont précipités sur l'armée qui a reçu soixante-dix mille candidatures ces dernières *semaines.* « *Le pays n'a pas de budget, pas de plan, pas de politique monétaire, pas de politique pétrolière* » juge, sévèrement, un professeur d'économie.

La vacance des politiques

Les chômeurs sont les premières *victimes de l'absence de pro*gramme économique du gouvernement provisoire. « *Beaucoup de travailleurs se sentent lésés de leur révolution* » affirme-t-on dans les milieux progressistes. Les grèves du secteur industriel, et particulièrement celles des ouvriers du pétrole, ont joué un rôle primordial dans le renversement de l'ancien régime. Sans doute ces *derniers espéraient-ils autre chose* que des paroles lénifiantes sur « *la nécessité de regagner la confiance des chefs d'entreprise* ». Çà et là, des comités d'ouvriers, des comités de paysans ont tenté d'élire leurs dirigeants ou de partager les terres laissées par des propriétaires en fuite. Mais ce n'étaient pas là les comités imposés par le pouvoir islamique. Un professeur d'université affirme que « *partout où ils l'ont pu, les religieux ont essayé d'empêcher les étudiants d'entrer dans les usines, de se joindre aux paysans* ». Et il ajoute « *l'absence de politique, de vision, a contribué au commencement de l'état anarchique* ».

L'idée d'une certaine vacance du pouvoir a été renforcée par la démission — officiellement acceptée dans la soirée du 16 avril — du ministre des affaires étrangères, M. Sandjabi, qui précisait *ne vouloir être tenu pour* responsable, au nom de la solidarité ministérielle, d'actes d'irresponsables. *Or, cette vacance des politiques* laisse le champ libre aux multiples groupes armés, principalement *les gardiens de la* révolution du vice-premier ministre chargé de la révolution, M. Yazdi, mais aussi des groupes d'extrême gauche marxistes et islamiques, fedayin et moudjahidin, et de multiples groupes de droite comme de gauche, dissidents, incontrôlés et infiltrés, dit-on, par d'anciens agents de la SAVAK. Cela inquiète profondément les milieux libéraux de Téhéran. « *Nous avons peu de temps pour limiter le rôle des comités* », souligne un universitaire commentant les réactions à l'arrestation des enfants de l'ayatollah Taleghani (*le Monde* du 17 avril).

Pendant plusieurs heures des lycéens et des étudiants ont défilé lundi dans plusieurs artères de *la capitale pour demander la dis*solution des comités armés. L'organisation révolutionnaire islamique moudjahidine a annoncé qu'elle mettait toutes ses forces militantes et armées sous le commandement direct de l'ayatollah Taleghani et a réclamé le recensement de tous les groupes armés pour « *empêcher une guerre civile aux conséquences dévastatrices pour l'avenir du pays* ».

Enfin, dans un message à la nation lu à la télévision dans la soirée du 16 avril, l'ayatollah Khomeiny, après avoir fait du 18 avril une « *journée de l'armée* », a rappelé que la population devait le respect à cette « *armée islamique au service du peuple* ». Ce qui apparaît comme une des dernières forces organisées du pays défilera donc dans les grandes villes avec « *tout son équipement* ».

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 rial = 0,06 franc.

SYRIE

Le « non » de Damas

(Suite de la première page.)

En d'autres termes, la Syrie ne se transformera pas en « *Cuba du Proche-Orient* », comme certains l'avaient suggéré au lendemain de la signature du traité de Washington.

La Syrie ne rejoindra pas non plus le Front du refus arabe. Tous les responsables prennent la peine d'expliquer, sans en être priés, que le président Assad poursuivra sans relâche ses efforts en faveur d'une « *paix juste et durable* » fondée sur la restitution par Israël des territoires conquis en 1967 et la reconnaissance des droits nationaux palestiniens.

Cette dernière condition demeure prudemment imprécise : l'avenir palestinien, ajoute-t-on, sera le fruit d'une greffe entre les résolutions de l'ONU et la volonté de l'O.L.P. telle qu'elle se *dégagerait* au cours d'éventuelles négociations internationales.

Le dialogue et le compromis demeurent donc à l'ordre du jour. Pour au moins une raison évidente : le retrait de l'Egypte du « *camp des pays du champ de bataille* » ne laisse guère à Damas une option militaire. Lorsqu'on lui demande dans quelle mesure *l'U.R.S.S. soutiendrait* la Syrie en cas de guerre, M. Khaddam lève les sourcil en signe d'étonnement et répond : « *Quelle guerre ? Nous n'avons même pas soulevé la question lors de nos récents entretiens avec M. Gromyko...* » D'autres personnalités officielles nous ont cependant confié que le chef de la diplomatie soviétique, dans un geste de bonne volonté, a accordé ce que Moscou refusait à la Syrie encore en février dernier, à savoir une panoplie d'armements hautement « sophistiqués ».

Se retirer du « guêpier » libanais

Cependant, le premier souci du président Assad est d'éviter toute confrontation avec l'armée l'Israël. Il est fermement décidé à cet effet de retirer au plus tôt son armée du « *guêpier* » libanais. Moins en raison du fardeau financier que constitue ce corps *expéditionnaire que pour sous*traire ce dernier à une « provocation » qui risque d'entraîner l'armée syrienne dans une aventure périlleuse.

On envisagerait à Damas un « repli » sur des positions stratégiques qui permettrait de repousser une *éventuelle offensive* israélienne à travers le territoire libanais. Ce dispositif purement défensif serait installé hors des agglomérations, hors de la portée des populations locales, chrétiennes ou musulmanes, et mettrait ainsi les forces du président Assad à l'abri des dissensions et des affrontements interlibanais.

Tel est l'objectif que l'on *souhaite atteindre dans les trois* prochains mois, au cours desquels tout serait mis en œuvre pour *aider le président libanais* Sarkis à reconstituer son armée, à rétablir l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du *territoire*. Le succès de l'entreprise est cependant rien moins qu'assuré, bien que les responsables affichent un prudent optimisme. Ils font valoir à ce propos que les populations musulmanes et chrétiennes sont lasses d'un conflit sans issue et qu'elles souhaitent ardemment une réconciliation nationale génératrice de sécurité et de prospérité.

Réconcilier les Libanais ?

Les autorités de Damas *misent sur* la tendance modérée et unitaire au sein du Front libanais (conservateurs chrétiens) — *en particulier les phalangistes de* M. Pierre Gemayel, — ainsi que sur des groupes dissidents comme celui dirigé par l'ancien président de la République, M. Soliman Frangié, ou encore sur les communautés chrétiennes minoritaires, notamment les Grecs orthodoxes et les Grecs catholiques, qui ont pris nettement leurs distances du Front maronite.

Cependant, les obstacles à une réconciliation nationale paraissent encore de *taille redoutable*. M. Sarkis, dont l'élection à la présidence de la République a été assurée grâce au soutien de Damas, n'agit pas avec suffisamment d'énergie — se plaint-on ici — pour rétablir l'autorité de l'Etat ou pour réduire les « *prétentions exorbitantes* » des « *extrémistes maronites* ».

Ces derniers, qui règnent en maîtres dans certaines régions du Liban, grâce à leur milice dans le nord et aux forces israéliennes dans le sud, ne sont guère pressés à abandonner leurs privilèges et leurs pouvoirs. Un règlement pour eux ne saurait être fondé que sur le partage du pays en *deux Etats, l'un chrétien, l'autre* musulman, ou à défaut sur leur prédominance — politique, économique et sociale — dans un Etat unifié. Deux hypothèses totalement inacceptables pour le président syrien. Ce dernier ne peut tolérer, pour des raisons idéologiques, politiques et de sécurité, que le Liban soit morcelé ou livré à un pouvoir inamical qui, *de surcroît, ne manquerait* pas de mettre au pas les « *alliés naturels* » du régime baassiste, à savoir le Mouvement national libanais (les formations progressistes) et les Palestiniens.

Ces facteurs ne semblent pas inquiéter outre mesure les responsables. *Ils* estiment disposer du temps nécessaire pour dégager un compromis entre toutes les parties concernées au Liban.

Ils soulignent que le régime syrien ne se trouve plus dans la situation critique qu'il connut en 1976, au début de son intervention *armée au Liban. Celle-ci* — à l'époque dirigée contre les « palestino-progressistes » — avait suscité une levée de boucliers quasi générale, tant parmi les Syriens qu'à travers le monde. Se référant à cette période, le président Assad confiait récemment à une personnalité française de premier plan : « *Je ne me suis jamais senti aussi seul dans ma vie. Pour des raisons différentes, la droite et la gauche, l'Est comme l'Ouest, s'opposaient ou dénonçaient l'initiative syrienne.* » Pour les uns, cette dernière était conçue pour servir la stratégie américaine au *Proche-Orient ;* pour *les autres*, elle n'avait d'autre objectif que d'« *annexer* » à la « *Syrie socialiste* » un Liban libéral et pro-occidental...

La Syrie n'est plus soumise aujourd'hui à des pressions pour *qu'elle* retire *son corps* expéditionnaire. L'Est comme l'Ouest, la quasi-totalité des Etats arabes, estiment que sa présence au Liban est indispensable aussi longtemps que la paix civile et l'unité du pays ne seraient pas assurées. Cependant, un désengagement syrien au Liban ne résoudrait pas pour autant le problème central, celui d'un règlement du conflit du Proche-Orient.

A la *question*, mille fois posée par les journalistes, sur l'alternative à la voie choisie par le président Sadate, la réponse des dirigeants syriens est invariablement évasive ou vague. Force est d'en conclure qu'il n'a pas, à l'heure actuelle, à offrir une solution de rechange. Tout autant que dans la guerre il est exclu que la Syrie s'engage, comme l'Egypte, sur la voie d'une paix séparée. Tout le *monde ici* en convient. Les sentiments de profonde solidarité de la population *à l'égard des Palestiniens, la* politique traditionnelle de Damas sous tous les régimes, la nature même du parti baas au pouvoir, la conviction générale qu'une véritable paix est impossible si n'apparaissent pas un Etat ou une « entité » palestinienne, tout concourt à confirmer ce jugement, d'ailleurs partagé par les milieux diplomatiques étrangers dans la capitale syrienne.

Plus de recours à Genève

La *conférence* de Genève ? Personne n'y croit plus, et le président Assad n'en veut plus. « *Elle ne servirait, dans la meilleure des hypothèses, qu'à entériner les accords israélo-égyptiens* », soutiennent ses proches collaborateurs. Les accords de Camp David, en effet, ont créé un cadre et un processus de négociations qui, non seulement ne conviennent nullement aux Palestiniens, mais qui vont à l'encontre des résolutions de l'ONU *sous l'égide de laquelle la confé*rence de Genève a été convoquée.

La Syrie, vous explique-t-on encore, n'a donc d'autre choix que d'« *attendre* » la chute du régime du président Sadate ou, à défaut, l'« *échec* » du traité israélo-égyptien. Dans cet espoir, la diplomatie de Damas se déploie en quatre cercles concentriques propres à lui aménager *une confortable marge de ma*nœuvre :

— La Syrie accentuera son rapprochement avec l'Irak, qui lui donnerait une profondeur stratégique et de multiples avantages économiques ;

— Elle renforcera ses relations avec *les membres du Front* de la fermeté (2), principial pilier de sa politique ;

— Elle développera ses relations avec les autres participants à la conférence de Bagdad, en particulier les Etats producteurs du pétrole, qui donnent davantage de crédibilité et de vigueur à son offensive contre le régime de M. Sadate ;

— Enfin, *sur* la scène internationale, elle tentera de s'assurer le soutien de l'Europe occidentale *en s'appuyant essentielle*ment *sur* la France.

Parallèlement, le gouvernement de *Damas* œuvre avec plus ou moins de bonheur pour consolider le « front intérieur ». Celui-ci lui pose, à tout prendre, des problèmes beaucoup plus délicats, en *raison* du mécontentement populaire qui se manifeste pour des *raisons* tout à la *fois* politiques et économiques.

ERIC ROULEAU.

(2) Algérie, Libye, Yemen du Sud et O.L.P.

Le président Sadate critique pour la première fois le régime de l'ayatollah Khomeiny

De notre correspondant

Le Caire. — En raison d'un certain nombre d'affinités entre les deux régimes et aussi parce que Téhéran avait apporté une aide économique et diplomatique au Caire pendant et après la *guerre d'octobre 1973*, le raïs avait soutenu le chah jusqu'au bout. Qui plus est, le couple impérial iranien fut accueilli en grande pompe à Assouan après son départ d'Iran en janvier.

Ce dernier geste avait valu au président Sadate des critiques acerbes de la part de plusieurs dirigeants du mouvement islamique iranien, et les relations se *tendirent* alors entre les deux capitales. Cependant, Le Caire ayant ensuite reconnu le gouvernement Bazargan et la presse *officieuse* cairote ayant donné quelques coups de chapeau à l'ayatollah Khomeiny, les rapports commençaient à s'améliorer. Les intégristes islamiques égyptiens n'ont jamais cessé quant à eux, depuis un an, de citer en exemple les événements d'Iran (et aussi ceux du Pakistan et d'Afghanistan), faisant honte à l'Egypte du « *retard qu'elle apporte à appliquer intégralement la loi coranique* ».

Le raïs vient pour sa part, selon une méthode qui lui est chère, de jeter un pavé dans la mare, en prenant à partie, le lundi 16 avril, dans un discours prononcé à l'université d'Aïn Chams, à l'occasion de la campagne pour le référendum sur le traité de paix, le nouveau régime iranien. C'est la première fois depuis la chute des Pahlavi que le chef de l'Etat égyptien critique ainsi les autorités iraniennes.

« *Rien n'est plus facile que de faire la révolution en créant des tribunaux qui envoient à la mort une douzaine de personnes par jour. Ce qui est difficile, c'est de reconstruire le pays* », a-t-il dit, s'empressant de stigmatiser le vœu des extrémistes musulmans égyptiens de voir s'instaurer au Caire, comme ils le proclament dans leurs réunions et leurs publications, « *un régime islamique à la Khomeiny* ».

« *Ces gens-là font dévier l'islam de sa véritable voie, qui est de favoriser l'égalité des hommes et des femmes en vue du développement (...). Ces gens-là veulent exploiter l'islam à des fins politiques* », a poursuivi le raïs. Rejoignant pour finir les thèses de la féministe égyptienne Leila Abou-Seif, traînée dans la boue par l'hebdomadaire *officieux Octobre* pour avoir participé à un « voyage anti-tchador » à Téhéran avec des *féministes* européennes (*le Monde* daté 8-9 avril), le président — fait unique dans les annales égyptiennes — a tourné en dérision « *ceux qui, en Iran ou ailleurs, veulent faire porter aux femmes des vêtements qui ressemblent à des tentes* » et il a qualifié d'« *inférieur* » le statut que l'ayatollah Khomeiny veut imposer aux Iraniennes.

Les relations se tendront peut-être de nouveau entre Le Caire et Téhéran après ces propos inattendus, et inédits, dans la bouche d'un chef d'Etat arabe. Mais il est certain qu'ils irriteront les milieux fondamentalistes égyptiens qui ne cessent de répéter que les musulmanes doivent se conformer à la sourate coranique portant l'« *ordre divin* » suivant : « *Dis (...) aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles.* » — J.-P. P.-H.

● « *Les droits de l'homme ne sont plus respectés en Iran* », constate un appel signé par une cinquantaine de personnalités françaises, qui s'adressent « *à tous ceux qui ont en charge la responsabilité morale, religieuse et politique en Iran pour qu'ils fassent tout en leur pouvoir afin que cesse un état de fait inconcevable de la part d'un pays de haute et ancienne civilisation* ». Rédigé par le Cercle d'études et de recherches politiques, économiques et sociales, cet appel est notamment signé de Mmes R. Badinter, G. Halimi, P. Lombard, de MM. A. Bergeron, J. Blanc, M. Crépeau, E. Hintermann, M. Noguères, B. Stasi ; H. Amouroux, R. Barjavel, J. d'Ormesson, E. Ionesco ; A. Kastler, P. Debray-Ritzen, L. Leprince-Ringuet, L. Schwartz, P. Uri ; Mlle C. Caron, MM. G. Drut et A. Mosconi.

★ Le CERPES, 19, rue Eugène-Manuel, 75016 Paris. Tél. : 288-01-23.

En dépit de l'opposition d'Israël

Beyrouth tente d'acheminer vers le Sud une unité symbolique de l'armée

Une vive tension régnait, ce mardi matin 17 avril, à la frontière *israélo-libanaise*, où *six fedayin ont été tués dans* la nuit de lundi à mardi alors qu'ils tentaient de s'infiltrer en Israël à partir du Liban. Selon un communiqué militaire israélien publié mardi en début de matinée, l'accrochage a fait un mort et six blessés dans la patrouille israélienne.

***L'incident s'est produit vers 23 heures (21 heures G.M.T.),* lundi, près du kibboutz Zarith, dans le secteur central de la frontière israélo-libanaise.**

Le porte-parole militaire a souligné que, depuis janvier 1979, toutes les tentatives des combattants palestiniens pour pénétrer *en Israël par mer ou par terre* à partir du Liban ou de la Jordanie ont échoué. Dix-sept d'entre eux ont été tués.

D'autre part, les milices chrétiennes du commandant Saad Haddad, armées et financées par Israël, ont bombardé ce mardi, pour la troisième journée consécutive, la ville côtière de Tyr.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le gouvernement libanais va tenter de dépêcher, mardi ou mercredi, une unité de son armée dans le sud du pays. Plus exactement, les soldats libanais doivent prendre position à l'intérieur de la zone tenue par la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban-Sud), traversant, sans s'y arrêter, le secteur palestino-progressiste qui va de Zahrani au sud de Tyr. Ils ne tenteront même pas d'atteindre l'enclave frontalière tenue par le commandant Saad Haddad, officier libanais soutenu par Israël qui, depuis le début de l'année, paye sa solde et celle de ses hommes. Les milices portent, depuis lors, des uniformes israéliens avec des insignes en hébreu, ce qui rend très difficile l'identification des patrouilles dans les enclaves frontalières.

L'opération est engagée dans des conditions aléatoires et il n'est pas sûr qu'elle ne se termine pas par un échec, comme cela avait été le cas, en juillet dernier, lorsque la colonne militaire libanaise *avait été bloquée devant* le village de Kaoukaba par l'artillerie des milices chrétiennes. Il n'est d'ailleurs pas exclu que cette tentative soit annulée à la dernière minute.

En effet, si l'accord de l'O.L.P. et du Mouvement national a été obtenu bien que ce dernier conteste l'utilisation de l'armée avant sa *réorganisation*, le commandant Haddad — et donc Israël — refuse catégoriquement le déploiement envisagé même si celui-ci n'a qu'une portée symbolique et qu'il n'intéresse uniquement qu'une portion de territoire échappant déjà aux milices chrétiennes.

L'atmosphère de tension et de *mobilisation générale entretenue* depuis quarante-huit heures dans les enclaves chrétiennes, les *déclarations du commandant* Haddad, celles des dirigeants israéliens, les coups de semonce de l'artillerie, paraissent indiquer que les Israéliens maintiennent leur opposition, malgré les interventions américaines pour faciliter l'opération.

Le gouvernement libanais a toutefois décidé d'aller de l'avant. Il n'avait guère le choix : la *résolution 444 du Conseil de sécurité* lui impartit impérativement d'envoyer son armée au sud avant *le 19 avril*, faute de quoi le mandat de la FINUL ne serait pas renouvelé le 19 juin. Il le serait toutefois si, dans son rapport au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, pouvait faire valoir que l'Etat libanais a tenu ses engagements, mais que l'ONU n'a pas été en mesure de lui assurer les conditions lui permettant de mener à bien le déploiement de son armée. C'est une position de repli que, de toute évidence, le gouvernement de Beyrouth se réserve d'ores et déjà, en cas d'échec *de la délicate opération* en cours. — L. G.

AFRIQUE

Ouganda

Les autorités s'efforcent de rouvrir la voie de communication avec le Kenya

Le Département d'Etat a annoncé, lundi 16 avril, que les Etats-Unis normaliseront leurs relations avec l'Ouganda dans le courant de cette semaine. Craignant pour la sécurité de son personnel diplomatique, Washington avait fermé sa mission à Kampala en 1973. A cette époque, les Etats-Unis avaient également suspendu leur aide au régime ougandais en raison des violations par celui-ci des droits de l'homme.

Des informations contradictoires continuent à circuler sur le sort des dirigeants du régime déchu. Selon des sources officielles ougandaises, citées par l'agence *U.P.I.*, le maréchal Idi Amin Dada aurait fui son pays à bord d'un avion libyen. L'appareil aurait fait une escale technique à Nairobi avant de rejoindre Tripoli. Cette fuite remonterait à plusieurs jours.

On ignore également ce qu'il est advenu du « *commandant* » Bob Astles (1), ancien conseiller, d'origine britannique, du maréchal Amin. La police kényane a refusé lundi de confirmer les informations selon lesquelles le « commandant » serait actuellement entre ses mains. Selon le journal, Bob Astles aurait traversé le lac Victoria avant d'être arrêté dans la ville kényane de Kisumu.

La mort des quatre journalistes est confirmée

Toutefois, un porte-parole du nouveau régime ougandais avait déclaré, samedi, que le corps de *Bob Astles avait été découvert* à Kampala (*le Monde* du 17 avril). « *Nous sommes pratiquement sûrs qu'il s'agit de lui* », avait-il ajouté.

D'autre part, les autorités ougandaises demeurent très discrètes sur la situation qui prévaut sur le « front » de Jinja, à 80 kilomètres à l'est de Kampala, où s'étaient regroupés les derniers partisans du maréchal déchu. Elles s'efforcent surtout de rouvrir la voie de communication qui traverse cette région et relie l'Ouganda au Kenya. Cette route est d'importance vitale pour le *ravitaillement du pays.*

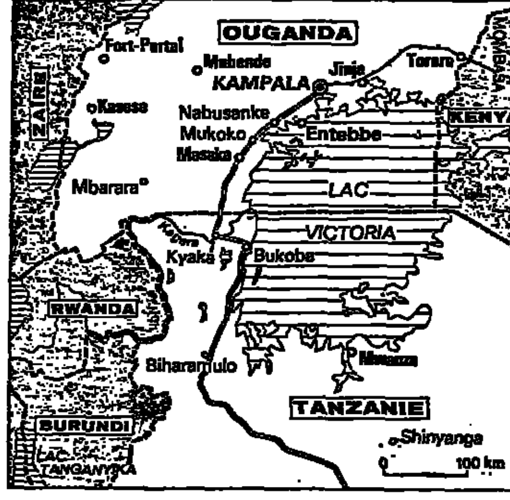
De Jinja sont parvenues des informations confirmant la mort des quatre journalistes, deux Allemands et deux Suédois, disparus depuis près de deux semaines (*le Monde* du 13 avril). On confirme, de source occidentale, qu'ils ont été fusillés par les partisans d'Idi Amin. Ceux-ci auraient obligé les habitants d'une petite localité située près de Jinja à enterrer les corps des *suppliciés. La presse suédoise* rapporte, pour sa part, les récits de témoins oculaires, affirmant que *les quatre journalistes ont été* exécutés le 6 avril.

Kampala continue d'être le théâtre de scènes de réjouissance. En tenue de combat et le fusil automatique Kalachnikov sur l'épaule, les soldats tanzaniens dansent, chaque soir, jusqu'à l'aube aux côtés des Ougandais, à l'Hôtel International de Kampala, tandis que coups de feu et explosions ponctuent toujours les nuits de la *capitale* ougandaise. « *Nous avons marché six mois, nous sommes heureux, tout le monde est heureux.* » Les soldats du président Nyerere abordent *sans cesse le visiteur étranger* pour lui faire partager leur joie d'avoir abattu le régime d'Idi Amin.

Des étudiants de l'université ougandaise de Makerere, vêtus de leurs longues robes noires ou rouges, et les membres du personnel de l'hôtel se mêlent aux soldats, dont certains conservent leur casque, et sont rejoints progressivement, au fur et à mesure que la population regagne la capitale, par de jeunes Ougandaises.

Pendant ce temps, les rues de Kampala *retentissent toutes les* nuits, pratiquement sans interruption, de rafales d'armes automatiques : soldats nerveux qui tirent sur une ombre, compères en désaccord sur le partage du butin des pillages, ou encore, comme l'affirment des soldats, « *élimination des fidèles d'Amin* », bien qu'il n'en reste, sans doute, pas beaucoup dans la capitale. Chaque matin, les équipes de nettoyage ramassent quelques cadavres.

(1) Le « commandant » Robert Astles, qui est âgé de cinquante-six ans, est un aventurier, ancien sergent de l'armée britannique, qui s'était installé comme fermier en Ouganda sous le régime du président Milton Obote, qui lui avait confié la direction de la télévision. Rallié au *coup d'Etat* du *futur* maréchal Amin Dada en 1971, il avait été ministre, puis conseiller du dictateur en matière de sécurité. Tenu pour l'« âme damnée » du maréchal, dont il justifiait tous les crimes, il avait échappé à plusieurs tentatives d'assassinat et connu une période de disgrâce en 1976.



Lors du dernier recensement — en 1969, — l'Ouganda, indépendant depuis octobre 1962, comptait environ 10 millions d'habitants sur une superficie de 236 000 kilomètres carrés. Les Asiatiques, qui étaient 75 000 en 1969 — en majorité des Indiens et des Pakistanais, — ont été expulsés en août 1972, y compris une partie de ceux qui avaient acquis la nationalité ougandaise.

Pays essentiellement agricole, l'Ouganda dispose d'une économie de plantations : thé et café (produit dont il fut le premier producteur du Commonwealth). Pendant le règne du maréchal Amin, l'économie s'est considérablement dégradée et les voies de communication se trouvent dans un état désastreux. L'Ouganda dépend, d'autre part, pour ses exportations, de la voie de chemin de fer qui relie Kampala à Mombasa au Kenya.

Algérie

LE PRÉSIDENT CHADLI GRACIE ONZE CONDAMNÉS POLITIQUES

(Suite de la première page.)

Le 25 avril 1968, à la sortie du *conseil des ministres*, le président Boumediène et M. Rabah Bitat essuyaient plusieurs rafales de *mitraillette (1). Le chef de l'Etat*, légèrement blessé à la face, a eu la vie sauve grâce aux réflexes de *son* chauffeur, lui-même blessé à l'épaule. M. Bitat n'était pas atteint. Les vingt-deux comploteurs, arrêtés, devaient être jugés le 6 août 1969 par un tribunal révolutionnaire siégeant à Oran et présidé par le colonel Mohamed Ben Ahmed Abdelghani, chef de cette région militaire, aujourd'hui premier ministre, le procureur général n'étant autre que M. Ahmed Draïa, membre du Conseil de la révolution, *actuellement membre du bureau* politique. Sept des condamnés, qui étaient encore détenus, viennent donc d'être libérés de la centrale de Berrouaghia (2). Quant aux participants au putsch de décembre 1967, condamnés le 23 juillet 1969, ils n'étaient plus que trois à être emprisonnés (3).

Le sort de M. Ben Bella

Le commandant Mellah avait fait encore parler de lui récemment en s'évadant, en octobre 1978, en compagnie de quatre autres détenus, alors que le président Boumediène recevait des soins en Union *soviétique. Les* fugitifs avaient été arrêtés à Alger après une courte « cavale ». *Selon certaines rumeurs, le colo*nel Zbiri, en exil depuis dix ans, pourrait également être gracié et *regagner prochainement* l'Algérie, et certains n'excluent pas qu'il y avait déjà fait un séjour.

La décision du président Chadli s'insère dans un processus de « libéralisation ». C'est ainsi que deux Algériens condamnés à mort en mars 1976 pour avoir posé une bombe devant le quotidien *El Moudjahid* ont vu récemment leur peine commuée en détention perpétuelle, de même qu'un ressortissant espagnol, M. Juan Alfonso Gonzales, qui avait grièvement blessé M. Antonio Cubillo, secrétaire général du Mouvement indépendantiste canarien (*le Monde* du 12 avril).

La levée de l'assignation à résidence décidée en 1976, à l'encontre des deux anciens présidents du gouvernement provisoire de la République algérienne, (G.P.R.A.), MM. Ferhat Abbas et Ben Khedda, est encore plus significative (*le Monde* du 7 avril). M. Ben Khedda est libre de ses mouvements depuis le début d'avril ; *son téléphone* a *été* rétabli et sa pharmacie, nationalisée, pourrait lui être restituée. *Quant à Ferhat Abbas, âgé de qua*tre-vingts ans, a pu, ces derniers jours, se rendre en France pour *y recevoir des soins. Tous deux* avaient diffusé, le 9 mars 1976, en compagnie de M. Hocine Lahouel *et de Cheikh* Kheireddine dont les biens ont été confisqués, un manifeste réclamant une démocratisation du régime et condamnant un « pouvoir personnel » jugé excessif.

Dans le climat de clémence qui parait prévaloir aujourd'hui, une question inévitablement se pose *: M. Ben Bella, premier pré*sident de la République, destitué en 1965 et détenu dans une villa proche de Blida, *restera-t-il* seul privé de sa liberté alors qu'il n'a jamais été condamné par un tribunal ?

DANIEL JUNQUA.

(1) *A l'époque*, notre correspondant Gérard Viratelle en avait rendu compte dans « le Monde » du 27 avril 1968.

(2) MM. Bourezane Mohamed Tahar, Bechah Maammer, Agagna Mebarek, Betria Mebarek, China *Mebarek, Melaksou* Belkacem et Hamani Abdelhafid.

(3) MM. Haouasnia Layachi, Letaief Mabrouk et Kara Maammer.

● *L'ambassadeur du Maroc au Caire*, qui se trouvait depuis quelque temps à Rabat, ne rejoindra pas son poste. C'est la *première mesure prise par le* Maroc à la suite des résolutions de la conférence de Bagdad. *Aucune* sanction n'est annoncée pour le moment. Dans les quotidiens *Maroc-Soir* et *le Matin du Sahara*, proches du gouvernement, le ton modéré de l'éditorial à ce propos de M. Ahmed Alaoui, ancien ministre, contraste avec certains articles beaucoup plus vifs et critiques à l'égard du président Sadate dans la presse de l'opposition, et même de *l'Istiqlal*, qui participe au gouvernement. — *(Corresp.)*

République populaire du Congo

Règlements de comptes et logomachie révolutionnaire

Les événements dont Brazzaville *est le théâtre* depuis le 5 février et la remise par le général Yhombi-Opango de la *totalité de ses pouvoirs entre* les mains des instances dirigeantes du parti congolais du travail consacrent la victoire de la gauche congolaise et l'élimination complète de l'ancien chef de l'Etat, qui vient d'être exclu du P.C.T., de la scène politique.

La personnalité de la majorité des membres du nouveau cabinet ne laisse subsister aucun doute *sérieux quant à la radicalisation* du régime. A elle seule, la rentrée de M. Pierre Nze, au terme *de trois années de « traversée* du désert », dans le nouveau cabinet du colonel Goma, en *témoigne éloquemment. M. Pierre* Nze vient d'être chargé des relations extérieures au bureau politique du parti, *ce qui lui confère le sixième rang parmi* les dignitaires du P.C.T. Il est considéré comme l'un des esprits les plus *dogmatiques* et les *plus intransigeants de l'équipe* dirigeante et a été impliqué dans plusieurs affaires auxquelles furent, dans *le passé, mêlés les éléments les plus* « durs » du parti, dont le complot du « *gauchiste* » Ange Diawarra, en 1972.

Arrêté le 30 mars dernier, après avoir été curieusement ménagé durant plus de deux mois par les nouveaux dirigeants qui avaient même cru bon de lui décerner un satisfecit, en particulier lors de son retrait « *volontaire* », le général Yhombi-Opango est aujourd'hui accusé de trahison. Tous ses biens ont été saisis et il doit comparaître prochainement devant une cour de justice populaire. Les menaces qui pèsent sur sa vie doivent d'autant moins être prises à la légère que lui-même, après l'assassinat de son prédécesseur Marien Ngouabi, *jamais expliqué de façon satisfaisante*, n'avait pas hésité à faire passer par les armes l'ancien président Massemba-Debat, fusillé le 26 avril 1977.

Les nouveaux maîtres du Congo accusent l'homme qu'ils ont évincé de « *corruption* » et de « *dilapidation des fonds publics* ». Ils lui reprochent d'avoir utilisé à son seul profit les fonds secrets mis à sa disposition, notamment en effectuant « *l'achat somptuaire d'un lit en or d'une valeur de 17 millions de francs* C.F.A. » (un franc C.F.A. vaut 0,02 FF). Ils affirment également que, se présentant comme l'« *héritier spirituel* » de Marien Ngouabi, le général Yhombi-Opango a cependant directement trempé dans son assassinat ainsi que dans celui du cardinal Biayenda, ancien archevêque de Brazzaville, achevé en mars 1977 après avoir été sauvagement torturé.

Le troisième congrès du P.C.T. et le remaniement ministériel qui l'a suivi ont consolidé la position du triumvirat qui, composé de deux militaires et d'un civil, a confisqué l'ensemble des responsabilités politiques depuis deux mois. Les colonels Sassou-*Ngesso, chef de* l'Etat, et Goma, *premier ministre*, ainsi que M. Tchicaya, nouveau ministre de l'éducation nationale, se réclament à *leur tour de la pensée* politique de l'ancien président Ngouabi et mènent parallèlement une vaste épuration de l'armée et une remise en ordre générale de l'administration.

Les militaires qui contrôlent le bureau politique du parti et le gouvernement donnent l'impression de vouloir se perpétuer au pouvoir. Leurs proclamations de foi progressistes ne rassurent pas les démocrates congolais, *bien au contraire.* Ainsi lorsque le communiqué final du dernier congrès condamne « *la voie droitière et la tendance liquidationniste animées et entretenues par la bourgeoisie infiltrée au sein du parti et de sa direction ayant pour chef de file l'ancien président Opango* », on est enclin à penser que la logomachie révolutionnaire s'est une fois de plus *exclusivement placée* au service d'ambitions et d'intérêts personnels.

PHILIPPE DECRAENE.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La chute d'Amin Dada et l'exécution d'Amir Hoveyda

Entre autres sujets de réflexion que fournit l'actualité, la chute du maréchal, président à vie de l'Ouganda, Idi Amin Dada, est évoquée avec satisfaction par les commentateurs de la presse hebdomadaire.

Dans sa rubrique « On en parlera demain », *LE NOUVEL OBSERVATEUR* souligne « *la carrière vertigineuse et bouffonne* » du maître de Kampala qui, « *pendant huit, a régné par la terreur et ruiné l'économie ougandaise* ». Rappelant ses « *pitreries anticolonialistes* », l'hebdomadaire note qu'il faudra à ses opposants du F.N.L.O. « *relever un pays exsangue au cœur d'une Afrique déchirée par la rivalité entre Washington et Moscou* ».

L'envoyé spécial de *L'EXPRESS*, Jacques Buob, constate : « *Huit ans de dictature se sont effondrés en cinq mois de guerre. L'énorme Amin Dada a perdu, face au frêle Nyerere, un combat qu'il avait lui-même provoqué, entraîné dans une spirale suicidaire digne de sa légende.* »

L'hebdomadaire *MAINTENANT* note que, « *pour certains, le maréchal, dans son délire, était bien le symbole d'une Afrique dérisoire et folle ; pour d'autres, il renvoyait à l'Europe une image inversée de la colonisation qui l'avait formé à l'exemple de l'« empereur Bokassa* ». *MAINTENANT* relève également : « *La Libye, accourue sur le tard au secours d'Amin au nom de la défense de l'islam, ne sort pas grandie de l'aventure ; obligée de « racheter » un à un les membres de son corps expéditionnaire, bloqués dans la nasse ougandaise, elle ternit en passant une étiquette de « progressiste » qui paraissait déjà bien jaunie...* »

Sur ce point précis, Jean Grandmougin écrit dans *VALEURS ACTUELLES* que « *la débandade des bataillons du colonel Kadhafi a été telle qu'elle renforce, de l'est à l'ouest de l'Afrique, tous les Noirs résistant à l'islam vert* ».

« *Tyranneau de village, pantin, matamore enfiévré, Amin Dada a été tout cela*, note Jérôme Marchand dans *LE POINT*. *Il y avait plus, cependant : ce militaire devenu dictateur a longtemps symbolisé à merveille, aux yeux d'une Afrique déboussolée, le bon Noir faisant un pied-de-nez au méchant Blanc.* »

Tout au contraire, pour *RIVAROL*, ce ne sont pas les crimes d'Idi Amin qui lui ont valu la réprobation générale. « *Se fût-il contenté d'exterminer un tiers de ses compatriotes, comme l'a fait le Guinéen Macias N'Guema, ou d'instaurer un totalitarisme sanglant à l'instar de Sekou Touré, mais l'eût-il fait avec sérieux, discrétion et dans une honnête perspective marxiste, que nul ne s'en serait offusqué* », écrit Camille-Marie Galic. Selon elle, « *si les malheurs du Feld-Marshall ne font que des heureux dans le monde libre comme dans le tiers-monde, c'est parce que (...) ce despote rigolard et si décontracté dans sa peau de « nègre, trop nègre », nuisait au bon renom de l'Afrique* ».

Pour Jacques Varin, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste, il faut aborder « *avec prudence* » les « *excentricités* » d'Amin Dada. Il assure : « *Certaines des initiatives du dirigeant ougandais ont un écho en Afrique, car elles traduisaient quelque chose de profond chez des populations victimes du colonialisme culturel, économique et politique. Après deux à trois siècles de colons blancs portés par des Noirs, la prestation d'Idi Amin Dada en chaises à porteurs reposant sur les épaules de quatre hommes d'affaires britanniques prit l'aspect d'une revanche humiliant l'ex-colonisateur. Dans le même ordre d'idées, la recherche du retour à l'« authenticité », même si elle prend parfois des formes aberrantes, traduit elle aussi une aspiration profonde des peuples africains.* »

La mort de l'ancien premier ministre iranien

Les hebdomadaires se penchent aussi sur le nouveau régime iranien : « *L'Iran est retourné au temps des assassins* », écrit dans *LE POINT* Edouard Sablier en apportant son témoignage sur Amir Hoveyda, ancien premier ministre, qui a été exécuté. Edouard Sablier raconte le départ du chah :

« *Janvier 1979 : c'est la débâcle; le chah part « en vacances ». Malgré les supplications de l'impératrice Farah, le souverain n'emmènera pas avec lui l'homme qui l'a si fidèlement servi. Celui-ci restera en prison, aux mains de ses ennemis.*

» *Janvier 1979 : à Marrakech, où le roi du Maroc Hassan II lui offre l'hospitalité, le chah est interrogé :* « Qu'allez-vous faire » pour Hoveyda ? — Rien. Après » tout, tout est sa faute : il » me disait toujours que tout » allait bien... ! »

C'est un tout autre récit de cet épisode que fait dans *le FIGARO MAGAZINE* Louis Pauwels. Il écrit : « *Le 15 janvier, le chah décide de s'enfuir. Ou plutôt, son désarroi décide pour lui. Cependant, il dépêche un général dans la prison où M. Hoveyda, ayant accepté de jouer le bouc émissaire, lui demeure amèrement fidèle. Le général lui propose de prendre l'avion avec l'empereur. M. Hoveyda refuse, parce qu'il désapprouve cette fuite. Il pense que, dans l'Iran modernisé, la raison reviendra.* »

Louis Pauwels ajoute :

« *La conscience universelle eût-elle accepté la condamnation à mort de M. Hoveyda, si l'apparence des formes eût été sauve ? A lire l'ensemble de la presse, je n'ai pas reçu de réponse. (...) Or, la peine de mort politique est le comble de l'odieux, parce qu'elle est toujours la loi du vainqueur infligée au vaincu. Mais c'est sans doute ce qui rend hésitante la conscience universelle. Laquelle n'existe pas.* »

AFRIQUE

LE MAROC ENTRE DEUX FEUX

(Suite de la première page.)

Il aborde les problèmes sans biaiser : *« Le Sahara est un fardeau, mais c'est aussi un symbole. Il doit nous aider à lutter contre le gaspillage, la corruption et à améliorer le sort des couches les plus défavorisées. »* En effet, depuis la fin de 1978, il ne se passe guère de semaine sans qu'un secteur-clé, parfois plusieurs en même temps, soit affecté par les grèves. *« Il y a certes des surenchères syndicales, mais aussi une situation objective »*, dit M. Reghaye avant d'ajouter : *« Il n'est pas tolérable que l'écart des salaires aille de un à cent, des 391 dirhams du SMIG le plus bas du monde, fixé le 1er janvier 1977, aux 30 000 dirhams d'un P.-D.G. »*

Comment le Maroc en est-il arrivé là ? Après avoir été maintenus à des niveaux jugés dérisoires par les producteurs du tiers-monde, les cours des phosphates, principale exportation du pays, sont montés en flèche. Ils passent de 13 à 42 dollars la tonne le 1er janvier 1974, grimpent à 62 dollars le 1er juillet puis à 68 dollars le 1er janvier 1975. C'est l'euphorie. Le plan quinquennal 1973-1977, déjà ambitieux et volontariste, est révisé en hausse. L'État lance de nombreux projets. Le privé suit et procède à l'achat de matériel ; leurs carnets de commandes sont tellement chargés que les entreprises ont souvent du mal à répondre aux appels d'offres de l'administration dont les chantiers prolifèrent. L'économie, malgré des difficultés propres à la plupart des pays du tiers-monde, semble bien partie. Les investissements passent de 1,2 milliard en 1973 à 10,2 milliards en 1977 et représentent en moyenne 40 % de la P.I.B.

Le sentiment d'euphorie est renforcé sur le plan politique, à l'intérieur et à l'extérieur. Après la tentative de putsch de Skhirat en 1971 et un second attentat manqué en 1972, le roi Hassan II avait rétabli son autorité. Aiguillonné par l'opposition qui le presse de s'engager dans une aventure militaire pour récupérer le Sahara espagnol, le souverain prend les choses en main. Recourant habilement à la diplomatie, il devient le maître du jeu et, par un véritable trait de génie, fait l'unanimité autour de sa personne avec la « marche verte », entamée le 5 novembre 1975.

Prise de court, l'Algérie est isolée sur le plan international. La France, tout en proclamant sa neutralité, penche manifestement en faveur du Maroc à qui elle fournit des armes, tandis que ses hommes d'affaires affluent à Casablanca. Tout le monde est persuadé, à l'ONU comme à Paris, à Washington comme à Ryad, qu'Alger va s'accommoder du « fait accompli » et que, selon l'expression d'un diplomate français, *« dans trois mois on ne parlera plus du Front Polisario, qui se sera évanoui dans les sables »*. De toute façon, pour Rabat, *« le dossier est clos »*. C'est sans doute sa première erreur.

Alger résiste. Repartant de zéro, la diplomatie algérienne déploie une intense activité et remonte la pente lentement mais sûrement. Soutenu militairement par Boumediène et financièrement par Kadhafi, le Front Polisario se montre plus pugnace qu'on ne le prévoyait. Mais ce succès, suivi de la « récupération de la province saharienne » se *heurte à la résistance de* l'Algérie et du Polisario, et les forces armées royales s'enlisent dans un désert hostile. C'est à ce moment que l'économie ressent durement un « mauvais coup » des sociétés américaines qui, ayant largement pris leurs bénéfices, déclenchent la dégringolade des cours des phosphates presque aussi vite qu'elles avaient contribué à leur hausse : ils se situent aujourd'hui à 30 dollars (et des dollars *dévalués*).

« Démocratisation » ou liberté surveillée ?

L'inflation, importée avec les produits manufacturés achetés à l'étranger, et le pétrole, toujours plus cher, s'enfle de mois en mois : si, officiellement, elle n'est que de 10 %, tout le monde admet qu'elle oscille entre 12 et 17 %, soit une moyenne de 15 %. Les premières difficultés sont perçues dès l'été 1977. Sans doute aurait-il fallu réagir immédiatement. Le régime a cependant hésité à adopter des mesures d'autorité et d'austérité peu compatibles avec le processus de libéralisation entamé par les élections et qui a considérablement transformé l'atmosphère.

Les réunions politiques, fort nombreuses, se tiennent désormais au grand jour : au cours de débats animés, le gouvernement est souvent malmené ; la presse, surtout celle de l'opposition, a retrouvé une vigueur et une liberté de ton dans la critique qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps ; les journaux étrangers remis en vente ne sont plus censurés.

Les ministres soulignent qu'aucun pays arabe ne connaît un tel degré de démocratisation. L'opposition est plus réservée et Me Abderrahim Bouabid, chef de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) préfère parler de *« liberté surveillée »* ; les avantages acquis sont précaires, dit-il, et le pouvoir peut, à tout moment, reprendre d'une main ce qu'il a accordé de l'autre, comme ce fut ce cas lorsque les organes de son parti et ceux du Parti pour le progrès et le socialisme, communiste (P.P.S.), furent saisis, les 3, 4 et 5 mars, et plusieurs de leurs militants arrêtés.

Il n'empêche que le ballon d'oxygène de la démocratisation et l'esprit de sacrifice de la population qui acceptait de ne pas ouvrir le *« front social »* pour ne pas gêner le *« front du Sahara »* ont donné au gouvernement de M. Ahmed Osman, alors premier ministre, un répit dont il n'a pas *su profiter* à temps. Faute d'avoir été jugulées, les difficultés économiques se sont accentuées et le déficit du Trésor est allé croissant : nul en 1973, il est passé à près de 3,5 milliards en 1975, à 7,4 en 1976 et à 7,7 en 1977. A l'époque, le Maroc ne donnait nullement l'impression d'être engagé dans une *« guerre d'usure »* éprouvante : on y consommait toutes sortes de produits importés non indispensables comme les fromages français appréciés de la seule bourgeoisie.

Aujourd'hui encore, malgré l'*« austérité »* finalement décidée *au milieu de l'année dernière*, les journaux publient régulièrement des photos de mariages fastueux et il n'y a guère de soirées dans le royaume où whisky et champagne ne coulent à flots. Les entreprises publiques ne donnent pas un meilleur exemple : la rumeur a vite colporté que le nouveau siège de l'Office chérifien des phosphates à Casablanca a coûté 50 millions de dirhams, que la Banque populaire aurait pu se *contenter de ses anciens* locaux et que les sommes dépensées pour le prestige par ces deux organismes auraient mieux été utilisées à la résorption des gigantesques bidonvilles qui étalent leurs chancres aux abords de la cité.

Pour enrayer cet engrenage pernicieux, Hassan II donne un *brusque coup de frein en juin* 1978. Le gouvernement dresse une liste de 200 produits de luxe et de matériel industriel dont il interdit l'importation et une autre de produits contingentés pour lesquels il exige un dépôt de 25 % de la valeur des marchandises, remboursable après six mois. On renonce au nouveau plan quinquennal, encore plus ambitieux que le précédent, au profit d'un plan triennal dit de *« consolidation »*, dont les objectifs sont limités à l'indispensable : poursuite de la construction des complexes phosphatiers, achèvement du plan sucrier qui utilise une main-d'œuvre abondante et vise à couvrir au maximum les besoins de *la population*, édification de cimenteries et de centrales électriques, la demande augmentant de 10 % par an, réalisation de quelques moyens projets. Sur le plan social, l'État se cantonne aux priorités absolues : eau, routes, écoles et hôpitaux.

Les riches boudent, les pauvres grognent

« Cette austérité doit nous rendre plus exigeants dans le recrutement des fonctionnaires et la gestion des administrations. La création, il y a six mois, d'un ministère chargé de contrôler les établissements publics a déjà permis de réduire leurs dépenses — souvent abusives — de 10 à 15 %. En outre, elle devrait inciter tous les secteurs à faire preuve d'imagination et à inventer de nouvelles méthodes pour tirer le meilleur parti de nos possibilités », explique M. Bencheikh. Quant à M. Reghaye, il souligne que l'État a beaucoup investi jusqu'ici, que le privé en a largement bénéficié et qu'il doit prendre la relève.

Chez les industriels et dans les milieux d'affaires règnent la consternation et le découragement. A l'étranger, on murmure, hâtivement, que le Maroc est en état de cessation de paiement : en réalité, il y a de l'argent dans les caisses mais les contrôles plus rigoureux entraînent des retards de règlements. *Crise* de confiance ? Les industriels marocains trouvent de bonnes raisons pour demeurer sur la réserve. Certains n'hésitent pas à évoquer un sujet tabou, au risque d'encourir la réprobation générale : *« On s'ensable au Sahara au nom d'hypothétiques avantages alors qu'on ferait mieux d'investir dans le reste du Maroc, où les possibilités sont réelles et où il y a tant à entreprendre ! »*

Les dirigeants déplorent ce *langage qu'ils mettent* sur le compte de l'*« égoïsme bien connu »* des nantis auxquels ils donnent en exemple la patience et l'abnégation des humbles. *« Les couches défavorisées ont participé proportionnellement plus que les autres à l'emprunt d'un milliard de dirhams pour le Sahara, et je l'ai dit à la télévision »*, déclare M. Reghaye. Leur contribution est également grande à travers l'impôt indirect. Si les riches boudent, les pauvres commencent à grogner : la vie est de plus en plus chère, les loyers élevés — *2 000 à 2 500 dirhams* par mois pour un trois-quatre pièces neuf — alors que le SMIG *ne* bouge pas. Même si, dans les faits, il a été revalorisé, que peut un fonctionnaire qui *gagne 500 dirhams lorsque* le kilo d'oignons — élément de base de la cuisine marocaine — atteint *3 dirhams et la « kesra »*, pain rond, 0,60 dirham ?

Dans les campagnes déshéritées où le salaire minimum journalier est fixé à 7,25 dirhams, l'alimentation se réduit souvent à du pain trempé dans de l'huile *d'olive et à du thé* très sucré. Or, depuis quelque temps, il y a des pénuries, notamment de thé et de sucre. Dans la rue, on chuchote : *« C'est la faute du Sahara, on y envoie tout... »*, alors qu'elles sont provoquées par les spéculateurs. Aux difficultés économiques s'ajoutent donc la corruption et le rançonnement *causes du marché noir qui contribue* à l'inflation.

Les quelque 700 000 petits commerçants du pays sont à la fois les victimes et les responsables involontaires du système *dont ils répercutent les effets sur* la population. Les petits fonctionnaires en contact avec le public exigent des bakchichs.

Pressés par la nécessité, les travailleurs s'agitent. Une première vague de grèves, au printemps 1978, rompt la *« trêve sociale »* réclamée par le roi trois ans plus tôt à l'occasion de la « marche verte ». Le 1er mai, M. Mahjoub Ben Seddick, leader de l'Union marocaine du travail (U.M.T.), première centrale syndicale du pays, lance le slogan : *« Le SMIG à 1 000 dirhams »*. Les mesures annoncées par le gouvernement, *principalement le relèvement des* allocations familiales de 24 à 36 dirhams, paraissent dérisoires et n'apportent pas l'apaisement souhaité.

Vague de grèves et « révolte sanglante »

La base regimbe de plus en plus. Dans les syndicats, d'abord, *où elle reproche aux dirigeants* leur *« mollesse »*. Premier résultat : plusieurs fédérations importantes (cheminots, enseignants, mineurs, P.T.T., etc.) se détachent, en tout ou en partie, de l'U.M.T. pour créer, en novembre, la Confédération démocratique du travail. La fronde éclate également dans les partis. Au congrès de l'U.S.F.P., les jeunes militants contestent les « vieux chefs » et exigent une *« véritable démocratisation »*, tandis que ceux de l'Istiqlal reprochent à leurs dirigeants de tenir un *« double langage »* depuis qu'ils sont entrés au gouvernement.

Les arrêts de travail se multiplient à l'automne et se transforment en une impressionnante vague de grèves à partir du début de l'année. Les secteurs les plus *favorisés mais aussi les plus politisés* lancent le mouvement : les dix mille cheminots qui reprochent *au gouvernement de ne pas* respecter la convention signée sur les augmentations de salaire paralysent le trafic pendant dix jours ; viennent ensuite, séparément ou ensemble, les dix-sept mille employés de banque qui immobilisent quinze établissements et trois cents succursales, les dix mille ouvriers des mines de Khourigba, les plus vastes du pays, les postiers, le personnel des hôpitaux, celui de l'aviation civile, les dockers de Casablanca, les travailleurs du textile, et, à plusieurs reprises, et pour la première fois dans un contexte de grève générale, les soixante mille enseignants du primaire et du secondaire, suivis de ceux du supérieur.

Lycéens et étudiants déclenchent, quant à eux, un mouvement pour la satisfaction de *revendications matérielles. Les* premiers protestent contre la réforme du baccalauréat annoncée hâtivement et maladroitement en cours d'année, contre le renforcement de la sélection et la corruption de certains responsables ; les seconds réclament l'amélioration des conditions de travail et des transports, notamment à Casablanca, où l'université, située en dehors de la ville, est très mal desservie. Très vite, le mouvement, non violent, se politise. L'influence de la révolution iranienne transparaît : on dénonce la présence du chah, alors hôte de Hassan II, et la *« trahison »* de Sadate à l'égard des Palestiniens. On va jusqu'à lancer des slogans comme *« Sahara, piège à c... »*. Dans certaines facultés, des orateurs, parlant un arabe parfait, tiennent en haleine des auditoires de cinq mille personnes. On récite le Coran, on le commente et, à travers un discours religieux, on met en question la légitimité des monarchies. Dangereux engrenage ; le pouvoir réagit.

« Les forces de l'ordre ont transformé notre grève en une révolte sanglante », nous ont dit lycéens et étudiants. Nombre de professeurs ont également protesté. Leurs récits se recoupent. Citons l'un parmi tant d'autres. *« Je suis professeur au lycée Mohamed V de Kenitra. Les élèves y sont en grève depuis le 17 février. Une grève calme, responsable : rien n'a été cassé, endommagé. Mais le vendredi 9 mars, les forces auxiliaires, la police, ont donné l'assaut à l'établissement. Résultat : de nombreuses arrestations, un professeur marocain blessé et, surtout, de trois à sept morts. La famille et l'entourage ont été menacés, terrorisés. Ne voulant pas être responsable d'une mort, d'une arrestation supplémentaire, chacun se tait. Mais Kenitra gronde. »* Des témoignages semblables sont parvenus de Rabat, Ouezzane, Sidi-Slimane, Khemisset, Casablanca, Meknès. Des corps auraient, selons certains récits, été rendus aux familles dans des cercueils scellés avec interdiction de les ouvrir. Le 14 mars, des professeurs marocains et français de Kenitra ont envoyé des pétitions aux ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale et les coopérants français à leur ambassade. Les 10 et 11 avril, une nouvelle grève avait lieu à l'appel du Syndicat *national* de l'*enseignement* pour obtenir la libération immédiate de tous les détenus *syndicaux* et l'arrêt des poursuites.

L'audacieuse attaque du Polisario contre Tan-Tan le 28 janvier, le durcissement de la nouvelle équipe algérienne, l'incertitude qui règne à Nouakchott, les déceptions éprouvées devant l'attitude française, ont provoqué un sursaut dans l'opinion marocaine. Pour conjurer la montée des périls, le roi nomme un nouveau premier ministre, Me Maati *Bouabid* ; ayant appartenu jusqu'en 1977 à l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), parti d'opposition, il paraît le mieux placé pour entamer le dialogue avec les syndicats. Parallèlement, le souverain réunit dans le Conseil national de sécurité les dirigeants de toutes les formations politiques pour définir une nouvelle stratégie politico-militaire dans la crise du Sahara. Les dirigeants sont, en effet, persua*dés que si la situation n'est pas* redressée rapidement, le Maroc risque de perdre la bataille économique sans parvenir à gagner ni la guerre ni la paix.

PAUL BALTA.

Prochain article :

LE CASSE-TÊTE SAHARIEN

AFRIQUE

Les élections au Parlement rhodésien

(Suite de la première page.)

En zone rurale, notamment dans les *« tribal trust lands »* (réserves africaines), les électeurs ne seront avertis qu'à la dernière minute de l'heure du vote et de l'emplacement des urnes.

Comme il a été impossible d'établir des listes électorales en milieu africain, les bureaux de vote seront pourvus d'une encre indélébile afin d'éviter que des électeurs votent deux fois.

Pour le transport sur place de soixante-quatorze « *observateurs* » étrangers, — et de plus de deux cents journalistes, Prétoria a mis à la disposition de Salisbury deux dakotas ainsi que des hélicoptères. Cette aide s'ajoute à d'importantes livraisons de matériel militaire effectuées dans les semaines qui ont précédé des élections, elles-mêmes sans précédent dans l'histoire de cette ancienne colonie de la couronne.

Vingt sur les vingt-huit députés blancs du futur Parlement de l'indépendance ont été déjà élus par la communauté européenne. Les huit autres seront plus tard cooptés par les membres du Parlement. M. Smith, élu sans opposition, et ses amis du *Front rhodésien*, semblent donc déjà assurés de disposer du quart des sièges d'un Parlement de cent membres.

Les soixante-douze députés africains seront choisis par l'ensemble du corps électoral au moyen d'un scrutin de liste proportionnel dans les soixante-douze circonscriptions regroupées en huit régions.

Sur les cinq partis africains autorisés à présenter des candidats, deux semblent nettement dominer : il s'agit de la ZANU-S, la formation dirigée par le pasteur Sithole, et *surtout* de l'U.A.N.C. (Conseil national africain unifié), de l'évêque Abel Muzorewa, dont les *tenues assez pittoresques* ont coloré la campagne électorale. Il paraît être le favori d'un scrutin *qui devrait, pour la première fois*, permettre la formation d'un gouvernement comptant une majorité *de ministres africains.*

Comme s'il sentait la possibilité de retrouver un second souffle, M. Ian Smith s'est employé à démontrer que des élections pouvaient être organisées en Rhodésie contre la volonté du Front patriotique, dont la guérilla s'est infiltrée jusqu'à la périphérie des villes, incendiant à la roquette, dans la nuit de dimanche à lundi, un dépôt d'essence à Fort-Victoria. Lundi soir, selon un porte-parole militaire, cinq bureaux de vote avaient été attaqués, mais sans succès.

Les élections ont été précédées d'une intensification très nette des raids aériens rhodésiens au-delà des frontières, notamment contre les bases arrières de la ZAPU de M. Nkomo, en Zambie. *« Ils veulent discréditer Joshua Nkomo avant qu'il puisse combattre »*, nous a dit l'un des observateurs, ce qui définit assez bien la situation, puisque le gros des troupes de la ZAPU se trouve encore en Zambie, et qu'elles n'ont pas toujours trouvé de parade aux raids de l'armée rhodésienne contre leurs *« sanctuaires »*.

Les forces de sécurité rhodésiennes ont également *monté*, à l'intérieur de leurs frontières, *« l'une des plus importantes opérations administratives et militaires »* de leur histoire, pour reprendre l'expression du responsable des élections, M. Thompson. Le raisonnement que tiennent les observateurs est le suivant : la Rhodésie compte neuf cent huit mille salariés recensés qui auront plusieurs raisons de voter, à commencer par la crainte de perdre leur emploi ou de se faire *remarquer*. Si *on ajoute* à ce chiffre un nombre équivalent d'épouses, on obtient les deux *tiers du corps électoral.*

Or, une participation électorale de 60 % pourrait être, pour Salisbury, *un sujet de satisfaction.* A condition, bien entendu, que les élections se déroulent dans un *calme relatif. Un fonctionnaire* rhodésien a assuré, lundi soir, au cours de la présentation générale des élections, croire *« qu'il est possible d'organiser des élections libres et justes sous la loi martiale »*. Il est vrai que, selon lui, la loi martiale en vigueur en Rhodésie est d'un *« type particulier »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CORRESPONDANCE

Une « mise au point » de M. Soustelle

A la suite de la publication de trois lettres critiquant son point de vue sur la Rhodésie, M. Jacques Soustelle nous adresse une « mise au point ». *Il écrit notamment :*

Premier point, le plus important : *apartheid* et ségrégation raciale. Je maintiens, parce que c'est un fait directement observable et que j'ai observé, qu'il n'existe pas de ségrégation raciale en Rhodésie. (...) L'accord du 3 mars 1978 a instauré un gouvernement multiracial ; ce gouvernement a *décidé de supprimer* totalement la discrimination raciale ; le Parlement rhodésien a *entériné cette décision.* Je puis attester que la suppression des discriminations raciales était acquise, pour *l'essentiel*, dès l'été et l'automne derniers.

Là-dessus, s'exclament MM. Bouillon et Gasne, les Noirs, nombreux et de qualité, que j'ai vus à tous les niveaux du gouvernement, de l'administration et de l'économie, ne sont que des « doublures », « ministres ou affairistes ». L'évêque Muzorewa, écrit dédaigneusement M. Alaux, s'est laissé « récupérer ». Je reconnais là un des thèmes favoris des enragés décolonisateurs qui, de leur fauteuil bien à l'abri en Europe, décident et tranchent à tort et à travers. Tout récemment, le pasteur Sitholé, qui fut un chef de guérilla avant d'entrer au gouvernement, déclarait : *« Nous avons combattu pour obtenir l'égalité. Maintenant que nous l'avons obtenue, continuer le combat serait sans objet. »* Prétendre que des hommes tels que Sitholé, Muzorewa ou Chirau, ou *le ministre* de la culture Magaramombé, ou le jeune et efficace ministre de l'économie, E.L. Bulié, *soient des « doublures »*, est arbitraire et ridicule. (...)

M. Alaux fait montre d'une *impressionnante* érudition mathématique pour s'efforcer de démontrer que, les Noirs et les Blancs *devant occuper* dans la future Assemblée rhodésienne un nombre déterminé de sièges, il *existe une inégalité* dans le suffrage. On peut démontrer de la même manière que la voix d'un *citoyen* du canton *de* Genève a moins de poids que celle d'un citoyen du canton d'Appenzell, puisque l'un et l'autre de ces cantons désignent chacun le même nombre de membres du Conseil des Etats (...). Qui ne voit, d'autre part, que la disposition constitutionnelle garantissant à la minorité d'origine un certain nombre de sièges est une mesure sage tendant à éviter un bouleversement brutal et l'exode des Blancs ? (...).

M. Gasne met entre guillemets les « atrocités » du Front patriotique (...). Il s'agit là de faits certains et contrôlables. J'en ai *cité quelques-uns* : les victimes étaient des Noirs, des Hindous, des Blancs (...).

M. Alaux *nous* la baille belle quand, parlant de membres du Front patriotique qu'il a rencontrés hors de Rhodésie, il nous les dépeint comme de « fervents chrétiens ». On ne peut s'empêcher de penser au martyre des missionnaires assassinés, de leurs fidèles massacrés. Il est vrai que le Conseil œcuménique des Eglises subventionne largement les combattants — armés de Kalatchnikov et autres engins soviétiques, — qui, à leur manière, « pratiquent l'amour prôné par les Evangiles », selon les expressions de M. Alaux.

Je n'ai naturellement jamais dit que la Rhodésie, aujourd'hui, est « un pays de rêve » (...). Je dis seulement que c'est un pays qui lutte pour son existence et qui *s'efforce* vers plus de justice. Le traiter en paria, le rejeter au ban des nations, lui infliger des sanctions dont les plus déshérités supportent plus que d'autres les conséquences, me paraît de mauvaise politique. On voudrait aider l'impérialisme soviétique à déstabiliser l'Afrique, que l'on n'agirait pas autrement (...).

A propos de « partis pris doctrinaires », je ne saurais citer un meilleur exemple que celui qui m'est offert par M. Bouillon. L'affirmation selon laquelle les nouveaux Etats noirs tels que le Transkei et le Bophuthatswana ont aboli l'*apartheid* suscite son indignation. Je regrette d'avoir à répéter ce qui est une constatation : le premier geste des *nouveaux gouvernants africains* a été de supprimer la discrimination raciale. M. Bouillon est évidemment un adepte de cette étrange conception selon laquelle l'indépendance du Botswana ou du Lesotho est bonne parce qu'elle a été octroyée par Londres ; celle des deux autres Etats est mauvaise — marquée en quelque sorte du stigmate du péché originel — parce que c'est Pretoria qui l'a octroyée : manichéisme simpliste que je ne saurais, quant à moi, partager.

ASIE

Cambodge

SANS UNE AIDE INTERNATIONALE MASSIVE

La situation alimentaire des populations sera bientôt aussi catastrophique qu'en 1976

M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, a réaffirmé, lundi 16 avril, à l'occasion du quatrième anniversaire de la chute du régime *Lon Nol* et de *la fondation* du Kampuchéa démocratique, le « soutien résolu » de Pékin aux Khmers rouges, chassés du pouvoir le 7 janvier 1979, et au peuple cambodgien « dans leur lutte contre l'invasion vietnamienne ». Les changements intervenus au Cambodge depuis la chute du gouvernement Pol Pot sont « *irréversibles* », *ont*, d'autre part, déclaré MM. Brejnev et Kossyguine dans un message adressé lundi au chef du régime de Phnom-Penh, M. Heng Samrin.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Dans un Cambodge à nouveau en proie à la guerre et au chaos, les forces armées du Vietnam, entraînées par la logique de leur intervention initiale, sont lancées dans une course contre la montre. De leur succès ou de leur échec dépendra, dans une large mesure, le sort de millions de Cambodgiens et celui de la politique indochinoise de Hanoï.

A quelques semaines de la saison des pluies, qui va faire disparaître la moitié du pays sous les eaux, les Vietnamiens tentent de venir à bout de la résistance des Khmers *rouges*, notamment dans l'Ouest cambodgien, et de la priver de tout soutien extérieur. Ils lui ont, ces dernières semaines, porté des coups dévastateurs. Cependant, en dépit d'une aide soviétique massive, le bon fonctionnement des services logistiques deviendra aléatoire une fois arrivée la mousson. L'armée vietnamienne, lourde et mécanisée, privée du soutien de l'aviation, *sera alors en moins* bonne position face à la guérilla.

« Le Cambodge année zéro »

A ce moment, le maintien d'une résistance active pourrait signifier non seulement l'enlisement des Vietnamiens mais, surtout, l'impossibilité de protéger, de réorganiser et de remettre d'urgence aux tâches productives l'ensemble de la population khmère. Dans la majorité des cas, sa réaction initiale a été favorable à l'action vietnamienne, mais elle est menacée à brève échéance par la famine et les épidémies. Quatre ans après la prise du pouvoir par les Khmers rouges et trois mois après l'invasion vietnaminene, le pays est disloqué, exangue et les populations sont à la dérive.

Sur le plan économique et social c'est, une fois de plus, *« le Cambodge année zéro »*. D'est en ouest, des dizaines de milliers de personnes attendent, dans l'insécurité et l'incertitude, agglutinées autour des villes qu'elles avaient été forcées d'évacuer en avril 1975, étirées le long des routes, à la recherche de leurs familles, de leurs villages, d'une subsistance.

A de rares exceptions près, il n'existe plus d'infrastructures ni *d'administration. Les gens* n'ont pas de papiers d'identité, des enfants ont oublié leur nom, celui *de leurs parents, de leurs villages.*

Les efforts de recrutement du nouveau régime restent limités tant les Khmers rouges ont décimé certaines catégories sociales. *La* situation est à ce point dramatique que des réfugiés, après un bref séjour au Cambodge, ont préféré regagner les camps vietnamiens où ils végètent misérablement avec une aide internationale parcimonieuse. En supposant qu'ils parviennent à *« nettoyer »* les bases de la résistance, notamment dans l'Ouest qui est le grenier à riz et le vivier du pays, il paraît improbable que les *Vietnamiens* et leurs alliés puissent améliorer notablement cet état de choses dans un avenir proche. *Tout fait* défaut et, dans certains villages, après quatre années de privations, on a mangé *parfois jusqu*'aux semences.

« A défaut d'une aide internationale massive, peu probable dans l'immédiat, pour des considérations aussi bien pratiques que politiques, la situation alimentaire et sanitaire risque d'être aussi catastrophique qu'en 1976 », estime un diplomate. A cette époque, le nombre de morts de faim, d'épuisement, et à la suite des atrocités du régime de M. Pol Pot, avait suscité des campagnes humanitaires qui n'étaient pas toutes exemptes de tentatives pour justifier la guerre américaine et les prédictions d'un *« bain de sang »*. Malgré les offres répétées des organisations internationales, les Khmers rouges avaient rejeté toute aide étrangère, hormis celles de la Chine et de la Corée du Nord.

Aujourd'hui, *dit-on ici*, les nouveaux dirigeants pro-vietnamiens seraient disposés à accepter une telle assistance, même au prix de certains contrôles. Mais ils sont loin d'avoir établi pleinement leur pouvoir, et la communauté internationale continue à reconnaître le régime de M. Pol Pot, qui n'en exerce plus guère. La priorité ne paraît donc pas être de faire bénéficier les Cambodgiens d'une aide humanitaire qui ne manquerait pas d'être considérée par de nombreuv pays, à commencer par la Chine, les Etats-Unis et la Yougoslavie, comme une reconnaissance *de facto* des nouvelles autorités et comme une *« récompense »* aux Vietnamiens. On peut imaginer les conséquences de cette subordination à la *« realpolitik »* des préoccupations humanitaires.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Vietnam

UN AVION DE CHASSE CHINOIS S'ÉCRASE EN TERRITOIRE VIETNAMIEN

Un avion de chasse chinois s'est écrasé dimanche 15 avril, en territoire vietnamien, près de la ville de Nam-Dinh, à environ 80 kilomètres au sud-est de Hanoï, a-t-il été annonce, lundi, dans la capitale vietnamienne. Le pilote a été tué sur le coup. Le ministère des affaires étrangères a dénoncé, dans une note de protestation à Pékin, la *« violation »* de l'espace aérien vietnamien.

Dans un communiqué officiel, Pékin a confirmé, mardi, qu'un *« avion des forces aériennes chinoises s'est perdu au cours d'un vol d'entraînement en raison d'ennuis techniques et s'est écrasé à l'intérieur du Vietnam »*.

D'autre part, malgré l'arrivée, samedi 14 avril, à Hanoï du vice-ministre chinois des affaires étrangères, les négociations sino-vietnamiennes n'avaient pas officiellement commencé lundi soir.

«DÊFIANT OUVERTEMENT» LES AUTORITÉS

Cinq cent soixante-dix réfugiés vietnamiens accostent à Hongkong

De notre envoyé spécial

Hongkong. — *Comme* plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, la colonie britannique de Hongkong doit *chaque jour faire un choix* dramatique entre la nécessité de prendre des mesures pour limiter l'afflux des réfugiés du *Vietnam* et la volonté de conserver *« une attitude de peuple civilisé »*, ainsi que *l'a dit M. Lewis Davies, secrétaire* pour la sécurité, lors d'un débat animé sur ce sujet au sein du *conseil législatif.*

Ce qui s'est passé, dimanche 15 avril, illustre bien cet embarras. *En début d'après-midi, un des* bâtiments de la Royal Navy qui patrouillent en permanence au large de Hongkong intercepte un navire à bord duquel se trouvent quelque cinq cent soixante-dix réfugiés vietnamiens, dont deux cents enfants. Ce tableau, le *Ha-Lung*, vient d'Ho-Chi-Minh Ville. Il semble qu'il s'agisse d'un ancien vaisseau de guerre destiné au transport de troupes de débarquement, transformé en convoyeur de réfugiés. Ceux-ci affirment qu'ils l'ont *« acheté il y a quelques semaines et payé en or »*. Ils prétendent aussi que le *Ha-Lung* n'est pas en bon état et menace de prendre l'eau. Les marins britanniques font alors une inspection, estiment que *« le navire n'est pas aussi mauvais qu'on le dit »*, et ordonnent à l'équipage de sortir des eaux territoriales.

Le *Ha-Lung* obtempère, recule de 1 mille, et *s'ancre* dans les eaux *internationales. Mais, à 19 heures*, il fait de nouveau route vers la colonie, ignorant les ordres de *retrait que lui donnent les marins* britanniques par haut-parleurs. Que faire ? La Royal Navy ne *tire pas sur un bateau de réfugiés.* L'audace paie. En fin de journée, le *Ha-Lung* peut mouiller au large *de l'île de Lamma*, au sud de Hongkong, à proximité du *Skyluck*, le cargo où deux mille six cent cinquante réfugiés vietnamiens se trouvent en quarantaine depuis plus de deux mois.

Un contentieux anglo-portugais

Les passagers du *Ha-Lung* vont sans doute subir le même sort que ceux du *Skyluck*. Ils resteront à bord aussi longtemps qu'un pays d'accueil ne leur aura pas été trouvé. Des vivres et des médicaments leurs seront fournis. Seules les femmes enceintes seront autorisées à aller mettre au monde à Hongkong d'heureux enfants qui, grâce à cela, auront droit à un passeport britannique...

L'affaire du Ha-Lung fait grand bruit dans la colonie parce que c'est la première fois que des *réfugiés « défient ouvertement »* les autorités, comme le souligne la presse. Mais chaque jour des *jonques de réfugiés vietnamiens* arrivent *sans que cela sorte* de la routine. Sur ces jonques le voyage entre le Vietnam et Hong*kong dure en moyenne deux mois.*

Une des conséquences de cet afflux est un contentieux entre *les autorités de Hongkong* et celles de Macao. Quand des *« boat people »* se présentent, les Portu*gais leur donnent des vivres* et des médicaments, mais leur disent aussi qu'ils doivent continuer leur voyage *« jusqu'au prochain port »*. Ainsi, la semaine dernière, treize bateaux transportant plus de huit cents *réfugiés ont été dirigés sur* Hongkong. Le gouverneur britannique vient d'informer le consul général du Portugal qu'il considérait cela comme *« un acte contraire aux relations de bon voisinage »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE NOUVEAU GOUVERNEMENT dirigé par M. Shah *Azizur Rahman, constitué* à la suite des élections législatives du 18 mars, est entré en *fonction le 14 avril. Le chef* de l'Etat, le général Ziaur Rahman, conserve quatre por*tefeuilles dont celui de la dé*fense. Le vice-président, M. Abdus Sattar, s'est vu *confier le ministère des af*faires juridiques et parlementaires. Un militaire, le général Chamsoul Islam, auquel il est prêté une grande influence auprès du président, a reçu la responsabilité de l'agriculture. — *(Reuter.)*

Grenade

● DES ARMES EN PROVENANCE DE CUBA auraient été débarquées à la Grenade au cours du week-end pascal, selon le correspondant à Saint-George, capitale de l'île, de la radio gouvernementale de Trinité-et-Tobago. — *(A.F.P.)*

Japon

● LES P.C. SOVIETIQUE ET JAPONAIS *sont* convenus, au terme d'une *« rencontre de travail »*, le 15 avril, à Moscou, de *procéder à des « pourparlers officiels »* en vue de normaliser leurs relations. Celles-ci *s'étaient détériorées en* 1963 après que Moscou eut apporté son soutien à un groupe dissident du P.C.J., mais elles étaient en voie d'amélioration depuis la fin de l'année dernière *(le Monde* du 14 novembre 1978). — *(Reuter.)*

Union soviétique

● *A LA SUITE D'UNE PLAINTE* déposée par un syndicat local, le gouvernement de l'Estonie a fait fermer, pendant vingt jours, une fonderie de Piarnou pour *« infractions à la sécurité du travail »*, rapporte l'agence Tass. Il est exceptionel que la presse soviétique, très prolixe sur les grèves en Occident, fasse mention d'un conflit du travail en U.R.S.S. Cette nouvelle n'a toutefois été donnée que par le service en anglais de Tass. — *(U.P.I.)*

DIPLOMATIE

Après les Soviétiques

LES ÉTATS-UNIS RENFORCENT LEUR FLOTTE DANS L'OCÉAN INDIEN

Washington *(A.F.P.).* — Le porte-avions américain *Midway* et la frégate *Downes* sont entrés dans l'océan Indien par le détroit de Malacca, indique-t-on lundi 16 avril, au Pentagone.

Ce bâtiment doit remplacer, le long des voies maritimes pétrolières, le porte-avions *Constellation*, qui s'y trouvait depuis le mois dernier. Ce faisant, les Etats-Unis disposent momentanément, avec deux porte-avions, de la plus forte concentration navale qu'ils aient eu dans cet océan depuis la crise pétrolière de 1973-1974 (quatorze navires). L'Union soviétique en fait autant : elle a fait entrer dans ce secteur *son deuxième porte-avions*, le *Minsk* (*le Monde* du 14 avril). Le nombre des bâtiments américains sera *réduit ultérieurement* à neuf, précise-t-on de même source, lorsque le *Constellation* et *d'autres navires* quitteront l'océan Indien pour regagner leur port d'attache ou le Pacifique.

Au Pentagone, on souligne que l'arrivée du *Minsk* et de sa flottille d'accompagnement portera, *au moins* temporairement, à vingt-cinq le nombre des navires soviétiques dans cette partie du *monde, avant que le* porte-avions soviétique ne gagne à son tour le Pacifique, où il semble devoir être *affecté*.

ASIE

Chine

De profondes divergences se font jour dans les provinces sur les objectifs et les méthodes de la nouvelle politique agricole

Pékin. — Une révision substantielle de la politique rurale est actuellement en cours en Chine, parallèlement au « réajustement » des plans de développement économique et à la reprise en main, dans les villes surtout, de l'opinion publique et du mouvement pour les libertés démocratiques. Ce nouveau virage s'accompagne toutefois, dans les campagnes, de flottements plus sensibles que dans d'autres domaines.

Il faut, pour comprendre la situation présente, rappeler les principes de base de l'organisation de l'agriculture en République populaire et l'évolution récente des orientations du régime sur ce sujet.

A l'exception des fermes d'Etat, toutes les campagnes chinoises sont organisées en « *communes populaires* » — selon le modèle créé en 1958, — formées chacune de plusieurs « brigades ». Ces dernières sont elle-mêmes divisées en « *équipes de production* » qui correspondent généralement chacune à un petit village, regroupent quelques dizaines de foyers et constituent « *l'unité de base du système* », en particulier sur le plan comptable.

La dynamique du collectivisme, à l'époque de la révolution culturelle et après, avait encouragé le passage à des unités de plus en plus larges, les responsabilités des brigades, voire des communes, devant s'accroître au détriment de celles des équipes. Cette tendance a été vigoureusement combattue depuis la mort de Mao Tse-toung et la chute de la « bande des quatre », le mot d'ordre nouveau étant que les droits de l'équipe de production devaient être protégés et respectés. Afin de lutter contre les ingérences et les abus de pouvoir des échelons supérieurs, il fut même affirmé que les paysans membres de l'équipe étaient collectivement propriétaires de leurs terres et qu'ils devaient en organiser librement les cultures, sous réserve des orientations définies par le plan (*le Monde* du 15 septembre 1978).

De notre correspondant

Un pas de plus a été franchi lors de la session plénière du comité central de décembre dernier, au cours de laquelle furent adoptés deux documents, « sur quelques problèmes du développement accéléré de l'agriculture » et sur « les règlements de travail des communes populaires rurales » (ce dernier pour « application expérimentale »). Ni l'un ni l'autre de ces textes n'a été publié ; mais ils ont été largement diffusés en province, et l'on sait, notamment grâce au compte rendu d'une réunion organisée à leur sujet dans l'Anhui, que « leur principale ligne directrice » était « la critique de la ligne d'ultra-gauche » dans la politique rurale. « Nous devons expliquer aux cadres de base et aux paysans, concluaient les participants à la réunion, que la majorité des erreurs commises dans le travail rural au cours de nombreuses années ont été des erreurs « gauchistes » plutôt que droitières. »

Retour à l'exploitation familiale ?

C'est à partir de ces nouvelles consignes que plusieurs phénomènes sont apparus qui provoquent aujourd'hui des réactions diverses.

Sous prétexte d'abord de donner le maximum d'autonomie à l'équipe de production, un véritable démantèlement des exploitations placées sous la responsabilité des échelons supérieurs (brigade ou commune) a parfois été entrepris. On signale, par exemple, dans le Hunan, le cas d'une brigade où sept élevages de porcs « collectifs » ont été supprimés, les animaux étant soit abattus ou vendus, soit distribués aux paysans. Ailleurs, des exploitations forestières ou des vergers ont subi le même sort.

Dans le même esprit, des équipes ont abandonné certains types de cultures, céréales notamment, au profit d'autres d'un meilleur rapport, entraînant ainsi un déséquilibre dans les productions locales.

Mais la tendance la plus décevante a été la division de l'équipe de production elle-même en unités réduites, formées par libre association, et qui se rapprochaient de plus en plus, en réalité, de l'unité familiale. Les deux documents du comité central avaient apparemment prévu la formation, au sein de l'équipe de production, de « *groupes de travail* » auxquels des tâches définies pourraient être confiées. Avait-on souhaité les conséquences de cette suggestion ? Elle a en tout cas donné lieu, dans de nombreux cas, à la répartition des biens de l'équipe de production — terres, animaux de trait, instruments aratoires, machines parfois — entre des groupes où se retrouvaient les membres d'un même « clan » (parents, aïeux, frères et sœurs, cousins, alliés...) et à travers lesquels se reconstituait l'exploitation de type familial, sinon individuel.

Ne s'agit-il que de bavures, d'erreurs d'interprétation ? Quant au fond du problème, des opinions radicalement différentes s'expriment aujourd'hui. La question essentielle est de savoir si les « *groupes de travail* » *formés au sein des équipes peuvent* ou non être chargés de responsabilités touchant à la production. Si des tâches *d'exécution seulement* — labour, sarclage de telle parcelle, par exemple, — leur sont confiées, *l'échelon supérieur, c'est-à-dire* l'équipe, reste maître d'œuvre. Si, en revanche, des quotas de production leur sont fixés, à partir desquels sera calculée la rémunération des paysans, les mêmes groupes deviennent responsables de l'ensemble du cycle des cultures sur des parcelles attribuées de façon permanente, se transforment en unités comptables de base, et l'équipe, privée de ses responsabilités essentielle (gestion des biens de production, rémunération de ses membres), ne subsiste plus que pour la forme. *Cette seconde formule a été formellement recommandée début mars dans l'Anhui, non moins formellement condamnée quelques jours plus tard dans le Zhéjiang.*

A Pékin, *le Quotidien du peuple* s'inquiétait, le 15 mars en première page, des risques de « *chaos* » que comporte le démantèlement des équipes qui, écrit-il, « *n'est que le premier pas vers le partage des terres entre les familles* ». Le 30 mars, le même journal publiait la lettre indignée d'un lecteur de l'Anhui qui l'accusait de provoquer « *la confusion des esprits* », de « *jeter l'exclusive* » contre des modes d'organisation qui n'ont rien de « vicieux » et favorisent, au contraire, l'augmentation de l' « *efficacité du travail* ». Un peu embarrassé, l'organe du P.C.C. observait, dans une note rédactionnelle, qu'il était permis d'avoir des opinions différentes, qu'il fallait tenir compte des « *conditions locales* », mais maintenait fermement qu'il ne saurait y avoir partage des terres entre individus ni fragmentation entre les familles des unités de production.

Encourager l' « ardeur des paysans »

Le débat est, comme souvent, lourd de sous-entendus historiques. *Chacun pense inévitablement à la* réorganisation des communes populaires qui fut entreprise après *l'échec du Grand Bond en avant* de 1959, se matérialisa sous la forme d'un document en « *soixante articles* » *inspiré par Liu Shaoqi et* aboutit dans certaines régions — Anhui notamment, — à un partage *des terres entre familles paysannes.* Le rapprochement est d'autant plus tentant que les nouveaux « *règlements de travail des communes populaires rurales* » adoptés en décembre 1978 par le comité central, *sont eux aussi, par un curieux* hasard, rédigés en soixante articles (...).

Cette référence souligne le caractère politique d'une controverse qui touche finalement aux fondements mêmes de la politique de collec*tivisation dans l'agriculture. La* question est, en fait, de savoir jusqu'où on peut aller pour encoura*ger ce qu'il est convenu d'appeler* l' « *ardeur des paysans* », c'est-à-dire pour les intéresser plus directement à un accroissement de la production. Le hasard n'est pour rien dans le fait que les provinces de l'Anhui et du Guangdong soutiennent les expériences les plus audacieuses : dans l'une et l'autre, le premier secrétaire du comité provincial du parti, M. Wan Li comme M. Xi Zhongxun, passent pour des proches amis de M. Deng Xiaoping dont personne n'a oublié la célèbre formule : « *Blanc ou noir, un bon chat est celui qui attrape les souris.* »

Tel n'est pas cependant l'avis de tout le monde et de là viennent les *mises en garde qui s'élèvent, d'autre* part, contre des formules qualifiées de « *régressives* », génératrices d'*inégalités et de déséquilibres* et nuisibles, en définitive, à la mécanisation et à la modernisation de l'agriculture. La *polémique prend à* l'occasion un tour cocasse lorsque le premier secrétaire du Hunan (province de *Mao Tse-toung et du* président Hua Guofeng) estime opportun de recommander le 27 mars *d'étudier plus à fond l'expérience de* la brigade de Dazhai dont les dirigeants avaient fait trois semaines *plus tôt leur autocritique pour avoir* exagérément mis l'accent sur l'intérêt collectif de leur unité au détri*ment des intérêts privés des* paysans.

Le débat agricole n'est qu'un des aspects des profondes révisions qui s'opèrent actuellement dans les orientations politiques et économiques de la Chine. On mesurera cependant son importance et sa gravité si l'on se souvient qu'il affecte le sort et les conditions de travail de quelque sept cents millions de ruraux — au moment même où ceux-ci abordent la saison la plus active de l'année et où des efforts redoublés leur sont demandés pour jeter les bases d'une agriculture modernisée et à haut rendement.

ALAIN JACOB.

INCIDENT ENTRE ÉTUDIANTS CHINOIS ET ÉTRANGERS A NANKIN

Pékin (*A.F.P.*). — Une bagarre faisant plusieurs blessés légers a eu lieu, samedi 14 avril, à Nankin, entre étudiants chinois et étrangers, *d'Afrique et d'Asie*, a-t-on appris, lundi 16 avril, à Pékin.

Selon le récit fait par un étudiant africain, l'incident a éclaté alors que des étudiants étrangers tentaient de photographier un « dazibao » apposé dans l'enceinte *du campus de l'Institut d'hydrau*lique de Nankin. Le texte reprochait aux autorités d'accepter la présence d'étudiants « *sans le sou* » envoyés par leur pays en Chine. Il était « *extrêmement injurieux* » et contenait des « *arguments racistes* », a affirmé l'étudiant.

Des bousculades se sont alors produites, entraînant une protestation des étudiants étrangers auprès de leurs responsables chinois. Quelques heures plus tard, le *bâtiment des étrangers a été* encerclé par des groupes de plus en plus fournis d'étudiants chinois qui jetèrent des pierres et d'autres projectiles.

Toujours selon ce récit, ni la sécurité publique ni l'armée chinoises, dont les installations jouxtent l'Institut, ne sont intervenues.

Un tel incident est tout à fait exceptionnel en Chine où les étudiants étrangers n'ont que peu de relations avec leurs camarades *chinois, bien qu'ils soient moins* coupés de la population chinoise que les diplomates, industriels ou journalistes travaillant à Pékin. Il survient après une récente résurgence de manifestations de xénophobie qui avaient disparu avec la « *libéralisation* » du « printemps de Pékin ».

AMÉRIQUES

Nicaragua

Des témoignages font état d'atrocités commises par la garde nationale pendant la reprise d'Esteli

Le président Anastasio Somoza est rentré à Managua, capitale du Nicaragua, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 avril. Il venait de faire une visite « privée » d'une semaine aux Etats-Unis. Dans le pays, la situation reste incertaine. Les forces gouvernementales qui avaient repris Esteli samedi aux guérilleros du Front sandiniste de libération nationale ont été attaquées lundi en trois endroits différents.

A Leon, la seconde ville du pays, située à 110 kilomètres à l'ouest de la capitale, les affrontements entre la garde nationale *et les sandinistes* ont provoqué la mort d'au moins neuf personnes. Un groupe d'environ quatre-vingts guérilleros s'est emparé pendant quelques heures de Telica, une localité située à 130 kilomètres à l'ouest de Managua. *Trois soldats auraient été tués.* Enfin, des sandinistes ont fait un raid contre une garnison de la garde nationale installée dans l'hôtel Cibalse, sur la route panaméricaine, près de la frontière avec le Costa-Rica.

A *Managua, le journaliste* espagnol Alfonso Rojo a été expulsé lundi, après avoir été emprisonné. Il a déclaré, au moment de prendre l'avion que le groupe d'environ cent cinquante personnes avec lequel il avait été détenu lui avait fait état de sévices et de tortures.

Les témoignages commencent, d'autre part, à affluer sur les circonstances de la reprise d'Esteli par la garde nationale. La répression a été atroce. Cinq mé*decins qui soignaient des* blessés présumés sandinistes ont été froidement abattus au moment de la prise du seul hôpital de la ville, ainsi que quarante de leurs patients également soupçonnés d'appartenir au Front. Certains des patients, précisent des témoins, ont été enlevés inconscients des tables d'opération pour être tués à bout portant.

Le directeur de l'hôpital, le docteur Alejandro Davila Bolanos, âgé d'environ cinquante-trois ans, l'un des membres de l'opposition modérée les plus respectés dans le pays, déjà emprisonné quatre mois après le pre*mier siège d'Esteli en septembre* dernier, est au nombre des victimes.

Selon la personne qui a été chargée de brûler son cadavre, les soldats l'ont obligé à quitter la salle d'opération pendant une intervention, *ont tiré sur lui* et l'ont achevé à la baïonnette. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Espagne

Une plainte pour sévices est déposée contre des policiers madrilènes

De notre correspondant

Madrid. — Des avocats basques affirment *que la torture existe* encore en Espagne. L'un de leurs confrères madrilènes, Me Jaime Miralles, est même allé plus loin : *il a porté plainte contre* une dizaine de fonctionnaires de la police, qu'il accuse d'avoir infligé *à certains détenus un « traitement »* digne de l'époque franquiste. L'affaire n'a eu que peu d'écho dans la presse. Seul un hebdomadaire officieux du parti communiste, *la Calle*, l'a exposée dans tous ses détails — ce qui lui vaut d'être poursuivi.

Les faits remontent à février, pendant la campagne électorale. La chasse aux terroristes bat alors son plein. A en croire les communiqués officiels, les commandos de l'ETA tombent un à un. *Les électeurs peuvent penser* qu'à ce rythme-là l'organisation de guérilla sera rapidement désarticulée.

Sans l'assistance d'aucun avocat

Dans la nuit du 10 au 11 février, à *Madrid, un vaste coup de filet* est lancé contre des militants de la coalition séparatiste basque Herri Batasuna. Plus d'une dizaine de personnes sont « *cueillies* » dans la rue, conduites à la direction générale de la sûreté et gardées à vue pendant une dizaine de jours, sans l'assistance d'aucun avocat — comme le permet la loi antiterrorisme adoptée par le Parlement à la fin de l'année dernière.

Tous les détenus ont été finalement relâchés, aucune charge n'ayant été relevée contre eux. L'opération aura seulement servi à démontrer — comme beaucoup d'autres qui se sont soldées par le même échec — que les autorités *ne restent pas inactives devant* le terrorisme. Un tel zèle diminuera sensiblement d'ailleurs, une fois acquise la victoire gouvernementale aux élections législatives du 1er mars.

L'affaire en serait restée là si entre-temps Me Jaime Miralles n'avait déposé sa plainte. Deux des militants d'Herri Batasuna passés entre les mains de la police en sont sortis, en effet, plutôt mal en point. Il s'agit des frères Emilio et Julio Gines, architectes tous les deux. Le premier a *eu une côte fracturée* et une autre fêlée ; l'un et l'autre ont été soumis au supplice de la barre, très pratiqué sous le nom de « pau de arce » dans les prisons latino-américaines. Suspendus à une barre par les jambes, *les mains attachées* aux tibias, la tête en bas, MM. Emilio et Julio Gines ont été frappés à plusieurs reprises avec des matraques sur toutes les parties du corps, et spécialement sur la plante des pieds.

Me Jaime Miralles n'est pas un sympathisant, ni de près ni de loin, du terrorisme basque. Défenseur des droits de l'*homme sous* le franquisme, il se situait alors parmi les monarchistes libéraux. Il estime que ce qui se passe aujourd'hui dans les sous-sols de la direction générale de la Sûreté est une « séquelle du passé ». La loi antiterroriste *favorise les* exactions, puisqu'elle supprime certaines des garanties individuelles reconnues par la nouvelle Constitution : elle permet, en effet, avec l'accord du juge, de prolonger la garde à vue de trois à dix jours et prive le *détenu* de toute protection judiciaire puisqu'il ne peut pas être assisté par un avocat.

« *Une telle loi est anticonstitutionnelle,* dit Me Miralles, *elle est caduque depuis qu'a été approuvée la nouvelle loi fondamentale. Celle-ci stipule que les garanties individuelles ne pourront être suspendues que si une loi organique est adoptée dans ce sens. Or, une telle loi n'a jamais été votée.* »

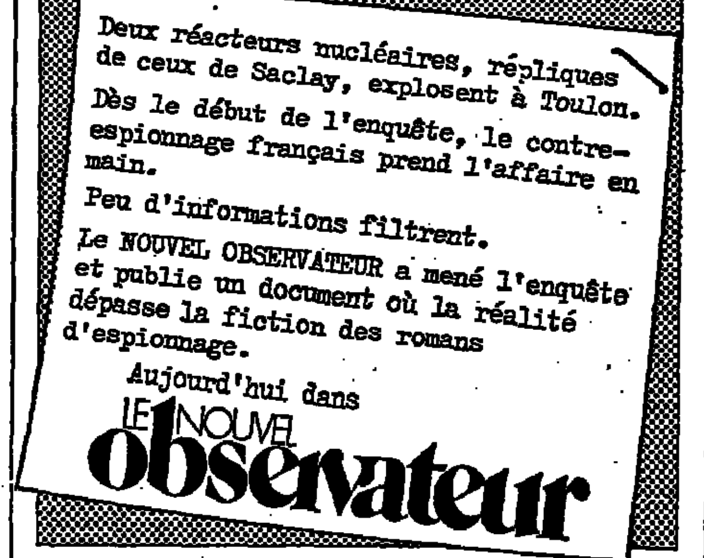
CHARLES VANHECKE.

Italie

QUAND LES ENFANTS JOUENT AUX « BRIGADES ROUGES »

Rome. — « Les Brigades rouges ont envahi les stades », *s'inquiétait la presse italienne au début de cette année. Les supporters de certaines équipes de football ne s'amusent-ils pas à adopter des slogans dignes de terroristes, ou même à faire le geste de tirer sur l'équipe adverse ?*

On vient de s'apercevoir que les enfants s'amusaient aussi, et pas toujours « pour du beurre ». Le 14 avril, dans un quartier populaire de Gênes, deux garçons de 13 ans, Daniele et Davide, ont « arrêté » l'un de leurs camarades, Marco B..., âgé de 9 ans. Et ils lui ont tiré un projectile dans la jambe, avec l'un de ces faux pistolets, en vente libre, qui ne servent, en principe, qu'à effrayer les cambrioleurs. « Nous ne voulions pas faire de mal, *ont-ils expliqué aux policiers.* Nous jouions aux Brigades rouges. »



L'AUTRICHE AU CŒUR DE L'EUROPE

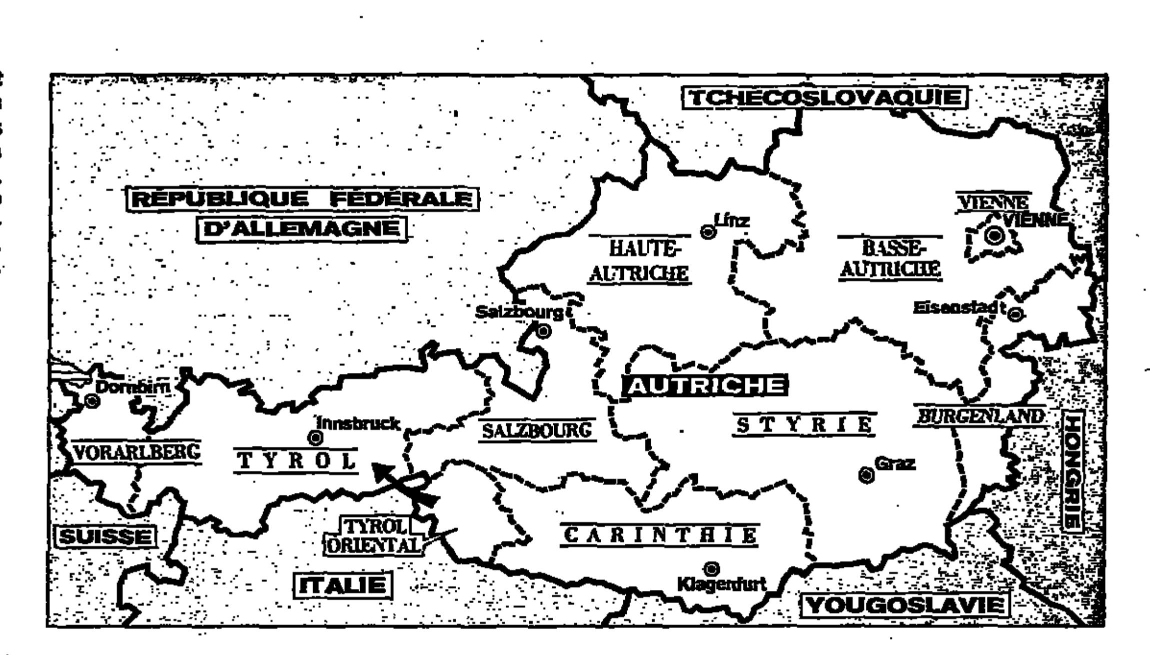


Peut-on être victime de préjugés... favorables ? Dans le cas de l'Autriche, on serait tenté de penser que la réponse est oui. Ce n'est pas le moindre des paradoxes d'un pays qui n'en manque pourtant pas.

***Un peu partout dans le monde*, et notamment en France, l'Autriche est en effet ressentie comme un merveilleux et sympathique petit pays, sorte de « has-been » de la géopolitique, dont la vocation essentielle serait de fournir l'Europe en paysages de rêve, en soirées à l'Opéra et en champions de ski. Il est probablement peu de pays qui puissent s'enorgueillir de tant de clichés apparemment flatteurs mais en réalité subtilement défavorables, du moins à l'égard d'une nation que son passé prestigieux n'empêche *pas de vouloir épouser son siècle*.**

« Sissi » et les valses de Strauss, le palais de Schönbrunn et les joyeux (bien sûr) monta*gnards du Tyrol, les pâtisseries viennoises et* les ambiguïtés un peu suspectes de l'Anschluss — rien ne manque à cet album d'images toutes faites que nous feuilletons si volontiers dès qu'il est question de l'Autriche. Curieusement, d'ailleurs, cette mémoire collective, si prodigue en fixations plus ou moins folkloriques, comporte aussi des « trous » singuliers, des confusions fâcheuses, qui nous font souvent prendre pour allemand tel musicien, tel écrivain, tel cinéaste ou tel inventeur autrichien...

L'Autriche est pourtant devenue une nation industrielle dont le dynamisme pourrait faire chez nous plus d'un envieux, bien des chiffres — et des paysages — en témoignent. C'est aussi une démocratie parlementaire où le respect des règles libérales est poussé fort loin, dans la vie publique comme dans l'entreprise. C'est cette République moderne qui s'apprête à *retourner aux urnes, le 6 mai prochain, pour* dire si elle décide de poursuivre l'expérience sociale-démocrate dans laquelle elle s'est lancée voilà bientôt dix ans.



« L'ÈRE KREISKY »

par ANITA RIND

LES Autrichiens n'éprouvent pas le besoin d'étonner, ni celui d'utiliser des superlatifs lorsqu'ils parlent de leur pays. Leur méfiance à l'égard des choses trop simples, leur sens aigu du compromis et de la mesure, qui les fait parfois hésiter à agir le moment venu, leur mentalité du *« oui-non »* et du *« non-oui »*, comme l'écrit Robert Musil à propos de ses compatriotes, leur évitent de tomber dans le piège des déclarations cocardières.

Mais de là à accepter, sans témoigner d'une certaine amertume, voire d'une pointe d'agacement, que l'on se limite encore *si souvent à concevoir* l'Autriche à travers une image d'Épinal ou à l'amalgamer, sans nuance, dans un *« tout germanique »*, il y a loin.

Enclavé au centre de l'Europe, *à deux pas du rideau de fer*, ce petit État danubien au passé prestigieux où se mêlent des heures *moins glorieuses peut se* féliciter, alors qu'il sortait ruiné de la guerre, d'être devenu, en une trentaine d'années, une nation industrielle prospère. Avec un produit national brut de 7 730 dollars par habitant, l'Autriche ne se range-t-elle pas parmi les dix-huit pays du *« Club des super-riches »* du monde ?

Elle est, en même temps, un havre de paix et de stabilité sociale qu'envient, aujourd'hui, bien des pays industrialisés, ce qui lui vaut d'être régulièrement comparée à *« une île de félicité »*. Dans le tableau assez sombre des économies européennes, l'Autriche tire, en effet, son épingle du jeu plutôt mieux que d'autres, qu'il s'agisse du chômage ou de l'inflation (respectivement 2,1 % et 3,6 % en 1978). Ce n'est donc pas simplement pour la forme que le chancelier Bruno Kreisky, depuis près d'une décennie qu'il est à la tête du gouvernement socialiste, répète inlassablement : *« Quelques milliards de schillings de déficit dans le budget de l'État me donnent moins d'insomnies que mille chômeurs de plus. »*

Ce n'est pas en vain, non plus, que la politique économique du pays se fonde sur la coopération entre partenaires sociaux, la fameuse *« Sozialpartnerschaft »* qui, instaurée il y a plus de vingt ans, a rarement été prise en défaut à ce jour. *« Ici, la lutte des classes se déroule autour du tapis vert »*, reconnaissent les responsables de la puissante et unique confédération syndicale, l'OeGB.

Lorsqu'au printemps 1970 M. Kreisky accède au pouvoir avec son cabinet minoritaire, c'est la première fois dans l'histoire de l'Autriche que les rênes du pays sont tenues par les seuls socialistes. Une situation aussi fragile ne pouvait convenir très longtemps au nouveau chancelier, pour mener à bien le vaste programme de réformes que son parti (SPOe) avait peaufiné durant les quatre années où il était resté dans l'opposition. En octobre 1971, M. Kreisky provoque de nouvelles élections, et obtient la majorité absolue. Quatre ans plus tard, cette confiance lui est renouvelée.

Depuis plus d'un quart de siècle (sans parler de l'entre-deux-guerres), les Autrichiens étaient habitués à voir les catholiques associés au pouvoir. D'abord sous le règne de *« grande coalition »* où socialistes et populistes (chrétiens-démocrates, Oe.V.P.) gouvernèrent ensemble. Ce pacte *« rouge-noir »* dura vingt ans — de 1947 à 1966, — bien que dès ses débuts on en ait constaté les limites. Les inconvénients de cette *« démocratie négociée »* furent soulignés par ses critiques désireux de briser un *« carcan »* qui rendait difficile, voire impossible, selon eux, les décisions rapides.

Ce système eut, néanmoins, l'avantage d'éviter les à-coups trop violents. Par ailleurs, durant les premières années, les tâches fondamentales à accomplir exigeant un consensus national étaient si nombreuses, en raison de la situation économique désastreuse du pays dans l'après-guerre, que les lacunes de cette alliance passèrent au second plan.

« Dépoussiérer » le pays

En 1966, la coalition moribonde *rend l'âme* et *les populistes imposent* leur hégémonie. L'Autriche restait encore entre les mains des catholiques.

L'arrivée de M. Kreisky marqua la fin de leur prédominance *et ouvrit l'ère de la social-démocratie*. Mais le chancelier dut se montrer rassurant et prendre des *ménagements*, même s'il était bien décidé à « dépoussiérer » son pays. Il s'agissait pour lui de prouver à ses compatriotes qu'un gouvernement socialiste ne signifiait pas, comme le clamaient ses adversaires, *« la descente vers l'abîme »*.

En dix ans, sur presque tous les fronts, son équipe s'est attachée à réformer, à rénover, voire à bouleverser, contre vents et marées, le fonctionnement de certaines vieilles institutions, dont quelques-unes dataient de la monarchie. Une réforme de la société *« s'imposait »*, affirme M. Broda, ministre de la justice, en ajoutant : *« Il était temps ! Notre code pénal datait de 1803, et le droit de la famille de 1811 » !* Accusé de *« propager l'immoralité »*, il tient bon malgré les obstacles qu'on lui oppose.

Ainsi, dans un pays où l'influence de l'Église est considérable, des problèmes longtemps tabous comme la contraception et l'avortement trouvent des solutions légales. Le nouveau droit de la famille offre aux Autrichiennes des progrès très nets vers l'égalité des sexes, inscrite dans la Constitution mais peu appliquée en fait. (Voir dans les pages suivantes, le détail de ces réformes.)

Dans les universités, une loi adoptée par les seuls socialistes — et après de sérieux remous — a *mis* fin aux privilèges et aux pouvoirs presque absolus que détenait, jusque-là, le corps professoral. Depuis lors, étudiants, assistants et personnel non universitaire, participent avec les professeurs aux décisions qui concernent leur établissement. La gratuité des livres scolaires et des transports a été introduite pour tous les écoliers et lycéens.

Les socialistes ont aussi porté une attention particulière à la protection de la santé, notamment celle des futures mères et des nouveau-nés, ce qui a permis de réduire le taux de mortinatalité (14,7 % en 1978, contre 26,1 % en 1972). Le montant de la prime de naissance accordée à *toute mère justifiant de dix examens* pré et post-nataux a été quadruplé (il équivaut actuellement à environ 5 000 francs français). D'autre part, on a instauré une prestation mensuelle pour les mères qui décident d'interrompre leurs activités professionnelles pour s'occuper de leur enfant pendant la première année de sa vie (environ 800 francs pour les femmes mariées, et 1 300 francs pour celles qui élèvent seules leur enfant).

Enfin, des réformes de structure ont étendu la cogestion des travailleurs dans les sociétés anonymes : un tiers du conseil de surveillance est composé des membres du comité d'entreprise. Cet élargissement des pouvoirs de contrôle des travailleurs est d'autant plus appréciable, explique M. Kreisky, qu'il ne vise pas à favoriser la paix sociale, déjà garantie par la *« Sozialpartnerschaft »*, mais qu'il permet d'*« accéder à la démocratie économique »*.

Second personnage du régime, président à la fois du Parlement et de la très influente confédération syndicale, à laquelle adhèrent plus de 60 % des salariés, M. Anton Benya insiste beaucoup sur l'importance de cette mesure : *« Nos représentants ont maintenant des pouvoirs réels dans le système paritaire »*, estime-t-il. Très écouté dans les milieux économiques, qui préfèrent collaborer franchement avec lui plutôt que de risquer des troubles sociaux, M. Benya devance les objections de ceux qui lui reprochent de *« porter deux casquettes »* : la concertation instaurée en Autriche ne signifie pas que les syndicalistes épousent le point de vue du patronat, mais, dit-il, avec le sourire, *« il ne faut pas tuer la vache que l'on veut traire »*.

Les réformes accomplies par le gouvernement de M. Kreisky n'ont pas été unanimement applaudies. Ses adversaires politiques, qui en ont approuvé un certain nombre, s'inquiètent de savoir jusqu'où la socialisation peut aller... trop loin. Ils s'indignent, en particulier, de la référence au marxisme qui a été maintenue dans le nouveau programme du S.P.Oe., adopté l'an dernier. Et ils l'accusent, lui et son parti, de vouloir « confisquer l'État ».

(Lire la suite page 10.)

Spécialisation industrielle et concertation sociale : deux remèdes anti-crise ?

L'AUTRICHE aurait-elle découvert l'art et la manière d'échapper à cette fameuse « crise » dont on parle un peu partout en Europe occidentale ? En 1975, il est vrai, son produit national brut a fléchi de 2 % environ, mais dès l'année suivante la reprise a été très sensible. Et si l'on a pu enregistrer un léger tassement en 1978, contrairement aux prévisions à long terme des experts de l'O.C.D.E., dans l'ensemble, on ne peut guère s'estimer victime, à Vienne, des déboires économiques que traversent un certain nombre de voisins ou partenaires du vieux continent.

En 1979, la croissance ne devrait pas être inférieure à 3 % ni le chômage frapper plus de 2 % de la population active. Il est vrai que le caractère particulièrement brillant de ce dernier chiffre, comparé à ceux que l'on enregistre dans le reste de l'Europe de l'Ouest, est dû, pour une part, au fait que la très forte croissance du secteur tertiaire a permis d'absorber, ces dernières années, la main-d'œuvre « libérée » par la mécanisation du secondaire ou le recul des activités agricoles.

Depuis 1975, le total de la population active croît de 1 % par an environ. Mais des considérations d'ordre démographiques font redouter aux responsables que ce chiffre ne puisse être « tenu ». La population active, en effet, devrait augmenter globalement *d'environ 12 % d'ici à 1985 (soit* environ trois cent mille personnes), puis décroître. Pour pouvoir, *durant cette période, maintenir le* plein emploi, ou à peu près, il faudrait pouvoir compter sur un taux de croissance de l'ordre de 3,5 % par an, ce qui est loin d'apparaître comme assuré. La présence de 6 % à 7 % de travailleurs immigrés, en tout cas, ne semble poser aucun problème : comme le note un des animateurs de la chambre économique de Vienne, *« ils occupent des postes de travail dont les Autrichiens, en général, ne veulent pas »*.

Il reste que cette situation relativement bonne et imperméable à la crise est d'abord liée au succès de certains secteurs d'activité apparemment marginaux. Outre le tourisme, qui joue un rôle considérable sur le plan économique national et régional *(lire d'autre part)*, l'Autriche s'est ingéniée, avec de notables succès, à occuper certains « créneaux » laissés libres par les grandes sociétés étrangères, ouest-allemandes en particulier. C'est ainsi, par exemple, que la fabrication de machines et d'appareillages très spécialisés, conçus pratiquement « sur mesure » pour satisfaire des besoins techniques exceptionnels, est rapidement devenue une des productions les plus rentables de l'industrie autrichienne. Certaines des firmes qui fabriquent ce genre d'appareils — par exemple, des machines à forger, près de Linz, ou des bourreuses-niveleuses pour l'entretien des voies ferrées — travaillent à 90 % pour l'exportation.

L'étroitesse du marché intérieur

D'autres secteurs, plus traditionnels, *ont gardé un excellent* niveau, comme la fabrication des skis et la chimie. Là encore, toutefois, l'Autriche recherche délibérément et prioritairement les fabrications spéciales — comme ce combustible rarissime qu'une usine installée près de Vienne livre, en poudre, à la NASA... A l'inverse, les secteurs non-spécialisés, comme l'acier, le papier, le textile, sont plus menacés ; en particulier, pour ce dernier, par la concurrence de pays où la main-d'œuvre est infiniment meilleur marché.

L'étroitesse du marché intérieur, jointe à la position géographique privilégiée de l'Autriche, a de tout temps conduit ses industriels *à se tourner massivement vers l'exportation*. 21 % du produit national brut, en 1978, ont été exportés, ce qui re*présente environ 178 milliards de* schillings. Cela dit, le manque de certaines ressources naturelles et les choix qui ont été faits en matière d'implantations industrielles conduisent l'Autriche à des importations massives, qui provoquent un déficit désormais chronique de la balance commerciale (de l'ordre de 56 milliards de schillings en 1978). Les produits *finis représentent environ 60 %* du total de ces importations, les matières premières et l'énergie un peu moins de 20 %.

C'est, de loin, la République fédérale d'Allemagne qui constitue le premier partenaire économique de l'Autriche, avec plus de 43 % des importations autrichiennes, et 29 % des exportations. L'Italie occupe la seconde place, avec des chiffres nettement moins élevés, suivie par la Suisse. Avec la France, les échanges sont encore modestes. Mais le déficit au *détriment de l'Autriche a été* substantiellement réduit, ces dernières années, passant de plus de *5 milliards de schillings à moins* de 3,5 milliards de schillings.

Lorsque l'on interroge hommes d'affaires et syndicalistes autrichiens sur les causes de cette réussite globale, dans un contexte de crise, la plupart d'entre eux rendent grâce à la *« Sozialpartnerschaft »* de ses heureux effets à cet égard. De fait, il semble que l'harmonisation des rapports sociaux au sein d'organismes de concertation très élaborés n'ait pas peu contribué à assurer le relèvement de l'économie autrichienne — encore *mal assuré* lorsque la *« Sozialpartnerschaft »* a été instaurée, en 1957, — puis sa progression à peu près constante.

Cette concertation sociale est assurée par plusieurs organismes paritaires, dont le plus important est sans conteste la commission des salaires et des prix. Bien que ne disposant d'aucun moyen légal d'imposer ses décisions, elle dispose, en réalité, d'une influence déterminante sur la politique gouvernementale en matière de *rémunérations et de contrôle des* prix.

Patrons et syndicats paraissent convaincus, à peu près unanimement, que cette coexistence pacifique entre leurs organisations respectives — qui n'exclut certes pas les oppositions — sert finalement l'intérêt de toutes les forces sociales en présence. Un chiffre semble en tout cas montrer que le climat social autrichien est plutôt à la détente : en 1978, la durée moyenne de grève par travailleur a été de 1 minute 47 secondes...

BERNARD BRIGOULEIX.



Démocratie exemplaire ou partis-rois ?

par ANTON PELINKA (*)

LA vie politique et sociale en Autriche est déterminée par les partis en une mesure inhabituelle pour les démocraties occidentales. Ces partis politiques, en effet, dominent l'Etat : qui veut entrer au Conseil national, au Conseil fédéral ou dans l'une des Diètes des Länder, ne peut y parvenir que grâce à un parti établi. Ce sont aussi les instances de ces formations qui décident qui sera membre du gouvernement. Et ne peut devenir président de la République que celui dont la candidature aura d'abord été proposée par l'un des grands partis du pays.

Que des formations politiques jouent ce rôle essentiel lorsqu'il s'agit de faire des choix pour les postes les plus élevés de l'Etat n'est pas, en soi, absolument extraordinaire. Ce qui est particulier au système autrichien, c'est que *les partis règlent aussi l'accès* à des postes qui, de l'avis général, ne sont pas politiques. C'est ainsi, par exemple, que dans les Länder, les postes de directeurs d'école *sont attribués proportionnellement* à la force des partis.

Autre cas significatif : dans la plupart des provinces, un jeune enseignant a intérêt à se lier, dès *le début de sa carrière*, à un parti déterminé afin d'obtenir un poste sûr. Quant à la justice, elle n'échappe pas au règne des partis. Dans la pratique, ce sont eux qui nomment les membres de la Cour constitutionnelle.

L'économie du pays est, elle aussi, très *marquée par l'empreinte* des formations politiques. Comme, en Autriche, l'industrie étatisée, mais aussi les banques d'Etat et les trusts liés à ces banques ont une grande importance, les partis se sont également partagé entre eux les *différentes fonctions de ce secteur.* Ainsi, il est dans les usages que le directeur général de la plus grande entreprise industrielle, la Voest-Alpine, soit socialiste, tandis que le directeur de l'Union de l'industrie pétrolière est un membre de l'Oe.V.P.

Cette zone d'influence des partis, inhabituellement étendue, a des origines *historiques*. La coopération, entre 1945 et 1966 (jusqu'en 1947, les communistes faisaient aussi partie du gouvernement), des deux grands partis — les chrétiens-sociaux, conservateurs (Oe.V.P.) et les sociaux-démocrates (S.P.Oe) — dans un gouvernement de coalition a conduit à un partage de toutes les sphères d'influence.

Cette alliance, qui était appelée, d'une façon neutre, la « *démocratie de la convergence* » (*Konkordanzdemokratie*), et, d'une façon moins amicale, le « *système de la répartition proportionnelle* » (*Proporzsystem*), a été instaurée dans les premières années qui ont suivi le rétablissement de la République autrichienne. Elle a été *complétée par la Sozialpartnerschaft*, dans laquelle la Fédération des industriels et des agriculteurs, liée à l'Oe.V.P., ainsi que la Confédération syndicale et les chambres de travail — à majorité socialiste — collaborent étroitement. La fin de l'alliance *gouvernementale des grands partis*, en 1966, n'a pas perturbé ce subtil dosage.

Le partage de l'Etat et de la société entre les grands partis et les grandes fédérations économiques est, en quelque sorte, une conséquence du traumatisme hérité par la *deuxième République.* La fin tragique de la première République (1918-1934), marquée par la guerre civile, la répression de tous les courants démocra*tiques et* la dictature austro-fasciste (1934-1938), ont incité les partis à tout administrer en commun, à *tout partager entre eux.* Une méfiance mutuelle et une prudence générale ont conduit à cette sectorisation.

Le système des partis autrichiens est *également* inhabituel dans sa structure actuelle. La concentration de l'ensemble du système, la densité « organisationnelle » des deux grands partis, sont poussées à un degré extrême par rapport à tout ce que l'on peut observer dans d'autres pays. *Ainsi, en 1975, aux élections* générales, 93,4 % de l'ensemble des électeurs ont donné leurs voix aux deux grands partis (50,4 % au S.P.Oe, 43 % à l'Oe.V.P.) ; une *telle* concentration n'est en général atteinte que dans les pays où les grandes formations sont *favorisées* par un *système* électoral majoritaire. Mais, en Autriche, on se trouve en présence d'un système proportionnel à peu près parfait.

A *côté des deux* géants, qui dominent le système des partis depuis la fin du siècle dernier, le parti libéral (F.P.Oe) est la seule petite formation qui joue encore un rôle. Il est principalement composé de libéraux et de nationaux allemands et a recueilli *5,4 %* des voix en *1975.*

Tout aussi remarquable que la *concentration* des électeurs sur deux grands et un petit partis est le nombre d'adhérents aux formations politiques. Le S.P.Oe, qui rassemblait 2,3 millions d'électeurs en 1975, compte quelque sept cent mille membres, ce qui signifie que trois électeurs socia*listes sur dix possèdent une carte* du parti.

L'Oe.V.P. est organisé d'une façon encore plus dense : sur quelque deux millions d'électeurs *(1975), les six organisations qui* composent le parti populiste comptent plus d'un million d'adhérents. Et même si, derrière ce nombre, se cachent des doubles *affiliations*, on *peut* tout de même estimer que quatre électeurs sur dix du parti populiste lui expriment leur fidélité en devenant efectivement un de ses adhérents.

Si l'on ajoute les membres des petits partis, et ceux qui sont affiliés aux différentes organisations proches des formations politiques, le nombre total des Autrichiens qui, sous une forme ou une autre, appartiennent à un mouvement politique peut être évalué à deux millions d'électeurs !

La politique des partis autrichiens est marquée par une *contradiction essentielle* : au niveau de leur base sociale et de leur programme idéologique, les deux *grands partis se différencient clairement* ; mais dans leur pratique politique, ils sont très semblables. Conformément à leur origine historique, le S.P.Oe et *l'Oe.V.P. sont encore partielle*ment des partis « de classe », ayant une conception globale du monde. Ainsi, le S.P.Oe se fixe officiellement pour but dans son programme la réalisation d'une « *société sans classes* » et l'Oe.V.P. professe « *une image chrétienne de l'homme et de la société* ».

A ces différences entre un marxisme verbal et une référence non moins verbale au christianisme et à l'Eglise, s'ajoutent des *différences* sociales marquées. La grande majorité des ouvriers votent résolument, hier comme aujourd'hui, pour les *socialistes* ; *la* grande majorité des agriculteurs et des travailleurs indépendants (chefs d'entreprise, artisans) votent non moins résolument pour *l'Oe.V.P.*

Seul le groupe professionnel des employés et des fonctionnaires ne paraît pas afficher de tendance spécifique claire. Ces différences se retrouvent aussi dans le domaine *confessionnel* : l'Autriche, pays comptant près de 89 % de catholiques, a toujours été marquée dans sa vie politique par la question du cléricalisme et de l'anticléricalisme. Et malgré une réconcilia*tion formelle entre l'Eglise et* la sociale-démocratie, la très grande majorité des catholiques « actifs » se tourne vers l'Oe.V.P., tandis que les catholiques non *pratiquants et* les non-catholiques s'orientent d'une façon prépondérante vers les socialistes.

Ces particularités *idéologiques* et sociales n'ont toutefois pas empêché une notable américanisation de la vie des partis. La stabilité sociale et économique *relativement prolongée ainsi* que la *Sozialpartnerschaft* ont en même temps ôté au système des partis l'âpreté des confrontations fondamentales. *Afin de gagner les électeurs du* centre, les grandes formations reprochent avant tout à l'adversaire des scandales personnels.

La concurrence entre le S.P.Oe. *et l'Oe.V.P. ne se distingue guère,* du fait de la faiblesse des références idéologiques véritables, de la rivalité entre démocrates et républicains aux Etats-Unis. Ce ne sont ni l'utopie d'une société idéale, socialiste et sans classe, ni la contre-utopie d'un Occident chrétien, qui définissent la réalité du système des partis autrichiens, mais bien la permanence d'une lutte électorale largement personnalisée et, si l'on ose dire, « désidéologisée ».

(*) Professeur à l'université d'Innsbruck.

« L'ère Kreisky »

(Suite de la page 9.)

En lui faisant mordre la poussière, lors du référendum nucléaire, ils l'ont mis, pour la première fois depuis longtemps, en difficulté. Mas leur incapacité à présenter une véritable alternative politique les conduit trop souvent sur le terrain douteux de la « scandalisation » de la vie publique. Dans cet ordre d'idées, l'une de leurs cibles préférées est le jeune et ambitieux ministre des *finances*, M. *Hannes* Androsch. A ces griefs, M. Kreisky oppose une assurance tranquille : « *Depuis que les socialistes sont arrivés au pouvoir*, dit-il, *le champ de la démocratie et de la tolérance s'est considérablement élargi dans notre pays.* »

L'opposition s'en prend aussi à la politique économique menée par l'équipe en place, lui reprochant de conduire la nation à la ruine et d'être incapable de redresser la situation *financière* « catastrophique » où elle a plongé le pays.

Il est vrai que si la politique économique choisie délibérément par le *chancelier en faveur du* plein-emploi et du mieux-être a porté ses fruits, elle a eu aussi son prix : le déficit budgétaire s'est élevé cette année à quelque *50 milliards de schillings* (environ 15,5 milliards de francs).

« *C'est vraiment un gag : un petit pays comme l'Autriche se mêle de donner des conseils aux grands* », a déclaré, un jour, M. Josef Taus, chef de file des populistes, en évoquant le discours de M. Kreisky à Helsinki. Cette vision, qui apparaît quelque peu provinciale, contraste avec le mondialisme des analyses de l'actuel chancelier.

Celui-ci connaît les limites de son pays, mais refuse qu'il se replie sur lui-même. Connaisseur averti des questions internationales — il fut l'un des négociateurs du traité d'Etat qui, en 1955, a donné son indépendance à l'Autriche, — il s'efforce, non sans succès, de pratiquer une politique active de neutralité. Comme il se plaît à le dire, « *l'Autriche jouit aujourd'hui du maximum de confiance à l'Ouest, et du minimum de méfiance à l'Est* ». Mais rien ne l'irrite plus que d'entendre comparer *la neutralité de son pays* à celle de la Suisse ou de la Suède.

Au sein de l'Internationale socialiste, dont il est l'un des vice-*présidents, sa connaissance et son* intérêt pour les problèmes du Proche-Orient ont contribué à atténuer les tendances nettement pro-israéliennes de cette organisation, et lui ont valu d'être considéré comme un ami dans beaucoup de capitales arabes.

Face à la tiédeur distinguée que lui manifestent certains gouvernements, tout l'effort du chancelier tend à surmonter chez ses interlocuteurs étrangers les *réflexes qui aboutiraient à isoler* son pays sous le prétexte que les grands conflits comme les grandes alliances ne le concernent pas directement. Mieux intégrer l'Autriche dans le monde contemporain, tout en lui évitant d'être trop durement frappée par les crises qui secouent celui-ci, telle est la gageure.

En dix ans d'ère sociale-démocrate, bien des choses ont changé sur les bords du Danube. Mais la stabilité de ce petit pays, où le souvenir de l'empereur François-Joseph reste vivace, n'a pas été altérée par le gouvernement des « rouges ».

ANITA RIND.

Les Autrichiens vus par un Autrichien

LA NOSTALGIE EST BIEN TOUJOURS CE QU'ELLE ÉTAIT

par PETER HENISCH (*)

UN Autrichien semble avant tout un homme qui a un problème d'identité. Par *exemple, un Autrichien n'est pas* un Allemand. Certes, quelques-uns, non - Autrichiens et Autrichiens à la fois, confondent encore les deux choses. Mais ils commettent une erreur. Notre langue sonne plus ou moins aux *oreilles comme de l'allemand*, et *si la langue* permet de tirer une conclusion sur la nature d'un type humain, alors il existe bien une parenté, qui n'est guère contestable. Mais une telle pa*renté existe aussi entre Anglais* et Américains, et pourtant...

Le problème d'identité que nous avons, cependant, n'est pas seulement celui de la langue, il est aussi celui de la *géographie* et de l'histoire. Cette Autriche, jadis, fut grande. Elle est devenue petite. *Ses habitants* ont douté d'elle-même et d'eux-mêmes. Mon enfance à moi, par exemple, coïncide avec la remise en état, la recons*truction de ce pays. J'ai perçu* d'une façon vague, dans les premières années de ma vie, lorsque je somnolais encore dans ma *voiture d'enfant, que l'Autriche* n'existait plus, et qu'une nouvelle Autriche n'existait pas encore.

Et puis, un jour que je traversais la *place des Héros, cette place* sur laquelle l'Autrichien Adolf Hitler, acclamé par des milliers d'Autrichiens, annonça l'Anschluss, je commençai à poser des questions. Mais ma grand-mère, qui me tenait alors par la main, et qui, bien que *d'origine juive, avait été autre*fois enthousiasmée par les nazis, ne me donna pas de *réponse* satisfaisante. En revanche, elle m'expliqua que le grand bâtiment qui entourait la place des *Héros* s'appelait la Hofburg, et que l'empereur, tant que nous en avions eu un, avait *habité* là. Elle-même l'avait vu, l'empereur. Et, tandis qu'elle *me* parlait de lui, son visage fut à la fois assombri et éclairé par une *étrange mélancolie.*

Le souvenir de la monarchie

Plus tard, lorsque je fus de*venu adulte, je rencontrai* la même mélancolie chez Robert Musil, chez Roth, mais aussi sur les visages de ces vieux messieurs, de ces *dames* d'âge mûr qui *peuplent* toujours *nos* cafés viennois — hélas ! sérieusement décimés. Mélancolie provoquée *par des événements que le passé* a engloutis... Ce passé, on le prit jadis pour de la grandeur. Au demeurant, malgré toute la confusion dont il est aujourd'hui *entouré, il y atteignit peut-être.*

Les conditions sociales de l'Autriche du tournant du siècle étaient parmi les pires de l'Europe. Mais — c'est un détail *parmi d'autres — bien que la* monarchie, la cour et la noblesse, après l'effondrement de 1918, aient été abolies, la République continue jusqu'à *aujourd'hui d'accorder aux citoyens* méritants le titre de « *conseiller de la cour* ».

Sur la monarchie, et ce qui en rappelle le souvenir, écrits et *discours, chez nous, ne man*quent pas. En revanche, ce qui suivit, et qui, après tout, conduisit à l'Autriche actuelle, est encore souvent refoulé. Peut-être est-ce *précisément pour cette* raison que je me suis toujours particulièrement intéressé à l'his*toire de la Iʳᵉ République, à la* relève de l'« *Autriche jaune-impérial* » par l'« *Autriche rouge-brique* », à l'échec exemplaire de l'austro-marxisme et à la *montée du fascisme — lequel fut* d'abord une fabrication maison.

La Vienne de mon enfance était une ville en ruines, qu'il nous fallait reconstruire ensemble, et l'Autriche de mon enfance un Etat dans lequel il nous fallait mettre de côté nos contradictions internes. Tout simplement pour survivre. D'une cer*taine façon, maints traits de* caractère de l'Autriche d'aujourd'hui s'expliquent par cette situation.

Occulter les contradictions

L'image que l'Autrichien aime donner de lui-même est celle d'un mélange de bonhomie, d'agréable cordialité, de tolérance, et — dans le meilleur des cas — d'auto-ironie née de la sagesse *qu'apporte* l'âge. Nous aimons attirer l'attention sur notre étonnante puissance culturelle, étonnante, du moins, pour un pays de cette taille. Mais il s'y mêle aussi un faux fatalisme, un manque étrange d'intérêt pour la chose politique, un refus *d'admettre de réelles polarisa*tions, un certain aplanissement des oppositions. L'ocultation des contradictions est, à mon sens, un trait tout à fait essentiel de l'Autrichien contemporain.

L'expression politique de ces propriétés, qui ont pris une valeur historique, est la prétendue « *Sozialpartnerschaft* ». Alors que, dans les années 50 et 60, à l'époque de la *grande* coalition entre conservateurs et socialistes, *elle apparaissait comme une* théorie fondée sur la pratique de l'équilibre des intérêts entre employeurs et salariés, elle a été élevée, entre temps, au rang de *philosophie* d'Etat.

Une philosophie prônant une illusoire absence de classes : qui nie carrément *l'existence* de contradictions sociales. D'où il découle que la politique est devenue une chose que « ceux d'en haut » font *plus* ou *moins pour* « ceux d'en bas », tandis que nous nous agitons le moins possible afin que la sécurité, le progrès — ces valeurs éternelle*ment* identiques qui nous sont offertes à droite et à gauche — nous restent garantis.

Le défunt pape Paul VI a un jour qualifié l'Autriche d'« *île de philosophie* ». Ce qui veut dire que nous nous tenons largement en dehors des conflits qui *créent des soucis à la plupart* des pays qui nous entourent. C'est, d'un côté, très réjouissant — car cela fait que l'Autrichien reste un être aimable, qui montre un visage souriant aussi longtemps que les choses vont bien pour lui. Et elles vont encore *bien. Mais*, d'un *autre côté, cela* explique peut-être aussi qu'il soit devenu un être silencieux, un être qui, bien qu'il *cause* beaucoup, parle peu. Un être qui ne transmet pas des informations qu'au demeurant il ne possède pas (on ne veut pas avoir). Et *cela aussi* donne tout de *même* à penser.

(*) Ecrivain et journaliste viennois.



AU CŒUR DE L'EUROPE

DE LA MONARCHIE A LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Un système juridique profondément rénové

JUSQU'A *l'actuelle décennie*, le système juridique en vigueur en Autriche était celui qui lui avait été légué par les débuts du XIXe siècle : le droit civil datait de 1811, le code pénal de 1803. La révolution libérale bourgeoise de 1848 laissa intacts ces *deux domaines. Et le libéralisme*, peu développé en raison du retard économique de la monarchie des Habsbourg, n'eut jamais la force politique suffisante pour engager une réforme juridique.

C'est pourquoi la social-démocratie, dès sa naissance, se fixa pour *objectif de « préserver et sauvegarder le grand héritage du libéralisme politique »*, pour reprendre une expression du chancelier Kreisky, et de mener à son terme la révolution bourgeoise de 1848.

La contradiction existant entre les *dispositions juridiques* pré-républicaines et pré-démocratiques et la réalité sociale et économique de l'Autriche contemporaine était particulièrement manifeste dans le domaine du droit familial et matrimonial.

« Le mari est le chef de famille. En cette qualité, il lui revient, par droit, de mener les affaires du ménage. Il est tenu aussi d'assurer à son épouse, en fonction de ses revenus, des moyens convenables de subsistance et de la représenter en toute occasion. » Cette disposition datant de 1811 resta en vigueur jusqu'au 1er janvier 1976.

La structure patriarcale de la famille et, avec elle, la totale subordination de la femme à l'*homme, étaient maintenues dans* la loi, malgré le fait que la part des femmes dans la population active eût déjà atteint au début du siècle un pourcentage élevé. Avec un taux de 39 % de main-d'œuvre féminine, l'Autriche se situe aujourd'hui dans le peloton de tête des pays industrialisés occidentaux, juste derrière la Suède et la R.F.A.

L'une des lois très tôt votées par la première République fut, *en 1919, celle qui accorda le* droit de vote aux femmes. Quelques années plus tard, en 1925, un groupe de *femmes, députés* sociaux-démocrates, déposa une motion au Parlement demandant l'adoption d'un nouveau droit de la famille.

L'égalité dans le domaine privé devait, disaient-elles, compléter celle obtenue dans le droit public, les *« anciennes inégalités du passé »* devaient être éliminées. La motion ne fut pas discutée par la coalition des chrétiens-sociaux et du parti grand-allemand au pouvoir. Par la suite, le fascisme puis le régime nazi firent disparaitre la question de l'égalité de la femme de l'ordre du jour pour onze années.

Le droit matrimonial, dans l'Autriche impériale, avait été *réglé par le concordat de 1855* dans le sens voulu par l'Eglise. Des députés libéraux, et plus tard des sociaux-démocrates, essayèrent, dès la fin du XIXe siècle, et plus fortement encore au début de la première République, de le décléricaliser. Selon ce droit, *le mariage était indissoluble*, seule une union consacrée religieusement était valable pour l'Etat.

Après l'instauration du régime austro-fasciste, le chancelier Dollfuss conclut, en 1934, avec le cardinal secrétaire d'Etat Pacelli, le *futur Pie XII*, un nouveau concordat qui renforça encore l'influence de l'Eglise. C'est avec l'« Anschluss » au Reich nazi que fut donnée pour la première fois la possibilité du divorce et introduit le mariage civil obligatoire. Ce droit allemand fut repris, *en 1945*, par la IIe *République* (à l'exception de certaines dispositions imprégnées de national-socialisme, telles que, par exemple, les références à l'appartenance raciale).

La réforme du droit pénal était beaucoup moins contestée que *celle du droit de la famille et* du mariage. Aussi bien l'opinion publique que les experts estimaient que la loi de 1803 avait besoin d'être rénovée. Une commission de spécialistes, mise en place par tous les partis, et comprenant des représentants des *formations politiques, de la justice*, du corps des avocats, des fonctionnaires, des professeurs d'université, déposa en 1960, après six ans de travaux, un premier projet.

Mais la *« grande coalition »* des conservateurs et des sociaux-démocrates, *alors en place*, ne parvint pas à s'entendre. Lorsque les populistes (Oe.V.P.), en 1966, *obtinrent la majorité* absolue et formèrent un gouvernement monocolore, ils mirent au point un nouveau projet qui, sur des points essentiels (homosexualité, *adultère, interruption de grossesse*), prenait en compte le point de vue de l'Eglise.

L'opposition vigoureuse du S.P.Oe. (sociaux-démocrates) et du F.P.Oe (libéraux), qui savaient l'opinion publique derrière eux, empêcha l'adoption de ce texte.

Le gouvernement minoritaire formé par les sociaux-démocrates en 1970 proposa tout d'abord une *« petite réforme »*. L'homosexualité, par exemple, fut décriminalisée contre la résistance de l'Eglise, mais avec les voix de *l'opposition*. L'adultère resta puni, mais moins gravement qu'avant. Après l'obtention d'une majorité absolue en 1971, le gouvernement social-démocrate et le ministre de la justice, M. Christian Broda, mirent à l'ordre du jour la réalisation d'une *« grande réforme »*.

Une aile *libérale ayant pris le* dessus au sein de l'Oe.V.P. sur le groupe des députés les plus liés à l'Eglise, les partis vinrent à un large consensus. A l'exception d'un seul article, l'ensemble du code pénal fut adopté à l'unanimité par le Parlement et entra en vigueur en 1975.

Les changements les plus importants concernent la réduction des longues peines de prison, le remplacement des peines les plus courtes par des amendes, la suppression de délits surannés (tels que le vagabondage), l'*introduction de sanctions pour de nouveaux* crimes (prise d'otages, enlèvement).

Le seul point qui prêta à controverse fut celui concernant l'interruption de grossesse. En 1971, le gouvernement socialiste avait avancé une proposition tendant à *autoriser l'avortement* dans certains cas particuliers. Un congrès du S.P.Oe allant plus loin, se prononça pour une autorisation de l'avortement au cours des trois premiers mois de la grossesse. Cette revendication, imposée par les femmes socialistes, reprenait une ancienne aspiration du S.P.Oe, présentée en 1926 à son congrès de Linz. En dépit de la vive opposition de l'Eglise, qui avait combattu successivement les deux réformes proposées, la loi fut adoptée par la majorité socialiste.

La réforme du droit familial qui suivit fut adoptée, en revanche, sans beaucoup de *discussions*. L'homme n'est plus *« le chef de la famille »*, le mari et la femme ont les mêmes droits et les mêmes devoirs l'un envers l'autre : la *« puissance paternelle »* sur les enfants a été remplacée par la notion de droits *et* de devoirs parentaux.

Le droit de la famille fut lui *aussi* adopté à *l'unanimité*, à l'exception, cette fois encore, d'un article. Le droit allemand, repris par l'Autriche (et qui, au demeurant, est en contradiction avec le *concordat de 1934), prévoyait* que dans le cas où l'un des partenaires s'y opposait, le divorce *ne pouvait être prononcé*.

Dans la pratique, nombre de mariages étaient ainsi indissolubles. La nouvelle législation autorise la dissolution du mariage dans tous les cas *et* prévoit le versement à la femme d'une pension *« comme si elle n'était pas divorcée »*. En *outre*, le divorce par consentement mutuel a été introduit.

Bien des réformes de la dernière décennie ont surtout constitué une adaptation de la législation à l'évolution sociale. Mais des pas en avant ont aussi été *faits plus volontairement*. Cette politique a des traditions : le « joséfisme » — Joseph II (1780-1790) est entré dans l'histoire comme l'empereur qui *« a fait la révolution d'en haut »* — n'est pas mort.

TRAUTL BRANDSTALLER.
Journaliste à la télévision.

Le tourisme : 10 % du produit national brut

QUE *le tourisme soit*, en Autriche, une activité économique à part entière, et depuis fort longtemps, est encore bien peu dire. Ses recettes représentent en effet, bon an mal an, environ 10 % du produit national brut.

Les ressources procurées par l'activité touristique s'élèvent à quelque 8 000 schillings (1) par *habitant* — un record absolu *dans l'ensemble des pays de* l'O.C.D.E. Même en Suisse, le chiffre atteint à peine 6 000 schillings. Le nombre des nuitées dépasse désormais quatre-vingts millions, dont vingt-cinq millions seulement pour les touristes autrichiens. Cette manne — une *soixantaine de milliards de schillings* au total — fait vivre, directement ou indirectement, près de cent mille entreprises — la plupart très petites et familiales, il est vrai. Certaines régions voient leur économie dépendre à 80 % du tourisme, dans les régions de haute montagne *en* particulier.

L'organisation des activités touristiques est essentiellement du ressort des Länder ; mais il existe différents organismes de coordination au niveau national, dont le très dynamique Office national autrichien du tourisme, formé en association par les neuf Länder, la Chambre économique fédérale et le ministère du commerce et de l'industrie.

Point n'est besoin d'être devin pour comprendre pourquoi l'Autriche connaît un tel succès à cet égard. La beauté, pour ne pas dire la véritable splendeur, de très nombreux sites — en montagne, mais aussi, par exemple, *le long du Danube — explique* largement ce succès. Mais il faut ajouter que les Autrichiens ont su, très tôt, recruter et former un personnel hôtelier particulièrement qualité.

En outre, les responsables du tourisme autrichien ont multiplié les formules différentes, de la longue cure au week-end à Vienne, en passant par les séjours *hebdomadaires de ski ou* les forfaits pour les festivals. De sorte qu'il est vraiment très difficile de ne pas trouver une formule qui corresponde au laps de temps dont on dispose ; et aussi à la période que l'on souhaite : l'Autriche s'est efforcée, non *sans succès*, de diversifier ses saisons d'accueil, et de ne plus se contenter d'offrir des séjours de ski l'hiver et de *montagne* l'été.

Mais sourtout, le tourisme autrichien respecte profondément les sites qu'il permet de visiter : *« Nous voulons servir le paysage, et non le desservir »*, explique un responsable des stations de ski. *De fait* aucun grand *équipement* artificiel n'a été implanté.

Dans le même esprit, la population est largement associée au choix des équipements, à leur *réalisation*, puis à leur exploitation. C'est non seulement profitable à l'économie, mais cela contribue aussi à créer entre « visiteurs » et « visités » un *climat qui n'est pas le moindre* charme de l'Autriche pour les étrangers.

B. B.

(1) Le schilling autrichien vaut environ 31 centimes.



Une cité de l'ONU sur les bords du Danube

Le compte à rebours a irrévocablement commencé : l'inauguration, le 23 août prochain, de la « Cité » que l'Autriche construit à Vienne pour l'ONU, fera de la *capitale autrichienne* la troisième ville des Nations unies, après New-York et Genève.

Pour l'Autriche, un rêve se réalise. Le complexe ultra-moderne qui, sur la rive gauche du Danube, sera mis à la disposition des Nations unies, pour un loyer symbolique de 1 schilling par an (environ 30 centimes), consacrera la *vocation internationale* que Vienne entend assumer.

L'histoire et la position géographique de la ville justifient certes cette ambition. Ancienne capitale de la double monarchie austro-hongroise, au passé prestigieux, Vienne se situe, de nos jours, à la charnière du monde occidental et du monde socialiste. Blottie au cœur de l'Europe, l'Autriche, petit pays peu peuplé, coincé entre les deux blocs militaires, a opté, en 1955, en signant le traité d'Etat, pour un statut de neutralité. Cette situation, cepen*dant, ne la réduit* pas à la passivité.

La *construction* de la Cité de l'ONU résulte de la promesse faite en 1967 à l'Organisation pour le développement industriel (ONUDI) d'abriter ses bureaux si elle établissait son siège dans la capitale autrichienne.

Le bâtiment, situé au milieu d'un parc d'une vingtaine d'hectares, comprend quatre tours de bureaux en *forme* d'Y, reliées entre elles. L'une abritera l'ONUDI ; l'autre, l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), installée à Vienne depuis 1957 *dans des locaux provi*soires. Un bâtiment circulaire comportant des salles de conférences et deux autres tours en Y, plus petites, et destinées aux services communs *annexes*, complètent l'ensemble.

80 000 mètres carrés de bureaux seront prêts à accueillir, à partir du mois de septembre, le premier contingent de 3 300 fonctionnaires internationaux, dont 1 600 agents de l'A.I.E.A. et 1 200 de l'ONUDI. Les locaux sont prévus pour 4 600 personnes. Arrivera-t-on à les remplir ? La question s'est révélée épineuse : tandis que le gouvernement considère les bureaux vides comme une réserve nécessaire, l'opposition crie au gaspillage et à la mégalomanie.

D'autre part, les préventions tenaces qui se sont fait jour dans les milieux des fonctionnaires internationaux contre leur déménagement à Vienne ont quelque peu « froissé » les Autrichiens. Ces agents craignent notamment les changements dans leur vie familiale, mais ils estiment également les conditions de vie plus attractives et moins chères à New-York et à Genève.

Une certaine amertume

La dépréciation du dollar a, en effet, sensiblement affaibli la force d'attraction de Vienne pour le personnel international. Selon les statistiques, Vienne compte parmi les dix métropoles les plus chères du monde, dépassant New-York et Genève.

En revanche, les craintes exprimées quant au coût d'exploitation élevé de la nouvelle cité de l'ONU provoquent une certaine amertume chez les constructeurs autrichiens : non seulement les installations ultra-modernes répondent aux désirs des futurs locataires, font-ils observer, mais en outre, les 60 dollars de frais d'entretien par mètre carré restent largement en-dessous de la moyenne annuelle des 140 dollars demandés à New-York.

Pour les Nations unies, en proie aux pires difficultés financières, la Cité de Vienne est une aubaine. A New-York, l'Organi*sation doit, pour les prochaines* années, trouver quelque 30 000 mètres carrés de bureaux, et, à Genève, toute extension est impossible par manque de place à *partir de 1980*.

L'Autriche a investi dans ce qui est sa plus grande réalisation d'après-guerre entre 650 et 700 millions de dollars. Pour pouvoir *accueillir* à Vienne des conférences réunissant cinq mille à six mille personnes (et peut-être, un jour, l'Assemblée générale de l'ONU), la Cité sera en outre *dotée, dans les cinq* ans qui viennent, d'un nouveau centre de conférences adéquat. Vienne, qui ne veut pas entrer directement en concurrence avec New-York et Genève, a incontestablement *placé* très haut la barre de ses ambitions.

Avec l'arrivée, au mois de septembre prochain, des deux cent cinquante premiers fonctionnai*res appartenant à des services* annexes de l'ONU actuellement installés à New-York et à Genève, et dont le transfert a été décidé par l'Assemblée générale, la glace *sera rompue* — du moins l'espère-t-on ici. Pour le reste, on fera confiance au temps et, bien sûr, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui, en tant qu'Autrichien, saura faire valoir les atouts de Vienne et venir à bout des réserves qu'a pu susciter l'offre de son pays.

WALTRAUD BARYLI.

Une neutralité très active

LA « *neutralité permanente* » fait partie de l'image de marque internationale de l'Autriche contemporaine. Mais une certaine imprécision entoure, non dans les textes mais dans les esprits étrangers, cette notion juridique et ses implications.

C'est essentiellement à Moscou, en 1955, que s'est négociée cette neutralité. Jusqu'à la fin de 1954, les pourparlers engagés précédemment à ce sujet paraissaient dans l'impasse. Puis les Soviétiques acceptèrent de réexaminer la question. Peut-être parce qu'ils espéraient qu'une Autriche libre de toute influence militaire influerait sur le règlement de la question allemande; et aussi, probablement, parce que l'U.R.S.S. finit par s'apercevoir qu'en abandonnant sa zone d'occupation en Autriche elle *pouvait s'offrir le luxe* d'apparaitre comme un champion de la détente avant la lettre, tout en ne renonçant qu'à des avantages *stratégiques après tout* fort modestes.

Le 14 mars 1955, en réponse à une intervention de Molotov en date du 8 février, l'Autriche accepte d'entamer des négociations bilatérales. Le 15 avril, l'Union soviétique, à la suite de conversations entre l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Vienne et un certain secrétaire d'Etat autrichien qui s'appelle Bruno Kreisky, rend public un mémorandum sur la question qui va servir de base à la conférence des ambassadeurs des quatre puissances occupantes — France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, U.R.S.S. — réunie à Vienne. Le fameux « traité d'Etat » rétablissant la souveraineté intégrale d'une Autriche neutre est finalement signé le 15 mai 1955. Le 26 octobre de la même année, alors que le dernier soldat allié a quitté le sol autrichien, une loi constitutionnelle précisant les modalités de cette neutralité permanente est votée par le Conseil national de Vienne.

Cette loi, qui définit très clairement ce que sera ce statut de neutralité, précise : « *En vue du maintien permanent de son indépendance extérieure et de l'inviolabilité de son territoire, l'Autriche proclame par la présente loi, librement et de sa propre volonté, sa neutralité permanente, qu'elle est résolue à maintenir et à défendre par tous les moyens dont elle dispose. A cette fin, l'Autriche n'adhèrera jamais à une alliance militaire et ne tolérera pas l'établissement sur son territoire de bases militaires d'Etats étrangers.* »

Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, sa neutralité ne dispense pas l'Autriche d'assurer sa propre défense, sous réserve qu'elle le fasse en dehors des blocs militaires (en particulier l'OTAN et le pacte de Varsovie). De même, et à la différence de la Suisse, — avec laquelle la comparaison trouve vite ses limites, contrairement, là aussi, à la tradition — l'Autriche a décidé de jouer un rôle actif dans les organisations internationales. Dès 1956, elle a adhéré au Conseil de l'Europe, puis ratifié de nombreuses conventions internationales civiles, dont celles touchant aux droits de l'homme. En 1960, elle a contribué à constituer avec la Grande-Bretagne, alors extérieure à la C.E.E., l'Association européenne de libre-échange.

Enfin et surtout, l'Autriche a obtenu, le 14 décembre 1955, son adhésion aux Nations unies. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'a jamais cessé, depuis, d'y *jouer un rôle fort actif*. Là aussi, la différence avec la conception helvétique de la neutralité saute aux yeux, même si l'on commence à revenir sérieusement, à Berne, *sur le refus* d'adhérer à l'ONU. Aujourd'hui, le secrétaire général de l'Organisation, M. Kurt Waldheim, est un ancien ministre autrichien *des affaires étrangères*. Et Vienne met la dernière main à une gigantesque et moderniste « UNO-City » *(lire ci-contre)* qui achèvera de consacrer la vocation internationale d'un pays à la neutralité décidément très active, et qui a notamment fourni des contingents de « casques bleus » à l'ONU.

« *En fait, nous avons l'obligation, au fond très agréable bien que parfois délicate à satisfaire, de garder des amis partout* », explique aujourd'hui M. Willibald Pahr, actuel ministre des affaires étrangères. C'est notamment ce à quoi s'est toujours employé le chancelier Kreisky, en particulier en direction des capitales arabes et des voisins socialistes : si les Autrichiens se sentent résolument appartenir aux nations occidentales, politiquement, économiquement et spirituellement, nombre d'entre eux paraissent fort attachés à cette nouvelle vocation de pays-charnière, de trait d'union. Même si certains redoutent, selon la formule de ce dirigeant de l'opposition, qu'« *à force d'avoir des amis partout ce pays finisse par ne plus pouvoir compter sur personne en cas de coup dur* ».

B. B.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'EUROPE, AU-DELA...

L'Europe au-delà... La semaine dernière, François de Ravignan dénonçait l'aveuglement de l'Occident, de droite comme de gauche, devant les problèmes du non-développement... et du développement (« le Monde » du 11 avril).

Cette semaine, c'est un écrivain hongrois, György Konrad, qui présente ses réflexions.

György Konrad préfère le citoyen à l'Etat, *les droits de l'homme à la raison d'Etat.* De sa riche expérience de journaliste, de *manœuvre, de juge de tutelle, de sociologue dans* un institut d'urbanisme chargé de l'aménagement du territoire, il a tiré deux livres corrosifs où chaque mot a son poids : « le Visiteur » *(1974) et* « les *Fondateurs* » (1978) parus aux éditions du Seuil. A son avis, « seuls les mar*ginaux, les ermites et les fous posent les ques*tions fondamentales ». Eloigné en douceur de son pays avec d'autres contestataires après avoir passé deux ans en Europe occidentale, il vient, fin mars, de regagner sa patrie, la Hongrie. Il dresse un réquisitoire contre le monde des blocs militaires et plaide pour une Europe indépendante des super-puissances, où la connaissance réciproque et la fraternité lui semblent préférables aux pactes militaires.

Guerre mondiale ou autonomie du continent ?

par GYORGY KONRAD

La souveraineté de l'Etat équivaut à la souveraineté des chefs d'Etat. Les droits de l'homme, c'est la souveraineté des citoyens. Comme il y a plus de citoyens que de chefs d'Etat, j'accorde ma préférence aux droits de l'homme plutôt qu'au principe de la souveraineté de l'Etat.

Souveraineté de l'Etat : le droit souverain des politiciens de déclencher la guerre. Peu de gens sont gênés par le *fait* que leur vie dépend des politiciens, qu'aucun système de droit international ne protège leur existence. Il n'y a aucune loi interdisant l'atteinte à la vie des citoyens d'un autre Etat. Il faudrait une législation mondiale pour assurer *notre sécurité personnelle, mais* il n'y a que la législation des Etats — et en dehors de cela, une *illégalité* barbare.

A l'instigation de notre gouvernement, nous avons l'obligation de tuer nos semblables que nous ne connaissons pas, et peut-*être de mourir de cette tentative* de meurtre. A l'Est et à l'Ouest, les cultures de masse communiste et capitaliste admettent *le fait* que, d'un jour à l'autre, l'Etat puisse nous transformer en victime ou en assassin. Nulle part au monde il n'y a de citoyens libres. Ceux *que* l'on peut supprimer — avec leur propre collaboration — ne sont pas libres.

Pendant trois décennies, les deux grandes super-puissances ont essayé de s'encercler mutuellement grâce à des points d'appui stratégiques et de se faire des alliés des pays intermédiaires, militairement neutres. A travers le monde, les évolutions sociales *ont été soumises au jeu* des super-puissances, la réalité sociale était déterminée par la réalité militaire.

Après un immense gaspillage de vies humaines et de matériel, il s'est avéré au cours de ces trois décennies qu'aucune des grandes puissances ne peut dépasser l'autre du point de vue militaire. La stratégie de l'encerclement, visant à *mettre* l'autre à genoux, n'a pas fonctionné. Des alliés sûrs ont changé de camp, une série de *surprises, d'effondrements ont eu* lieu. Il se dessine autant d'orientations de politique extérieure qu'il y a d'Etats, et les grandes puissances sont obligées de s'en faire une raison.

On aurait pu faire la guerre à cause de Berlin, de la Corée, de Cuba, du Proche-Orient et du Vietnam. Atteintes au prestige, altercations verbales, *les* causes de la guerre sont toujours dérisoires par rapport à leurs conséquences. *Il suffit d'une décision* pour transformer en *casus belli* le moindre incident.

Aucune des grandes puissances ne désire provoquer une catastrophe mondiale, mais *toutes* en seraient capables. Si vraiment elles ne voulaient pas utiliser leurs armes atomiques, elles renonceraient à les fabriquer. Craignant *le moindre mal, nous risquons* le plus grand mal. La course à la puissance mondiale où aucun adversaire ne peut se permettre de perdre, ne peut s'expliquer par l'ambition des dirigeants militaires et politiques. Tout le monde est de bonne foi, mais la *catastrophe peut se produire, car* ceux qui ont le pouvoir de décision sont eux-mêmes régis par un système logique négatif : *« On ne peut négocier qu'à partir d'une position de force »,* et les dirigeants des grandes puissances sont les prisonniers d'un équi*libre de forces, fantomatique et* instable.

Le militaire prime le social

Notre droit fondamental, c'est *de ne pas être réduits en cendres en même temps que notre ville.* Nous avons le droit d'avoir la certitude que les fusées nucléaires ne sont pas pointées contre notre maison. Mais, dans toute l'Europe, il y a des bases nucléaires. Depuis trente-quatre ans, des troupes américaines et soviétiques stationnent en Europe. Pourtant, il est évident *que les petites et les moyennes* nations d'Europe n'ont pas envie de s'envahir.

Aux frontières de l'Europe coupée en deux, les divisions de chars et de fusées de moyenne portée dissimulent le fait que les Européens pourraient coexister *pacifiquement sans la protection* des grandes puissances. L'Amérique et l'Union soviétique cesseraient de se craindre si elles se libéraient du fardeau de leurs sphères d'influence et de la peur de les perdre.

On n'a pas engagé de discussions valables pour le retrait des troupes de ces deux Etats-nations ; on n'a même pas élaboré de projets sérieux dans ce sens. L'anomalie d'une situation *de guerre s'est intitutionnalisée.* Dans la quatrième décennie suivant la guerre, nous sommes prêts à tout moment à ce qu'une *altercation* entre les blocs armés détruise notre continent, telle l'arrivée d'une nouvelle ère glaciaire. *Aujourd'hui pourtant,* à l'est et à l'ouest de l'Elbe, les peuples de l'Europe n'ont plus à avoir peur les uns des autres : ce ne sont pas eux-mêmes, mais seules les super-puissances nucléaires qui peuvent les entrainer dans une *guerre.*

Si cette réalité militaire à deux pôles ne pesait pas sur notre continent, les sociétés européennes seraient parvenues à vivre harmonieusement ensemble, quel que soit le degré de planification de l'économie par l'Etat ou celui de la démocratie *politique dans chacune d'entre* elles.

On ne pourrait plus alors diviser l'Europe en fonction des différents régimes : d'une part, les libéraux et les sociaux-démocrates et, de l'autre, les socialistes d'Etat. En Europe, il n'y a *aucun conflit entre les diffé*rents systèmes sociaux qui justifierait notre appartenance à des blocs militaires qui sont prêts, le cas échéant, à des exterminations massives. Or la réalité artificielle sclérosante des deux blocs contraint les sociétés de notre continent à une rigidité irrationnelle.

Certes, tout vaut mieux que la *guerre nucléaire.* Il vaut mieux vivre à Budapest entouré par des troupes soviétiques que de ne *pas vivre du tout. Ou* à Berlin-Ouest, entouré par des troupes américaines. Car un éventuel usage des armes atomiques ne peut se traduire par un risque raisonnable pour les pays de l'Europe à *forte densité* de population.

La sécurité des nations européennes n'exige pas le parapluie *nucléaire.* Pour défendre localement son indépendance nationale, il suffirait à chaque pays *d'avoir, comme en Suisse, une* armée populaire et d'oser, comme elle, armer sa population en temps de paix. En effet, *toute* occupation d'un pays étranger devient inconfortable et peu rentable lorsqu'une grande partie de la population est préparée à une longue résistance.

Le *statu quo* militaire, considéré comme sacro-saint, ne l'est pas en réalité. La stratégie de super-puissance des Etats-Unis et de l'Union soviétique en la matière n'est pas payante : l'Amérique n'a pas gagné plus par la *guerre du Vietnam que l'Union* soviétique en inondant d'armes le monde arabe. L'intérêt de l'Europe, c'est *que les deux super-*puissances suppriment leurs points d'appui dans nos pays, que la communication accrue entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est diminue la possibilité d'une confrontation entre ces deux super-puissances. *La détente intervenue jusqu'ici n'est pas trop* poussée, au contraire, elle est *insuffisante.* Il ne s'agit pas de diminuer le nombre de soldats étrangers présents sur nos territoires, il faut qu'ils soient tous retirés.

Le conformisme étatique mène à la guerre

Celui qui dit que l'accroissement de l'armement est inévitable dit que la guerre est inévitable. L'armement, l'équilibre de la *terreur, ne* protègent pas contre la guerre, mais y mènent. Le conformisme des citoyens *des blocs de l'Est et de l'Ouest* y conduit aussi : en acceptant la philosophie politique des deux côtés opposés, tous les préparatifs de guerre deviennent rationnels, car des deux côtés on fait le même raisonnement : notre système est bon et humanitaire. *Leur système est mauvais et inhumain.* Pour défendre notre système, notre patrie, nous avons le devoir de constituer une armée forte. Il n'y a pas d'équilibre parfait, mais si l'une des deux parties doit être la plus forte, soyons celle-là. Si on nous attaque, *nous riposterons* de toutes nos forces. Plutôt la mort que la soumission. Le citoyen doit faire *confiance au chef de l'Etat. Celui* qui ne se plie pas à cette exigence est un traitre !

La logique de tels principes est celle d'un Etat, qu'il soit libéral ou communiste.

Pour mener une guerre atomique il faut des hommes qui considèrent que la guerre atomique est une solution. Il faut dans les deux camps des partisans de la ligne dure qui s'agitent dès que les gouvernements amorcent des *négociations prometteuses* (SALT, par exemple), qui font peur à la société en la menaçant de la su*prématie de l'adversaire.*

Les citoyens des démocraties peuvent voter au sujet de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais ils ne peuvent em*pêcher* son utilisation militaire. Aujourd'hui, aucune doctrine politique — ni le communisme, ni *la social-démocratie, ni le libéra*lisme — ne refuse l'emploi de l'armement nucléaire. C'est normal, *il s'agit de doctrines éta*tiques.

Dans les deux parties de l'Europe, la condition de notre développement social organique serait l'indépendance nationale. Notre intégration internationale devrait se faire selon des facteurs sociaux et non selon des facteurs mili*taires. Le consensus européen,* s'il y en a un un jour, sera d'abord celui des Etats européens et seulement ensuite celui des grandes puissances. L'idée d'un consensus européen, solution de rechange au *statu quo* actuel, se cristallisera tout d'abord dans *l'opinion publique pensante de* l'Europe.

La longue histoire des Européens, riche en *défaites, les in*cite à trouver des solutions plus spirituelles que celles proposées par le pouvoir. Cet état d'esprit, doublé de l'humour des vaincus, a surtout cours aujourd'hui en Europe centrale. En raison de notre situation incommode et dé*pourvue de toute tentation de* grandeur, nous avons expérimenté — même dans notre chair — l'absurdité du *statu quo* mondial actuel plus tôt que les citoyens des grandes puissances qui ont un sens plus poussé de leur importance et qui, comme les Occi*dentaux, sont moins* brimés. Peut-être n'y a-t-il aucun terrain culturel qui ait, plus que le nôtre, des raisons *d'aspirer à la liberté* d'expérimentation. Nous sommes intéressés au développement d'une intégration mondiale qui transformerait des unités sociales séparées en une communauté humaine au lieu de les détourner dans l'impasse des alliances mili*taires. L'intégration européenne* en cours nous intéresse, à condition que ce soit la préparation d'une *intégration de l'Europe* entière et qu'il ne s'agisse pas de diviser l'Europe d'une façon encore plus *accentuée.* Les sociétés européennes ne sauraient se vouer à une entreprise plus intéressante que *celle* de *l'unification* progressive de ce continent coupé en *deux.*

Le nouveau danger

Au bout de trente années, la Chine, alliée de l'U.R.S.S., est devenue l'alliée potentielle des Etats-Unis. La haine mythologique que se vouent les deux nations les plus puissantes du terrain euro-asiatique a remplacé le rationalisme apparent des idéologies. Nous voici confrontés à l'idée d'un deuxième modèle bipolaire où l'Occident et l'Ex*trême-Orient réunis* peuvent prendre le pas sur la puissance est-européenne. Les peuples de l'Europe centrale peuvent à nouveau être impliqués dans un *conflit mondial qui* mettra leur existence en jeu et qui se déclenchera peut-être en Indochine.

Les ambitions *opposées* des dirigeants politiques chinois et vietnamiens ne nous concernent *pas. Mais, pris dans le filet de* nos alliances, leurs altercations peuvent nous coûter plus cher que le corridor de Dantzig ou la mort de François-Ferdinand. Les hommes d'Etat et les citoyens se doivent de réexaminer nos intérêts nationaux fondamentaux dans ce contexte. Ce serait une folie inadmissible de faire mourir cette fois-ci de jeunes Hon*grois sur les bords de l'Oussouri.*

La menace d'un important conflit en Extrême-Orient entre les pays *socialistes* a maintenant diminué et n'est plus pour le moment qu'un cauchemar ; mais elle peut redevenir une réalité à une vitesse inquiétante. L'Europe *centrale socialiste peut contribuer* à diminuer la tension — si elle est assez courageuse pour être sage.

Le conflit d'Extrême-Orient pourra être évité seulement si, au lieu d'un monde bipolaire, nous élaborons ensemble un modèle *multipolaire.* Les *petits* pays comme les plus grands d'Europe occidentale et centre-orientale peuvent y participer. Nous ne sommes pas obligés d'être enthousiasmés par la Chine, mais nous pouvons avoir avec elle des rapports corrects, car, au fond, nous *n'avons* aucune raison d'éprouver pour elle de l'inimitié.

Il faut appliquer les principes et le style de la politique de détente européenne également aux rapports entre la Chine et les pays de l'Est. Pour faire la guerre, il faut une culture guerrière et le déchainement de la propagande des deux côtés qui incite les dirigeants même raisonnables à adopter la logique paranoïaque de l'escalade. Dans *la compétition du bon sens, les* petits pays ne sont pas plus désavantagés que les grands.

Visiblement, les dirigeants soviétiques craignent qu'en Occident la doctrine de l'équilibre soit remplacée par celle de la suprématie militaire à la faveur de *l'utilisation progressive de l'atout* chinois. Chacun des deux partenaires a peur de la puissance de *l'autre ; et* pour prévenir une attaque par surprise, chacun a la tentation de détenir la suprématie. Cette crainte irraisonnée renforce la position des adeptes de la politique de force dans les deux camps. Un axe Washington-Pékin, s'il se formait, serait à *l'avantage de la stratégie de la* suprématie militaire.

Il faut espérer que la multiplicité sociale et culturelle de notre monde ne sera pas subor*donnée à la réalité absurde d'un statu quo* militaire d'un modèle nouveau mais toujours bipolaire. Nous devons savoir qu'un accroissement de la tension sino-soviétique entrainerait une aggravation de la tension entre l'Ouest et l'Est. Imaginons — et ce n'est *pas une fantasmagorie* totalement exclue — que la France et la Hongrie se bombardent réciproquement dans la foulée d'une réaction en chaîne provoquée par un conflit en Extrême-Orient ! Notre unique refuge est une politique étrangère fondée sur une *conception multipolaire.* Certes, il est bon que la Chine soit devenue un protagoniste à part entière sur la scène mondiale, mais ce n'est pas une raison pour que nous — Européens de l'Ouest et de l'Est — nous nous éloignions encore plus les uns des autres.

La politique nouvelle

A l'époque de Clausewitz, la guerre était la continuation de la politique ; aujourd'hui, à l'ère nucléaire, une politique digne de ce *nom* devrait servir à éviter les conflagrations. Le travail mé*thodique de diminution des ris*ques est nouveau dans l'histoire mondiale. C'est un exercice compliqué et délicat qui exige une philosophie politique entièrement nouvelle. Mais les classes politiques confondent souvent la nouvelle politique avec l'ancienne, *celle plus primaire du bord du* gouffre de l'époque prénucléaire, et ainsi les risques augmentent en *raison d'intérêts* secondaires. Tous ceux dont l'intérêt est que l'armement se développe encouragent l'idéologie de l'armement. Les blocs militaires ont besoin d'une théorie. C'est pourquoi l'OTAN et le pacte de Varsovie ont besoin de la mythologie de *l'affrontement global des deux* systèmes mondiaux. Si nous voulons expliquer le fonctionnement du monde, les catégories du capitalisme et du socialisme, de la démocratie et du totalitarisme ne sont pas suffisantes. Ces dualités rhétoriques, en apparence inconciliables, *sont en fait* les slogans publicitaires des deux blocs militaires.

La démilitarisation de l'Europe *doit* être préparée par une stratégie active et inventive, soutenue par un réseau de relations institutionnelles et personnelles. A chacun de faire sa part. Il incombe aux gouvernements de l'Europe d'instituer entre eux des *rapports contractuels civilisés ;* aux forces autonomes de l'Est et de l'Ouest d'être solidaires. La gauche et l'opinion publique des deux côtés de l'Elbe doivent apprendre à mieux se connaître pour parvenir à se comprendre.

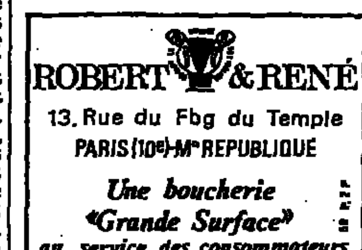
L'Europe de l'Ouest a peur des *forces qui stationnent de l'autre* côté du rideau de fer, mais l'Occident ne dépense même pas un millième de son budget militaire pour les échanges culturels, alors que ceux-ci sont le moyen le moins coûteux pour augmenter la sécurité. Sont bons à cet effet tous les rapports qui peuvent s'établir entre les deux Europes, les deux systèmes, les deux blocs, et *surtout tous les rapports* humains. La détente est plutôt l'œuvre de personnes que celle des Etats, ces derniers ne font qu'admettre ce qui a été accompli.

Par l'identification de l'époque stalinienne et post-stalinienne du socialisme d'Etat se sont formés les *stéréotypes* d'un conservatisme nouveau pour lequel le capitalisme équivaut aux droits de *l'homme, tandis que le socialisme* égale le goulag. Or, en Europe de l'Est, il existe des forces qui veulent orienter le socialisme d'Etat vers une démocratie socia*liste soucieuse des droits de* l'homme.

Le socialisme n'est pas une substance abstraite, c'est une pratique historique, c'est un en*semble d'institutions qui peuvent* être modifiées et dont nous contribuons nous-mêmes à définir le contenu. Nous ne sommes pas les jouets d'un destin aveugle, la société d'Etat a la capacité de se comporter comme toute autre société et donc de distinguer le moindre mal du plus grand. Pour transformer des liens autoritaires *en liens entre partenaires égaux,* il faut un travail patient, de longue haleine, pendant lequel ce ne sera pas uniquement *l'Etat* qui éduquera la société, mais aussi la société qui éduquera l'Etat. La liberté ne vient pas d'elle-même. Pour l'avoir, il faut l'exercer, *ou à tout le moins com*mencer à la pratiquer.

Ce ne sont pas uniquement les Européens de l'Est qui vivent à l'ombre du rideau de fer, c'est aussi l'Europe de l'Ouest. Notre génération doit se fixer pour objectif la disparition, avant la *fin du siècle, du centre de* l'Europe de ce rideau de fer, symbole d'un esprit borné. Cette affaire ne concerne pas uniquement les hommes politiques ; les citoyens peuvent œuvrer pour l'intégration à longue échéance de toute l'Europe en se liant d'amitié avec des hommes de l'autre bord, en choisissant de connaître un pays de l'autre côté *de l'Elbe, en faisant connaissance* avec sa culture, laquelle n'est pas seulement une culture d'Etat, mais aussi la *culture parallèle* de la société.

Il n'y a entre les deux parties de l'Europe aucun intérêt culturel antagoniste. Les *créateurs* qui vivent dans les deux Europes ne sont pas des adversaires idéologiques. L'Europe des écrivains est une réalité plus durable que celle des généraux. Plus nous sommes individuels, plus nous sommes européens et plus nous sommes solidaires. Le respect de la per*sonne humaine, la conscience* autonome envers l'Etat, ce sont des idéaux européens, nous n'avons pas à en avoir honte.



Le Monde

politique

« France nouvelle » répond aux critiques de ses lecteurs

France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., publie, dans son numéro daté du 14 avril, cinq lettres de lecteurs, dont trois critiquent le contenu du journal, les deux autres exprimant un désaccord avec la politique menée par le parti communiste.

Un lecteur de Marseille note que, « *après les élections de mars 1978 et l'échec de l'union de la gauche, et même durant toute la période de négociations,* France nouvelle *a cessé de poser les problèmes que je me suis posés à ce moment-là* ». Il estime que « *le journal s'enferme dans le sectarisme* ». Deux lecteurs d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) affirment que le rôle d'un hebdomadaire communiste « *ne peut être celui d'un illustrateur de la ligne du moment* » et reprochent à *France nouvelle* d'être « *chaque semaine le même journal* ». Un lecteur de Chaumont (Haute-Marne) regrette la période précédant les élections législatives et dans laquelle, dit-il, *France nouvelle* se caractérisait par « *la diversité des sujets traités, l'originalité et la précision des analyses, et par la diversité des sensibilités communistes qui s'y exprimaient* ». Depuis, ajoute-t-il, « *une « remise au pas » discrète mais efficace semble s'être opérée* ».

Deux lecteurs, l'un de Metz, l'autre de Ris-Orangis (Essonne), indiquent qu'ils ne renouvellent pas leur abonnement du fait de leur désaccord avec l'orientation actuelle du P.C.F.

M. Léo Lorenzi, rédacteur en chef, rappelle le contenu des derniers numéros de l'hebdomadaire. « *Les journalistes de* France nouvelle *ne sont pas des machines à photocopier*, écrit-il, *pas plus que notre journal n'est un organisme sans âme d'où auraient disparu les sensibilités. Chaque numéro de* France nouvelle *est le fruit de confrontations, de discussions, de réunions riches et nombreuses. Le collectif rédactionnel, quoique temporairement réduit* [N.D.L.R. — Six journalistes sur dix-neuf ont quitté l'hebdomadaire], *n'en continue pas moins à assumer normalement les tâches qui sont les siennes.* » Répondant, sans la nommer, à Mme Yvonne Quilès, ancienne rédactrice en chef, qui avait adressé une lettre à l'ensemble du personnel du journal (*le Monde* du 7 avril), M. Lorenzi écrit : « *L'évocation de questions d'* « *ambiance* » *et de* « *méthodes* » *n'est en rien justifiée.* »

M. Lorenzi souligne que, « *au-delà du journal (...), ce qui est en question, c'est ce qui disent (...) les lecteurs de Ris-Orangis et de Metz : leur désaccord avec la politique suivie par le P.C.F. et, par voie de conséquence, avec ce qu'exprime son hebdomadaire central. Telle est la raison pour laquelle des lecteurs ont renoncé à lire* France nouvelle, *comme ont renoncé des journalistes qui y travaillaient* ».

M. MITTERRAND PRÉVOIT UNE DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVANT 1981

M. François Mitterrand affirme, mardi 17 avril, dans une interview au journal *Sud-Ouest*, que son objectif principal est désormais d' « *assurer le développement* » du P.S.

Le premier secrétaire du P.S. estime que, malgré les vifs débats qui ont marqué le congrès de Metz, son parti ne sera pas divisé. Il précise : « *Il faut choisir. Ou bien le socialisme éclate en de multiples fractions, comme avant 1971 (...), ou bien il se rassemble dans un grand parti où doivent cohabiter des histoires, des projets, des courants de pensée différents. Ce qui est moins facile. (...) Je crois que nous y avons réussi.* »

Considérant par ailleurs que « *les éléments sont réunis* » pour une dissolution de l'Assemblée nationale avant l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand rappelle le « *pacte de non-agression* » entre partis de gauche souhaité par le congrès de Metz, mais il remarque : « *Le parti communiste depuis 1977 suit une ligne sectaire qui l'isole* » et qui « *empêche la gauche, majoritaire dans le pays, de gouverner* », c'est pourquoi « *le parti socialiste doit s'affirmer de plus en plus comme le moteur de l'union des forces populaires* ».

Victime d'un accident de ski

M. MICHEL ROCARD SERA IMMOBILISÉ PLUSIEURS SEMAINES

M. Michel Rocard a été victime d'un accident lundi 16 avril, peu avant midi, alors qu'il effectuait à ski la descente de la face nord de l'Aiguille-Rouge (3 226 mètres d'altitude), en Savoie dans le secteur du Mont-Pourri. Il a été admis à l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice, où les médecins ont diagnostiqué une fracture du fémur au tiers supérieur.

M. Rocard s'était fait déposer au sommet par un hélicoptère privé en compagnie du moniteur guide M. Robert Blanc, directeur technique de la station des Arcs, du maire de Bourg-Saint-Maurice, ainsi que du promoteur de la station des Arcs.

L'accident s'est produit après quelque quatre cents mètres de descente sur cette face nord inclinée à quarante degrés. L'hélicoptère du secours en montagne de la gendarmerie basé à Modane, appelé par radio est venu quelques minutes plus tard et a transporté le blessé à l'hôpital. Le député socialiste des Yvelines se trouvait depuis cinq jours dans la station des Arcs. Interrogé au moment de son évacuation par hélicoptère, M. Michel Rocard a estimé qu'il allait être « immobilisé pour plusieurs semaines ».

CORRESPONDANCES

Le P.S. dans le Nord et dans le Pas-de-Calais

A la suite du compte rendu des congrès des fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais (le Monde du 7 avril), MM Claude Wilgin (député du Pas-de-Calais) et Philippe Bodin, membres du comité directeur, et MM. Yves Casall et Bernard Frimat, membres de la commission exécutive fédérale du Nord, nous écrivent :

Dans son analyse de la situation de la région Nord-Pas-de-Calais, votre correspondant réduit les 34 % de militants qui ont voté la motion présentée par François Mitterrand à des leaders de la S.F.I.O. revanchards d'Epinay.

Nous ne nous reconnaissons pas dans cette analyse.

Sans nier la part prise par nos camarades plus anciens, nous tenons à affirmer qu'il est pour nous insupportable de voir gommer de la réalité socialiste régionale la présence importante de camarades ayant adhéré, dès leur engagement au parti socialiste, à la ligne d'Epinay et partisans *depuis toujours d'une ligne politique* fondée sur l'union de la gauche, la rupture avec le capitalisme et l'autogestion.

[Il s'agissait moins d'une analyse que d'un compte rendu des congrès fédéraux. Et c'est au congrès de la fédération socialiste du Nord que certains orateurs ont parlé de « règlement de comptes » et de « revanche d'Epinay ». — G.S.]

● *Dans l'article de M. Michel Pinton* « Le suffrage universel perverti », un « mastic » a rendu incompréhensible le passage suivant : « *De quel droit additionne-t-on les électeurs de la liste Chirac et ceux de la liste Veil ? Ils vont se prononcer sur des conceptions de l'Europe dont les intéressés proclament qu'elles sont différentes. De même pour les listes Mitterrand et Marchais.* »

Les rapports entre M. Duffaut et M. Taddéi à Avignon

A la suite du reportage consacré à la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône (le Monde daté 1er-2 avril), nous avons reçu de M. Henri Duffaut, sénateur du Vaucluse, maire d'Avignon, la mise au point suivante :

Il est en effet exact que j'ai permis à M. Taddéi de prendre ma succession à l'Assemblée nationale. J'ai estimé en effet qu'il s'agissait d'un bon candidat, et ce qui, à Avignon, ne nuit pas, d'un homme cultivé.

Depuis longtemps, j'avais d'ailleurs suivi sa carrière grâce à mes relations cordiales avec sa famille.

M. Taddéi, activement engagé dans la vie du parti, a choisi de soutenir la motion Rocard, ce qui est son droit ; bien que moins engagé dans la vie des congrès, j'ai accepté de signer la motion Defferre, ce qui est le mien.

Mais cette différence d'appréciation est sans influence sur la situation locale, et je ne peux que récuser l'affirmation selon laquelle « je m'applique désormais à dresser des obstacles sur la route de ce jeune député socialiste ». Il s'agit en effet d'une imputation sans aucun fondement.

● *M. Laurent Fabius*, secrétaire national et porte-parole du parti socialiste, a déclaré, mardi matin 17 avril, au micro de France-Inter, que la nouvelle direction de son parti « *a pour objectif d'améliorer encore l'implantation du P.S. dans les entreprises et dans la population* » et qu'il s'agit d'une « *direction d'ouverture à l'égard de tous les courants du parti socialiste* ».

Les Mémoires du comte de Paris

(Suite de la première page.)

Dans la tradition littéraire de sa famille, cet Henri-là essaya, lui aussi, de définir avant la guerre les idées d'un prince moderne par quelques études politiques : *le Prolétariat*, *Essai sur le gouvernement de demain*, puis *Entre Français*, paru en 1947. A soixante et onze ans, il publie maintenant ses *Mémoires d'exil et de combats*, annales d'une vie singulière, aventureuse comme celle d'autres enfants de sa race, fertile en luttes, espoirs, surprises, rencontres et, comme toute existence bien remplie, fertile en déceptions.

Depuis 1950, les magazines popularisent volontiers la silhouette, la famille de ce descendant direct d'Hugues Capet, Louis VI le Gros, Philippe-Auguste, Saint-Louis, Henri IV et tant d'autres de nos rois. Les Français coupèrent la tête à Louis XVI, érigèrent magnifiquement l'idée républicaine en mystique religieuse, mais respectent l'ancienne monarchie, portent à ses représentants une considération noble et spéciale. Quand son esprit politique aimerait agir sur les événements et les hommes, comment un prince du vingtième siècle ressent-il en lui ces sentiments ambigus, contradictoires ? Même s'il n'en formule pas explicitement le projet, l'ouvrage du comte de Paris s'efforce pour l'essentiel de répondre à cette question peut-être insoluble.

A l'inverse des garçons de souche princière, il traversa une enfance rustique, une jeunesse peu protégée dans le Maroc médiéval des débuts *du protectorat, puis de la guerre* du Rif. Les combattants d'Abd-El-Krim coupaient les routes près de sa maison. Le sang coulait à quelques kilomètres. De vénérables ecclésiastiques prodiguaient sans doute au fils de la maison une éducation *soigneusement traditionaliste*. Pendant les vacances métropolitaines, en 1923, l'un d'eux l'entraîna dans une escapade sacrilège vers les taudis ouvriers d'Issy-les-Moulineaux.

Trois ans plus tard, la mort de son oncle Philippe, duc d'Orléans, transmettait à son père Jean, duc de Guise, l'écrasant, le stérile honneur de prétendre à la couronne. La République appréciait en lui un patriote, un citoyen exemplaire. Elle aurait libéralement accepté de suspendre la loi d'exil à son avantage, pourvu qu'il promette de vivre en dehors de toute activité politique. En ce temps-là, les grandes familles ne croyaient pas se grandir par la démission. Le duc gagna donc près de Bruxelles le manoir d'Anjou, jusqu'alors habité par son cousin. Il emporta dans sa poche un peu de terre parisienne. A sa mort, elle descendit avec lui dans la tombe. Son fils, lui, gardait l'obsession des baraques, masures de bois recouvertes par de la tôle ondulée, sans air ni vie, entrevues quelques heures dans la banlieue rouge.

Le vieux maître

Collectionneur de timbres, amateur des souvenirs militaires des *régiments de la Révolution* et du Premier Empire, le duc menait, jusqu'à cette date, une existence tranquille de gentilhomme en paix avec lui-même et les autres. Selon son fils, il ne croyait « *aucunement à la restauration* ». D'autres s'en chargèrent à sa *place, et d'abord les camelots du* roi, leurs chef, les fondateurs de *l'Action française*, romantiques, généreux, tenaces, éloquents, capables d'un sectarisme retors et d'abnégation. Très vite, ils effrayèrent le jeune prince.

*L'explication qu'il donne un demi-*siècle plus tard de son aversion pour eux dépasse les désaccords individuels ou politiques. Sans peine, il reconnaît à Maurras « *une intelligence supérieure, l'une des plus hautes et des plus actives de son temps* », à ses disciples un dévouement admirable. Mais il ajoute aussi que, à la vue du vieux maître, « *quelque chose* » en lui « *se bloquait* ». Il ajoute : « *L'homme m'impressionnait par la force de ses convictions et l'altitude de son esprit, mais je le trouvais excessif, trop certain de ce qu'il avançait.* » Pour lui comme pour les fils de ses œuvres *spirituelles, sa* « *vérité seule avait cours. De plus, au moment où les valeurs essentielles commençaient à se démonétiser, il semblait les porter à bout de bras* ». Ce qui est tout de même mieux que du bout des doigts...

Sans le savoir, les deux hommes n'appartenaient déjà plus au même siècle. Maurras portait en lui le souffle, l'ardeur, la confiance du dix-neuvième siècle, celui des épopées, sûr qu'un combat mené sans défaillance triomphe de tous les *obstacles. Son cadet* annonçait des générations plus manœuvrières, plus patientes, sinon plus victorieuses. En 1937, il persuada son père de rompre avec de trop bouillants serviteurs, lança son propre hebdomadaire, *le Courrier royal*, organe de *la Maison de France*. « *La notion que je commençais à me faire, seul, de la mission royale, était, précisément, qu'un monarque ne doit appartenir à personne, et se garder de n'entendre qu'une voix, fût-elle la plus haute.* »

Fût-elle celle des royalistes ! Par sa rupture avec *l'Action française*, alors triomphaliste et sclérosée, aux troupes souvent conservatrices, réactionnaires malgré leurs attaches dans le peuple, le jeune prince voulait retrouver le chemin d'Issy-les-Moulineaux, conclure avec les banlieues ouvrières l'alliance de son aïeul Philippe-Auguste avec la plèbe des Communes, pendant la bataille de Bouvines, en 1214. Entre-temps, hélas ! l'industrialisation, Lénine et le parti communiste étaient passés par-là.

De Vichy à Alger

Dans *Qui n'est pas de droite ?* publié à l'automne, André Harris et Alain de Sédouy remarquent au terme d'une longue, d'une minutieuse enquête sur la France contemporaine : « *On retrouve la pensée de Maurras là où on l'attendrait le moins. Il y a peu d'hommes qui ont eu une pensée politique aussi forte, finalement, dans l'histoire du vingtième siècle, qui ont autant marqué, pourrait-on presque dire, davantage la génération qui va suivre que celle qui a milité avec lui...* » Avec un esprit voisin, le comte de Paris constate, de son côté, qu'il y eut, au cours de la seconde guerre mondiale, « *des monarchistes dans tous les camps ; si certains s'égaraient dans les antichambres de Vichy, d'autres se dévoyaient dans la Milice (la L.V.F.) ; il en fut qui s'engagèrent et qui moururent dans la Résistance* ».

Etrange destin d'une cause qu'on disait absente des réalités modernes, d'apparaître dans tous les combats ! De Gaulle et Pétain s'en partagèrent les principes, puisqu'ils guidaient Vichy et hantaient l'âme du général.

Après un bref engagement dans la Légion étrangère sous le nom d'Henri Orliac, le prince parut tour à tour à Vichy, à Rabat, grâce aux complicités de ses fidèles et à son propre entregent. Partout, ses partisans, des amis peu nombreux s'entremettent, ouvrent des portes. A Alger, ils tenteront même, en 1942, de lui frayer le chemin du pouvoir *sous prétexte de rétablir la* légalité républicaine ! Poussée assez loin, l'affaire laisse des traces quelque part entre la petite et la grande histoire.

Les *Mémoires d'exil et de combats* consacrent à cet épisode un chapitre fertile en duperies, trahisons, intrigues, rebondissements romanesques. Des personnages de comédie surgissent, remuent, parlent, rebondissent, disparaissent : le général Giraud, l'imbécile à moustaches, parfaitement grotesque ; l'amiral Darlan, oblique, piégé, haï de tous (1) ; Murphy, le consul américain, habile, redoutable ; le mystérieux groupe des Cinq, naturellement, Tarbé de Saint-Hardouin, Van Hecke, Henri d'Astier de la Vigerie, Lemaigre-Dubreuil, l'impénétrable Jean Rigault, les intrépides organisateurs du débarquement américain en Afrique du Nord. Tous ne laissent pas d'excellents souvenirs au prince. A trente-sept années de distance, le regard de Jean Rigault, un royaliste lui aussi, le glace encore. Personnage de coulisses et de décisions, il déconcerta bien du monde. Les proches admis au rare honneur de connaître de près ce passionné pudique admireront toujours son courage, son intelligence et sa loyauté.

Au loin, pendant ce temps, De Gaulle préparait de main de maître l'élimination de tous ces protagonistes. L'appel du 18 juin avait touché *le légionnaire Orliac* dans une caserne d'Aix. Le comte de Paris ne jugea pas utile de rallier l'Angleterre. Dunkerque lui rappelait trop Quiberon. Chef de la Maison de France depuis le décès de son père pendant l'été 40, il estima ne pouvoir « *rejoindre un autre exilé qui venait de faire tirer des soldats français contre l'armée régulière de leur pays* », et fulminait contre le maréchal Pétain des invectives du meilleur style maurrassien. Effectivement ! Quelques disciples du vieux maître, *en rupture d'orthodoxie*, animèrent la radio de Londres, dès juin 1940, avec Jean Marin.

Raskolnikov sous le képi d'un général maurrassien

La grande occasion historique passée pour toujours, l'effervescence algéroise tombée dans les oubliettes, le prince voulut quand même connaître le général. En 1954, il chargea son collaborateur Pierre Delongraye-Montier de transmettre la demande à Colombey-les-Deux-Eglises. La réponse tombée de l'Olympe révéla un Jupiter aimablement disponible pour le descendant des rois : « *Où il voudra, quand il voudra, comme il voudra.* » Ce fut chez Emmanuel Monick, gouverneur honoraire de la Banque de France, quelques semaines après *Dien-Bien-Phu*.

Le désastre remplissait l'ancien chef de la France libre de vaticinations lugubres. « *Il doutait que la République fut le régime le plus adapté au tempérament français. A ses yeux, la monarchie conservait des chances encore hautement appréciables, à condition, bien sûr, qu'elle sût épouser son époque.* » Politesse ? Paroles sans conséquences d'une fin d'après-midi ? En 1957, après d'autres rencontres, le mariage du comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, offrit à de Gaulle l'occasion d'exprimer solennellement ce sentiment personnel dans un message public d'un exceptionnel éclat : « *Je sais quelle joie vous cause ce mariage. C'est là, pour chaque Français, une occasion de s'en réjouir. Mais aussi, Monseigneur, parce que la vie de votre famille s'identifie avec notre histoire, parce que ce qui vient de vous, dans le présent, est exemplaire pour le pays, parce que votre avenir, celui du prince Henri, celui des vôtres sont intégrés aux espérances de la France, je salue l'union que Dieu va bénir comme un grand événement national.* » L'année suivante, le putsch du 13 mai portait de Gaulle à la direction de l'Etat. Il recevait ainsi des événements les moyens de donner une suite effective à cette étonnante profession de foi.

Dès 1967, Jean-Raymond Tournoux signala, bon premier, dans sa remarquable *Tragédie du général* (2), *l'existence d'un projet monarchique* et de son avortement, à l'Elysée. Au cours des années suivantes, l'hypothèse travailla les imaginations, alimenta beaucoup de commentaires chuchotés. Seuls, de Gaulle et le prince pouvaient parler de leurs *entretiens en tête-à-tête sur la question*. Le premier s'est tû. Le témoignage des *Mémoires d'exil et de combats* étonnera par sa précision, ses cohérences difficilement réfutables. Le président de la Ve République encouragea maintes fois le *prétendant à se faire connaître de* l'opinion, afin d'acquérir devant elle une stature nationale, mais refusa tout aussi obstinément de se compromettre pour lui. « *Je crois profondément à la valeur de la monarchie,* lui répéta-t-il dix fois. *Je suis certain que ce régime est celui qui convient à notre pauvre pays déchiré par des gouvernements qui l'ont conduit à un état navrant. J'en suis de plus en plus convaincu... Mais comment le faire ? Comment ?* »

Bizarrement, les conversations entre les deux hommes se déroulent le soir, quand l'Elysée s'endort, loin des yeux indiscrets. Quel jeu étrange le général mène-t-il ? Le prince se trompera-t-il entièrement sur ses intentions profondes, comme M. Michel Debré l'affirmait ces jours-ci ? (*Le Monde* du 14 avril.) Les précisions qu'il rapporte concordent trop avec les renseignements réunis par Jean-Raymond Tournoux et d'autres bons enquêteurs pour ne pas troubler.

« *Les chefs suprêmes n'apprécient guère qu'on se préoccupe de leur succession*, ajoute aussi le comte de Paris. *De Gaulle ne faisait pas exception à la règle.* » C'est probable ! Un homme de lettres nihiliste, spectateur de sa propre aventure, somnolait en Charles de Gaulle, quelque chose comme Raskolnikov sous le képi d'un général maurrassien, mélange déconcertant d'anarchisme et de légitimisme. La monarchie pouvait séduire son âme rêveuse. Les soins minutieux, la longue patience qu'eût exigé la restauration dépassaient de très loin son tragique mépris des hommes.

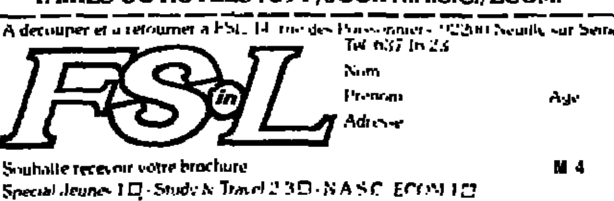
GILBERT COMTE.

★ Atelier Marcel-Jullian, 65 F.

(1) Assassiné à Alger en décembre 1942, un mois et demi après le débarquement allié.

(2) Editions Plon.

● *La Nouvelle action royaliste* (NAR) a lancé une pétition nationale afin de réclamer une participation de l'Etat au financement de la campagne pour l'élection européenne « *de toutes les formations qui assurent l'animation de la vie politique française* ». La pétition de la NAR déplore que, « *en contradiction avec la volonté de pluralisme affirmée à plusieurs reprises par le président de la République, la démocratie française garantisse moins le droit à l'expression des minorités que la monarchie espagnole post-franquiste* ». Parmi les signataires de la pétition on relève les noms du général François Binoche, de MM. Maurice Clavel, Jacques Debû-Bridel, Jean-Marie Domenach, Roger Garaudy, Philippe de Saint-Robert, Paul Thorez et du professeur Pierre Debray.



Réplique à René-Victor Pilhes

M. Jean Bonhomme, député R.P.R. du Tarn-et-Garonne, nous écrit :

Est-il possible de laisser passer sans réagir l'extravagant *morceau de bravoure commis* dans vos colonnes, le 23 mars, par M. René-Victor Pilhes, écrivain de son état ?

Est-il possible de lire rien de plus bête que la dénonciation de cette « bête » qui le hante ?

Parce que d' « éminentes personnalités » dénoncent dans le régime politique et social de notre pays une « atmosphère préfasciste », voilà que ce monsieur entre en *transes et lance* ses flammes sur la bête supposée.

On pourrait croire que ce qui hante les nuits ou les rêves de cet écrivain, ce sont les génocides, les tortures, les exterminations massives, la violence institutionnalisée qui surgissent un peu partout dans le monde, et dont, fort heureusement, notre pays est pour l'instant à l'abri.

Eh bien, non ! ce n'est pas ça, la bête ; la bête, c'est le clan de ceux qui pensent mal, c'est-à-dire de ceux qui ne souscrivent pas au conformisme de la gauche bien-pensante, de ceux qui sombrent, les malheureux, dans l' « intoxication anticollectiviste » (Ah ! cet intoxiqué de Soljenitsyne...), et qui « enlisent notre société dans un mélange horrible de lâcheté, d'inconscience et de résignation ».

Oui, tous ceux-là, et quelques autres sans doute, qui ne pensent pas comme M. Pilhes, sont englobés par lui dans la féroce réprobation qui est due à une « bête » monstrueuse.

Giscard le sanguinaire ! Ce n'est pas dit, mais c'est ce qu'il faut comprendre.

Dès lors, pourquoi se cantonner, *nous dit-il, comme le voudrait* une gauche coupable d'indulgence, dans une « opposition correcte » ?

Il faut arroser au vitriol tout ce qui « bouge » à droite, ceux qui chargent les « juges rouges », font du racisme anti-jeunes adorent le « veau d'or », etc.

C'est ce que fait avec délectation notre justicier frénétique. Il avait écrit tout un livre là-dessus, *la Bête*, précisément, dont il déplore l'insuccès parmi ses amis de gauche. Il se venge dans les colonnes du *Monde*. On se venge comme on peut de ses insuccès littéraires.

Pour ajouter la goujaterie à la sottise, il refuse le droit à ceux qui ne pensent pas comme lui de s'apitoyer sur les victimes de l' « Holocauste ». Il se les approprie, ces pauvres victimes, et *dénie à tout autre que lui* et ses amis le droit de compassion.

Le Monde

société

LES FEMMES BATTUES AUX «DOSSIERS DE L'ÉCRAN»

Les « pasionarias » de Grande-Synthe

Antenne 2 a décidé de consacrer ses « Dossiers de l'écran » du mardi 17 avril aux femmes battues, un problème sur lequel les féministes s'efforcent depuis quelques années déjà d'attirer l'attention de l'opinion, avec succès parfois, mais non sans mal. Prenant le relais d'initiatives privées, quelques municipalités de gauche cherchent à venir concrètement en aide aux très nombreuses victimes de ce fléau, caché parce que tu et tu, parce que encore largement admis. (« Bats ta femme, dit un adage, si tu ne sais pas pourquoi, elle le sait. »)

A Grande-Synthe, dans la banlieue ouvrière de Dunkerque, le sort des femmes battues est au centre d'une querelle qui oppose la municipalité socialiste à un groupe de féministes, *peu nombreuses mais déterminées. Un conflit* qui porte moins sur les causes de ce fléau que sur les moyens d'y porter remède.

Grande-Synthe (Nord). — *Carré dans son fauteuil design,* la pipe à la main, M. René Carême, maire de Grande-Synthe, ancien permanent C.F.D.T. et ouvrier à Usinor, comme la majorité de ses concitoyens, ne prend pas cette querelle très au sérieux. Il y a quelques jours, un incident a opposé son premier adjoint, M. Roger-Charles Vaillant, à un groupe de femmes venues lui réclamer son appui pour une des leurs, battue par son mari et sans logement. Jugeant le cas moins dramatique que ses visiteuses, M. Vaillant, cette fois, a dit non. Ses visiteuses ont insisté.

« Elles nous menaçaient avec des chiens », assure M. Vaillant. *« Des bêtes on ne peut plus paisibles »,* rétorquent les féministes. Le ton est monté. Ouvrier lui aussi à *Usinor, au travail tous les jours* à 5 heures du matin, M. Vaillant, au terme d'une longue journée, en a eu *« ras le bol »* de ces femmes qui occupaient son bureau. Il a appelé la police, deux agents en civil du quartier, qui ont fait évacuer les lieux sans incidents. *« Remarquez,* ajoute le maire, *elles n'ont pas été battues. »*

De l'autre côté, où M. Carême a cru repérer quelques militantes de l'Organisation communiste des travailleurs (extrême gauche), on n'a pas digéré ce mauvais coup, qu'on n'est pas loin d'attribuer *à l'exaspération d'un maire « qui a été marié deux fois »* et d'un commissaire de police *« connu pour ses déboires conjugaux ».* Bref, on serait en pleine guerre des sexes.

Mouche du coche d'une municipalité gérée avec efficacité, le groupe Femmes de Grande-Synthe est né il y a trois ans. Il organise tous les quinze jours, dans une pièce du centre social prêtée par la mairie, une « permanence divorce » où les femmes viennent, nombreuses, confier leurs difficultés. Cité d'H.L.M. vivant au rythme des « 3 × 8 », Grande-Synthe n'offre guère d'emplois en dehors de la sidérurgie. La solitude des femmes et les *querelles* conjugales y sont fréquentes, aggravées par les conditions de travail et la crainte *du chômage.*

Exemple typique des difficultés que le groupe Femmes *s'efforce de régler,* Mme A... a quitté depuis trois mois le F 4 conjugal où son mari, alcoolique, *la battait.* Partie de chez *elle* avec ses deux enfants, sans un sou et sans emploi, elle ne dispose que d'une *allocation* de parent *isolé* (un peu plus de 1 200 *francs* par mois). Son mari ayant fait installer une serrure neuve sur la porte de leur appartement, elle n'a pu récupérer ni meubles ni affaires. Une voisine de palier, qui a huit enfants, l'a recueillie chez elle. Depuis le mois de janvier, Mme A... mène une existence précaire, dans l'attente d'un hypothétique jugement de divorce, se querellant avec son *mari quand, par malchance,* ils se croisent sur le palier. C'est sa cause que le groupe Femmes est venu, *il y a quelques jours,* plaider sans succès auprès de M. Vaillant.

De notre envoyé spécial

Des divergences

La difficulté est de trouver rapidement un logement qui permette aux femmes battues d'échapper à leur mari et de chercher un emploi. Les premiers mois, les femmes de Grande-Synthe s'efforçaient de colmater les brèches, tirant les sonnettes deci, delà, tentant de convaincre l'office d'H.L.M. de louer des appartements à des femmes *seules, sans travail et n'offrant* donc aucune garantie financière.

Quelques résultats ont été *obtenus ainsi, y compris* de la mairie de Grande-Synthe, même s'il a fallu à plusieurs reprises faire le siège des administrations et des élus locaux. Une tactique apparemment payante puisque, après l'« occupation » de la communauté urbaine de Dunkerque, en pleine campagne législative, les « pasionarias » de Grande-Synthe (elles sont une quinzaine), finirent par obtenir la création d'une association réunissant, outre des élus locaux, des représentants de plusieurs administrations et, en minorité, quelques-unes d'entre elles.

Dénommée Louise-Michel Femmes en difficulté, cette association devait étudier la création d'un refuge pour femmes battues. Mais des divergences ont surgi sur la conception de ce refuge.

Très critiques à l'égard du foyer Flora-Tristan de Clichy (Hauts-de-Seine), qui fait un peu figure de pionnier (*le Monde* du 4 avril 1978), les femmes de Grande-Synthe ne veulent pas d'un *« refuge-prison »* où les *« victimes de violences »,* entourées de la sollicitude de psychologues et d'animatrices, seraient considérées comme des *« cas sociaux ».* Elles préfèrent à cette formule la location de deux ou trois appartements H.L.M. par *blocs d'immeuble, où les femmes* resteraient quelques mois et où elles mèneraient, en s'entraidant, une vie normale *« sans contrôle ni horaires ».*

Sans que cela ait jamais été dit très clairement, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, qui devait fournir les crédits, est opposée à cette *formule qui ne permet pas* de contrôler réellement l'utilisation des fonds débloqués : et si les *locataires profitaient de cette* aide pour vivre tranquillement avec un concubin ?

Tenaces, les femmes de Grande-Synthe ont élaboré un autre projet, leur ultime concession : il prévoit la création d'un refuge central, placé sous la responsabilité d'une directrice et gardé par un concierge, mais divisé en appartements individuels. Elles *soupçonnent* cependant les membres du conseil d'administration de l'association de faire volontairement traîner les choses, et la municipalité de Grande-Synthe, qui s'est retirée de ce conseil il y a quelque temps, de vouloir carrément saboter le projet.

Deux points de vue apparemment inconciliables s'opposent dans cette affaire : celui des femmes qui refusent de jouer plus longtemps le rôle d'« assistantes sociales non payées » et qui exigent des pouvoirs publics qu'ils prennent le relais ; celui du maire de Grande-Synthe, qui crie à l'irresponsabilité et qui, par conviction politique, souhaite que ses concitoyens (et concitoyennes) prennent leur sort en main, quitte à les subventionner, comme il le fait pour les clubs sportifs ou la Maison des jeunes. *« Nous avons fait notre devoir, à votre tour d'agir »,* disent les femmes. *« Montrez que votre projet est viable et nous vous subventionnerons »,* rétorque la municipalité.

Dans cette querelle, les femmes de Grande-Synthe ont reçu le renfort inattendu de M. Charles Hernu, maire (P.S.) de Villeurbanne, qui s'apprête, avec des crédits municipaux et avec l'aide d'une animatrice nommée par la ville, à venir en aide aux femmes battues, selon la formule (par appartements individuels) prônée par les femmes de Grande-Synthe (*le Monde* du 17 octobre 1978). Sa lettre d'encouragement, largement diffusée par celles-ci, n'émeut guère M. le maire : *« Villeurbanne est une grande ville. Les problèmes ne sont pas les mêmes qu'ici, où nous n'avons que dix-neuf mille habitants. Et puis les socialistes peuvent avoir des points de vue différents. »*

A l'évidence, le sort des femmes battues, qu'il juge peu nombreuses, le préoccupe moins que les vieux, le chômage, la délinquance juvénile, l'alcoolisme et le mal de vivre des grands ensembles sur lesquels il se penche avec le sérieux d'un militant ouvrier expérimenté. Le sérieux d'un homme, assurent ses adversaires.

BERTRAND LE GENDRE.

Des synagogues profanées

A Cronenbourg, dans la banlieue de Strasbourg, des inconnus ont pénétré par effraction dans la synagogue, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 avril. Ils ont jeté à terre les objets du culte, en particulier les rouleaux de la Torah.

A Sélestat (Bas-Rhin), la synagogue a également été profanée samedi 14 avril dans l'après-midi. Les pupitres et les troncs ont été fouillés et de nombreux objets renversés. Les responsables de la communauté juive de Strasbourg se sont déclarés « traumatisés » par ces actes de malveillance — qui n'ont pas été revendiqués, — rappelant que de tels incidents ont déjà eu lieu au moment de précédentes fêtes pascales. Dans les deux synagogues, le culte a pu se dérouler normalement, après la remise en état des lieux.

A Antibes (Alpes-Maritimes), des inconnus avaient pénétré, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 avril, dans le jardin de la synagogue. Ils ont tracé des croix gammées sur les murs, brisé des vitres et détruit des panneaux d'information. Ils n'ont pas pénétré dans la salle du culte, n'ayant pu parvenir à défoncer la porte. La même nuit, la villa Loustaloum, Maison des jeunes de la communauté israélite d'Antibes, a été cambriolée. M. Albert Guedj, président de cette communauté, « indigné devant ces attentats racistes survenus au moment de la Pâque juive », a déposé plainte.

L'Union des étudiants juifs de France s'est « élevée contre cette vague d'antisémitisme et les réhabilitations du nazisme qui déferlent actuellement sur la France ».

TÉMOIGNAGE

« Nous avons peur »

Les événements de ces dernières semaines me mettent dans un tel état de colère et d'indignation que je me sens contrainte de porter témoignage, à la fois dans l'espoir de contribuer à recentrer le débat et pour me faire le porte-parole du plus grand nombre de mes semblables qui supportent toutes ces choses dans le silence.

Mes parents, ainsi que tous les *membres de ma famille à une exception près,* sont morts en déportation. Ma mère se nommait Irène Némirovsky. Fille d'émigrés russes, d'origine juive quoique convertie au *catholicisme, elle a écrit en 1929 un* premier roman, *David Golder,* qui a remporté un juste succès. Ont suivi, entre 1930 et 1940, une dizaine de romans, dont beaucoup situés en *France, qu'elle adorait.*

Elle a été arrêtée en 1942, par des gendarmes français, dans un village où elle s'était réfugiée. Elle avait trente-neuf ans. Je suis maintenant plus âgée qu'elle. Mon père a suivi trois mois plus tard. Ma sœur aînée et moi n'avons échappé que d'extrême justesse. Mes parents sont morts à Auschwitz. Si je sais cela, ainsi que la date exacte de leur départ, c'est depuis peu et grâce au Mémorial établi par les Klarsfeld, que je remercie publiquement ici, tout en faisant observer que l'Etat français aurait pu avoir la décence élémentaire de procéder à ce travail lui-même et de l'offrir gratuitement aux descendants des victimes.

L'heure n'étant plus à la pudeur, je veux dire ici ce que signifie *perdre ses parents dans de telles circonstances.* C'est d'abord souffrir, comme tout orphelin, d'une manque terrible, d'une impossibilité à se *déterminer,* pendant son enfance et *son adolescence, face à ses parents,* dans des rapports normaux d'amour et de haine. C'est, ensuite, être complètement dépourvu de racines et d'identité puisque plus personne *n'est là pour vous dire* d'où vous venez, puisque l'on n'a ni tombes ni souvenirs. C'est être nié soi-même, dans le cadre de cette immense tentative d'abolissement du peuple juif : parqués dans des wagons à bestiaux, massacrés en tas, jetés dans une fosse commune, mes parents n'étaient que deux juifs parmi six millions d'autres. C'est enfin être hanté par des images qui ne *s'effacent* jamais.

Nous avons — nous, les descendants, — par un lent et douloureux *travail de plus de trente ans,* essayé de nous adapter, de nous forger une identité en nous arrachant au rôle de victimes dans lequel il était facile — et dangereux — de nous *installer. Or, depuis quelques mois,* on nous agresse de toutes parts, et je dis bien haut que je ressens cela comme un viol. L'interview de Darquier de Pellepoix, et surtout la *façon dont l'Expresse l'a présentée,* la diffusion d'*Holocauste,* les débats complaisants qui l'ont entouré, l'exploitation commerciale qui en a été faite, puisque je ne peux plus *me promener dans une librairie sans* y voir quinze livres qui tous portent dans leur titre ou sur leur bande le mot « holocauste » — avant, après, pendant, sans compter, *en préparation,* un *Dernier Wagon pour Buchenwald,* transformé, dans la hâte, en *Dernier Wagon pour l'holocauste,* — tout cela me soulève le cœur.

C'est au milieu de cette horreur que j'ai appris l'inculpation de Legay. Mon premier mouvement a été de me dire : eh bien, je vais m'associer aux familles qui ont porté plainte contre lui. Puisque les Français font mine de s'intéresser à ce qui s'est passé *sous l'occupation,* essayons de les obliger à aller jusqu'au bout, à reconsidérer le rôle qu'ils y ont joué et qui a été, au pire un rôle d'assassin, *au mieux un rôle de complice. Mais* à condition que cet examen débouche sur une interrogation plus actuelle, qu'il les conduise à se demander pourquoi ils sont, maintenant encore, antisémistes, racistes, xénophobes.

Dans un grand lycée parisien, où mon fils est actuellement élève de seconde, les murs sont couverts d'inscriptions et de slogans nazis. *Un professeur, une femme, qui avait* expulsé de sa classe de cinquième un garçon venu, à l'occasion du Carnaval, en uniforme nazi, est traitée de *« putain à juifs »,* de *« sexe juif ».* Sur les murs d'une classe de terminale a été découvert un portrait de SS avec cette bulle : *« Je suis fier d'être SS ! »* Quelqu'un a déposé des excréments devant l'aumônerie israélite.

C'est cela qui m'intéresse. Et, si je participe aux débats sur les événements qui se sont déroulés il y a quarante ans, c'est uniquement à la condition qu'ils *éclairent* ceux d'aujourd'hui.

Nous sommes, me semble-t-il, à une époque où la rigueur et la lucidité sont plus que jamais difficiles et nécessaires tant le déroulement des faits nous montre que les idéologies se dévoient facilement si elles n'ont pas eu le courage de tout prendre en compte. L'antisémitisme a des causes historiques, économiques et sociales, mais aussi psychologiques et psychanalytiques. Ce sont ces causes-là qu'il faut analyser, éclairer impitoyablement. Les Français y sont-ils prêts ?

Je ne sais pas encore si je me porterai partie civile dans les procès de Legay et de Kurt Lischka, comme *on me le propose,* mais je sais que je le ferai à la seule condition d'être raisonnablement sûre que ces procès aboutiront à un examen de l'antisémitisme actuel. Et ce sera non pas *pour honorer* la mémoire de mes parents, qui n'ont pas besoin de cela et qui sont morts horriblement, pour rien, mais pour me défendre moi-même et pour défendre *mes enfants, ainsi que ces autres* enfants de sixième dans ce lycée dont je parlais tout à l'heure, qui sont allés trouver leur professeur en lui disant : *« Madame, défendez-nous, nous avons peur. »*

ÉLISABETH GILLE.

ADMINISTRATION

POINT DE VUE

La réforme des collectivités locales passe-t-elle par une réforme de l'ENA ?

par MICHEL SAPIN (*)

et *DOMINIQUE SCHMITT* (**)

SANS trop y croire, la France tente de s'engager dans un développement des responsabilités locales, mais il faut savoir que *rien ne pourra* se faire sans les hommes, qu'ils soient issus du suffrage universel ou responsables de l'administration. Préalablement donc à toute réforme de structure ou de moyens, il faudra entreprendre une réforme fondamentale des formations, des carrières et surtout des mentalités *de ceux qui plongent dans* l'administration quotidienne. Ainsi, et pour une fois, essayons de définir la place de ces oubliés du rapport Guichard, les fonctionnaires municipaux, *et plus particulièrement* des secrétaires généraux de mairie, face aux représentants locaux de l'Etat.

Développons, nous dit-on, les responsabilités locales. Mais, il n'est pas d'autonomie des collectivités sans parité, sans possibilité de concertation à égalité entre les administrations décentralisées et l'administration d'Etat.

Aussi, lorsqu'une ville décide de se doter de moyens humains, aptes, en nombre *et en qualité, à assurer* son indépendance, ses agents doivent-ils pouvoir bénéficier d'un statut et d'une position qui excluent un déclassement de fait ou de droit par rapport à *l'administration* d'Etat, condition essentielle pour permettre d'engager avec *cette* dernière un dialogue permanent.

La tutelle, nous *dit-on aussi,* est condamnée ; préfets et sous-préfets, *abandonnant leurs contrôles a priori,* deviennent les conseillers de collectivités maîtresses de leur destin. Mais il n'est pas de bonne compréhension des affaires locales, il n'est pas de bons conseils sans connaissance du vécu quotidien, sans vision interne de *l'administration,* objet de tant de sollicitude.

Constatations d'évidence qui obligent alors à poser une double question : *les membres de l'administration* d'Etat, du corps préfectoral tout spécialement, pourront-ils longtemps encore, ignorer, parfois avec superbe, l'existence et les tâches passionnantes de leurs « homologues » au sein des administrations locales ? Inversement, les membres de ces mêmes *administrations pourront-ils* encore longtemps continuer à vivre repliés le plus souvent sur eux-mêmes, sans espoir d'abord, sans volonté ensuite d'occuper la place *pourtant prestigieuse du serviteur de* l'Etat ?

A ces *deux questions, la réponse* ne peut être que négative. Il faut prendre les moyens d'une réforme au cœur même d'une décentralisation qui serait réussie parce qu'elle serait voulue.

∴

Une véritable démocratie locale *nécessite que les collectivités* supports bénéficient d'un personnel de qualité, capable de traiter d'égal à égal avec les représentants de l'Etat. Or ce ne serait pas renforcer la décentralisation que de créer *une* formation indépendante des *secrétaires généraux des* collectivités locales, qui se ferait alors au sein d'une école nationale d'administration communale. Celle-ci apparaîtrait, quoiqu'il en fût, comme une sous-ENA et ses élèves comme des sous-énarques considérés par ceux-ci *comme des individus* de formation inférieure. Le dialogue à égalité ne pourrait toujours pas s'établir et les hommes n'étant pas au même niveau, les responsabilités locales resteraient *bridées par le « savoir » et le* « prestige » des représentants de l'Etat.

Les fonctionnaires de l'Etat dont le rôle et le travail quotidien se rapprochent *le plus de ceux des secrétaires* généraux de grande ville sont *les membres* du corps préfectoral. Les uns et les autres apparaissent comme les seuls « généralistes » de *l'administration. Le domaine de leur* activité est sans limite (scolaire, urbanisme, culture, environnement, voirie, etc.). Les uns et les autres agissent dans un cadre géographique *limité (département et arrondissement,* agglomération et commune). Enfin, les uns et les autres ont une responsabilité administrative qui n'est jamais complètement dégagée *du politique.*

∴

Dès lors, une conclusion s'impose, contradictoire en apparence, avec *l'idée même de la décentralisation,* fondamentale cependant : la nécessité de donner aux hommes et aux femmes qui se destinent à une carrière administrative de haute responsabilité, la même formation d'abord, les mêmes choix de postes *ensuite.*

Il apparaît donc infiniment souhaitable *de former, dès l'origine,* ces « généralistes » dans les mêmes *écoles, sans remettre en cause,* bien sûr, la promotion interne et tout en élargissant de façon non négligeable les possibilités de recrutement au tour extérieur, afin de ne pas perdre *le bénéfice des formations de* haut niveau dispensées également dans les universités et les autres grandes écoles. Une telle approche renforce le besoin déjà ressenti actuellement d'une formation permanente commune dispensée par un même centre, et pourquoi pas *l'ENA ? Au sein même de cette* école, un centre de formation permanente, ouvert aux membres des corps de l'Etat mais aussi aux secrétaires généraux des collectivités *locales, assurerait un brassage entre* fonctionnaires techniques et administratifs et permettrait d'éventuels passages entre les corps d'« administrateurs centraux » et ceux d'« *administrateurs territoriaux* ».

Il serait pourtant irréaliste de *croire que des années d'ignorance* réciproque et de centralisation s'effaceront en un seul jour. Les mentalités ne sont pas prêtes encore à une telle réforme. Mais, par étapes, *la création d'un corps unique d'administrateurs* territoriaux s'imposera à l'esprit de chacun.

Dans l'immédiat, la constitution *d'un corps des secrétaires généraux* et secrétaires généraux adjoints des *villes placera ses membres dans* une position plus confortable et capable de résister à la pression, inévitable, de ceux qui, parmi les corps d'Etat, sont attirés par les *responsabilités locales. La création* d'un tel corps offrira une réelle mobilité à ses membres, qui auront vocation à occuper des emplois, non seulement dans les communes et établissements publics communaux, mais aussi par détachement, dans toute autre administration.

Au sein de ce nouveau corps, quelques postes seront, à la sortie de *l'ENA,* réservés aux élèves, en contrepartie de postes offerts dans l'administration d'Etat aux secrétaires généraux en place.

∴

L'aménagement de passerelles entre le corps préfectoral, fonction publique d'Etat, et le corps des *secrétaires généraux,* fonction publique locale, devra alors immédiatement être institué et pour éviter que des mouvements se produisent tous dans le même sens, il faudra instituer un verrou de sécurité. Ainsi, lorsqu'un membre du corps préfectoral, choisi en toute liberté par un élu local, occupera un poste de secrétaire général, le ministre de *l'Intérieur devra offrir un poste de* sous-préfet. Un nombre de places fixé chaque année sera offert et les mouvements ne s'accompliront que dans la mesure où des postes auront, d'un côté ou de l'autre, été libérés.

Peu à peu, ces verrous seront supprimés afin de donner plus de souplesse à l'ensemble du système, et plus rien ne s'opposera à la création *du corps unique des administrateurs* territoriaux.

∴

Il est donc possible, sans révolution, de doter les collectivités locales des moyens humains qui, si le Parlement les *complète par des* moyens financiers, leur permettront d'être réellement autonomes. Pourtant les élus souhaitent-ils vraiment une autonomie qui rendra nécessaire *la prise de décisions parfois* mal perçues sur le plan politique ? Veulent-ils être secondés par un personnel de haut niveau et responsable ? Les fonctionnaires communaux sont-ils *prêts à* assumer eux aussi des responsabilités nouvelles et à sortir de la bureaucratie anonyme ? *La fonction publique d'Etat* acceptera-t-elle ce sang nouveau et cette égalité de droit ? Le gouvernement envisage-t-il réellement une décentralisation de la gestion locale?

Espérons-le, car il existe un profond dévouement de tous ceux qui œuvrent pour le développement des libertés locales et la gestion des collectivités territoriales.

(*) *Représentant des élèves* au conseil d'administration de l'ENA, membre du comité d'action pour *une réforme de l'ENA.*

(**) Secrétaire général de la Ville de Metz, membre du bureau national du syndicat des secrétaires généraux des villes de France.

JUSTICE

Royan dans ses remous municipaux

II. — Une démission « honorable »

Royan. — Royan n'est pas descendue dans la rue. L'inculpation de son maire, M. Guy Tétard, ne l'a pas soulevée. Sa démission non plus. Elle serait même maintenant plutôt portee à le plaindre, selon la vieille loi qui fait toujours pencher la pitié vers le vaincu. Ce n'est pas que l'on doute de ce qui peut lui être reproché. C'est seulement qu'on se demande si ce *fâcheux dossier* a bien été sorti seulement au nom de la nécessité d'une vertueuse administration de la ville.
(Le Monde *du 17 avril.*)

De notre envoyé spécial
JEAN-MARC THÉOLLEYRE

M. Guy Tétard n'interprète pas autrement les raisons de sa chute. Dans le bureau de son cabinet, avenue Daniel-Hedde, où on le voit *maintenant davantage* qu'à la mairie, bien qu'il soit demeuré conseiller municipal, sourire triste et navré, il ne refuse pas l'entretien. Qui, à le découvrir ainsi, à l'entendre surtout parler de cette voix lasse, imaginerait le maire rude, autoritaire, secret que dépeignent certains de ses adversaires. Il répond sur tout.

« M. de Lipkowski? Il avait toujours su que je n'étais pas R.P.R. Aux législatives, nous avions chacun pris nos options. C'est en juillet 1977 qu'il a appris qu'un candidat du parti républicain se présenterait dans la circonscription. Il a écrit, je crois, à M. Yves Guéna pour dire qu'il n'appréciait pas beaucoup et que, s'il avait été battu aux municipales de 1977, c'est déjà au P.R. qu'il le devait. Que voulez-vous, si une fraction de l'électorat a pu considérer que c'était un maire souvent absent, je n'y peux rien. En tout cas le climat a commencé à se détériorer entre nous. Pourtant, c'était moi qui, à la mairie, faisais depuis longtemps à peu près tout le travail. Jusqu'en mars 1977, et même après sa défaite municipale, M. de Lipkowski m'a d'ailleurs rendu hommage plusieurs fois et même par écrit pour dire la qualité de mon action. »

Il n'en reste pas moins qu'il y a maintenant un dossier judiciaire à Bordeaux, un dossier où l'on parle d'ingérence et de faux en écritures publiques.

M. Tétard soupire : *« On a créé autour d'un fait malheureux tout un climat. M. de Lipkowski et M. de Pereyra se sont appuyés l'un sur l'autre. Ils avaient chacun leurs raisons. M. de Lipkowski avait perdu la mairie et je lui avais succédé. J'avais soutenu ensuite M. Bussereau au premier tour des législatives de 1978. Quant à M. de Pereyra, je l'avais battu à des élections au conseil d'administration de la Société des maires des stations classées. »*

Mais ce marché passé, semble-t-il, un peu clandestinement au bénéfice de son confrère géomètre, M. Guérin, à La Rochelle ?

« L'équipement demandait une remise à jour des plans au 1/2 000°, répond M. Tétard. *Expert géomètre moi-même, je savais pertinemment que je ne pouvais pas avoir ce marché que la loi m'interdisait. Je me suis contenté, comme technicien, de conseiller l'utilisation d'une méthode pratique par des spécialistes de photogrammétrie. Je n'ai fait que mon devoir en donnant des conseils dans l'intérêt de la collectivité, car ce procédé était le moins onéreux. C'est pour cela que j'ai conseillé de faire désigner M. Eugène Guérin.*

— Mais vous êtes associé avec lui ?

— *Uniquement dans le cadre d'une société de moyens, la Topophot. Nous avons acheté en commun le matériel que nous utilisons alternativement selon nos besoins respectifs. Mais Topophot ne distribue pas de bénéfices ni de rémunérations à ses gérants.*

— Il existe quand même cette différence entre la relation de l'assemblée générale du SIVOM (1) du 29 octobre 1976 et celle qui se retrouve, portant la même date, et annexée au marché passé avec M. Guérin?

— *C'est vrai. M. Pierre Gousseau, le secrétaire général du SIVOM, a reconnu avoir modifié ce procès-verbal. Cela arrivait quand il envoyait ces pièces à l'approbation. Il les adaptait aux besoins. J'ignorais ce laxisme. Mais parfois, il faut bien savoir aller de l'avant. Il y a d'ailleurs eu, je crois, bien d'autres modifications du même genre. »*

Cette façon discrète d'invoquer la coutume et l'usage signifierait-elle que M. Guy Tétard pourrait lever quelques autres « lièvres » ? Il n'en dit pas plus. Cependant, à l'une des dernières séances du conseil municipal, où il paraissait encore en sa qualité de maire, n'a-t-il pas répondu à ceux qui le harcelaient pour obtenir de lui des explications : *« Eh bien ! je plongerai peut-être, mais je ne plongerai pas seul »* ?

« Une erreur de secrétaire »

Ici, dans son bureau, son insigne du Lion's Club à la boutonnière du veston pied-de-poule, il n'a pas élevé la voix. Et puis il *a découvert* quelque chose. Ces fameux procès-verbaux de la délibération des assemblées du SIVOM n'auraient jamais porté les signatures nécessaires à leur *authentification*. Dès lors, s'ils ne peuvent être tenus, faute de signature, pour des actes authentiques, où serait la faute ? C'est ce qu'il entend faire valoir. Il en *a parlé à ses conseils.*

Reste le délit d'ingérence, que l'information pense pouvoir établir par l'existence des bordereaux d'envoi à en-tête du cabinet Tétard, et non du cabinet Guérin. « *Là*, dit M. Tétard, *c'est une erreur de ma secrétaire. Pour des raisons de commodité, les calques, les contre-calques et les plans une fois réalisés étaient centralisés à mon cabinet par M. Guérin. C'est une confusion qui a eu lieu. D'ailleurs M. Guérin a apporté la preuve, du moins je le crois, que s'était bien lui, et lui seul, qui avait réalisé les travaux. »*

Voilà donc sa défense. Mais ce à quoi il tient par-dessus tout, c'est aux motifs de sa démission. Car, après tout, il aurait pu paraître normal qu'il la présente aussitôt après avoir été inculpé. Il ne crut pas bon d'agir ainsi, puisqu'il oublia même d'informer son conseil municipal dès son retour de Bordeaux, le 8 *février* 1979, date à laquelle M. Jean Laparre, conseiller à la cour d'appel, venait de lui signifier cette inculpation. Sans élever davantage la voix, il dit : *« Oui, peut-être j'aurais dû en parler, mais vous savez, je suis un novice et je n'avais même pas compris que j'étais inculpé. »*

Ainsi, le conseil municipal devait-il apprendre la nouvelle par la presse, comme tout le monde. Il ne manqua pas d'y voir une nouvelle preuve du côté secret de son maire. Il y trouva surtout une raison supplémentaire d'être désormais plus attentif. Depuis que l'affaire était dans l'air, on avait d'ailleurs pu tiquer sur d'autres dossiers dont on apprenait, sinon l'existence, du moins des particularités quelquefois singulières.

Généreux pour son fils

Il y avait, par exemple, celui de l'aménagement du fort du Chay, un terrain vague de sept hectares acheté depuis longtemps par la ville, sur lequel on envisageait depuis de nombreuses années la construction d'ensembles locatifs, mais surtout d'un hôtel trois étoiles suffisamment prestigieux pour le standing de Royan. M. Tétard avait déjà bien engagé les choses. Une fois encore en allant peut-être un peu trop vite et un peu trop loin. Sans doute avait-il fait approuver, le 20 décembre 1978, par le conseil municipal, le principe, pour la réalisation de cet hôtel, de la création d'une société d'économie mixte — et même l'engagement d'inscrire au budget 1979 la somme *nécessaire à la constitution* de cette société.

Mais on apprit aussi, par la découverte d'une lettre que lui avait adressée, le 20 février 1979, la société Novotel, qu'il s'était engagé vis-à-vis de celle-ci à faire *régler par la ville de Royan* une somme de 400 000 francs à titre de dédommagement pour *frais* d'étude au cas où la société d'économie mixte ne serait pas créée *ou au cas où l'opération ne pourrait* être menée à son terme.

Un autre dossier que suit de très près la préfecture de la Charente-Maritime contribua à précipiter encore les choses. Un dossier qui, certes, n'a juridiquement *rien de répréhensible, mais qui fit*, malgré tout, un bien fâcheux effet. Il fait apparaître, d'abord, l'existence d'une société civile immobilière dite « de La Garenne », dont *l'un des actionnaires* est M. Jean-Pierre Tétard, le fils de M. Guy Tétard. Il montre ensuite que cette société civile immobilière a acquis, pour 500 000 francs, un terrain de 80 667 mètres carrés sur le territoire de la commune de Royan, ce qui, de l'avis commun, est une singulière bonne affaire.

Or, le notaire des vendeurs avait demandé à la ville, le 8 mars 1978, si celle-ci entendait exercer son droit de préemption. Le 20 mars, le conseil avait répondu par la négative, faute, semble-t-il, d'en savoir davantage. Le même jour, le maire s'était empressé de transmettre au notaire *cette réponse* négative. Allait-on dénicher une nouvelle affaire d'ingérence ? Non, car à l'époque, ce terrain étant classé en zone N.A. *(non ædificandi)*, la *ville n'avait pas à exercer son* droit de préemption. Et le notaire des vendeurs n'était même pas tenu de lui en faire la demande. C'est égal, M. Tétard, bien qu'en règle vis-à-vis de la loi, vit fondre le nombre de ceux qui, malgré tout, jusque-là, n'avaient pas voulu trop l'accabler. Car cette affaire, il la reconnait. Bien sûr, il dit qu'elle est légale.

Mais ce qu'il ne somprend pas, c'est que l'on ait été choqué par le fait que son fils fût l'un des membres de la société civile im*mobilière devenue* propriétaire des terrains. « *Eh bien, oui*, dit-il, *mon fils est membre de cette société. Qu'y a-t-il là de vraiment affreux ? Un père ne peut-il pas avoir un geste généreux pour son fils ? »*

Il n'empêche que *tout* cela avait considérablement détérioré un climat déjà peu favorable. Alors, le 30 mars dernier, reprenant l'affaire du fort du Chay, la majorité du conseil *revint sur* l'engagement de principe pris le 20 décembre 1978 et refusa finalement d'inscrire au budget 1979 de la ville de Royan les sommes nécessaires à la constitution de la société d'économie mixte qui aurait pu réaliser l'opération Novotel — encore que la ville se soit vu engagée par M. Tétard à se porter garante de quelque 10 millions de prêts. De la sorte, M. Tétard pouvait en tout cas *démissionner honorablement* en invoquant ce vote qui l'avait mis en minorité sur une simple affaire de budget, et en soutenant que son départ ne pouvait être attribué à *rien d'autre*.

Cela étant, Royan demande instamment aujourd'hui à parler d'autre chose.

FIN

(1) Syndicat à vocation multiple de la presqu'île d'Arvert et de la côte de Beauté.

Après les incidents du 23 mars

« L'EXPRESS » : comment on fabrique des terroristes.

Dans *l'Express*, Jean-François Revel revient sur les actes de vandalisme du 23 mars pour en commenter les jugements qui ont été rendus à ce sujet. Il écrit :

« A examiner les comptes rendus d'audience et les jugements portant sur les déchaînements du 23 mars, on a l'impression que de lourdes peines de prison ferme se sont abattues, dans certains cas du moins, sur des jeunes gens qui se trouvaient sur les lieux des manifestations vraiment par hasard. Allons-nous en venir aux « emprisonnements pour l'exemple »?

» Or, rien n'est plus suicidaire, plus dévastateur pour la démocratie que ces solutions de facilité, et de lâcheté. Car quelle confiance veut-on qu'un jeune homme ait, plus tard, dans les institutions républicaines, s'il a célébré son vingtième anniversaire en prison, simplement parce qu'un jour, en sortant du cinéma, il s'est trouvé au mauvais moment place de l'Opéra ? C'est ainsi qu'on fabrique des terroristes. »

● *Une statue volée au mémorial du Spitzemberg.* — Des inconnus ont dérobé, au cours du week-end pascal, une statue en bronze haute de 1,70 mètre sur le mémorial du Spitzemberg, près de Saint-Dié (Vosges). La statue, qui avait été érigée à la mémoire des huit cents soldats tombés sur le Spitzemberg, en septembre 1914, représentait un combattant agenouillé muni d'un fusil.

FAITS DIVERS

NEUF TABLEAUX ET DES OBJETS D'ART VOLÉS CHEZ UN COLLECTIONNEUR PARISIEN

Neuf tableaux, dont un paysage de Renoir, deux vues de Montmartre par Utrillo et un Carzou, ainsi que de nombreux autres objets d'art — des ivoires, des jades, des pierres, des bijoux et de l'argenterie, — ont été dérobés, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 avril, au domicile de M. Molzeck Kac, négociant, 1, rue de Buenos-Aires à Paris (7°). Les malfaiteurs sont montés jusqu'au troisième étage de l'immeuble où se trouve l'appartement de M. Kac par un escalier latéral. Ils ont démonté les gonds de la porte de service à l'aide d'un pied de biche et de divers outils qui ont été trouvés par le concierge qui a donné l'alerte.

● *Attentat contre E.D.F.* — Deux coctails Molotov ont été déposés, au cours du week-end, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), dans le bureau du chef de district de l'immeuble abritant les locaux E.D.F.-G.D.F. L'incendie s'est rapidement étouffé et l'attentat n'a été découvert que lundi matin 16 avril. Les dégâts sont évalués à 30 000 F. Les enquêteurs n'ont découvert aucune trace d'effraction. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *Attentat contre un bar près de Bastia : un blessé.* — Une charge explosive a été lancée, lundi 16 avril, depuis une voiture contre la vitrine d'un bar de Moriani-Plage, localité située à 40 kilomètres de Bastia. Un manœuvre, M. Charles Fruzoni, qui se trouvait à l'intérieur de l'établissement, a été légèrement blessé. *L'attentat n'a pas été* revendiqué.

CATASTROPHES

APRES LE TREMBLEMENT DE TERRE EN YOUGOSLAVIE

L'approvisionnement et l'hébergement des sans-abri posent de graves problèmes

Les *secours* continuent de s'organiser en Yougoslavie après le tremblement de terre qui a ravagé, dimanche 15 avril, la côte du Monténégro. Selon les derniers renseignements, on compterait environ deux cents morts et mille cinq cents blessés.

Le problème le plus préoccupant pour les autorités reste celui de l'hébergement et du ravitaillement des rescapés. Suivant certaines *informations, ce sont environ quatre-vingt* mille personnes qui ont passé les deux dernières nuits à la belle étoile. Dans certaines localités, les responsables manifestent quelque inquiétude à propos de l'approvisionnement en eau potable, redoutant que celle-ci ne soit gravement polluée par les cadavres des animaux qui n'ont encore pu être enterrés. On craignait d'autre part, ce mardi 17 avril, que la pluie annoncée pour la journée ne rende encore plus difficile la tâche des sauveteurs et plus pénible la situation des rescapés.

Suivant les experts du Centre sismologique européo-méditerranéen de Strasbourg, la secousse *initiale*, d'une magnitude de 7,2 *sur* l'échelle de Richter, avait son foyer en mer, à une douzaine de kilomètres de la côte, entre Bar et Ulcinj. Ce mardi matin, une violente réplique a encore atteint une magnitude de 4,5 à 5. D'autre part, la secousse de dimanche avait été précédée une semaine auparavant, le 9 avril, par un séisme de magnitude 5 qui avait son foyer au même endroit.

De graves conséquences économiques pour le Monténégro

Belgrade. — La terre a continué à trembler lundi toute la journée et durant *la nuit de lundi à mardi sur le littoral monténégrin*. Plus d'une quinzaine de secousses ont été enregistrées lundi, dont certaines de *3 à 4 degrés sur l'échelle de* Richter. Elles n'ont pas causé de *victimes*, mais ont entraîné l'écroulement d'un certain nombre de bâtiments lézardés par le séisme de dimanche matin. Les communications avec l'intérieur du pays restent des plus difficiles. Dans beaucoup de cas, les secours sont encore expédiés par hélicoptère et, depuis lundi à midi, par avion ; le petit *aérodrome de Tivat, endommagé la* veille, a, en effet, été rendu utilisable.

Toute la région donne l'impression d'être en état *de siège ; des* convois militaires, avec *de gros camions et des* bulldozers pour déblayer les routes, et des unités de la défense civile, ont organisé un va-et-vient perpétuel. A Herceg-novi, les autorités ont proclamé l'état d'urgence pour empêcher les gens d'entrer dans leurs maisons endommagées, au risque de perdre la vie, tout mouvement pouvant provoquer *des écroulements*. De nombreux secours ne cessent d'af*fluer par la voie des airs vers* Titograd et Dubrovnic, d'où ils sont *transportés en partie par route*, en partie *par* mer, vers Budva, Bar, Kotor et Ulcinj.

De notre correspondant

Le grand problème de l'hébergement

Les hôtels Agava à Bar, Jadran à Ulcinj, Boka et Plaza à Herceg-novi, Fjord à Kotor, le grand et récent complexe hôtelier Slavija à Budva, sont soit détruits, soit *inhabitables*. Il en est de même de plusieurs hôtels à Petrovac et *Igalo. Aucune information lundi* n'a fait état de victimes ou de blessés *étrangers. Des groupes de touristes* suédois, allemands et belges, qui se trouvaient dans la région, ont *été* évacués vers Dubrovnik ; certains sont rentrés dans leur pays ; d'autres ont *préféré* continuer leurs vacances *dans* la célèbre cité, qui n'a été que légèrement éprouvée.

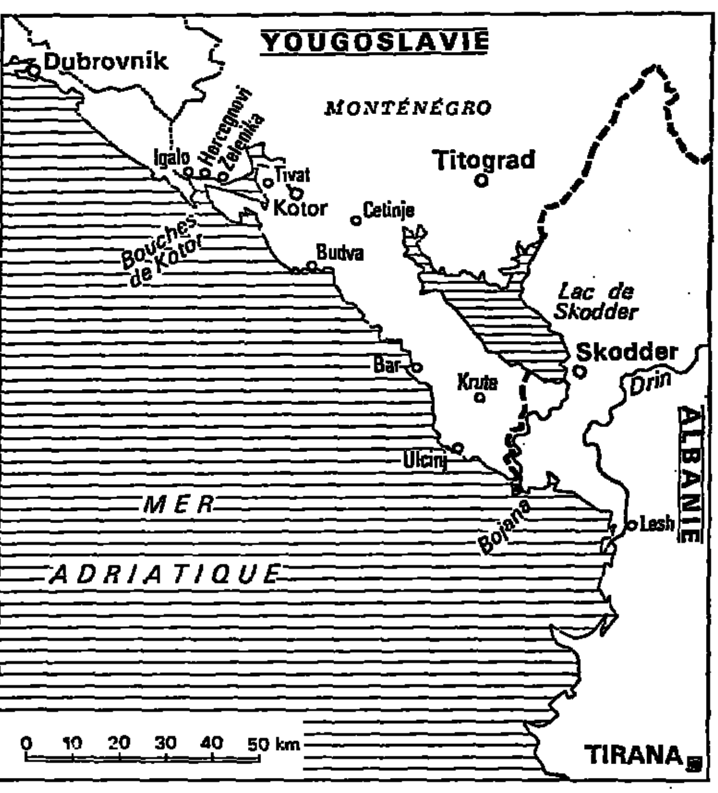
Pour le Monténégro, la plus petite et en même temps la plus pauvre des Républiques *fédérées* yougoslaves, le séisme *aura* des conséquences économiques considérables, le tourisme étant sa principale source de devises étrangères. Néan*moins, il est certain que la mouve*ment de solidarité qui s'accroît de *jour en jour lui permettra*, comme ce fut le cas lors du tremblement de terre à Skoplje en 1963, de surmonter les difficultés auxquelles il doit faire face.

En réalité, nombreux sont ceux qui pensent que, dans leur malheur, les habitants du littoral ont malgré tout de la chance. Le séisme s'est produit un *dimanche, c'est-à-dire le jour où les entreprises*, les bureaux et les établissements publics sont fermés. Ainsi explique-t-on qu'il n'y ait pas eu de victimes parmi les enfants des écoles, et que leur nombre ait été minime, par exemple dans le port de Bar, sur le chantier *naval de Bijela, où la montée des* eaux n'a tué que trois personnes, *alors que huit cents y travaillent* normalement.

Il n'est pas non plus sans intérêt de constater le rôle important joué, *dans cette tragédie, par les radios* amateurs. Dans cette région coupée de l'intérieur du pays par de hautes chaînes de montagnes arides et inhospitalières, ils ont été les premiers à informer l'opinion publique de ce qui venait de se *passer*. Un radio amateur de Ulcinj, à l'extrême sud du littoral, près de la frontière albanaise, avait donné l'alarme quel*ques secondes seulement après le* séisme à un amateur de Belgrade : *« La ville est détruite, disait-il, vingt mille personnes sont dans les rues ; il y a des morts et des blessés. Je suis en ce moment le seul habitant d'Ulcinj qui soit encore resté dans la maison... »*

Le grand problème de l'heure est celui de l'hébergement des sinistrés, car des dizaines de milliers de personnes ont déjà passé deux nuits consécutives à la belle étoile et les autorités ont beaucoup de mal à réunir les tentes, les vivres et les couvertures qui leur sont nécessaires.

PAUL YANKOVITCH.



En Albanie

TRENTE-CINQ MORTS SIX MILLE BATIMENTS DÉTRUITS

Tirana *(A.F.P.)*. — Plus de six mille bâtiments ont été détruits ou endommagés par le séisme qui a *touché dimanche le nord-ouest* de l'Albanie, a annoncé lundi 16 avril à Tirana l'agence de presse albanaise ATA. Trente-cinq personnes ont été tuées et *on a dénombré trois cent* trente blessés ; la région la plus touchée est celle qui est proche de la frontière avec la Yougoslavie.

Le conseil des ministres albanais a arrêté, au cours d'une réunion extraordinaire, une série de mesures pour venir en aide aux victimes et pour reconstruire ou réparer les maisons, les écoles et les installations industrielles détruites ou endommagées par le séisme.

Selon l'agence albanaise, l'organisation des secours a été « adéquate », et l'électricité a été rétablie dès lundi dans la région, *où la vie reprenait son cours* normal.

Le chant du coq dans une ville-fantôme

Kotor *(Reuter). — Quand le chant du coq a retenti, lundi après-midi 26 avril, dans les rues désertes de Kotor, petit port de la côte Adriatique dévasté par le tremblementde terre du dimanche de Pâques, les équipes de secours se sont immédiatement ruées à l'abri.*

Plus que la superstition — pour les gens de la région, si le coq chante en pleine journée, c'est parce qu'il sent qu'une secousse sismique est imminente, — l'anecdote révèle la terreur d'une population effrayée par la violence du séisme de dimanche matin.

La plupart des vingt mille habitants de la région ont passé la nuit à la belle étoile ou sous des tentes, plantées sur le terrain de football municipal. A l'intérieur de l'enceinte fortifiée de ce port très touristique, abrité au fond du golfe des Bouches de Kotor, quatre mille personnes vivent en temps normal. Il n'en reste que cinq, des personnes âgées que la police a autorisé à demeurer chez elles. L'une d'entre elles, un homme, paralysé et condamné à garder le lit, comme son frère à côté de lui, explique : « C'est mon lit et j'y reste, quoi qu'il arrive. »

Comme la plupart des autres villes frappées par la catastrophe, Kotor est pratiquement coupée du monde. Déjà, on craint de manquer de vivres, d'essence et d'autres denrées de première nécessité d'ici à quarante-huit heures, si les communications routières ne sont pas rétablies.

Ville-fantôme sous un soleil de plomb, Kotor est, en outre, menacée par la montagne qui la surplombe : une immense fissure verticale est apparue dans la falaise. Les géologues essaient d'évaluer les risques de voir la ville ensevelie sous des tonnes de rochers.

Dans la cité fortifiée, de nombreux bâtiments historiques sont profondément lézardés. A deux reprises, des policiers et des soldats nous crient de nous mettre à l'abri, tandis que de petites secousses font à nouveau trembler la tour de l'horloge qui menace à tout moment de s'écrouler.

L'Hôtel Fjord, le plus grand de la ville, est encore en partie debout. Mais il ne pourra vraisemblablement pas être réparé. Sa piscine, qui s'est ouverte « comme une fleur », nous précise-t-on, semble vouloir plonger dans la mer. A l'intérieur, dans la grande salle à manger, des tables renversées, des tasses de café, les restes de petits déjeuners que les clients de l'hôtel n'ont pas eu le temps de finir. La secousse a eu lieu à 7 h. 20 du matin (heure locale). Ils étaient cent trente à l'hôtel à ce moment-là, en majorité des Italiens ; tous ont été évacués par la mer sur Dubrovnik.

Les habitants, pour leur part, ont laissé derrière eux tous leurs biens dans des maisons éventrées où les escaliers pendent dans le vide. Ils ont été remplacés dans les rues de la vieille ville, par des pigeons, des soldats en armes et par le coq...

Le Monde DE LA MÉDECINE

DES CHIMÈRES PARMI NOUS

En biologie le futur a déjà commencé

Lors d'une grande enquête prospective menée dans les années 70, on avait demandé à des hommes de science de divers pays comment ils voyaient l'avenir à l'aube du troisième millénaire. Certains avaient subodoré que, peut-être, en l'an 2000, on pourrait « bricoler » les cellules et leur hérédité. Aucun n'avait prévu qu'avant 1980 une fécondation en éprouvette d'un œuf humain aurait déjà eu lieu, que des manipulations génétiques auraient permis la production, par un bacille modifié, de la protéine « vaccinante » de l'hépatite B (« le Monde » du 13 avril), que des souriceaux seraient nés de six parents, que des chimères vivraient parmi nous...

Rassurons-nous : un monstre fabuleux avec une tête et un poitrail de lion, un *ventre de chèvre, une queue de dragon,* tel qu'est définie une « chimère » dans le dictionnaire « Robert », n'existe pas *et n'existera probablement jamais.* Cependant, vivent aujourd'hui en laboratoire des animaux, des organes, des tissus, des *cellules, des molécules « chimériques »* qui n'ont vraiment rien d' « illusoire, inexistant, imaginaire, impossible irréalisable, utopique », comme le dit le même dictionnaire. Ce sont toutes sortes d'hybrides étranges voulus et réalisés par l'homme pour tenter de comprendre le développement des animaux supérieurs, sains ou pathologiques.

Outils de recherche sans précédent, résultant de techniques qui paraissent finalement assez simples une fois découvertes, ces souris et ces rats extraordinaires obtenus sur commande, ces « hybridomes » mi-normaux mi-cancéreux, ces amas biologiques étrangers, ces greffons organiques cellulaires, moléculaires, parfois indéfinissables, ont de quoi surprendre et font déjà rêver.

Ces chimères que la nature n'accepte jamais spontanément mais que, violée par l'expérimentation, elle laisse faire *ou supporte aujourd'hui, ouvrent un* immense champ de recherches et suggèrent des espoirs thérapeutiques variés. *On y entraperçoit notamment des clés* pour la compréhension de la différenciation cellulaire, pour l'immunologie, *pour la cancérologie.*

Ces inventions curieuses de laboratoire ne manquent pas, et il est déjà impossible d'en dresser un catalogue exhaustif. Certaines d'ailleurs ne sont pas encore publiées et relèvent en conséquence plus de la rumeur scientifique que de la certitude, comme ces « amibes de synthèse » qui seraient issues de la réunion harmonieuse du noyau, du cytoplasme et de la membrane de trois amibes différentes, ou cette souris qui aurait inclus dans son patrimoine héréditaire un gène humain.

Quand l'immense champ des manipulations cellulaires aura — ce qui ne saurait *tarder — rejoint celui tout aussi* prometteur de l'ingénierie génétique, les possibilités pourront alors véritablement *s'étendre à l'infini*

Aujourd'hui, il faut bien admettre qu'en biologie, pour reprendre l'expression célèbre d'Alvin Toffler, le « futur a déjà commencé ».

Les découvertes et recherches que l'on évoquera ici sont parmi celles qui, aux yeux des scientifiques, portent pour les *prochaines années les plus grandes* promesses.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

La reproduction manipulée

par A. NETTER (*)

LES spectaculaires naissances après fécondation de l'ovocyte humain hors de l'organisme et sa réimplantation dans l'utérus maternel (ce que l'on a appelé à tort des « bébés éprouvette ») sont l'aboutissement de longs travaux scientifiques accomplis dans le monde entier, ce qui ne retire rien au mérite de Steptoe et d'Edwards, dont l'ingéniosité, la ténacité, le courage ne peuvent être trop loués.

La science de la reproduction se confinait encore naguère à l'étude des canaux conduisant le *spermatozoïde* et *l'ovule* l'un vers l'autre, et à celle des glandes génitales masculines et féminines.

On négligeait, en revanche, spermatozoïde et ovule : l'ovule parce que caché, pondu seulement une fois par mois, et dégé*nérant rapidement s'il n'est pas* fécondé. Le spermatozoïde, parce que trop noble, car masculin ; son étude eût été un *crime* de lèse-majesté. Les physiologistes, heureusement, ont, dans les dernières décennies, accompli un travail remarquable sur la fécondation. Charles Thibault, en France, a été le premier à en démonter le mécanisme chez les mammifères — la lapine surtout — et à réaliser la fécondation *in vitro* dans cette espèce.

Les privilèges des spermatozoïdes

Depuis quelques années, le *spermatozoïde humain et son* mode de formation commencent à susciter des recherches de la part des médecins. *Des développements se font jour* ; la cellule spermatique est très privilégiée en raison de son caractère aussi accessible que les cellules sanguines, *que les médecins étudient* depuis bien longtemps avec force détails. La difficulté réside dans le *fait* que la nature produit cette cellule en quantité tellement industrielle (environ cinquante mille à la minute) qu'un spermatozoïde sur trois est dénué de vitalité apparente, ou est de forme extravagante : c'est le tribut payé au travail à la chaîne, et il rend difficile la distinction de la limite séparant le normal de l'anormal : certains *hommes féconds ont* quatre cents millions de spermatozoïdes dans un éjaculat, alors que d'autres, qui ne le sont guère moins, en ont seulement quarante millions. Cette richesse varie aussi chez la même personne, selon le jour, la forme physique, le surmenage, la solidité de son moral, etc. La physiologie nous a habitués à un milieu intérieur stable et nous décontenance par cette relative instabilité.

Le spermatozoïde sortant du testicule est d'ailleurs inachevé. Sa maturation se complète dans *le premier canal excréteur qu'il* rencontre, l'épididyme, dont le rôle dépasse de beaucoup celui d'un simple conduit mécanique. L'épididyme entoure la membrane du spermatozoïde d'un revêtement protecteur de protéines, une sorte de manteau couleur de muraille, qui l'empêche d'être reconnu comme étranger par l'organisme féminin et rejeté comme tel. Parvenu dans cet organisme, ce dernier va le « capaciter », c'est-à-dire permettre aux enzy*mes du capuchon* entourant le noyau du spermatozoïde d'être libérées. Cette libération permet la digestion de la membrane de l'ovocyte et, par là, la pénétration du spermatozoïde dans l'ovule : elle se fait, selon les espèces de mammifères, en des endroits variables du parcours du spermatozoïde. Chez la *femme, c'est tout à fait à la fin* de ce parcours, en arrivant au contact des cellules qui entourent *l'ovocyte. Ce sont ces cellu*les, dites granuleuses, qui confèrent cette propriété au spermatozoïde.

La fragilité des ovocytes

*Le sort de l'ovocyte est lui-*même très extraordinaire. Alors que, chez l'homme, la fabrication des spermatozoïdes (spermatogénèse) est permanente et incroyablement prolifique, chez la femme tout s'arrête quatre mois avant la naissance, au cinquième mois de la vie embryonnaire. Il y a à ce moment environ 6 millions d'ovocytes, et ces cellules germinales, à partir de cet instant, vont se consommer et disparaître progressivement : de 6 millions, leur nombre tombe à moins de 1 million à la naissance, à 300 000 environ à la puberté, pour *arriver à quelques milliers* à la ménopause. Ceux qui survivent ont donc l'âge de la femme qui les porte. Pour survivre, ils se figent, comme momifiés, dans un curieux état. On sait que, pour être fécondés, chaque paire de chromosomes doit perdre l'un de ses deux constituants : au lieu de 23 paires, l'ovocyte fécondable a seulement 23 chromosomes. Cette perte se fait par un processus assez compliqué de division cellulaire appelé méiose.

Ce processus commence donc, mais il s'arrête à un tout premier stade, dès avant la nais*sance, tel un film dont le déroulement* s'interrompt et se fixe sur une image.

On conçoit la fragilité de ces ovocytes, qui s'accroît au fur et à mesure du vieillissement, et explique que les ovules soient de moins en moins fécondables lorsque la femme vieillit, sans doute parce que la répartition harmonieuse des chromosomes est de plus en plus difficile, lors de la reprise du film de la méiose.

On sait maintenant que cette reprise de la méiose est sous la dépendance d'une hormone hypophysaire, et que cette hormone agit sur les cellules granuleuses (qui emprisonnent et inhibent l'ovocyte en temps normal) en levant l'inhibition de ces cellules et en donnant au liquide folliculaire qu'elles sécrètent des pro*priétés* sans doute importantes pour la fécondabilité.

En effet, la première grande *découverte d'Edwards* a été d'ajouter ce liquide folliculaire au milieu utilisé *in vitro* et de montrer que *cette addition était,* — chez la femme et elle seule, — nécessaire à la fécondation. Il a fallu huit ans ensuite pour transplanter avec succès dans l'utérus maternel cet œuf fécondé, après plus de cent échecs.

Mais il y a plus fort : l'analyse *minutieuse des circonstances* de la fécondation a montré à un savant américain d'origine belge, Pierre Soupart, l'importance d'un phénomène appelé réaction corticale de l'ovocyte. Celle-ci se produit dès la pénétration du spermatozoïde et semble être destinée à empêcher la pénétration d'un deuxième spermatozoïde, qui serait mortelle pour l'œuf, qui aurait trois paires de chromosomes au lieu de deux.

(Lire la suite page 18.)

(*) Président de la Société nationale pour l'étude de la stérilité et de la fécondité.

Le temps des hybridomes : des anticorps sur mesure

UNE cellule normale qui fabrique une substance intéressante mais en très faible quantité, plus une cellule cancéreuse qui possède l'unique et immense intérêt de la jeunesse éternelle, plus un agent de fusion vital ou chimique : voilà venu le temps des hybridomes immortels qui fabriquent des anticorps sur mesure.

Ce type de fusion cellulaire n'est *en réalité pas nouveau. Il se fait* depuis près de vingt ans, mais sans que l'on y ait prêté une attention excessive hors des *milieux* très spécialisés, jusqu'à la découverte récente des hybridomes.

Les plus anciennes hybridations cellulaires dans le monde ont été faites en 1960 par l'équipe française du professeur Georges Barski (avec Sorieul et Cornefert) à l'Institut de recherches sur le cancer de Villejuif. Ces chercheurs étaient parvenus à faire fusionner deux lignées de cellules cancéreuses différentes dont les chromosomes se mélangeaient pour former des noyaux hybrides et des cellules chimériques. Ils ouvraient là une nouvelle voie pour l'étude extrêmement difficile des cellules de *mammifères.* Peu après, d'autres équipes et notamment celles de Boris Ephrussi en France, Har*ris, en Grande-Bretagne*, Okada, au Japon, mettaient au point divers procédés pour faire fusionner, « hybrider », *des cellules très disparates.*

Un outil de travail venait de naître qui permettait théoriquement toutes les explorations, *toutes les audaces* y compris sur les cellules humaines et fragiles en culture et dont l'exploration sur l'homme est entravée par les règles éthiques les plus strictes. On pouvait désormais hybrider des cellules de souris et de rats, des cellules de souris et d'hommes, des cellules normales et pathologiques, des cellules embryonnaires et différenciées, etc. On pouvait cultiver, *reproduire les hybrides,* étudier la dérive de leurs chromosomes au fil des générations, et espérer en déduire, par élimination, leur fonction, comprendre la diffé*renciation des cellules,* leur dominance ou leur soumission par rapport à celles avec lesquelles elles sont en contact, enfin analyser les causes pour certaines de leur anarchie. Avec l'hybridation cellulaire, les biologistes ont eu l'envie de tout essayer et ont cru que tout leur était permis.

De fait, de nombreuses équipes dans le monde ont consacré d'abondants travaux aux étranges unions cellulaires inter-espèces. On ne compte plus les succès obtenus aujourd'hui ni les curiosités de laboratoire. Pendant longtemps toutefois, cela s'est borné à une stricte connaissance scientifique fondamentale de très haut intérêt, mais sans application.

Ce n'est que récemment, en 1975, après des années d'insuccès, que la réussite de deux chercheurs travaillant à Cambridge (Grande-Bretagne), Kohler et Milstein, attelés à ce problème avec obstination, a changé les choses dans un secteur particulièrement difficile : l'immunologie. On parle déjà de révolution. Ces chercheurs américains sont parvenus à faire fusionner des cellules de souris productrices d'un anticorps spécifique, des lymphocytes, avec des cellules tumorales provenant d'un cancer très étudié chez la souris, un myélome, qui a la particularité *de sécréter* en grande quantité des substances très proches des anticorps.

Dans un certain nombre de cas se sont formés des hybridomes, amas cellulaires hybrides dont l'union des caractères génétiques a permis d'obtenir l'anticorps spécifique en masse en surajoutant les avantages d'un type de cellule à ceux de l'autre. Un peu à la *façon dont un aveugle pourrait aider un paralytique.*

Les anticorps, rappelons-le, sont des molécules spécifiques que sécrètent des cellules spécialisées *dans la défense des lymphocytes,* pour lutter contre un agresseur, un étranger particulier caractérisé par un « antigène ». Lors d'une rencontre avec un antigène donné, que nous ne reconnaissons pas comme nôtre, — celui du virus de la grippe, de la rougeole ou de la *poliomyélite, par exemple,* — nous fabriquons des anticorps spécialisés dans la lutte contre cet antigène-là et contre celui-là seulement. A chaque antigène correspond un anticorps spécifique sécrété à la moindre alerte.

L'un des grands problèmes de la biologie *moderne* consiste à *découvrir les mécanismes* génétiques et biochimiques qui président à la fabrication spécifique de ces milliers, de ces millions d'anticorps différents ; à comprendre le programme qui détermine la structure de ces substances, le déclenchement, l'arrêt, la régulation de leur *fabrication et à synthétiser de manière* très pure, d'abord pour la recherche puis, peut-être, pour la *thérapeutique, celles qui paraissent* les plus intéressantes.

CELLULES LYMPHOÏDES À ANTICORPS CHOISI → + ← CELLULES DE MYÉLOME

70 millions meurent d'elles-même — *Agent chimique ou virus* — FUSION — *100 millions éliminées par un agent toxique*

CELLULE HYBRIDE

HYBRIDOME *secrétant l'anticorps*

Pour obtenir des hybridomes, il convient de mettre en présence dix millions de cellules préparées au préalable à la fabrication d'un anticorps déterminé, avec cent millions de cellules tumorales rendues sensibles par mutation à un agent toxique spécifique (azaguanine), dans un milieu contenant un agent chimique (polyéthylène-glycol) ou un virus (virus de Sendai). Ceux-ci ont pour *action d'altérer* les membranes *pour* faciliter la fusion sans léser le contenu cellulaire. Dans ce milieu de culture, les cellules lymphoïdes qui ne fusionnent pas avec les cellules tumorales meurent spontanément. L'adjonction de l'agent toxique permet ensuite d'éliminer les cellules tumorales qui n'ont pas fusionné. Restent alors quelques cellules hybrides dont *les avantages conjugués des deux sortes* de cellules permettent seuls la survie.

Ces chimères cellulaires peuvent alors proliférer et secréter en grandes *quantités (petites flèches)* l'anticorps choisi au début de l'expérience. De la cellule normale, l'hybridome a hérité le programme de fabrication de l'anticorps choisi ; de la cellule cancéreuse, il a hérité l'éternelle jeunesse, donc l'éternité de fabrication.

La jeunesse à perpétuité

Grâce à Kohler et Milstein et d'autres, depuis trois ans (1), la voie est largement ouverte et l'espoir d'obtenir « éternellement » et « sur mesure » des anticorps purs n'est plus vain.

Lorsque des lymphocytes préalablement sensibilisés à un antigène donné, donc en état de sécréter un anticorps spécifique, parviennent au prix d'astuces chimiques ou virales *(voir schéma) à fusionner avec des* cellules de myélome, le produit ainsi formé, l'hybridome ou immu*nome, comme l'ont baptisé plus* précisément certains chercheurs, commence à produire à perpétuité et en *très* grandes *quantités* des molécules toutes semblables de l'anticorps exclusivement dirigées contre l'antigène choisi pour l'expérience.

De la cellule normale, l'hybride a hérité le programme de fabrication d'un anticorps choisi, de la cellule *cancéreuse, il a hérité* l'éternelle jeunesse, donc l'éternité de fabrication.

Aujourd'hui, les immunologistes estiment pouvoir anticiper raisonnablement ce que l'on est en *droit d'attendre des hybridomes tant* en recherche fondamentale qu'appliquée. Les hybridomes, dit le professeur Bussard dans le cours *qu'il vient de faire* à l'Institut Pasteur, permettent d'obtenir pour la première fois des anticorps purifiés en quantité suffisante pour pouvoir faire toutes les recherches possibles, en laboratoire, sur la structure tertiaire de leur molécule, sur *le codage génétique qui préside à leur* synthèse, sur le contrôle de leur sécrétion, sur la nature exacte de la *réaction antigène-anticorps, sur* la détection et la détermination des antigènes. Le professeur Bussard *y voit aussi un avenir thérapeutique* et, notamment, dans un *premier* temps, l'obtention à volonté d'une *batterie d'anticorps monospécifiques* pour de multiples usages diagnostiques : greffes d'organes, rejet et *tolérance, détermination de groupes* sanguins, d'antigènes bactériens ou viraux. On pourrait ainsi créer de véritables usines naturelles à mono-anticorps, et conserver les hybridomes souches dans des banques d'air liquide, comme on l'a fait pour la conservation du sperme par congélation.

Pour la première fois, les immunologistes disposent réellement de *larges quantités* d'anticorps *purs.* C'est une révolution dont on n'entrevoit encore que les prémices, mais dont le nombre d'équipes sans cesse croissant qui s'y attachent — et *celui non moins accéléré* des publications et des crédits qu'elle justifie — ne fait pas douter des *fruits.* — *M. A.-R.*

(1) Ces recherches se font dans plusieurs pays et notamment en France à l'Institut Pasteur (Bussard, François Jacob), et à l'université de Paris-VI *(Buttin Zagury).*

DES CHIMÈRES PARMI NOUS

Rééducation pour cellules cancéreuses

Des cellules franchement cancéreuses injectées dans des embryons de souris sont capables de développer des tissus dépourvus de toute malignité.

C'est ce que vient de montrer un chercheur américain, Mme Béatrice Mintz, qui a mis sa *technique de fusion* d'embryons de souris au service de la cancérologie.

Mme Mintz et d'autres, notamment à Oxford et en France à l'Institut Pasteur (Charles-Babinet), viennent de montrer qu'au contact de cellules normales les cellules de tératome peuvent se « rééduquer » pour participer à la formation d'un *animal* sain, *alors que*, injectées à des adultes, elles engendrent des cancers.

Il s'agit, à l'évidence, d'un type très particulier de tumeur, et d'une expérience elle-même très spéciale. Mais le docteur Mintz compte bien continuer ses recherches pour tenter d'appréhender le mécanisme de transformation des cellules cancéreuses.

Le docteur Mintz a pu remarquer aussi que parmi les souris « normales », dans l'embryon desquelles ont été injectées des cellules cancéreuses, certaines portent dès la naissance la marque génétique de ces cellules cancéreuses.

« Tout porte à croire, conclut le docteur Mintz, que l'environnement *cellulaire est plus im*portant que la nature des cellules elles-mêmes et que, lorsqu'elles sont cultivées dans un environnement très sain, elles se multiplient et vivent normalement. »

La botanique à l'heure des pomates

Après le blé-seigle, le chou-navet et bien d'autres hybrides, la recherche agricole *s'enorgueillit d'avoir* fusionné des protoplastes (cellules végétales débarrassées de leur paroi rigide) de pomme de terre et de tomate pour obtenir une curiosité étonnante répondant au nom de « pomate ».

Les techniques d'hybridation en agriculture sont très recherchées pour apporter à un végétal hybride ainsi sélectionné les *qualités de* l'un et la rusticité ou la résistance aux maladies de l'autre. La fusion des protoplastes, qui en est encore à ses débuts, fait l'objet de travaux variés, notamment en France, à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Théoriquement, par cette méthode, les fusions peuvent se faire entre protoplastes d'espèces très éloignées, *voire entre animaux et* végétaux. On dit que des fusions souris-carottes ont réellement été réussies mais n'ont pour l'instant mené à d'autres résultats qu'une satisfaction de curiosité.

Six parents pour une souris tricolore

De curieuses petites souris rayées vivent allègrement depuis quelques mois dans un laboratoire de l'université Yale aux Etats-Unis. Ces souris zébrées n'auraient rien de tellement surprenant si la revue américaine *Science* qui relatait récemment (1) leur naissance ne donnait sur leurs parents d'intéressantes précisions : contrairement aux souriceaux « naturels », ceux-ci sont « *hexaparentaux* », c'est-à-dire issus de trois pères et de trois mères, de trois couleurs différentes ce qui explique le caractère tricolore noir, blanc, beige de *leurs poils.*

Ces chimères, hormis leur pelage rayé, paraissent tout à fait normales, et tout laisse croire qu'elles pourront donner naissance à des descendants normaux au pelage d'une seule des trois couleurs.

Cette curiosité de laboratoire, d'un extrême intérêt pour la biologie, on va le voir, n'est que le dernier aboutissement d'une technique mise au point aux Etats-Unis en 1967, par l'Américaine Béatrice Mintz. Il s'agit de faire fusionner, à un stade très *précoce* du développement, des embryons issus de parents totalement différents.

De cette manière, Mme Mintz avait obtenu un certain nombre de *souris à rayures noires* et blanches issues de deux embryons, donc de quatre parents, dans le but d'étudier la genèse des embryons, et de révéler certaines clés du domaine mystérieux de *la différenciation cellulaire.*

Cette fois, la prouesse a été encore plus grande puisque les dernières chimères nées ont six parents, et, surtout, ce résultat spectaculaire apporte une réponse à l'un des grands mystères de l'embryologie, à savoir comment s'initient le développement et la différenciation *d'un être supérieur, à partir* des cellules, apparemment toutes identiques, d'un œuf originel dont la division se fait en 2, 4, 8, 16, 32 cellules avant de se différencier.

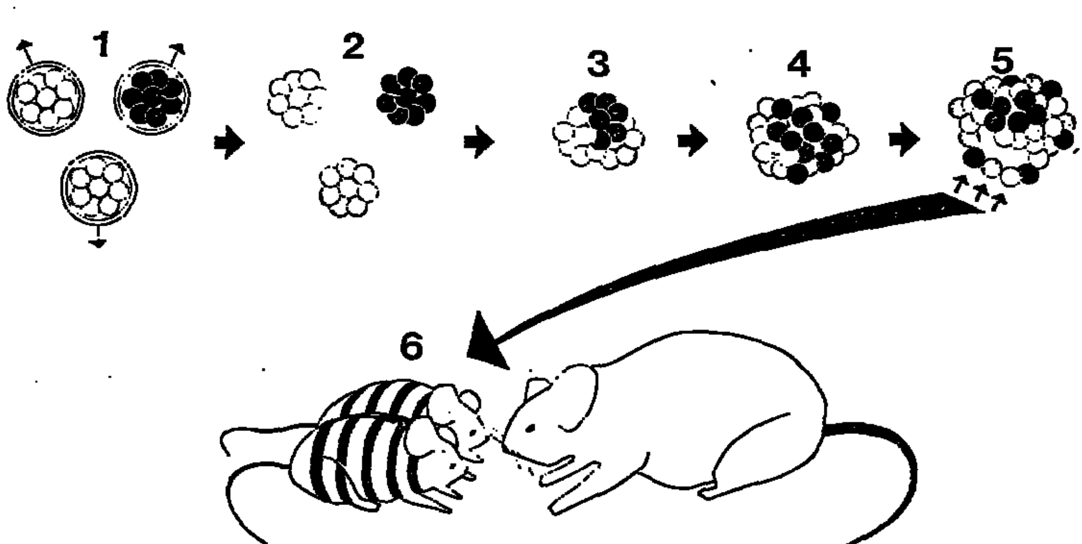
*Par une technique de lavage enzy*matique des œufs mise au point par l'équipe de Mme Mintz, les Américains Markert et Petters ont, en effet, réussi à agglomérer en *un seul trois œufs embryonnés au* stade de développement précoce de huit cellules, chacune portant un signe de reconnaissance génétique, ce qu'on *appelle un « marqueur »*, en l'occurrence, la couleur du pelage. Les trois œufs, débarrassés de leur coque par une digestion subtile d'enzymes qui ne lèse pas les embryons fusionnent rapidement pour ne former qu'un seul massif *cellulaire.* Dès lors, les divisions cellulaires continuent selon un rythme régulier, comme s'il s'agissait d'un embryon normal issu de deux parents.

Lorsque le massif cellulaire unique dépasse une soixantaine de cellules *et lorsqu'une cavité commence à* se former en son centre (ce qui correspond à l'aube de la différenciation visible), l'embryon chimère est placé dans l'utérus d'une « mère *adoptive* » *préparée à le recevoir* par pseudo-gestation obtenue lors d'un accouplement préalable avec un mâle stérilisé. Et c'est dans ces sortes d'incubateurs naturels que les œufs chimères transplantés parviennent à la formation de sou*riceaux qui naissent à terme.*

Quarante souris chimères ont *ainsi été obtenues*, certaines au pelage d'une seule couleur, d'autres de deux couleurs, et deux de trois couleurs. Il est vraisemblable que ces fusions de trois œufs ont pris dans plus de deux cas, mais pour les autres, l'absence de *rayures*, l'absence du marqueur génétique, ne permet pas de reconnaître l'identité génétique triple.

Cette expérience a permis de montrer que dans un massif de *soixante-quatre cellules, trois* — et trois seulement — constituent la source unique de ce qui plus tard formera un individu, aucune des autres cellules ne contribuant pour *quoi que ce soit à la constitution* des organes et tissus du futur adulte. Les soixante et un autres deviendront des annexes embryon*naires et le tissu qui nourrit* l'embryon, le trophoblaste. Lorsque les trois cellules primordiales portent trois marqueurs génétiques de couleurs différentes, la souris tricolore obtenue en apporte la démonstration.

Ces expériences spectaculaires n'en sont encore qu'à leur début, et l'on attend des manipulateurs d'embryons d'autres révélations dans les mois à venir. Déjà, des souriceaux à huit parents sont en préparation. — *M. A.-R.*



(1) 6 octobre 1978, vol. 202.

La reproduction manipulée

(Suite de la page 17.)

Cet auteur s'est demandé, en outre si, au lieu d'un spermatozoïde, on ne pourrait pas apporter à l'ovocyte les vingt-trois *chromosomes d'un autre ovocyte.*

Il y avait une difficulté à véri*fier cette hypothèse. C'était de* faire pénétrer le noyau d'un ovocyte dans le cytoplasme de l'autre, en bref réaliser la fusion des membranes de deux cellules rap*prochées l'une de l'autre.* Or les travaux français de Barski, de Sorieul et de Cornefert sur la possibilité de fusionner en culture deux types de cellules, et *ceux des Japonais Okada et* Ishida découvrant un virus (dit Sendaï) collant les cellules les unes aux autres, ont suggéré à Pierre Soupart l'idée d'utiliser le virus Sendaï pour fusionner deux ovocytes de souris ayant subi *préalablement la préparation à* la fécondation dont nous avons parlé plus haut. Cette fusion a été réalisée, et l'œuf ainsi obtenu s'est mis à se diviser de façon tout à fait *normale* pour donner des foetus femelles.

Il est aisé de se rendre compte de l'importance théorique et pratique d'une telle découverte. Appliquée au bétail, elle permettrait d'obtenir des femelles à coup sûr, et par conséquent des vaches laitières par exemple : pareille fusion ne peut donner que des femelles puisque, à l'inverse des spermatozoïdes, dont 50 % ont des chromosomes X et 50 % des chromosomes Y, tous les ovules ont des chromosomes X. L'union de deux ovules donne forcément des individus XX, c'est-à-dire féminins, alors que l'ovocyte X s'unissant à un spermatozoïde a une chance sur deux de rencontrer un spermatozoïde Y, donnant naissance alors à un être masculin XY.

Le rêve humain

L'application à l'espèce humaine rend rêveur. Voilà l'homme *toujours* fier, dominateur et sûr de lui-même, qui, pendant des siècles, y compris le siècle dernier, proclamait que la femme n'est que le terrain sur lequel poussait sa semence, mais qu'elle ne jouait aucun autre rôle que de nutriment dans le développement de l'embryon ! Cette incroyable vanité (qui niait des *évidences perçues depuis des millénaires*), la voilà mise à dure épreuve. Non seulement son spermatozoïde doit recevoir de la femme une substance, faute de laquelle il sera incapable de pénétrer dans l'ovule, mais encore voilà que la femme n'aura plus besoin d'homme pour être *fécondée. Qu'elle laisse la race* masculine s'éteindre et la voilà unique et maîtresse de ce monde. Beau sujet de méditation et de modestie pour le sexe masculin.

Car il n'est actuellement même pas concevable que l'homme puisse se passer de la femme pour se reproduire. Certes, les techniques modernes permettent d'enlever le noyau d'un œuf et de le remplacer par un noyau *masculin à 2n chromosomes,* ce qui permettrait, en cas de réussite, d'obtenir à coup sûr un garçon si l'on sait choisir un spermatozoïde Y et un autre, X. Mais le *cytoplasme de l'ovule* reste indispensable au développement des premiers stades de l'embryogénèse. Dans l'état actuel de la science, il n'est pas possible *de penser qu'un jour viendra où* l'on pourra féconder un spermatozoïde par un autre spermatozoïde. Pareille hypothèse paraît irréaliste (1).

A. NETTER.

(1) En revanche, les biologistes *sont parvenus récemment*, après fécondation de l'ovule de souris, mais avant la fusion du noyau paternel avec le noyau maternel, à extirper l'un de ces deux noyaux et, par un artifice de duplication de la chromatine, à obtenir des nouveau-nés ayant seulement les chromosomes du père ou seulement ceux de la mère !

CORRESPONDANCE

Le danger des radiations

Après la parution, dans « le Monde » daté 31 mars-1er avril, d'un article consacré aux dangers éventuels pour la santé, de l'énergie nucléaire, nous avons reçu du docteur P. Defrenne (Tassin, Rhône), une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Il s'agit d'*irradiations du corps entier* et vous taisez, je pense par oubli, la notion de volume irradié.

Par ailleurs, l'extrapolation à la race humaine des expérimentations sur les êtres uni- ou multicellulaires simples n'a pas été démontrée actuellement, en ce qui concerne les faibles doses.

Nous sommes journellement confrontés à ces problèmes, et une *mise au point exacte* s'impose. En effet, nos clients nous interrogent sur le risque réel des examens radiologiques, et des articles comme le vôtre diminuent notre crédibilité. Vous n'êtes pas seule en cause dans cette campagne d'affolement des gens, et de nombreux théoriciens publient dans le même sens.

En réalité, le praticien que je suis n'a jamais, au cours d'une carrière déjà longue, rencontré des accidents d'irradiation à titre diagnostic.

En ce qui concerne les traitements, n'oubliez pas que les *radiations ionisantes* constituent une des armes majeures du traitement des lésions cancéreuses (...).

● RECTIFICATIF. — *Pharmacologie clinique*, des professeurs Giroud, Mathe et Meyniel : dans notre édition du 21 mars dernier, nous avons indiqué par erreur que chaque tome de cet ouvrage coûtait *920* francs. Il fallait lire : 920 francs les deux tomes.

L'informatique dans cent ans

Faudra-t-il réinventer le cerveau humain ?

Depuis sa naissance, il y a un petit nombre de décennies, l'informatique n'a cessé de faire des progrès : les ordinateurs qui, au lendemain de la guerre, fonctionnaient avec des milliers de lampes et emplissaient des pièces entières tiendraient, aujourd'hui, dans un cube de quelques centimètres de côté. Si l'évolution continue ainsi, que sera l'informatique dans cent ans ?

Dans une conférence prononcée à l'automne dernier, et qu'il reprend dans un article paru, au début de l'année, dans la revue américaine « Science », M. Lewis Branscomb, vice-président et directeur scientifique d'I.B.M., tente de répondre à cette question, tout en essayant d'éviter les extrapolations de type mathématique, qui conduiraient à des conclusions absurdes, comme des ordinateurs coûtant moins de 1 centime américain. Il pose quelques idées de base, notamment sur le plan technique et sur le plan des conséquences multiples qu'aura cette informatique du futur.

D'ici une dizaine d'années, si l'on en croit M. Branscomb, les vitesses de calcul des ordinateurs devraient avoir augmenté d'un facteur 50, ce qui représentera dix opérations élémentaires par nanoseconde (milliardième de seconde), soit dix milliards d'opérations par seconde.

De telles performances poseront des problèmes considérables: compte tenu de la vitesse de la lumière, qui montrera alors combien elle est « lente », il faudra beaucoup réduire, encore, la taille des ordinateurs. L'unité centrale d'un ordinateur hypothétique ayant de telles performances devra voir ses trois cent mille circuits logiques élémentaires contenus dans un cube de 3 centimètres de côté. Et si l'on garde la technologie actuelle des semi-conducteurs au silicium, il faudra arriver à dissiper, sortant de ce cube, une chaleur de l'ordre de 1 kilowatt (la même puissance, note M. Branscomb, que celle que dissipe un grille-pain !).

Une cellule-mémoire tridimensionnelle

Les ordinateurs de demain ne devraient donc plus utiliser la technologie du silicium. Peut-être mettront-ils à profit l'effet Josephson, dont la découverte valut en 1973 le prix Nobel de physique au Britannique Brian Josephson (qui lui donna son nom) et aux Américains Leo Esaki, chercheur chez I.B.M., et Ivar Giaever, de la General Electric. L'effet Josephson permet la réalisation de circuits logiques à partir de métaux refroidis à 4,2 degrés absolus, à la température de l'hélium liquide.

A unité centrale si performante, il faudra des mémoires tout aussi extraordinaires, que ne pourront sans doute pas permettre de réaliser les techniques actuelles de stockage magnétique. Les mémoires les plus importantes ont aujourd'hui une capacité, en nombre d'informations élémentaires (« bits ») du même ordre que celle que possèdent les circuits nerveux du cerveau humain. « *L'ordinateur de 2078*, écrit M. Branscomb, *gardera en mémoire une quantité d'information équivalente à celle que contiennent seize mille cerveaux.* » Il faudra donc trouver autre chose que les effets magnétiques, pour lesquels ne resterait disponible, afin de stocker une information, qu'un espace équivalent à trois atomes. « *Nous aurons à inventer quelque chose d'autre (...). Ce quelque chose d'autre devra être une cellule-mémoire complexe et tridimensionnelle qui aura la capacité de s'autoreproduire. En avons-nous un modèle ? Bien sûr — c'est une chaîne d'A.D.N., qui a une mémoire génétique de dix milliards de bits, et est programmée pour se reconstruire elle-même (...). Dans les cent ans à venir, nous devrons probablement construire un ordinateur biologique, utilisant quelque chose comme l'A.D.N., en bref, nous pouvons avoir à réinventer le cerveau.* »

Dans le même temps, note encore le vice-président d'I.B.M., les moyens de communication entre l'homme et la machine se seront, eux aussi, considérablement modifiés. L'ordinateur répondra à *la voix humaine*, dessinera ; toutes les techniques de l'information et de la communication seront transformées : machines à écrire, télévision, cinéma, téléphone, radio, enregistreurs, bandes magnétiques, seront tous connectés et interchangeables. Le papier, affirme M. Branscomb, gardera quelque utilité : « *Certainement, les scientifiques continueront de faire leurs calculs originaux sur l'envers des enveloppes* (qui n'auront plus d'usage postal) *ou sur des nappes de restaurant.* »

Plus largement, le développement de l'informatique et des *télécommunications transformera* des secteurs entiers de l'activité humaine : il sera plus facile, et moins coûteux, de recalculer certaines données plutôt que de les garder en mémoire, ou de demander à un satellite de vous donner l'indication des rues de Chicago plutôt que de faire confiance à un guide imprimé. L'ordinateur permettra l'accès de chacun à des services totalement personnalisés (biens manufacturés, enseignement, aide à la décision).

« *Tout ceci*, affirme M. Branscomb, *peut donner à l'ordinateur un aspect tout-puissant — ce que certains croient, par erreur, vrai aujourd'hui — mais je crois qu'il est important de faire la distinction entre un serviteur tout-puissant, ce qu'est l'ordinateur, et un dieu tout-puissant, ce qu'il n'est pas.* »

L'homme de 2079 pourra-t-il encore saisir cette différence ?

X. W.

La centrale solaire Thémis pourrait être remise en question

Le gouvernement a décidé, à la fin de 1977, la construction, dans les Pyrénées-Orientales, d'une centrale solaire expérimentale de deux megawatts de puissance électrique nominale, baptisée Thémis. L'ambition de ce programme, dont le coût initial était évalué à un peu plus de 80 millions de francs, est de tester ce type de centrale où les rayons de soleil sont concentrés par un champ de miroirs sur une chaudière placée au sommet d'une tour (le Monde *du 29 mars 1978*).

On espérait, initialement, que cette centrale française pourrait être achevée en 1980 et commencer à fonctionner au début de 1981. Compte tenu de certaines difficultés économiques apparues récemment, certains pensent, aujourd'hui, que cette échéance sera largement dépassée ; plus généralement, certains pensent même que, si les prix actuellement envisagés ne peuvent être nettement revus en baisse, c'est tout le projet qui pourrait être remis en cause.

Doit-on construire la centrale Thémis et, si oui, doit-on la réaliser sur le site sélectionné à la fin de 1977, à Targassonne (Pyrénées-Orientales) ? Telles sont les questions que les pouvoirs publics pourraient bien être amenés à se poser dans les prochaines semaines.

Le projet initial qui a débouché sur la décision de construire Thémis a déjà connu quelques vicissitudes. Il fut « initié » en 1975-1976 sous *le* nom de Them (Thermo-hélio-électrique-mégawatt) par le Programme interdisciplinaire de recherches pour le développement de l'énergie solaire (PIRDES) du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S) et la direction des études et recherches d'Electricité de France. Le projet était alors assez ambitieux, puisqu'on envisageait une centrale de 3,5 mégawatts de puissance électrique.

A son arrivée au secrétariat d'Etat à la recherche, en 1977, M. Jacques Sourdille émit quelques réserves sur l'intérêt, pour la France, d'un projet aussi coûteux, que soutenait vivement, de son côté, le délégué aux énergies nouvelles, M. Jean-Claude Colli. On décida finalement de le maintenir, mais en en réduisant l'importance : *la puissance envisagée* serait de 2 mégawatts seulement et le projet fut baptisé Thémis (pour *Them bis*). *Pour des raisons d'ordre*, semble-t-il, politique (un candidat de la majorité paraissait en *difficulté avant les élections législatives de 1978*), on retint le site de Targassonne, en Haute-Cerdagne (*Pyrénées-Orientales*). *Ce dernier* bénéficie d'un ensoleillement optimal, ainsi que de la proximité du laboratoire d'énergétique solaire d'Odeillo, qui appartient au C.N.R.S.

Un « outil de recherche »

Parmi les autres sites « candidats », le plus intéressant était un terrain de 300 hectares appartenant à E.D.F., et situé près du village de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) au nord de l'étang de Berre. Par rapport au site finalement choisi, il avait l'avantage de bénéficier d'un raccordement direct au réseau ferroviaire de la S.N.C.F., ainsi que de la proximité de l'aéroport de Marseille. Le site de Targassonne présente, en effet, apparaît-il aujourd'hui, certains handicaps importants : il est isolé et difficile d'accès, ce qui renchérira les coûts de transport et de main-d'œuvre (par exemple, la chaudière centrale ne pourra pas être transportée d'une seule pièce et devra être assemblée sur place) : c'est un site de montagne, sur lequel il n'est pas possible de couler du béton pendant l'hiver.

Tout cela pourrait ne présenter que des difficultés mineures. Et les assemblées locales ont décidé, pour encourager l'installation de Thémis à Targassonne, d'accorder au projet une subvention de 14 millions de francs qui servira à l'équipement du site (voirie, services généraux).

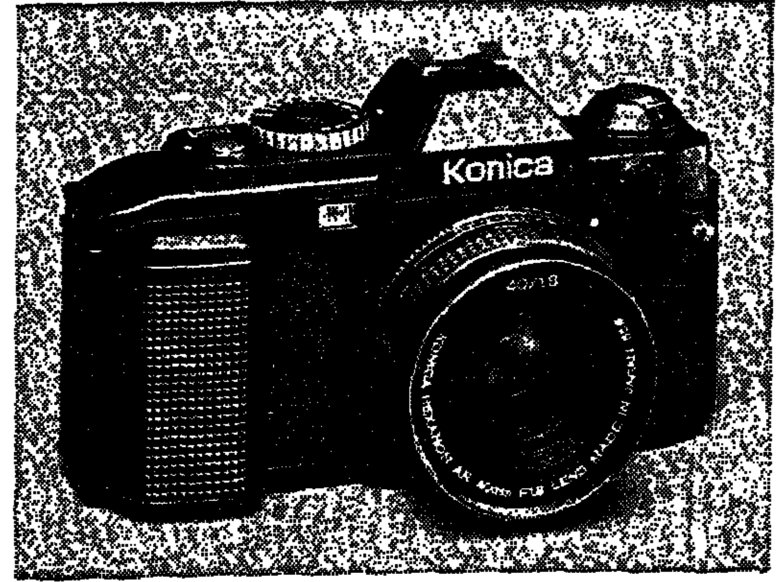
Mais c'est au niveau du financement global que des difficultés majeures pourraient apparaître. Alors que l'enveloppe initiale était d'environ 80 millions de francs, il apparaît, au vu des premières offres des industriels qui se proposent de réaliser les différentes parties de la centrale (champ de miroirs mobiles et leur système d'asservissement, chaudière, système de refroidissement et turbine), qu'il pourrait fort bien être *nécessaire* de majorer l'addition de plus de 50 %.

De nouveaux appels ont été lancés *auprès des industriels*, qui devraient répondre d'ici quelques semaines. Il faut espérer que leurs offres seront nettement en *baisse*. « *Sinon*, estime un expert, *il faudra soit abandonner le projet, soit relancer toute l'étude à partir de zéro.* » D'autant plus, souligne-t-il, que ce type de centrale est avant tout destiné à l'exportation en direction des pays en voie de développement, où les projets sophistiqués de ce genre coûtent toujours beaucoup plus cher à cause de l'isolement.

Certains promoteurs du projet soulignent, de leur côté, que Thémis sera un prototype destiné à l'expérimentation et *non un « modèle d'exportation »* et semblent optimistes sur l'issue des négociations ; il est *normal que cet « outil de recherche »* coûte cher, estiment-ils, et les prix ont peu de sens à ce *niveau d'études*.

Il reste que, fondamentalement, cette affaire peut amener à remettre en question l'intérêt d'un tel projet, qui n'aura pas de débouchés en France avant de longues années, et pèserait lourd sur des crédits solaires déjà limités. — X. W.





Il est déjà ce que seront les 24 x 36 de demain

RELIGION

MARXISME ET CHRISTIANISME

Oui à Bakounine

Une véritable inondation : les études concernant le marxisme et le christianisme déferlent sur les rayons des librairies. Citons, au hasard ou presque, quelques ouvrages plus ou moins récents : *Marxisme vivant*, collectif édité par Lettre ; *Chrétiens marxistes et théologie de la libération* de Gaston Fessard (Lethielleux) ; *Histoire et théologie de la libération* de Enrique Dussel (Editions ouvrières) ; *Chrétiens pour le socialisme* de G. Giraldi (le Cerf) ; *Chrétiens et marxistes dans la société française* (le Centurion), et *Les chrétiens entrent en politique* de Henri Madelin (le Cerf) ; *Analyse marxiste et foi chrétienne* de René Costes (Editions ouvrières) ; *la Tentation communiste* de Georges Hourdin (Stock ; *Communistes et chrétiens* de Georges Marchais, Waldeck Rochet et Maurice Thorez (Editions sociales) ; *Communistes et chrétiens, communistes ou chrétiens* de Georges Marchais et Georges Hourdin (Editions Desclée).

Un dernier venu et non des moindres : *l'Idéologie marxiste chrétienne* de Jacques Ellul (le Centurion, 228 pages, 42 F). Il mérite que l'on s'y arrête en raison du talent et de la notoriété de son auteur. A cause aussi de son mordant. Passionné, acrimonieux, voire ironique, Jacques Ellul a une cible privilégiée, Georges Casalis, auteur de *Les idées justes ne tombent pas du ciel*, dont *le Monde* a rendu compte dans son numéro du 13 juillet 1978, mais qui a déjà fait l'objet d'une vive critique d'André Dumas dans l'hebdomadaire *Réforme* du 25 mars 1978.

Jacques Ellul, qui n'en est pas à son coup d'essai, renvoie souvent le lecteur à ses nombreuses publications antérieures. D'où son aisance, sinon son autorité, et en tout cas une sûreté impressionnante ou agaçante, selon les goûts.

Marx, affirme-t-il par exemple, *n'a rien à apprendre aux chrétiens*. Tout au plus peut-il leur rappeler — ils en avaient fort besoin — que les croyants ont trahi la Bible et perverti la Révélation par une spiritualité désincarnée et en réduisant l'action chrétienne à un travail de *conversion* individuelle.

L'auteur propose férocement de relire Marx à la lumière du goulag, ajoutant qu'il ne reste rien aujourd'hui de l'économie politique, de la philosophie ou de la stratégie de l'auteur du *Capital*. « *La pensée de Marx*, écrit-il, *se trouve parfaitement vidée, exsangue, incohérente* » : le parti communiste dit exactement l'inverse de ce qui fut toujours *l'affirmation* marxiste sur les libertés formelles et la démocratie bourgeoise.

Acharnement

La lecture matérialiste des évangiles de F. Belo ou de ses émules est éreintée, ainsi que la prétendue « *théologie inductive* », qui serait parfaitement indéfendable.

Impossible d'être plus sévère à l'égard de Georges Casalis « *fasciné* » par le marxisme, « *volontairement aveugle* », « *dépourvu de rigueur* », et qui va de « *glissement en glissement* » ; ses formules sont « *dangereuses* », ses erreurs « *incroyables* ».

Tant d'acharnement pourrait passer pour un règlement de comptes, mais il s'agit plutôt de *la conséquence des convictions* bétonnées de la part d'un homme qui a la polémique dans le sang.

Polémique qu'il abandonne *in extremis* pour faire une profession de foi... anarchiste. Celle-ci n'étonnera que le lecteur innocent, qui aurait cru avoir à faire à un homme de droite. Si Jacques Ellul déteste à ce point Marx, ce n'est pas seulement au nom de sa *foi chrétienne*, *c'est aussi*, peut-on supposer, parce que le marxisme est un ennemi irréconciliable de Bakounine et consorts. Avec Maurras, Jacques Ellul estime que « *la pensée biblique conduit tout droit à l'anarchisme* ». Pour l'auteur, l'anarchisme est la seule position « *politique antipolitique* » concordant avec la pensée chrétienne.

Bakounine se serait montré lucide en discernant dans la religion de son temps les pires *déviations* : *avoir fait du Tout-Puissant* l'image du Dieu biblique ; avoir dénoncé l'aliénation de la religion (pas de la foi) ; avoir fustigé la complicité de l'Eglise avec les pouvoirs politiques, etc.

Historiquement, il y a un « *retournement* » complet de l'enseignement biblique dans l'Eglise, et Berdiaeff avait parfaitement compris que « *tout pouvoir corrompt* » (lord Acton).

A l'anarchisme, le chrétien peut rendre de grands services : se *montrer réaliste*, jauger la relativité des efforts de l'homme œuvrant en faveur de l'amour, et apprendre à purifier le combat pour la justice en n'employant que des armes de lumière, y compris la non-violence.

Jacques Ellul conclut : « *Il n'y a pas de contradiction radicale entre l'anarchisme et les conséquences concrètes, dans le domaine socio-politique, de la foi chrétienne. Alors qu'il y a contradiction entre le marxisme et les implications de la foi.* »

Voici un ouvrage où il y a plus de roulements de tonnerre que d'éclairs. Il ne risque pas de passer inaperçu à notre époque de *terrorisme* intellectuel.

HENRI FESQUET.

● *L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* (ACAT), 252, rue Saint-Jacques, Paris 75005, vient de publier aux éditions Cana un ouvrage collectif *Chrétiens contre la torture*. 160 pages, 40 F.

Puebla et l'Église populaire

L'assemblée épiscopale latino-américaine de Puebla reprendra quelque actualité lorsque sera publié en français le texte des conclusions adoptées par les participants. Dès à présent, les augures se penchent sur l'impact de cette conférence controversée.

Dans Lettre d'avril 1979 (68, rue de Babylone, 75007 Paris), M. Otto Maduro, sociologue vénézuélien, rapporte que ce document représente « un assemblage ambigu, timide et tronqué, où il y en a pour tous les goûts », « qu'il est décevant tant pour la droite que pour la gauche » et que l'on dirait une copie conforme de ce que le pape avait « dicté ».

Quoi qu'il en soit de ces appréciations marquées au coin de la subjectivité des milieux de la gauche chrétienne, Puebla avait suscité, plusieurs mois avant son ouverture, de nombreuses études de spécialistes. Une des plus pénétrantes est sans doute celle de M. Pablo Richard, théologien d'Amérique latine qui a travaillé longtemps aux côtés du Père Vincent Cosmao, responsable du Centre Lebret à Paris. Mort des chrétientés et naissance de l'Eglise, tel est le titre de cet ouvrage qu'on peut se procurer 9, rue Guénégaud, Paris 75006. C'est une analyse historique, sociologique et politique de l'Amérique latine, dont le concept clé est celui de la chrétienté.

Le processus de libération

Pour la première fois dans l'histoire se manifeste sur ce continent une contradiction entre le projet de chrétienté et celui d'une Eglise radicalement en marge. Ainsi est né ce que l'on a appelé l'« Eglise populaire ». Celle-ci ne se pose pas en contradiction avec l'Eglise officielle ou hiérarchique — et pour cause, car de nombreux évêques s'en réclament, — mais comme une « Eglise antagonique au projet de nouvelle chrétienté » qui subordonne l'action pastorale à « sa relation avec le pouvoir politique et culturel des classes dominantes ».

C'est l'Eglise des pauvres qui devrait être un élément fondamental et décisif du processus de libération de l'Amérique latine du système capitaliste dominant.

Tropisme

La pensée sous-jacente de cette étude est, on le devine, de type marxiste. Les chrétiens les plus actifs, sinon les plus écoutés d'Amérique latine, sont, pour la plupart, plus ou moins influencés par l'auteur du Capital. Il existe dans ce continent un véritable tropisme pour la pensée marxiste sans pour autant que celui-ci entame la foi en Jésus-Christ et au message évangélique. On n'en veut pour preuve que le succès rencontré par la non-violence, la ferveur d'une spiritualité non ambiguë, l'esprit de prière et l'attachement à une société ecclésiale qui mettrait l'amour des pauvres au centre de ses préoccupations réelles. Les chrétiens « marxistes » d'Amérique latine sont plus des réformistes que des révolutionnaires.

Jean-Paul II ne s'y est pas trompé qui s'est refusé dans ses différents discours ou messages au Mexique à condamner le marxisme dont, il le sait, on peut tirer parti pour hâter l'avènement d'une société plus juste.

H. F.

POINT DE VUE

Remous autour du fonds de lutte contre le racisme du Conseil œcuménique des Églises

par ROGER MEHL

En 1969, suivant les directives données l'année précédente par l'assemblée mondiale d'Upsal, le comité central du C.O.E. créait un fonds de lutte contre le racisme et commençait à distribuer une aide financière aux organisations de lutte contre le racisme. Parmi ces organisations, il y avait, en particulier en Afrique australe, des mouvements de libération nationale recourant à la guérilla. Plusieurs églises, membres du C.O.E., ne semblent pas avoir compris immédiatement que la nouvelle politique anti-raciste pouvait aller jusque-là. Elles manifestèrent leur émoi et, en 1971, *le comité central dut faire une* mise au point affirmant en particulier qu'il ne soutenait pas la violence guerrière, mais qu'il se refusait à porter un jugement sur les mouvements qui estimaient n'avoir plus d'autre recours que la violence pour défendre leurs *concitoyens victimes d'un effroyable* racisme blanc.

∴

Les principes présidant à la distribution de cette aide financière étaient clairement rappelés. Les subventions n'étalent accordées que pour des œuvres de caractère humanitaire (médical, social, pédagogique), en accord *avec les buts du conseil* œcuménique. Les bénéficiaires s'engageaient à ne pas détourner les fonds de *leur* destination, mais le C.O.E., dans un geste de confiance, renonçait à tout contrôle. Enfin — et ceci est très important — le fonds était exclusivement *alimenté par des dons* volontaires provenant d'églises, de groupes ou d'individus, avertis de *la destination de leurs dons*. En aucun cas, le budget propre du C.O.E., alimenté par les cotisations de toutes les églises membres, ne devait intervenir dans le financement du fonds. Ces règles ont été scrupuleusement respectées.

En huit ans, le fonds spécial a été conduit à distribuer plus de 3 millions de dollars. On remarquera au passage que cette somme relativement élevée ne permettait cependant pas aux organisations concernées, à *supposer qu'elles* fussent infidèles aux engagements pris, d'acheter des armes.

Cependant, l'existence de ce fonds n'a cessé de susciter des *critiques de la part de certaines* Eglises, membres du C.O.E., en particulier des Eglises allemandes. Ces critiques peuvent se résumer ainsi : il n'est pas de la vocation des Eglises chrétiennes d'encourager, même de façon très indirecte, le recours à la violence. Les Eglises *qui formulent ces critiques* oublient un peu vite que le *statu quo* ségrégationniste engendre chaque jour des violences pires et condamne des millions d'êtres humains au désespoir. Elles oublient aussi qu'à l'époque de la domination nazie beaucoup d'entre *elles n'ont pas hésité à encourager* la résistance intérieure et à couvrir des pratiques fort illégales pour sauver des juifs et d'autres personnes en danger.

∴

Toutefois, ces critiques sont restées assez discrètes jusqu'à ces derniers temps. Mais en 1976 le comité central du Conseil œcuménique a réaffirmé les principes de son action, en y apportant quelques *précisions nouvelles. La plus* importante *nous paraît* être celle-ci : « les dons servent en premier lieu à *favoriser la prise* de conscience des victimes de l'oppression raciale et à développer leurs activités d'organisation ». C'était sans aucun doute faire un pas de plus et s'engager à promouvoir la « conscientisation » des victimes du racisme.

Mais ce qui a mis le feu aux poudres, ce fut la décision prise en 1977 et ratifiée en 1978 d'attribuer une aide de 85 000 dollars au Front patriotique du Zimbabwe *(Rhodésie), c'est-à-dire* à cette organisation qui a refusé les accords intervenus entre le gouvernement rhodésien et une minorité des Noirs et a préféré continuer la lutte armée jusqu'à la victoire finale. En revanche, le C.O.E. a renoncé à subventionner, *comme il l'avait fait dans le passé*, le mouvement modéré dirigé par l'évêque méthodiste Muzorewa, mouvement qui, précisément, a signé l'accord avec le premier ministre Smith. Le C.O.E. considère que cet accord qui donne à la minorité blanche un droit de veto et lui confère le contrôle de domaines-clés tels que les forces militaires et la justice, ne peut *apporter aucune solution d'avenir*. Il n'est pas seul à penser ainsi. Toutefois, les Eglises qui manifestent leur réserve, telles celles d'Allemagne, de Suisse, des Pays-Bas, la Société missionnaire norvégienne, l'Armée du salut (cette dernière a suspendu sa participation au C.O.E.) *font remarquer* qu'il s'agit de la part du Conseil d'un jugement politique contestable. Il se pourrait, bien que ce soit peu vraisemblable, que l'accord intervenu en Rhodésie, si imparfait soit-il, puisse servir de prélude à une vraie négociation. Que le C.O.E. prenne hardiment parti contre la ségrégation raciale est une chose ; qu'il fonde sa *politique sur des jugements politiques* conjoncturels en est une autre.

∴

Aucune Eglise ne remet en cause la lutte nécessaire contre le racisme. Le principe d'une aide aux mouvements qui *s'opposent* au racisme est à peu près accepté par toutes, à quelques nuances près. Ce *sont* essentiellement *les* décisions concrètes qui font problème, même si aucune Eglise n'envisage son retrait du Conseil. Celui-ci va en tout cas se trouver dans l'obligation de fournir des explications aux Eglises récalcitrantes et peut-être de préciser de façon plus rigoureuse les conditions et les limites de son aide. Il est bien évident que toute décision impliquant un jugement sur une situation politique particulière se verra nécessairement *contestée*.

ÉDUCATION

Au Centre de vie enfantine de Marne-la-Vallée

Une continuité éducative de la naissance à l'entrée au collège

Le Centre de vie enfantine de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), 11 h. 45, un jour comme les autres. Une petite fille aux mollets ronds serrés dans des collants bleus se hisse dans l'escalier qui monte vers « la maison des grands », poussée à chaque marche par un garçonnet. Etendues sur les banquettes de la salle de documentation, quatre écolières se font mutuellement la lecture ; à plat ventre sur la moquette de *sa classe, un petit garçon* armé d'un feutre tient à « *terminer son dessin avant de partir* », et, sur une porte orange, le poète de service a affiché sa dernière production : *Un petit ourson, sur un paillasson...*

Vu de l'extérieur, le Centre de *vie enfantine* de l'Arche-Guédon, l'un des quartiers de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, ressemble à une étrange construction de cubes ocres. Passé le seuil, les préoccupations pédagogiques du centre s'inscrivent immédiatement dans le béton coloré avant même que les éducateurs ne les expriment : la multiplicité des dénivellations, des demi-étages, *les vastes surfaces occupées par* les espaces communs éclairés de verrières sont là pour prouver que « le C.V.E. », comme on l'appelle ici, s'est donné une mission : la continuité éducative pour les enfants de zéro à onze ans. L'édifice abrite huit classes primaires et quatre maternelles, mais aussi une crèche, une maison de loisirs et l'hôpital de jour pour enfants qui devrait bientôt ouvrir ses portes.

« *Nous avons tenté de réaliser un équipement où les enfants seraient pris en charge depuis leur naissance jusqu'à leur entrée au collège*, explique M. Bertrand Ousset, chargé des équipements *collectifs à l'établissement public* d'aménagement chargé par l'Etat de superviser la construction de la ville nouvelle. *Ainsi, nous avons multiplié les espaces communs, les halls, pour organiser des relations perpétuelles entre les grands et les moyens, les moyens et les enfants de la maternelle, ces derniers et les « grands de la crèche* ».

Les surfaces communes occupent de vastes espaces, mais chaque groupe d'âge a sa « maison » constituée de classes, d'une salle commune et d'une vaste « documentation » utilisée par deux groupes d'enfants. C'est ainsi que « les maternelles » apprennent, par exemple, à manier des livres et explorer la bibliothèque avec les « moyens ».

Mais la continuité pédagogique n'est pas la seule mission que s'est assignée le C.V.E. Ce ne serait qu'un « équipement intelligent » sans les efforts faits par les enseignants pour inventer des méthodes de travail proches des enfants. « *Nous avons voulu une pédagogie active*, explique avec passion M. Jacques Chiche-Portiche, directeur de l'école primaire et véritable créateur du centre. *Notre rôle est de préparer les enfants au collège, de leur apprendre à lire, à écrire, à compter.* [...]

L'après-midi, les enfants de C.E. 2, C.M. 1, C.M. 2 travaillent ensemble. Séparés *en cinq groupes*, ils assistent à des cours d'initiation scientifique, étudient l'histoire, la géographie, l'actualité, y font de la lecture sous toutes ses formes, de la musique, de la peinture.

« *Une classe est un milieu de vie* », affirme M. Chiche-Portiche en montrant, comme autant de preuves de la réussite des *enseignants*, la *collection de cactus* et l'oiseau des « moyens », les affiches réalisées par les enfants à l'aide des documentations à la suite d'une visite à l'exposition d'art africain, par exemple.

Si les murs ont la parole, les *enfants* l'ont aussi. Chaque semaine, deux délégués de chaque classe réunis au sein d'un « *conseil de coopérative* », prennent, avec un enseignant, des décisions pratiques qui sont solennellement affichées à l'école, et les enfants des classes primaires ont récemment écrit avec l'aide de leur professeur d'histoire et géographie un manuel qui conte le voyage d'un groupe d'enfants dans le temps et dans l'espace. Quant aux parents, ils n'ont pas échappé à la mobilisation générale et animent, le samedi matin, des ateliers de musique, de danse, de photo.

Les revers de la médaille

Mais toute médaille a son revers et le C.V.E. a bien du mal à assumer les missions qu'il s'est assignées. « *La ville nouvelle a créé un bel équipement*, affirme le directeur de l'école primaire, *mais l'intendance n'a pas suivi : notre pédagogie nécessite que les classes ne comptent pas trente-quatre élèves. D'autre part, les enseignants qui sont ici doivent travailler plus que leurs confrères des écoles traditionnelles : ils doivent préparer les fiches autocorrectives, assister à de multiples réunions pédagogiques. Nous manquons de maîtres.* »

Même son de cloche au Syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.), super-conseil municipal de la ville nouvelle qui groupe plusieurs communes, où M. Pierre Dubois, secrétaire général du S.C.A., reconnaît que « *l'expérience du centre de vie enfantine rencontre, en dépit du soutien des élus, des difficultés faute de personnel* ».

« *Chaque fois que je demande des enseignants à l'inspection d'académie, on me répond « redéploiement » et « austérité »*, soupire M. Chiche-Portiche, mais *cela n'a pas empêché le directeur* de l'école primaire de jeter des ponts pour la rentrée 1979 entre « ses » CM 2 et les élèves de sixième du collège tout proche.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

UN COLLOQUE SUR LES LOISIRS DES ENFANTS

Du temps libre, pour quoi faire ?

« *A la question : « Que faites-vous de votre temps libre ? », 81 % des enfants de sept à onze ans regardent la télévision. 72 % se déclarent occupés par leur travail scolaire, et seulement 57 % reconnaissent jouer avec des amis ou des frères et sœurs.* » Ces chiffres, révélés par une enquête de la Fédération nationale des écoles de parents et des éducateurs, ont été commentés au cours du colloque organisé par la Fondation de France sur le temps libre *des enfants*, les 22 et 23 mars à l'UNESCO, à Paris.

La télévision occupe une place prépondérante dans les loisirs de l'enfant, mais regardent-ils véritablement la télévision par choix ? N'est-ce pas plutôt un moyen de passer le temps, faute d'une autre occupation ? « *Aujourd'hui, plus de 8 millions d'enfants, âgés de sept à douze ans, disposent de deux cent dix jours de liberté par an* », estime la Fondation de France. Que faire pendant tout ce temps ? Les grands-parents absents, les parents au travail, *l'enfant se retrouve bien souvent* seul, sans un frère ou une sœur pour partager ses jeux ou provoquer ses colères. L'environnement urbain n'est pas fait pour l'accueillir, les pelouses des immeubles sont interdites, les endroits clos, où il pourrait retrouver des camarades de son âge, sont rares.

La présentation de quatre expériences d'activités créées pour les jeunes devait « stimuler l'imagination » de près de deux cents participants, éducateurs, représentants d'associations, ou simplement parents. Première expérience : Lorient, où une quinzaine de parents et d'enseignants ont fondé une association d'éducation populaire, et mis en place, dans une grande maison, des ateliers et des activités pour les jeunes. Dans le Nord, ce *sont* des femmes qui éveillent les jeunes à la découverte de la nature. A Neuvy-*le-Roi (Indre-et-Loire)*, des amis ont créé un club d'activité pour les longues journées du mercredi. *Près d'Amiens*, enfin, c'est un centre aéré qui a donné naissance à un cirque.

Lors des « tables rondes » organisées à propos de ces quatre expériences, les participants ont cherché comment multiplier de telles initiatives. Ils se sont aussi *interrogés sur les problèmes* de financement et de gestion de ces activités. Les participants à ce colloque ont *surtout étudié* la possibilité de créer de petits lieux d'activité, en fonction du goût et des souhaits de quelques bénévoles. Projets souvent passionnants, *mais trop limités* par rapport au nombre d'enfants concernés... — S. B.

DU « SON ET LUMIÈRE » AU SPECTACLE DE CIRQUE

Tout a commencé à Conty, un petit village de la Somme. En juillet 1976, quarante enfants du centre aéré décident de *monter* un spectacle Son et lumière dans un château des environs. A la fin de la représentation, une charrette tirée par une belle jument blanche vient déposer sur le parvis un cirque ambulant. Ravis de leurs jeux, les enfants décident de créer un vrai cirque. Cette nuit-là, naissaient Les enfants de la Lune.

Aujourd'hui, une quarantaine d'enfants de onze à quinze ans et une quinzaine d'adultes présentent, sans l'aide de professionnels du spectacle, des numéros de jongleurs, d'équilibristes sur cycle et monocycle et de funambules. Pendant les vacances d'été, ils organisent même une tournée le long des plages du Nord. Cinq charrettes repeintes, traînées par de robustes chevaux, emmènent la petite troupe sur les routes picardes. Les jeunes écoliers, qui s'entraînent tous les mercredis et en fin de semaine, utilisent les modestes recettes du cirque pour partir ensemble aux sports d'hiver.

Le Monde

Modes du temps

L'excentricité ne fait plus vendre...

Le prêt-à-porter pour toutes

MODE d'hiver : les achats ne sont plus d'impulsion, mais de réflexion, et ce à tous les niveaux de prix, d'où une recherche dans la qualité des tissus et de la finition, surtout dans les hauts de gamme.

En fait, les couturiers ont réussi, en prêt-à-porter, à créer chacun un style qui correspond à celui de leurs clientes. Il leur suffit, dès lors, de rester fidèles à ce personnage idéalisé pour espérer évoluer en douceur, sur des coupes de base. *Coco Chanel* l'avait si bien compris que, dès les années 20, elle avait révolutionné la mode par la simplicité.

Les créateurs, jeunes et fringants, n'ont pas la responsabilité d'un outil de production et dépendent des façonniers français ou étrangers. Ils ne sont pas tenus par une image de marque très définie ; alors à eux l'imagination...

Venus du monde entier, les directeurs de grands magasins, présents au Forum des Halles, applaudissent à tout rompre mais... demandent des modifications de gabarits pour présenter des ensembles plus « raisonnables » à leur clientèle.

C'est ce qu'ont compris les industriels de la mode, regroupés à la porte de Versailles, dont les collections reprennent l'acceptable, au niveau de la clientèle moyenne ; les épaules au carré, les silhouettes droites, mais non étriquées, les ourlets sous le genou pour les tailleurs et les ensembles de jour. Les manteaux sont au mollet, et les imperméables, comme les robes de dîner, au-dessus de la cheville.

Les couleurs confirment la sobriété des tons sourds : gris, violine, bordeaux, bleu canard, souvent mêlés au noir pour le jour. A l'inverse, les robes de crépuscule et du soir, enroulées autour du corps pour mettre en valeur le décolleté et fendues sur la jambe, brillent de tous les feux du satin — en contraste avec le velours, — du lamé et des paillettes dans les couleurs des décors d'arbre de Noël.

Cette saison voit le triomphe de *Claude Montana* avec une silhouette triangulaire en manteaux et en tailleurs, à partir d'épaules géantes, de cols aux proportions sculpturales, sur une taille marquée et ceinturée, aux hanches arrondies de basques, sur des jupes ou pantalons droits. Ses cuirs sont traités en douceur et ses modèles du soir s'ornent de grandes feuilles lamées or sur des vestes de taffetas et des jupes amples ou plissées.

Ian Giudicelli, subtil spécialiste de la robe « sexy » structurée, joue les petites vestes brodées et dentelées, les tailleurs écossais en soie aux chaussures assorties, voire des robes de cour à traîne, un rien nouveau riche, mais avec humour.



CLAUDE HAVREY : imperméable chaud en polystyrène laqué cassis à carrure moyenne, double boutonnage et doublure en lainage prince de Galles violet et marine, assorti à la jupe droite.

(Croquis de MARCQ.)

Pour sa clientèle des émirats, *Valentino* a choisi une ligne plus ample à jaquettes courtes, manteaux vagues, tailleurs de tweed à pantalons. Son ensemble « jean » est cousu de fils d'argent, porté avec une blouse à cravate en mousseline de soie bleue, un blouson de satin bleu dur et des escarpins.

Robert Nelissen, un ancien de l'écurie Cardin, maintenant à son compte, se concentre avec raison sur les tailleurs et les manteaux. Son meilleur blazer de soie peut se porter en blouse dans une jupe ou en casaque ceinturée.

Marc Bohan, chez *Christian Dior*, fait descendre sur Paris les bergers écossais des Terres Hautes, coiffés de « tams » à plumes. Tout est séparable et coordonné en tons vifs ou neutres, avec des tourbillons d'écharpes en baudrier ou glissés sous la ceinture des jupes et des robes.

Karl Lagerfeld, chez *Chloé*, joue les contours « ascendants » par des effets de courbes, presque ailées, que viennent compléter d'immenses chapeaux auréolant le visage. Ce côté hiératique est corrigé par d'excellents tailleurs et ensembles noirs et blancs, de tricots à grosses côtes, à col « cratère » rempli d'une écharpe en bourrelet.

« La belle Américaine », telle que la personnifie Audrey Hepburn, est un personnage séduisant. C'est en pensant à elle que *Giv-nchy* se surpasse dans une garde-robe stricte mais sans sécheresse, aux contours nets, mettant la finesse de la taille en vedette. Les mélanges de tweeds ou d'étamine de laine et de velours rehaussent les effets de couleurs intenses, surtout pour le soir.



CHLOE : tailleur de Karl Lagerfeld en tricot de laine à côtes noir à col « cratère », manches gigot et basque longue sur une jupe droite. Porté avec une écharpe bourrelet, une ceinture de chevreau argent, une toque de velours noire de Jeannine Montel relevée en chignon sur la nuque et des guêtres de satin bordées de lamé argent, sur des escarpins à supertalons.

(Croquis de MARCQ.)

Per Spook admire aussi les dames à jambes longues, à qui il propose des tuniques étirées en jacquard inspirées des tricots norvégiens, retenus à la taille et portés sur de grandes jupes, plissées à l'ourlet.

Les vestes « bouillotte » en léger mohair de Bernard Perris sont coupées au carré en bleu-vert, sur des blouses rayées à grandes manches et des jupes boutonnées, montées sur corselet.

La ligne fourreau de *Michel Goma* est taillée en souplesse à base de vestes courtes sur jupes-culottes ou pantalons, en peaux ou en lainages à relief traités en contraste. De charmantes collerettes de plumes de coq ou d'autruche accompagnent les robes du soir.

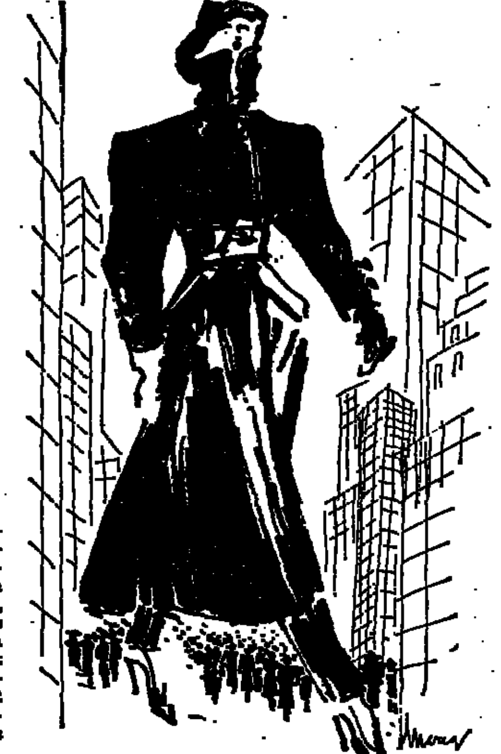
Hanaé Mori confirme l'importance de la maille en prêt-à-porter cette saison, avec un « arc-en-ciel » de vêtements souples, enveloppants et bigarrés en jupes, vestes ou manteaux. Elle présente aussi ses premières blouses chinoises en soie blanche imprimée, des modèles asymétriques et des robes de mandarins.

La gamme *Lanvin - Diffusion*, signée Bernard Devaux, est d'un excellent rapport qualité-prix, en coordonnées de tricots unis et jacquard à dessins exclusifs. Ils se complètent de jolies blouses féminines aux corsages travaillés ou imprimés, à carrure élargie, grandes manches et col à cravate.

Philippe Guibourgé, chez *Chanel*, se révèle un des champions de la mode en cette saison de tailleurs nets. Cela ne l'empêche pas d'y ajouter de beaux tweeds irlandais, des cloqués de soie, des lamés brochés et d'autres soies scintillantes sous les lustres. Des robes-bustiers s'ouvrent sous les célèbres vestes, des manteaux de taffetas changeants couvrent les tailleurs unis, tandis que des robes aux couleurs de fard donnent bonne mine en toutes circonstances.

André Courrèges, champion du sportswear, taille en patchwork de velours ses vestes courtes et ses gilets en tons de ciel, vert et rose tendres sur des pantalons unis et adapte le mohair en gros tricots assortis réalisés à la main.

NATHALIE MONT-SERVAN



CLAUDE MONTANA : super-manteau à carrure triangulaire creusé à la taille et ceinturé, équilibré de poches en diagonale à grands rabats et porté sur un pantalon rétréci du bas et les escarpins à talons hauts, vedettes de la saison.

(Croquis de MARCQ.)

L'HIVER EN BICOLORE

EPAULES carrées, taille prise, jupe cachant le genou : la silhouette de la femme, l'hiver prochain, ne change pas. Elle reste près du corps et nette. Le jour, on voit beaucoup de damiers, d'écossais, de carreaux. Le bicolore règne avec des empiècements contrastés, des tenues réversibles ou tout simplement un manteau noir sur une robe blanche. Le paletot 7/8 fait sa rentrée comme le pantalon fuseau et on voit même apparaître — sans grand enthousiasme — le pantalon à guêtres. Sous la pluie, l'imperméable se couvre d'écailles de serpent. Les tenues du soir sont laquées, énigmatiques, brillantes et changeantes.

Georges Rech s'adresse à la femme féminine. En vedette dans sa collection : des manteaux et des paletots qui s'ouvrent sur des robes-tubes. Les manteaux à godets, à col droit et sans boutonnage rappellent les années 40. Le bicolore se conjugue de diverses façons : teddy bear blanc — une tendance de l'hiver — *sur un ensemble en* tweed moucheté noir et blanc. Paletot réversible violet et gris sur une *robe grise. Empiècement vert* sur un manteau noir porté avec une robe verte. Le soir voit *triompher la moire. Particulièrement* subtil : un imperméable mordoré qui va avec un en*semble de moire brune.*

Sans s'écarter vraiment du classicisme, Renoma le renouvelle. *Sa palette est plus foncée* que celle de ses confrères, et il utilise beaucoup de flanelle changeante qui apporte aux jupes et aux pantalons un éclat intéressant.

Dans sa collection, on remarque les vestes-spencers ceinturées portées sur des jupes et des pantalons, les trois-pièces bicolores — jupe et manteau rouille, veste bleu marine — et de superbes manteaux en cuir, aubergine ou bleu drapeau. Pour le soir, des petites robes en jersey souple ornées d'un empiècement pointu en vernis noir.

Style tonic chez Mic-Mac. Des duffle-coats épais en velours de laine tombent bien sur des robes-pulls jaune citron. La veste ici surprend : c'est un dolman strict laqué noir qui se marie à une jupe bleu dur. La collection comprend aussi une série de blouses en voile de laine faciles à porter. Pour le soir enfin, des robes très moulantes et très sexy en angora, baptisées « Piaf ».

Initial a conçu une collection à petits prix. Celle qu'il habille est jeune et simple. Elle porte, comme sur le « campus », des pantalons étroits et très courts à carreaux ou des combinaisons en coton écossais « élastiquées » *à la* taille. La petite robe est un élément important : ceinturée passe-partout, unie ou à raies avec des effets de poche sur la poitrine. Tous les modèles : robes, combinaisons, pulls, ont des empiècements contrastés.

Deux lignes chez Christian Aujard : l'une est droite avec des pardessus près du corps et des longues vestes à carreaux rustiques. L'autre est composée de *redingotes cintrées qui à* partir de la taille s'envolent. Les tailleurs ont le style russe : *veste ceinturée, col officier, jupe* corolle. Un détail raffiné : le liséré kaki sur un ensemble de *velours bleu. Le soir est réussi :* de gros tricots noirs brodés de cristaux dorés « marchent » avec *des pantalons fuseaux en satin* noir.

Jacques Gilles est un spécia*liste de la maille et Dietmar* Streling, son styliste, est un grand coloriste. Sa collection reste raffinée et douce bien qu'il ait largement utilisé les épices. On voit, en effet, des ensembles trois-pièces où se marient le curry, le safran et le rose indien. Les vestes zippées à pointes portées sur des jupes à côtes moulantes sont très bien coupées. Quant aux tenues du soir, ce sont des manteaux-boules en fourrure sombre, piquetée de mille points de lurex multicolore. On dirait, la nuit, les lumières de la ville.

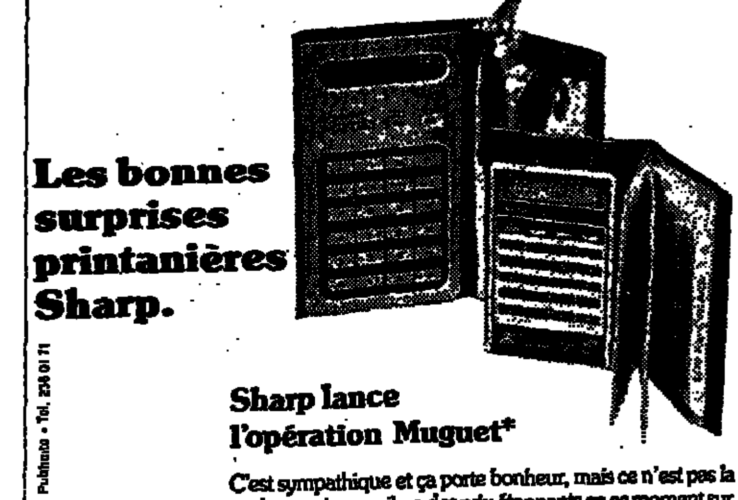
FLORENCE BRETON.

SOLDES DU MARAIS

Les Deux Portes, cette boutique de tissus du Marais, s'est fait une spécialité, des fins de *série « griffées »* qu'elle vend toute l'année, 50 % moins cher que leur prix habituel. Mais *pendant trois jours, le mardi* 24, le jeudi 25 et le vendredi 26 avril, des conditions encore plus avantageuses seront consenties. Une remise exceptionnelle de 10 à 20 % sera faite sur des petits métrages (3 à 4 m.). On trouvera notamment des unis et des imprimés, des tissages pour sièges, et aussi des soies des Indes dans toute une gamme de *coloris très raffinés qu'on* peut utiliser pour se confectionner des vêtements.

★ Les Deux Portes, 13, rue Beautreillis, 75004 Paris. Tél. : 278-65-53.







MODES DU TEMPS

ON A TOUJOURS BESOIN DE CASSEROLES...

La cuisine en batterie

LA cuisine s'équipe d'appareils de plus en plus perfectionnés. Mais on a toujours besoin de casseroles et d'*ustensiles classiques pour préparer* les repas. La diversité des matériaux permet de composer une batterie de cuisine selon ses goûts. L'équipement de base comprend quatre casseroles, de diamètres différents, deux poêles, un fait-tout et, éventuellement, une sauteuse.

L'acier émaillé plaît aux jeunes par la *gaieté de ses couleurs* et de ses dessins. Tous les ustensiles réalisés dans ce matériau ont l'avantage d'être polyvalents : on peut aussi bien s'en servir *pour faire* bouillir que pour mijoter. Leur entretien est facile, et leur décor permet de les apporter sur la table.

Les nouveaux ustensiles sont ventrus, s'accordant à un regain de faveur pour la cuisine à l'ancienne. Parmi les nouveautés d'Asta, « Provence » est un émail uni beige cerné d'un large filet brun. *Même imitation de la poterie*, dans un dégradé de ton grenat, pour les casseroles, fait-tout et sauteuses Stella, de forme bombée. C'est aussi sur un galbe *arrondi qu'*Aubecq dispose un décor peint à la main ; ces ustensiles luxueux sont agrémentés d'un motif fleuri, dans des tons vieux rose et marron sur fond beige rosé, dans le style des faïences de Niderviller.

La poterie de fonte est irremplaçable pour la cuisine longue*ment mijotée : dans ses cocottes*, les aliments cuisent à petit feu. La gamme des « Mama » Le Creuset, en fonte émaillée, s'est enrichie d'un nouveau coloris : un camaïeu d'ocre rosé rappelant la couleur de la terre cuite. Un nouvel ustensile *Le Creuset, le « Marmitout »*, est une cocotte-casserole, de 22 centimètres de diamètre, dont le couvercle, une fois retourné, sert de petite poêle. Tous les *ustensiles de Staub sont en fonte* noire naturelle, à revêtement végétal. Sur ces cocottes, dont la mise à température est rapide, se posent des couvercles à réserve d'eau, qui *facilitent* des cuissons sans matière grasse.

C'est en cuivre que sont faits les ustensiles de grande *cuisine ;* ils ont des qualités de chauffe exceptionnelles. Mais ils sont chers et il faut nettoyer quotidiennement leurs *fonds*. Les *casseroles, cocottes*, poêles et daubière de Cousances sont en cuivre rouge, avec queues en cuivre jaune et intérieur étamé. La gamme « Chef » de Tournus est *en cuivre massif* nickelé et comprend casseroles, sauteuse, poêle et bassine à confiture.

L'acier inox a toujours ses adeptes, qui apprécient la netteté de sa brillance inaltérable. Ce *métal* est rendu meilleur conducteur de la chaleur par l'adjonction de cuivre dans le *fond* des ustensiles. Sur la batterie « Selène » de Lagostina, le double fond radiant remonte sur les *bords*. A recommander pour un lave-vaisselle, les casseroles « Kalliste » d'Equip'Inox ont des manches séparables qui s'enclenchent par simple emboîtement. *Les nouvelles casseroles Létang* & Rémy, de forme galbée, ont un couvercle à bouton inox qui peut aller au four. Cuisinox vient de sortir une très grande poêle, de 32 centimètres de diamètre, pour famille nombreuse ou réception amicale.

Du Pont de Nemours vient de mettre au point la troisième génération de « Téflon ». Ce revêtement antiadhérent, baptisé « Téflon silverstone » est de 30 % à 50 % plus épais, et les très fines particules de pierre *qu'il contient renforcent* sa résistance. Parmi les nouveaux ustensiles revêtus de ce « Téflon silverstone » : une série de poêles en aluminium émaillé de Japy ; *une cocotte* rectangulaire en fonte d'aluminium (« Bonanza », Berndes) et la batterie de casseroles, fait-tout, poêles et sauteuses en aluminium émaillé « Saturna » de Monêta.

JANY AUJAME.

TROUVAILLES

Or du cou

De l'or autour du cou, c'est *banal, mais* cet or-là surprend. Ce petit flacon que l'on porte en collier contient en effet des pépites *patiemment recueillies par* Gilles Trebern dans les rivières de Bretagne. Ce « trésor » représente 0,50 gramme de métal précieux (120 francs). Un petit livre *intitulé « A la recherche de l'or* en Bretagne » renseignera utilement ceux qui se sentent une vocation d'orpailleur.

★ Deyrolle, 46, rue du Bac, 75007 Paris. *Fermé le lundi.*

Le programmateur

Vient d'arriver un programmateur de longue durée pour appareils électriques. Alors que les systèmes précédents fonctionnaient sur douze heures, le « *rayon d'action* » de celui-ci *couvre vingt-quatre heures* et donne la possibilité de programmer *quatre-vingt-seize opérations successives* (arrêt et mise en marche) au cours d'une même journée. *Le programmateur peut* être branché sur l'éclairage, sur les *appareils* de chauffage et les appareils ménagers électriques ne dépassant pas une puissance de 3 500 watts. *Il est adaptable sur* une prise de courant 10-16 ampères en 220 volts.

★ « Flash-Pratic » : 170 F, rayon bricolage, Galeries Lafayette.

Machine à pâtes

On ne met plus la main à la *pâte. On se contente d'introduire* la farine et les œufs dans la machine à faire les pâtes ! Découverte au Salon des arts ménagers, ce petit appareil électrique, qui *ressemble à un robot de cuisine*, fait en dix minutes jusqu'à 700 grammes de pâtes fraîches de tous calibres : *il* est vendu avec des disques dont les orifices correspondent aux *spaghetti, macaroni*, vermicelle, etc. On peut également s'en servir pour pétrir *de la pâte à pain ou à brioche*. Mais le prix de cet instrument italien (1 150 francs) suppose que ses acquéreurs mangent des pâtes plusieurs fois par semaine et qu'ils *soient assez nombreux à table.*

★ Pasta-Matic, Cimetex, 41, rue de l'Echiquier, 75010 Paris, qui indique les points de vente.

Lave-cheveux

Commode pour se laver les cheveux : *cette pomme de douche en plastique* blanc distribue en même temps l'eau et le savon. Elle est en effet équipée d'un *alvéole où l'on place le berlingot* de produit moussant. « Ondinette » a une poignée crantée antidérapante. Son filetage normalisé rend facile sa mise en place.

★ « Ondinette » : 80 F, B.H.V., rayon salle de bains.

Escalier rétro

Un *escalier anglais*, de pur style victorien, est vendu en « kit » et se monte *aisément* (avec une notice en français) entre deux *niveaux d'un appartement* ou d'une maison. Cet escalier en spirale, fabriqué dans le nord de l'Angleterre, a ses éléments en fonte : marches ajourées à volu*tes et balustres plus ou moins* ornés. Il existe en cinq diamètres, allant de 1,20 mètre à 2,10 mètres, et il est livré revêtu d'une sous-couche de protection ; à cha*cun* de le peindre, ensuite, dans la *couleur* de son choix. Cet escalier très rétro peut s'installer aussi à *l'extérieur. Son prix varie*, selon les diamètres, entre 500 et 900 francs (hors taxes) la marche incluant le balustre, la rampe et le fût correspondants.

★ Albion design, A. Delattre Diffusion, 51, rue de Villiers, 92200 Neuilly.

Serres bibelots

Elles sont en verre, gainées de plomb comme des vitraux. *Ces serres, qui ont été créées par* le sculpteur Jean-François Duhamel, ressemblent à des petites chapelles. Elles font 40 centimètres de long, 30 centimètres de large et 40 *centimètres de haut et coûtent* 500 F. D'autres sont composées de modules accolés. L'œil peut ainsi se promener « de pièce en pièce » (1 000 F). Les plus *simples permettent, comme* les bonbonnes, aux plantes de vivre un an. Mais il existe des modèles climatisés très sophistiqués, dans lesquels on peut élever chez soi des *orchidées* (5 000 F). *Toutes* les tailles sont réalisables sur commande.

★ En vente chez Emilio Robba, 20, rue Schaeffer, 75016 Paris. Tél. 553-69-35.

Nouvel émail

Une baignoire jaunie, un lavabo qui a perdu son brillant, peuvent retrouver une nouvelle jeunesse grâce à un procédé d'émaillage, déjà très connu en *Suisse* et en Allemagne. Une société française applique désormais ce système de réémaillage à froid. En une journée, le travail est réalisé sur place, sans avoir à démonter les appareils. Ce nouvel émail peut être blanc ou choisi parmi quatorze coloris différents. Cette *rénovation* se fait sur devis. A titre indicatif, il faut compter, au minimum, 700 francs pour une baignoire.

★ Samotec, 164, rue de Paris, 91120 Palaiseau.

Musique de table

Michèle Caudal crée des décors d'assiettes avec un sens du graphisme et de la poésie qui lui est très personnel. Après ses Pierrots lunaires et ses étoiles, elle *joue de la musique*. Sur ce thème, elle a imaginé sept décors, appliqués sur des assiettes en porcelaine de Pillivuyt où s'opposent le noir et le blanc. Les plus réussis sont : des *touches* de piano, en gros plan, cernant une assiette à fond noir ; un petit piano à queue se détache sur le bord supérieur d'une assiette blanche ; un rossignol chante, perché sur des fils électriques qui barrent l'assiette comme une portée de musique. Pour les juniors : l'assiette-disque en trompe l'œil.

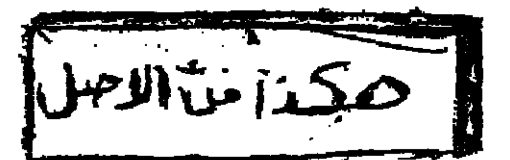
Toutes ces assiettes, vendues à la pièce (à partir de 25 F la *petite et de 30 F la grande*) s'harmonisent entre elles et permettent de composer une table où la musique joue sur tous les registres, y compris un air de bossa-*nova composé spécialement* par Jacques Loussier. Ces décors musicaux se retrouvent sur des services à café ou à thé.

★ A Paris, « Porcelaine », 22, rue de Verneuil, 75007 Paris. Pour les points de vente en province, écrire à Pillivuyt, 46, rue de Paradis, 75010 Paris.

Conférence facile

Nouvel instrument de travail *pour le conférencier : un tableau* équipé d'un rouleau de papier qui défile électriquement. Plus de pages à tourner ni à feuilleter pour retrouver un renseignement, le tableau progresse et recule à volonté. Ce cheminement à la demande permet aussi à celui qui *l'utilise* d'écrire toujours à sa hauteur. Autre avantage : la commande à distance qui rend le conférencier libre de ses mouvement. Le panneau est aimanté. *L'appareil est équipé d'un rouleau* de 35 mètres qui offre vingt-cinq panneaux successifs. La surface d'écriture est de 10 cm sur 65 cm. Sur pied, le tableau *fait 2,20 m de haut par 0,75 m* de large. Il existe aussi en version murale (1,30 m de haut sur 0,75 cm de large).

★ « Lectovisuel », en vente chez Dupré Octante, 141, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Prix 2 350 F.



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

Les trésors de la Société française de photographie, *au Trianon de Bagatelle (Bois de Boulogne), jusquau 29 avril : à l'occasion de son cent vingt-cinquième anniversaire, la Société française de photographie (S.F.P.) exhume ses chefs-d'œuvre, daguerréotypes, calotypes, autochromes, premières manifestations d'un art d'aventuriers, de prospecteurs qui tentaient de se calquer sur la peinture de leur époque (Pissarro, Monet), ou au contraire nous étonnent aujourd'hui par leur modernisme, leur naturalisme, qu'il s'agisse d'une photo de monument ou de puce. Etant donnés l'intérêt et le succès de cette exposition, il était souhaitable qu'elle soit prolongée. Elle le sera, à partir du 25 avril, au Musée des arts décoratifs, qui présentera l'œuvre de* Victor Regnault *(1810-1878), premier président de la Société française de photographie.*

— Edward S. Curtis, *à la Galerie Urabamba (4, rue de la Bûcherie, Paris-5e), jusqu'au 26 mai : spécialisée dans l'art indien des Amériques, cette galerie propose une exposition-vente des extraordinaires portraits d'Indiens réalisés par Curtis.*

— Andreas Mahl, *à la Galerie Demi-Teinte (159 bis, boulevard du Montparnasse, Paris-6e), jusqu'au 30 avril : des photos du Père-Lachaise coloriées à la main, le rose bonbon et le bleu roi sur les angelots et les visages de pierre fantômatiques.*

— Daniel Boudinet, *à la Remise du Parc (2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er), à partir du 24 avril : huit photographies en couleurs d'un portfolio édité par Créatis intitulé* Fragments d'un labyrinthe, opus IV. *Il s'agit des recoins vides de l'appartement du photographe, qui en détache des géométries noires, pures, marmoréennes, et des images plus banales, sorties d'un numéro de* Maisons et Jardins.

Livres et revues.

● Babylon's bluette *(5, rue des Lombards, Paris-4e, 10 F) : un roman-photo rejoué sans distanciation par des travestis qui se racontent l'histoire louche d'une femme délaissée par son mari chômeur.*

● Spécial photo du *Nouvel Observateur n° 5 (12 F) : un nouveau numéro, sans thème vraiment, mais parcouru de figures animales, avec des légendes brillantes.*

● Les P'tits Mecs, *livre de Gérard Marot publié aux Editions Phot'Œil, a été interdit par un décret du ministère de l'intérieur* « à la vente aux mineurs, à l'affichage et à la publicité ». *Avec les médias aux abois, ce n'est plus une façon de tuer un livre, au contraire. Si inacceptable que soit l'interdiction, elle est en quelque sorte providentielle pour ces photos, tellement médiocres qu'elles avaient bien besoin de cette publicité.*

■ Haj Aomar Ouarouch, l'un des représentants les plus populaires de la tradition berbère marocaine de la région du Sous, chante avec sa troupe au grand auditorium de la *Maison de la radio, ce mardi 17 avril* à 20 h. 30.

Architecture

L'AMBASSADE D'AUSTRALIE

Il y a toujours un peu de fanfaronnade, sinon de forfanterie, dans la construction d'une nouvelle ambassade. Dans la décision même d'une telle entreprise, *intervient l'importance nouvelle* que le pays s'accorde et qu'il a parfois prise : fini le petit hôtel *vieillot, l'immeuble* d'un autre temps, où somnolaient plein de brillance, diplomates et consuls. *Il faut désormais de l'avenir*, de la puissance et le nouveau bâtiment sera tel qu'on reconnaîtra *le dynamisme* du pays promoteur. Une bonne ambassade est donc généralement confiée à un architecte *assez respecté par* les autorités pour souhaiter bien les représenter. En général, aussi, *on y lit l'état moral d'une nation*, son ouverture et son agressivité relatives, bien que cela soit parfois *exprimé par antinomie*. L'ambassade d'U.R.S.S., boulevard Lannes, carrée et modérément *accueillante*, est assez *fidèle* à son pays d'origine ; celle du Vietnam, rue Boileau *(le Monde* du *22 mars 1978), en revanche, dé*note une gaieté bizarre.

La nouvelle *ambassade* d'Australie n'a rien qui la signale comme une production spécifiquement australienne. Elle est même si généreusement internationale, par son style, qu'on la prendrait facilement pour le énième bâtiment de l'UNESCO. Internationale, et difficile à dater. Bien que récente (1978), elle a, par de nombreux aspects, et notamment par son aspect de beau geste technique, une « touche » très années 60 (de notre siècle) ; à un tel point qu'à peine construite, et malgré sa discrétion modérée, elle est déjà entrée dans l'œil fatigué du Parisien. Elle *semble être là depuis* plusieurs années, et même le front de Seine, qui, sur d'autres plans, a *manqué l'occasion de se taire*, a auprès d'elle un petit air moderne.

Située ainsi dans le temps, il reste à la situer dans l'espace : un bon demi-hectare quai Branly, à l'intersection des rues Jean-Rey et de la Fédération, entre la tour Eiffel et celles du front de Seine. A cet espace de la ville, l'ambassade a emprunté un bon nombre de signes. Le moins évident et pourtant le plus glorieux, le plus simplement beau, de ces signes, est le grand pignon qui, *à l'ouest*, lui sert pour ainsi dire d'enseigne : ce mur haut et brutal, percé de rectangles (en apparence sporadiques, mais sagement ordonnés), chacun marqué par *une forte « visière »* de béton, *achève de vouer aux murs aveugles* (ou fortement myopes) l'étroite place sur laquelle il se trouve : en face de lui, un autre pignon peint sans excès de lyrisme, en 1937, d'un grand placard multicolore où sont énumérés les blasons des provinces françaises.

L'autre emprunt à l'espace parisien (mais peut-être est-ce un geste moins conscient ?) réside dans la double courbe que forment les deux bâtiments de l'ambassade *et* qui conditionne toute leur organisation : courbes d'un baroque vingtième siècle déjà inscrites dans les verticales et les arcs de la tour Eiffel, dans les deux courbes du palais de Chaillot, *ou dans le premier* UNESCO ; plus que courbe, puisqu'il s'agit d'arcs de cercles, semblables à *des portions éparses du célèbre* « gruyère » — comme on nomme gentiment la Maison de la radio.

Ces deux arcs de cercle, disposés en courbe et contre-courbe, outre qu'ils permettaient une excellente occupation de terrain, une large prise du soleil pour la partie habitation et une large emprise de la vue sur la Seine pour la partie bureaux, ont, pour la ville, un autre intérêt : celui d'atténuer la lourdeur de façades vouées à de massives fenêtres préfabriquées.

C'est un peu ce qu'on peut regretter dans ce numéro de *voltige, cette* greffe de pesantes lucarnes disposées en lignes de hauteurs variables, pas très à *l'aise entre le rectangle et* le carré, ou franchement carrées pour une partie d'entre elles, ce *qui rend ventripotent le bâtiment* de bureaux.

La geste d'un beau béton brut que l'on percevait avant l'achèvement des façades est ainsi minimisée, sinon contredite. Les puissantes envolées grises qui « soutiennent » les bâtiments à l'emplacement des entrées font alors de *solitaires pilotis* aux fonctions peu compréhensibles, très éloignées de leurs ancêtres de la Cité radieuse. On retrouve cette même *gymnastique* entre la propreté maigre, dure, maladroite, et *une souple puissance à l'intérieur* du bâtiment.

Ce qui reste encore, le plus intéressant dans cette ambassade d'Australie, c'est, en plus du mur pignon déjà évoqué, toutes les parties aveugles où *s'est* conservée la structure du bâtiment, avec une grande richesse formelle : tous les abords et les passages où chaque détail a dû être étudié pour lui-même, en un seul exemplaire. Ce sont les *seuls* espaces, les seules formes où l'internationalisme a vraiment respecté l'architecture, *ou* une architecture.

FREDERIC EDELMANN.

Théâtre

LA COMÉDIE-FRANÇAISE AUX ÉTATS-UNIS

La Comédie-Française effectue sa première grande tournée aux Etats-Unis depuis 1970. Jusqu'au 27 avril, les comédiens tournent dans les universités une « démonstration-spectacle » — présentation de différentes lectures et interprétations d'une même scène — préparée par Alain Pralon en collaboration avec Françoise Kourilsky. Du 1er au 13 mai, ils seront à la Brooklyn Academy of Music avec le Misanthrope *et* la Puce à l'oreille *et, du 15 au 27 mai, au Kennedy Center de Washington avec le même programme et* Ruy Blas *à l'occasion du Festival romantique français.*

A Paris, salle Richelieu, les prochaines soirées littéraires ont lieu du 23 au 26 avril, à 20 h. 30, et sont consacrées à Jean-Jacques Rousseau. Il s'agit d'un montage de textes choisis et mis en scène par Jacques Toja sous le titre Un portrait de Jean-Jacques *ou* le Combat pour la vérité.

Cinéma

Reprise de « VIRIDIANA », de Luis Bunuel

Couronné de la Palme d'or du Festival de Cannes 1961 *(ex aequo* avec *Une aussi longue absence)* par un jury très « littéraire » où se retrouvaient Jean Giono (président), Jean Paulhan et Claude Mauriac, *Viridiana* obtint un *franc succès de scandale pour* la franchise de son thème et la signification particulière qu'il prenait dans l'Espagne de Franco.

« *Tôt ou tard*, avait déclaré Luis Bunuel à une revue scandinave, *je serai obligé de refaire* Nazarin, *et cette fois d'une manière si peu équivoque que tous les imbéciles de la terre pourront comprendre ce que je pense.* » *Nazarin*, tourné au Mexique en 1958, avait montré l'impasse d'un christianisme où la bonté conduit au suicide moral. *Viridiana*, avec la simplicité et la douceur qui caractérisent désormais l'art de « Don Luis », enfonce encore un peu plus le clou du martyre : une chaste jeune femme, à la veille d'entrer en religion, rend une ultime visite à un oncle veuf, confit dans ses nostalgies érotiques.

Rien n'arrive sauf *l'apparence* du viol, le vieillard met fin à ses jours, son fils naturel vient prendre possession du domaine cependant que Viridiana, innocente mais culpabilisée, entreprend de se racheter par les bonnes œuvres, *ouvre la maison* aux mendiants, leur « donne » du travail. Le film s'achève en épopée bouffonne, dans une parodie de la Cène par les pauvres révoltés. Viridiana retrouve son bon sens, la société des hommes réels avec leurs appétits.

Viridiana est une fable « brechtienne », comme le notait Bernard Dort à l'époque *(Etudes cinématographiques*, premier trimestre 1963), mais d'abord espagnole, description d'un univers chrétien qui tient l'individu enserré dans tout un réseau d'interdits et d'inhibitions encore renforcé par le régime de Franco. Banni en Espagne du vivant du général, *Viridiana* n'en connut pas moins une diffusion internationale. Il marqua le retour dans sa patrie de l'auteur de *l'Age d'or* et de *Los Hurdes*, et ouvrit la voie à ses deux autres films espagnols, *Tristana* (1970) et *Cet obscur objet du désir* (1977).

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Logos, 5e (v.o.), Marbeuf, 8e (v.o.), U.G.C. Opéra, 2e (v.f.).

Notes

Photo

Joël Meyerowitz

Ancien directeur artistique dans une *entreprise commerciale, disciple* de Robert Frank, Joël Meyerowitz a d'abord photographié la rue, ses *heurts métalliques et humains*. Il y a trois ans, un ami peintre lui a prêté une maison au Cape-Code. La Galerie Zabriskie expose *les quatre* séries de photos produites durant ce séjour : intérieurs lumineux, plages, vérandas et piscines.

A priori, ces photos ressemblent à toutes celles qu'on a déjà vues chez Zabriskie depuis deux ans, et à la photo américaine telle qu'elle nous parvient généralement, filtrée on dirait par un seul regard : dos du reportage, mais s'appuyant sur la tradition documentaire établie par Walker Evans, une photo sans visage, de matières, d'architectures, de couleurs exacerbées. Ici, on retrouve les barrières, les façades, les enseignes électriques de Coca-Cola, mais ce qui fait le prix du travail de *Meyerowitz c'est sa modulation* des couleurs et de la lumière, sa sérénité. La série des intérieurs sent presque bon le propre, l'aéré, le linge tout juste lavé qu'on va ranger dans les tiroirs de bois clair.

Reflets des parasols et des chaises longues dans les piscines désertes à la tombée du jour, ciels colorés de cartes postales où se détachent des filins de foudre, bois repeint écaillé par les embruns, écrans de ciel délimités par les colonnes des vérandas. Toutes ces images, parfois brumeuses, aqueuses, sableuses, qui modulent à l'infini les bleus et les verts, ont une douceur balnéaire, aristocratique, un peu froide.

H. G.

★ 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 19 mai.

Disques

« Air Above Mountains » de Cecil Taylor

Avec son dernier enregistrement, « Air Above Mountains », Cecil Taylor, le plus déroutant des pianistes *de jazz, nous livre*, une *fois de plus*, un chef-d'œuvre. Une de ces pièces terriblement denses et violentes *auxquelles il nous a habitués.*

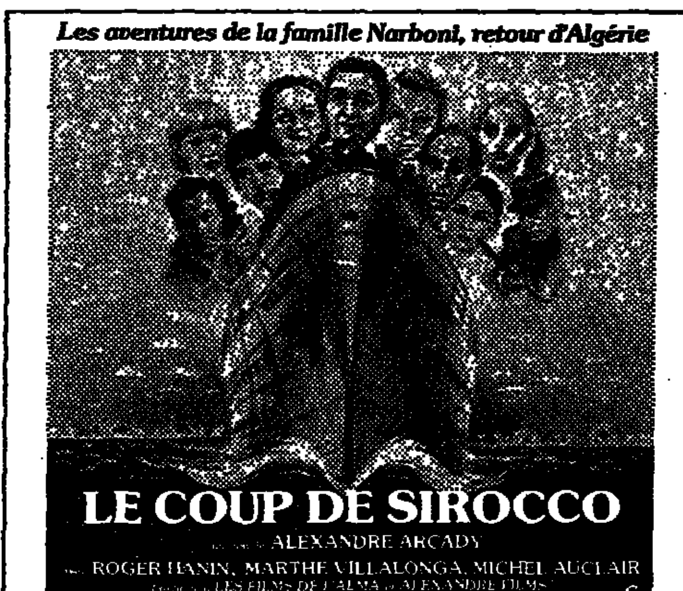
En près de trente années de carrière, Cecil Taylor n'a cessé de pousser plus loin cette technique de l'improvisation totale qui le livre entier à l'auditeur avec ses fantasmes, ses inhibitions, ses espoirs et lui permet d'arriver en scène ou dans le studio muni seulement de son humeur du moment.

Et il possède cette particularité, apanage des plus grands (Coltrane, Davis), de construire un édifice où chacune de ses interventions nous révèle un peu plus de lui-même.

Les deux faces de « Air Above Mountains » pullulent de ces déchirures rythmiques et mélodiques, de ces effets de surprise où chaque phrase est tuée par l'amorce de la suivante. On ne voit plus comment on pourrait séparer chez Taylor l'univers mélodique, du rythme à proprement parler. Inimitable, sincère, Taylor l'est de plus en plus, par sa création musicale totalement liée à la technique de frappe et de respiration qu'il a mise au point sur le clavier. Plus que jamais il apparaît comme une entité sur laquelle les analyses n'ont pas de prise. De force, il nous aliène à ses états d'âme.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ *Air Above Mountains.* Enja (Distribution Musica).



CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

Fondation GULBENKIAN, 51, av. Iéna — Jeudi 19 avril à 20 h. 45 — p.e. Valmalete
TRIO BONTEMPO
Trios de Beethoven, Tchaïkovski

THEATRE du RANELAGH, 5, rue des Vignes (16e) — Vendredi 20 avril à 20 h 30 (Werner.)
PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS
Récital de Piano GÉRARD **FRÉMY**
Stockhausen, Pousseur, Scriabine, Schoenberg, Bokanowski

SALLE GAVEAU — Vendredi 20 avril à 21 heures (Dandelot)
George Gershwin et Cole Porter interprétés par BENNY **DAYVISS** (Soprano), et le pianiste BRIAN **STANBOROUGH**

SALLE GAVEAU — Samedi 21 avril à 17 h. 15 — p.e. Valmalete
Amis de la Musique de Chambre Radio France
NOUVEAU TRIO PASQUIER
Boccherini, Mozart, Ravel, Dohnanyi

EGLISE DES BILLETTES — Dimanche 22 avril à 17 heures (p.e. Kiesgen)
P. Fontanarosa, VIOLON
L'ENSEMBLE 12
viol. solo : Ph. BRIDE
Telemann - Vitali
Chevalier de Saint-Georges
Pugnani - Mozart

THEATRE du RANELAGH, 5, rue des Vignes (16e) — Lundi 23 avril à 20 h 30 (Werner.)
PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS
COLLECTIF MUSICAL 2 E - 2 M
4 Créations
P. Feuillaud - S. Gorli
W. Steffen - F. Schreker
Dir. Marcello PANNI

THEATRE DE L'ATHENEE Louis-Jouvet — Lundi 23 avril à 21 heures — p.e. Valmalete, M. Glotz
Les LUNDIS MUSICAUX de l'ATHENEE
Marilyn HORNE
Martin KATZ piano
SCHUMANN, WOLF, ROSSINI, BIZET, DVORAK

THEATRE du RANELAGH, 5, rue des Vignes (16e) — Mardi 24 avril à 20 h 30 (Werner.)
PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS
ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE
Sol. Lola BOBESCO
B. Barraud, Prokofiev, A. Tisné, D. Milhaud
Direction : Lucien JEAN-BAPTISTE

SALLE PLEYEL — Mardi 24 avril à 21 heures (Werner.)
Récital de Piano LAURENCE **ALLIX**
Debussy, Crumb, Schumann

SALLE GAVEAU — Mercredi 25 avril à 21 heures Valmalete
Récital du Pianiste RUSSE **Viktor FRIEDMAN**
Mozart, Liszt, Moussorgski

CENTRE GEORGES-POMPIDOU Grande salle — Mercredi 25 et jeudi 26 avril à 20 h. 30 (Werner)
PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS
« Le Voyage immobile » (création mondiale)
Spectacle chorégraphique musical et poétique conçu, mis en scène et interprété par CATHERINE **IMBERT** avec **Y.-K. POTOCKI**
L'ensemble « Musiciens de France »
Dir. : Max BIGOT
Œuvres musicales de MALEC, TAIRA, J.S. BACH, WEBERN, BERIO

SALLE GAVEAU — Jeudi 26 avril à 21 heures p.e. Valmalete
« Pianistes et Concerts »
Eric HEIDSIECK
Beethoven, Chopin, Fauré, Roussel

EGLISE ST-SEVERIN — Tous les mardis à partir du 1er mai à 21 heures (Werner)
Saison parisienne 1979
ORCHESTRE ET CHORALE **KUENTZ**
1er MAI : J.-S. BACH
PASSION SAINT JEAN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 2 mai à 20 h. 30 — Loc. uniqt Pl. 2e Bal. + Galerie — Autres places G. Cravenne 723-72-33 (Valmalete-OAI) (p.e. M. Glotz)
Concert de Gala au bénéfice de la Recherche sur le Cancer aux Instituts PASTEUR et WEIZMANN
ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA
Dir. RAYMOND LEPPARD
Sol. JANET BAKER

SALLE PLEYEL — Mercredi 2, Dimanche 6 mai à 21 heures (P.e. Valmalète.)
L'A.L.A.P. et les Spectacles LUMBROSO présentent :
DEUX RÉCITALS **Sviatoslav RICHTER**

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Lundi 7 mai à 20 h 30 (P.e. Valmalète, M. Glotz.)
Alexis WEISSENBERG
Les 3 Sonates de CHOPIN

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

CHAPELLE ROYALE du CHATEAU de VERSAILLES — Jeudi 19 avril à 21 heures
Dir. : John POOLE
Sol. Rita STREICH
Concert Schubert

CYCLE ACOUSMATIQUE

RADIO FRANCE AUDITORIUM 105 — Lundi 23 avril à 20 h 30
Musiques mises en relief sonore par l'ACOUSMONIUM
DUFOUR - KESSLER
L. Mazeron, P. Laniau, C. Roque-Alsina, D. Sapin
ENSEMBLE L'ITINERAIRE
Régie Electroacoustique INA - G.R.M.

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 25 avril à 20 h 30
Dir. : Gilbert AMY
Sol. : A. WEISSENBERG
Chœurs de RADIO FRANCE
MASSON - BRAHMS

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE GRAND AUDITORIUM — Jeudi 26 avril à 20 heures
LANDI
IL SANT'ALESSIO
J. Chamonin, E. Bonazzi, J. Caley, P. Huttenlocher, C. Gaifa
Chœurs de Radio France
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. Hans-Ludwig HIRSCH

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

SALLE PLEYEL — Vendredi 27 avril à 20 h 30
Dir. Werner TORKANOWSKY
Sol. Christian ZACHARIAS
BEETHOVEN - MOZART RACHMANINOV

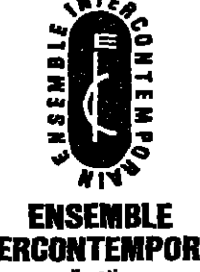
RÉCITAL DE CHANT

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Samedi 28 avril à 20 h 30
Peter HOFMANN
Jeannine ALTMEYER
WEBER - WAGNER
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : Marek Janowski

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO FRANCE — Samedi 28 avril — Etud. JMF : entrée libre
Journée Bernard PARMEGIANI
« L'HOMME ELECTRONIQUE... »
14 h 30 : Projections de vidéo expérimentale et musique électroacoustique
20 h 30 : CAGE - FERRARI - PARMEGIANI
G. Frémy, J.-P. Drouet, M. Redolfi, F. Royon-Le Mée

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences



ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
direction
PIERRE BOULEZ
mercredi 18 avril à 20 h 30
HOMMAGE A GAËTAN PICON
STRAVINSKI - BERG
WEBERN - STOCKHAUSEN
BERIO - BOULEZ
CENTRE G. POMPIDOU
location 278.79.95




avis de concours
recrutement de
mezzo-sopranos et ténors
Auditions du 21 au 23 mai 79. Salaire mensuel brut 4 500 F (60 h par mois) ou 3750 F (50 h par mois). Possibilités d'activités complémentaires en dehors du GVF. Date limite des inscriptions : 15 mai. Renseignements : Groupe Vocal de France 16, rue de Léningrad 75008 Paris. Tél. 387.95.80 ou 387.95.81.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Salle Favart, 19 h. 30 : le Marchand de Venise.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Avare.
Petit Odéon, 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
Petit TEP, 20 h. 30 : l'Evénement.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h 30 : Théâtre du silence ; 20 h. 30 : Paolo Bortoluzzi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, 20 h. 30 : le Rachat. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy (dernière) ; 22 h 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais (dernière).
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ? Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Adieu ! papa ; 22 h. : P. Font et P. Val.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique.

Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : Trio Tricoire-Fages-Lauc (Prokofiev, Honegger).
Lucernaire, 21 h. : Trio Chostakovitch (Chostakovitch, Mendelssohn).
Troglodyte, 22 h. : A. Cécile-Gruell, E. Lestringant (luth et chansons de la Renaissance).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Raïs Haj Aomar Ouahrouch (musique berbère)
Eglise danoise, 21 h. : Concert pour trompette et orgue (Telemann, Bach...).

La danse

Ranelagh, 22 h. : Calck Hook Dance Theater.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Duo Burnett-Gresham.
Campagne-Première, 22 h. : The Gardner Berman Quartet.
Gibus, 22 h. : Cabaret Voltaire.
Patio, 22 h. : Cat Anderson.

Les théâtres de banlieue

Montreuil, Conservatoire, 21 h. : Théâtre de pantomime d'Angoulême.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., 18 h. et 22 h., Le cinéma et l'aventure (16 h. : l'Ile des trésors oubliés, d'E. G. Ulmer ; 18 h. : Tulsa, la fièvre du pétrole, de S. Heisler ; 22 h. : le Vol du phénix, de R. Aldrich) ; 20 h., Hommage à R. Clément : la Course du lièvre à travers les champs.
Beaubourg, relâche

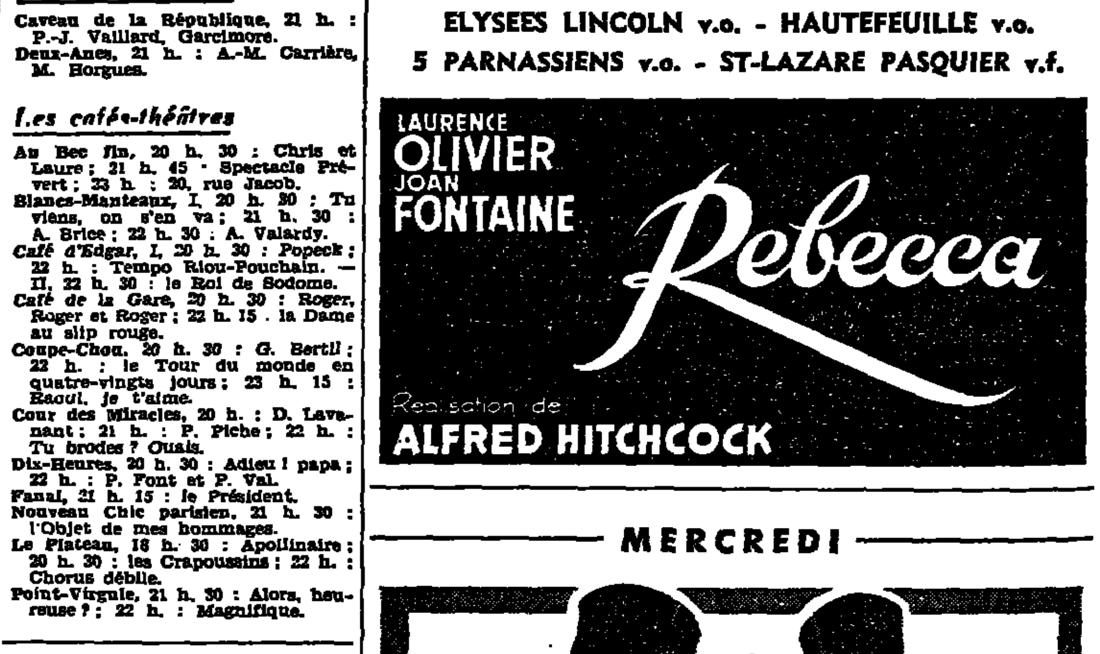
Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90)
ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; v. f. : Calypso, 17e (754-10-68)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Cin'Ac, 2e (742-72-19)
LE CAVALEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41)
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-15)
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Bastille, 6e (328-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
FIDELIO (Fr., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MERCREDI



ELYSEES LINCOLN v.o. - HAUTEFEUILLE v.o.
5 PARNASSIENS v.o. - ST-LAZARE PASQUIER v.f.



MERCREDI



MONTE CARLO - ELYSEES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - IMPERIAL PATHE - ST LAZARE PASQUIER - 5 PARNASSIENS
NATION - PLM ST JACQUES - GAUMONT CONVENTION - 3 MURATS
PÉRIPHÉRIE : ARTEL PORT NOGENT - ARTEL CRETEIL - CYRANO VERSAILLES

ALBERTO SORDI · MICHEL SIMON · CHARLES VANEL · CLAUDE DAUPHIN · PIERRE BRASSEUR
La plus belle soirée de ma vie
un film de
ETTORE SCOLA

SPECTACLES

GOLDORAK (Jap., v. f.) : Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (073-56-03). Lord Byron, 8e (225-04-22). Lumière, 9e (770-84-64). Le Hollywood, 9e (770-10-41). Diderot, 12e (343-19-29). Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy - Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Omnia, 2e (233-39-36). U G C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v. o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

Les films nouveaux

QUINTET, film américain de Robert Altman — V o : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont rive gauche, 6e (548 - 26 - 36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f Impérial 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

REBECCA, film américain d'Alfred Hitchcock. — V. o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

LES MACHOIRES INFERNALES, film américain de William Greffe. — V.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cinemonde-Opéra, 9e (770-01-90) : U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LES EVADES DE L'ESPACE, film japonais de Kinji Fukasaku — V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); U.G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DANS LA CHALEUR DES NUITS D'ETE, film franco-allemand de Siggi Götz. — V f. (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

INTERIEURS (A., v. o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Paramount-Odéon, 6e (325-71-08). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v. o.) : Marais, 4e (278-47-86).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54). Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). France-Elysées, 8e (723-71-11). Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67),

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 17 avril

Gaumont - Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96) Mayfair, 16e (525-27-06). Wepler, 18e (387-50-70)

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70) Marignan, 8e (359-92-82). Athéna 12e (343-07-48). Montparnasse - Pathe, 14e (322-19-23). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MADRIGUERA (Esp., v. o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90). U G C. Marbeuf, 8e (225-18-45). Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MAGIC (A., v. o.) Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Epée de Bois, 5e (337-57-47), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24) ; U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)

MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38)

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : La Pagoda, 7e (705-12-15)

NOSFERATU, FANTOME DE LA *NUIT* (all., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08); v.f : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52); Hautefeuille 6e (633-79-38); *Elysées-Lincoln, 8e (359 - 36 - 14)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; *Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)* ; Murat, 16e (651-99-75).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.o) : Paramount-City, 8e (225-46-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-99-75).

SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

SUPERMAN (A., v.o, v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Montparnasse, 14e (329 90-10)

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov v.o.) Cosmos, 6e (548-62-25)

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42)

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show 8e (225-67-29)

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93). U G C-Opéra 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246 66-44) ; U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828 20-64)

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les séances spéciales

ADIEU JE RESTE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.

ACCIDENT (A., v.o.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) 20 h 30

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h 15

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278 47-86) 14 h

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) . St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h 24 h

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h 20

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) 12 h., 24 h.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h

LA MEPRISE (It., v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon 5e (033 15-04) 12 h

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) 22 h 15

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) Cosmos, 6e (548-62-25)

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77)

LE PRIVE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93) 22 h

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CINÉMAS D'ART ET D'ESSAI présente

SEMAINE DU CINEMA AUSTRALIEN

DU 18 AU 24 AVRIL
au cinéma NOCTAMBULES 7 rue Champollion 033.42.34

Mercredi 18 Avril	STORM BOY de Henri Safran (inédit)
Jeudi 19 Avril	THE DEVIL'S PLAYGROUND de Fred Schepisi
Vendredi 20 Avril	*THE GETTING OF WISDOM de Bruce Beresford*
Samedi 21 Avril	THE LAST WAVE de Peter Weir
Dimanche 22 Avril	CADDIE de Donald Crombie
Lundi 23 Avril	SUMMERFIELD de Ken Hannam (inédit)
Mardi 24 Avril	THE PICTURE SHOW MAN de John Power (inédit)

DU 25 AU 30 AVRIL à BONDY
aux cinémas ANDRE MALRAUX et JEAN GIONO
pour programmation tél. 847.18.27

AVEC LE CONCOURS DE QUANTAS

GRAND REX • UGC ERMITAGE • LA ROYALE DISNEY • NAPOLÉON • MIRAMAR • MISTRAL
MAGIC CONVENTION • UGC DANTON • UGC GOBELINS
VERSAILLES Cyrano • LE PERREUX Palais du Parc • ENGHIEN Français • SAINT-GERMAIN C2L
PANTIN Carrefour • SARCELLES Flanades • AULNAY Parinor • ORSAY Ulis • ARGENTEUIL Gamma
CRÉTEIL artel • LA VARENNE Paramount • EVRY Gaumont • CORBEIL Arcel

Le plus pur chef-d'œuvre de Walt Disney

WALT DISNEY PRODUCTIONS présente BAMBI

d'après le livre de FÉLIX SALTEN — TECHNICOLOR

ARESKI FONTAINE
ET LES MUZDUS
FORUM DES HALLES
du 17 avril au 12 mai
RCA

Toutes les idées, toutes les idéologies, toutes les positions par rapport aux problèmes de l'heure (fascisme, communisme, pétainisme, gaullisme, antisémitisme, anglophobie, etc.) ont ici des visages, des voix, des regards, des dérobades ou des bouffées de franchise dont le poids d'humanité saisit. C'est extraordinaire. Spectacle indispensable. Jean-Louis Bory, *L'Observateur.*

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ

film de MARCEL OPHULS

aux cinémas : PUBLICIS MATIGNON
MARIVAUX - PUBLICIS SAINT-GERMAIN
HORAIRES SPÉCIAUX : 14 H 40 - 19 H 40 (PERMANENT)



Yves Duteil
Théâtre des Champs-Elysées
du 17 au 27 avril
(relâche le 25)
SOIREE 20 h 30 SAUF DIMANCHE 17 h
PATHÉ MARCONI

MERCREDI

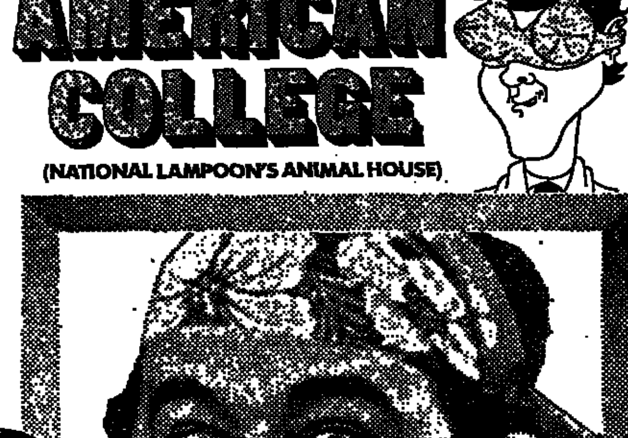


MARIGNAN PATHE VO / GAUMONT LUMIERE VF / GAUMONT RICHELIEU VF / CLICHY PATHE VF / MONTPARNASSE PATHE VF
GAUMONT GAMBETTA VF / GAUMONT CONVENTION VF / FAUVETTE VF / QUINTETTE VO / LUXEMBOURG VO

AMERICAN COLLEGE
(NATIONAL LAMPOON'S ANIMAL HOUSE)

TIM MATHESON (VISON)
Aujourd'hui : Dragueur patenté
Demain : Patron d'un grand groupe de presse ?

ils sont pas vrais ces mecs !





JOHN BELUSHI (BLUTO)
Aujourd'hui : Soiffard et farceur
Demain : Sénateur ?

ils sont pas vrais ces mecs !

AMERICAN COLLEGE
(NATIONAL LAMPOON'S ANIMAL HOUSE)



THOMAS HULCE (PINTO)
Aujourd'hui : Il casse la baraque
Demain : Ministre de l'Education Nationale ?

EVRY Gaumont / BELLE-EPINE Thiais / CHAMPIGNY Multiciné Pathé / ASNIERES Tricycles / ENGHIEN Français / VELIZY 2 / VERSAILLES Cyrano

SPECTACLES

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86), en soirée.
CINEMA PAS MORT, M. GODARD (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE CHEIK BLANC (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
KING CREOLE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MASQUE DU REMORDS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NETWORK (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
QUOI DE NEUF PUSSY CAT ? (A., v.f.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SWEET MOVIES (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55).
VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZORBA LE GREC (v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

Les festivals

QUATRE GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h., 23 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.
JACQUES ROZIER, Olympic, 14e (542-67-42) : les Naufragés de l'île de la Tortue.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
FILMS SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Little Cesar. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Ennemi public.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Quatre garçons dans le vent ; 16 h. : Let it be ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 45 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Midnight Express.
CYCLE RELEVE AMERICAINE (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : John and Mary.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Une femme disparaît.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), V.o. : I, 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Hôtel du Nord ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique. — II, 14 h. : Alexandre Nevski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 5 : Casque d'Or ; 20 h. : Pourquoi pas ; 22 h. : Midnight Express.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Un mariage.
COMEDIES MUSICALES, Action-Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : Broadway Melody.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Lettre d'une inconnue.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 18 au 25 avril)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 18, 21, 22 et 25, à 15 h. ; le 25, à 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, le 18, à 14 h. 30 : les Voyages de Gulliver ; le 21, à 14 h. 30 : Atelier mime Gérard Le Breton.

Square de l'avenue de Choisy (589-77-12), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Cirque de Paris.

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le 18, à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons ; le 21, à 15 h. et 16 h. ; le 22, à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : le Vieux Château.

Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer. à 15 h. et 16 h. 30 : Polichinelle (marionnettes).

Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer. et dim., à 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).

Café d'Edgar (320-85-11), le 18, à 14 h. et 16 h. : Les voyages forment la jeunesse.

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., à 16 h. ; dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.

Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam., dim., fêtes, et le 25, à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin (à partir du 20).

Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam., dim. et fêtes, à 14 h. 20, séance exc. le 21, à 15 h. : la Farce de Maître Pathelin (à partir du 20).

Vincennes, Parc floral de la Ville de Paris (374-63-59), tous les mer. et dim., à 15 h. : le Rêve de Kouk le petit machiniste.

∴

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Jonathan Livingstone le goéland, Hatari, Cendrillon, la Belle et le Clochard, la Mélodie du bonheur, les Burlesques de Méliès, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, Le shérif est en prison, les Douze Travaux d'Astérix, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Julia, Retour, les Contes de la lune vague après la pluie, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Souffle, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Un accident de chasse, Une étoile est née, Cap Horn, Docteur Jivago, les Enfants du paradis, les Guichets du Louvre, Drôle d'embrouille, les Chaînes du sang, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où est donc Ornicar, Viva el presidente, les Trois Derniers Jours, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, Laurence d'Arabie, le Bal des vampires, le Troisième Homme.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 17 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques ; la majorité ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Désiré Lafarge et le Hollandais, réal. J. Pignol, avec R. Baillet, J. Dancourt, Van Doude, C. Bautéac.

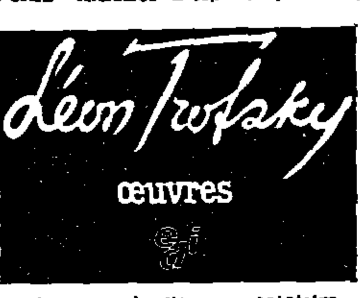
22 h. 5, Magazine : Euro 9 (Peut-on vivre d'agriculture en Europe ?).

Un reportage italien dans la Frise et dans les Pouilles. Contraste souligné entre paysages, cultures et mentalités.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Delpech) ; 20 h., Journal.



20 h. 40, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Une femme battue, de R. et E. Shapiro, réal. J. Moxey. Avec D. Weaver, S. Struthers, T. Daly.

Tout va bien chez les Halston, jusqu'au jour où lui a des ennuis dans son travail. Il se met à boire, et un insignifiant incident le fait un jour battre sa femme, sous le regard terrorisé des enfants.

Vers 22 h., Débat : Les femmes battues.

Avec la participation de Mmes Fugier, présidente de S.O.S. femme alternative ; A. Parent, psychologue du foyer P.-Roland, et trois femmes battues.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat aux universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'Union travailliste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LES MINES DU ROI SALOMON, de C. Bennett et A. Marton (1950), avec D. Kerr, S. Granger, R. Carlson, H. Haas, L. Gilmore (rediff.).

En 1897, un guide conduit une Anglaise à la recherche de son mari disparu dans une région inexplorée d'Afrique où celui-ci pensait trouver les mines de diamants légendaires du roi Salomon.

Adaptation d'un roman d'aventures de H. Rider Haggard. Une intrigue mouvementée et de belles scènes africaines.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes » de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Sciences : le monde des singes.

20 h., Dialogues avec... G. Pelletier et C. Jullien : mythes et réalités ; 21 h. 15, Musique de notre temps : l'IRCAM ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Hommes et femmes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.

20 h. 30, Semaine musicale de Berlin 78, avec l'Orchestre symphonique de Berlin. Direction E. Leinsdorf ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Historique des salles : « Les grandes heures de... » ; 1 h., Jazz-pastel : K. Jarrett.

MERCREDI 18 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : l'Eblouissement, de M. Toesca, réal. J.-P. Carrère, avec A. Karina, J.-P. Bacri, P. Roberts, N. Seguin.

Persuadée que son mari a une maîtresse, Françoise cherche à se consoler et part dans le midi de la France. Elle rencontre Jean-Pierre... D'une banalité affligeante.

21 h. 50, Magazine médical : Indications.

Mme Simone Veil, ministre de la santé, trace le bilan de ses cinq années d'activités, de ses réalisations et de ses échecs, en particulier dans trois domaines, la vieillesse, la maladie mentale et l'enfance inadaptée.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial actualité : Une heure avec le président de la République.

Première émission de cette nouvelle formule. Réalisation en direct de l'Elysée. M. Valéry Giscard d'Estaing s'entretient avec des journalistes des trois chaînes de télévision : E. de la Taille (TF1), Alain Duhamel (A 2), Alain Schmidt (FR 3). Jean-Pierre Elkabbach anime la discussion.

21 h. 40, Mi-fugue, mi-raison (mais comment peut-on être raciste ?).

Trois volets dans cette enquête : Français, Française et demi (qu'en est-il des enfants étrangers à l'école, en France ?) ; Pont-de-Cheruy : un modèle ? (quinze mille habitants, dont 35 % d'immigrés) ; Marseille : rue du danger (multiplication des incidents raciaux).

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Conseil des communes d'Europe ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : « la Peine perdue ou le Présent composé », de C. Dubreuil, avec M. Toty, N. Jamet, P. Defrance...

Sur le thème universel de la séparation, une réalisation plaisante, sans clichés, où les personnages choisissent la tendresse et l'harmonie.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le pouvoir au village ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : les reportages de Rouletabosse ; 11 h. 2, Histoire de l'opérette ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Gagnants », de J. Cortazar ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs : une psychothérapeute lève le voile ; 15 h. 2, Point d'interrogation : l'homme et son environnement ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : l'Inde ;

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 25, La science en marche : les hormones du cerveau ;

20 h., La musique et les hommes : le mythe de Rome, par L. Costantini ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le peuple du caribou.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « Du côté de chez Fats » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Denjean, Gérard, Berwald ; 15 h., Musique-France-Plus : Couperin, Lesur, Elgar, Lalo ; 17 h., La pause tartine : « La mythologie grecque racontée aux enfants » ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Musique nouvelle de la République Démocratique d'Allemagne... « Symphonie n° 2 » (Goldmann), « les Voix » pour soprano, piano et orchestre (Dessau), « Illuminations pour orchestre » (Dittrich), par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. E. Bour, sol. S. Velden, soprano, M. Bergmann, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Historique des salles : « les Grandes Heures de... » ; 1 h., Fantaisie du voyageur : la Chine.

PRESSE

LE PREMIER FORUM NATIONAL SUR LA PRESSE A L'ÉCOLE

Le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) (1) organisera, du 4 au 7 septembre prochain, le premier forum national de la presse à l'école.

Cent cinquante professeurs du second degré de tous grades, fonctions et disciplines, exerçant dans les enseignements publics ou privés, seront accueillis lors de ce rassemblement qui aura lieu dans la région parisienne. L'animation sera assurée par une centaine de professionnels de la presse : journalistes, administrateurs, techniciens. L'objectif sera double : assurer une meilleure connaissance de la presse écrite et du fonctionnement de l'information, réaliser un travail pédagogique sur le journal, objet et moyen d'enseignement.

L'assemblée générale du CIPE, qui a décidé l'organisation de ce forum, a renouvelé son équipe de direction. M. Jean-Pierre Dubois-Dumée (la Vie) a été élu président. Les vice-présidences ont été confiées à Mme Marie-Rose Pineau (l'Humanité) et à MM. Marc Demotte (Paris-Match), Jacques Sauvageot (le Monde) et Jean-Louis Servan-Schreiber (l'Expansion).

(1) Le CIPE (11, boulevard Haussmann, 75009 Paris) comprend six quotidiens, la Croix, l'Equipe, l'Humanité, Libération, le Matin, le Monde, quinze hebdomadaires et huit mensuels.

LES PRIX PULITZER 1979

Les prix Pulitzer 1979, dans des domaines aussi divers que le journalisme, la littérature, la photographie ou la poésie, ont été décernés lundi 16 avril par l'université Columbia à New-York.

Ainsi, M. Richard Ben Cramer, du Philadelphia Inquirer, a reçu le prix du meilleur reportage international pour ses articles sur le Proche-Orient. M. John Cheever a reçu, quant à lui, le prix de fiction pour son recueil de nouvelles The Stories of John Cheever sur la vie quotidienne américaine (1).

C'est un petit hebdomadaire de Californie, The Point Reyes Light, qui a gagné cette année la médaille d'or Pulitzer, pour avoir a-t-on jugé, le mieux servi la cause publique.

Créés par Joseph Pulitzer, fondateur du quotidien new-yorkais aujourd'hui disparu The New-York World, ces prix, décernés chaque année depuis 1918, sont d'un montant de 1 000 dollars.

(1) Le Monde des livres du 5 septembre 1978 a rendu compte de Falconer (traduit chez Julliard) de cet écrivain né en 1912 et qui a fait ses débuts dans le New Yorker aux côtés de Salinger et d'Updike.

LES OFFRES D'EMPLOIS DANS LES JOURNAUX

Au nom de la Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils (Syntec), M. Alexandre Tic nous prie de préciser (voir le Monde du 4 avril) que la même offre d'emploi peut être insérée plusieurs fois pendant trois semaines, par exemple dans un quotidien et deux hebdomadaires, avant que le poste ne soit pourvu.

Il est donc vraisemblable que certaines offres insérées ces derniers temps dans le Matin et le Nouvel Observateur aient été l'occasion de « donner leur chance à des lecteurs qui auraient laissé passer les premières annonces. Gratuite, cette nouvelle annonce ne peut que rendre un service supplémentaire à l'entreprise... »

[M. Perdriel n'a pas, à l'inverse de Syntec, jugé utile de confirmer la gratuité des annonces.]

● La reparution du quotidien britannique « The Times », prévue pour le 17 avril, serait reportée au lundi 23 avril. La direction du groupe Thomson a également annoncé la reparution de l'hebdomadaire Sunday Times pour le 22 avril. Ces deux organes ne paraissent plus depuis le 1er décembre dernier en raison d'un conflit entre la direction du groupe et les syndicats (le Monde du 10 mars).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,88

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux — emplois internationaux

Ingénieurs et Scientifiques haut niveau pour l'Arabie Saoudite

Importante Société d'Ingénierie recherche - dans le cadre d'un projet d'études et de protection de l'environnement (pollutions industrielle, atmosphérique et maritime) en Arabie Saoudite - des Ingénieurs et Scientifiques de haut niveau, connaissant parfaitement l'anglais et disponibles rapidement.

Adresser CV et prétentions sous référence 8840 à rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

DIRECTEUR USINE
BRÉSIL

La Filiale Brésilienne de groupes européens recherche le Directeur de son usine fabriquant des produits verriers à 120 km de SAO-PAULO.

Dépendant du Directeur Général de la Société brésilienne, il aura la responsabilité de la production et de la gestion de l'usine qui emploie 600 personnes.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, technique de préférence, ayant une dizaine d'années d'expérience industrielle. Il aura obligatoirement déjà vécu au Brésil et en possédera donc bien la langue.

Le Directeur Général devant faire prochainement un bref passage à Paris, envoyez très rapidement C.V., photo et prétentions sous réf. *76507 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann -* 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

direction régionale travaux routiers
ZAIRE

L'Office des Routes du Zaïre est un Organisme d'Etat qui comprend environ 6.000 personnes. Dans le cadre de programmes d'investissements internationaux, nous recherchons un Conseiller d'une Direction Régionale décentralisée ; il aura pour mission de concevoir, d'organiser et de contrôler le fonctionnement des services de travaux d'entretien et de construction des routes, ouvrages d'art, bacs... Le poste conviendrait à un Ingénieur de formation ESTP, TPE,... âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience confirmée des travaux publics et routiers, notamment dans la direction et le contrôle de grands travaux, acquise en entreprise (société d'engineering, T.P.,...) ou dans l'Administration. Le travail et les conditions de vie seront difficiles mais la tâche est passionnante. Le logement est fourni, un véhicule tous terrains mis à disposition. La rémunération (dont la partie en devises est financée par un Organisme International) est intéressante. Pour des Ingénieurs de l'Etat, le détachement pourra être sollicité.

Ecrivez rapidement sous référence 30-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.

membre de Syntec




EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Wir sind ein mittelgrosses, mod. Unternehmen den chem. Industrie (Umgebung von Basel/Schweiz) und produzieren Textilfarbstoffe, Reprochemikalien sowie organische Zwischenprodukte. Für unsere anwendungstechnische Abt. Reprographie suchen wir als Stellvertreter des Abteilungsleiters einen

Chemie-Ingenieur HTL/Techniker
Er soll Erfahrungen in der Herstellung von Materialien auf einen der folgenden Gebiete der Reprographie mitbringen : Lichtpauspapier/Druckplatten/Diazofilm/Elektrofotographie-Toner.

Innerhalb der im Ausbau begriffenen Abteilung wird seine Hauptaufgabe in der Kundenberatung und Erstellung von neuen Anwendungsverfahren für unsere Reprochemikalien

bestehen. Ausserdem ist die Mitarbeit bei der Sortimentsgestaltung und Qualitätskontrolle vorgesehen.

Die Tätigkeit erfordert einen an selbst. und zielstrebiges Arbeiten gewöhnten Praktiker mit guten Fremdsprachen-

kenntnissen (Engl., Franz.). Bitte richten Sie ihre schriftl. Bewerbung mit den üblichen Unterlagen an ROHNER AG CH-4133 Pratteln.

POUR ETRANGER
MÉCANICIENS
Spécialistes machines agricoles et station pompage.
Notions arabe ou anglais appréciées.
Se prés. : 100, bd Voltaire (11e) ou téléph. : 355-36-69

Société Internationale d'Études & d'Interventions

NOUS RECHERCHONS POUR UNE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION DE BOIS AU GABON (PORT-GENTIL)

Chantiers forestiers.
Scierie industrielle.
Usines de contreplaqué et latté.

UN CHEF DE DÉPARTEMENT ÉTUDES ET TRAVAUX NEUFS

Le candidat sera placé sous l'autorité du Chef de la division technique et devra avoir les qualités requises pour en assurer ultérieurement le remplacement.

Dans cet objectif, il lui est demandé de posséder toutes les compétences exigées par l'entretien d'un ensemble industriel important.

Dans un premier temps, il aura la charge de l'organisation du travail de la division technique. Il participera à l'étude des investissements et contrôlera leur réalisation (établissement et contrôle des budgets, lancement de commandes...).

Age : 30-35 ans.
Formation : Centrale, A. et M. ou Gdes Ecoles.

Une expérience industrielle de 5 ans minimum est exigée.

Salaire important et nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo à S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

Société Internationale d'Études & d'Interventions

NOUS RECHERCHONS POUR UNE

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE AU GABON

Chantiers forestiers
Scierie industrielle
Usines de contreplaqué et latté

UN RESPONSABLE FORMATION

Il sera chargé d'étudier en liaison avec le Département du Personnel la politique générale de formation.

A ce titre, il préparera les plans de formation, il définira les programmes et prendra une part active aux action de formation et de perfectionnement.

En outre, il supervisera la sélection du Personnel et il assurera le suivi du Personnel recruté.

Il est nécessaire que le candidas ait une bonne pratique de l'entreprise et de la formation professionnelle.

Une expérience africaine dans une fonction comparable serait appréciée.

Adresser C.V. manuscrit et photo à S.I.E.I. 52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS

ALGERIENS EMIGRES

Vous qui désirez retourner dans votre pays pour participer à son

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'ONAMO vous propose des stages de formation rémunérés en France, pour le compte des Entreprises Nationales du Bâtiment en Algérie, sous tutelle du Ministère de l'Habitat et de la Construction, qui vous permettront de participer à la

REALISATION DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS *EN ALGERIE*

Vous avez la possibilité de devenir :

CONDUCTEUR DE TRAVAUX CHEF DE CHANTIER TECHNICIEN DU BATIMENT

si vous justifiez d'une *expérience professionnelle* d'une ou de plusieurs années respectivement en tant que CHEF DE CHANTIER, CHEF D'EQUIPE ou O.H.Q. ans le bâtiment.

NOMBREUX AVANTAGES
SITUATION D'AVENIR ASSUREE
REINSERTION DANS DE BONNES CONDITIONS

Pour faire acte de candidature, adressez-vous à nos services, à l'adresse suivante :

ONAMO PARIS
9, rue Guénot, 75011 Paris
Tél. : 371-88-13.

Le dossier de candidature doit comprendre :

— une demande manuscrite ;
— photocopies des certificats de travail et des diplômes éventuellement ;
— 2 *photos d'identité*.

Il doit nous parvenir, au plus tard, le

SAMEDI 5 MAI 1979.

SÉNÉGAL

Important groupe minier exploitant une carrière à ciel ouvert et une usine de traitement de minerai recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

35 ans minimum, diplômé grande école de préférence, ayant une expérience du gros matériel minier et d'installations industrielles travaillant à feu continu.

Logement familial meublé et climatisé dans cité moderne bord de mer.

Avantages liés à l'expatriement, facilités pour l'instruction des enfants.

Adresser CV, prétentions sous réf. 417
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

SORGEM

recherche

l'organisateur confirmé d'un organisme de développement rural en Afrique Sahélienne

Il sera chargé de définir et mettre en place l'organisation administrative et comptable de l'organisme, avec l'appui de missions du siège de la SORGEM.

Ce poste bien rémunéré, basé dans la seconde ville du pays, nécessite :
— une formation universitaire ;
— une expérience professionnelle importante en gestion et organisation, notamment en comptabilité générale et analytique ;
— un sens aigu des relations humaines ;
— une expérience africaine indispensable.

A la fin de cette mission de 18 mois, il pourra rejoindre l'équipe du siège de la *SORGEM* ou une autre affectation en AFRIQUE.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : SORGEM, 152, boulevard Pereire, 75017 Paris.

POUR AFRIQUE NOIRE ET MADAGASCAR
recherchons

Ingénieurs
Electriciens Electromécaniciens Métallurgistes

GRANDES ECOLES

Langue anglaise indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions *sous référence 6646/AL à A.M.P.*
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique
« INFORMATIONS DIVERS »

GROUPE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
recherche pour

LE CAMEROUN

UN ASSISTANT DU DIRECTEUR COMMERCIAL

avec mission d'animer et superviser les services d'études, de contrôle et d'organisations commerciales. *Il doit être diplômé* SUP de CO ou ESSEC et avoir plusieurs années d'expérience marketing.

Logement et contrat expatrié.

Adresser C.V. à B.G.I.
33, av. de Wagram, 75017 Paris

POUR ETRANGER

4 INGÉNIEURS ou TECHNICIENS agricoles

1) SPECIALISTE SOLS SALINS
2) LESSIVAGE DES SOLS
3) AGRONOME PEDOLOGUE
4) EXPERT AGRICOLE SPECIALISTE NATURE SOLS (Afrique du Nord)

Notions arabe ou anglais appréciées.
Env. C.V. détaillé à SOPRAS, 100, bd Voltaire (11e) ou tél. pour RV au 355-36-69.

Cabinet de groupe expertise comptable recherche

POUR ABIDJAN
RÉVISEUR CHEF DE MISSION

Titulaire 1 certificat supérieur.
Expérience cabinet pour missions Audit et Conseil.
Situation d'avenir.

Adr. C.V. à S F.E.P., 21 bis, r. Lord-Byron, 75008 Paris

emplois régionaux

MOBILIER INTERNATIONAL
recherche pour son usine de TOURS

RESPONSABLE ATELIER TAPISSERIE

Son profil SPECIALISTE environ de 35 ans ayant une bonne expérience de la *production, du développement et de la* mise au point des sièges de haut de gamme tant pour le bureau que pour la *maison*

Sa mission diriger un atelier d'environ 40 personnes, réaliser la mise au point des nouveaux modèles et contrôler leur mise en production, être responsable de la qualité, des délais et de la productivité de son secteur Une grande aptitude au commandement, ainsi qu'un esprit d'analyse certain sont nécessaires pour réussir dans ce poste

Envoyer C.V prétentions et photo (retournée) à



MOBILIER INTERNATIONAL
D. SCHULMANN
162, Bd Voltaire 75011 PARIS

Responsable département juridique et fiscal

Nous sommes une *société d'audit et* d'expertise comptable solidement implantée.

Nous voulons rencontrer un candidat ayant une formation supérieure (maitrise Droit des Affaires, Expertise Comptable ...) et une expérience professionnelle de 5 ans en Cabinet ou en Entreprise au niveau animation et gestion d'un service juridique.

Nous envisageons de lui confier la direction du service juridique et fiscal dont il devra assurer le développement et l'expansion.

Il devra résider à Soissons (Aisne).
Rémunération 120 000 F. par an.

Envoyer CV manuscrit et détaillé avec photo sous réf. 3280 K à :
MORENO CONSULTANTS
17, rue Courmeaux 51 100 REIMS
18, Champs Elysées 75 008 PARIS.

MORENO CONSULTANTS

CIPEL Groupe CGE

CHEF de PROJET

APPAREILS ELECTRONIQUES

Elbeuf-Rouen

Au sein d'une Division qui développe des appareils électroniques diversifiés de grande diffusion, vous aurez la délicate mission en ayant la responsabilité des coûts et des délais de préparer et de conduire à terme les projets appareils.

Vous êtes INGENIEUR ELECTRONICIEN.

Vous avez une première expérience réussie dans la micro-électronique, les transformateurs, les circuits d'impulsion.

Vous parlez anglais couramment.

Adressez votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence CS-15 à Direction Relations Humaines CIPEL - 125, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET.

COMPTABLE

Le Groupe PROMODES 13 700 personnes, devenu en 18 ans le plus important grossiste en Produits Alimentaires d'Europe et l'un des premiers distributeurs de détail en France, C.A. annuel en progression actuellement de 35 % et résultats nets en augmentation de plus de 40 % par an,

recrute pour renforcer son équipe un.

FUTUR AUDIT INTERNE

- Solide formation théorique indispensable.
- Adaptation à la fonction assurée par l'Entreprise.
- Déplacements constants dans la région parisienne, le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest de la France.
- Réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe en fonction des résultats obtenus.

Si vous êtes intéressé, adresser C.V., photo et prétentions sous réf. M. 721 à Mlle VUILLEMENOT.

Promodès Service Recrutement.
B.P. 17, 14120 MONDEVILLE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Responsable Achats
120 000 F

ACTIVITE INGENIERIE ET ENTREPRISE

Un groupe industriel important recherche un acheteur de haut niveau pour une de ses divisions spécialisée dans la conception et la réalisation d'ensembles électromécaniques complexes.

La mission consiste à aider les ingénieurs d'affaires dans l'élaboration des devis et à négocier des achats dont le montant unitaire peut atteindre plusieurs millions de francs. Il y a un petit groupe de trois employés à animer mais la réussite dans ces fonctions peut conduire à la responsabilité d'un service plus important. Une première expérience d'au moins trois ans dans la négociation d'achats en ingénierie est indispensable de même qu'une formation électro-mécanique générale du niveau ingénieur. La connaissance de langues étrangères, Anglais et/ou Allemand serait un atout.

Le poste est à pourvoir en banlieue NORD - PARIS.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre C.V., avec photo récente et rémunération actuelle sous la référence 904180 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

DES INGÉNIEURS

en électronique ou informatique
débutants ou ayant quelques
années d'expérience

- Mission : assurer la partie **service après-vente** dans le domaine de la **photogravure** (déplacements possibles dans toute la France)
- **Formation assurée** pour les débutants
- *Langue allemande nécessaire*

Adresser C.V. et photo, sous référence 32.12/IT/195 à :

Adequation — Conseil en recrutement, 54, avenue de Versailles 75016 Paris

---

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE POUR NOTRE DIVISION FORMATION PERMANENTE

Pour faire face à notre expansion, nous souhaitons intégrer des spécialistes dans *les domaines suivants :*

Programmation de gestion
Les candidats devront avoir 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion, une bonne pratique de Cobol et de l'Assembleur sous DOS et/ou OS/VS.

Techniques de maintenance et technologie
Les candidats devront avoir une expérience de 2 à 3 ans en maintenance de matériel informatique en clientèle et/ou en laboratoire.

La connaissance des micro-processeurs serait appréciée. Les compétences logicielles seront un atout supplémentaire.

Les postulants, dans leur domaine respectif, auront pour mission :
- **l'enseignement de cours de formation professionnelle**
- **l'animation de séminaires**
- **la création de nouveaux cours.**

Les candidats devront avoir le goût de l'enseignement et être diplômés de l'enseignement supérieur.

Adressez c.v. à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



LEADER MONDIAL DES GRANDS SYSTÈMES INFORMATIQUES

CHEF de PRODUIT
PARIS

Importante Centrale d'Achats propose à de jeunes diplômés (es) de l'enseignement supérieur (ESSEC, SUP. de CO) ; débutants (es) ou ayant une première expérience de la fonction achat, des postes d' **ACHETEUR CHEF DE PRODUIT** après un stage de 18 mois environ dans différents services de l'entreprise à **PARIS** et en **PROVINCE.**

La mission consistera à l'issue de ce stage à sélectionner des fournisseurs et des produits sur les marchés français et étrangers, à constituer des collections et à les présenter aux responsables de magasins, en effectuant les études-produits nécessaires et en recherchant l'information permanente.

Les candidats (es) que nous recrutons devront posséder des qualités de négociation, de curiosité, d'honnêteté et seront capables de se remettre en question et de travailler en équipe.

Si vous êtes motivé par ces postes, nous attendons votre C.V. accompagné d'une photo et d'une lettre manuscrite dans laquelle vous aurez précisé vos prétentions à no 7165 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société d'éditions juridiques
recherche

chef des ventes
REGION PARISIENNE

Nous demandons :
- un niveau enseignement supérieur (Sup de co, licence en Droit),
- age minimum : 28 ans,
- une expérience d'au moins 2 ans d'animation d'une équipe de vente.

Nous offrons :
- contacts prescripteurs et clientèle de haut niveau,
- participation à la politique commerciale,
- situation intéressante.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à Mme BROU, Sté LAMY S.A., 155 rue Legendre, *Paris 17 ème.*

---

jeunes ingénieurs
ESE - ENSAE - ENSERG - ENSEEIHT - INSA
(ou équivalent)

- **Vous avez 2 ou 3 ans d'expérience**
en tant qu'ingénieur d'études, par exemple dans le domaine de l'électronique.
- **Vous souhaitez élargir votre fonction**
et accéder à des responsabilités de coordination de projets.

Notre Division Simulateurs et Systèmes Electroniques
vous propose de devenir :

coordinateurs techniques

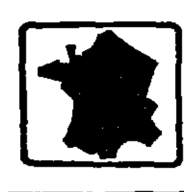
- **Vous participerez directement à la conduite de projets de simulateurs d'avions militaires et de chars.**
- **Vous aurez la responsabilité d'une affaire :**
  - responsabilité technique d'ensemble,
  - coordination des groupes d'études et de réalisation,
  - préparation de propositions techniques et de devis,
  - relations techniques avec le client.

Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY-PONTOISE (95).

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. IC 79/27/M à B. LETOURNEUX, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques 3, Avenue Albert Einstein, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

LMT



emplois régionaux — emplois régionaux



— Vous souhaitez habiter en Bretagne.
— Votre formation et votre expérience font de vous un véritable spécialiste des transports.

Soyez le responsable

TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

que nous recherchons

— Nous vous confierons en particulier la charge de l'acheminement de nos produits (beurre, lait de consommation, fromage, aliments...), des diverses usines du groupe jusqu'à nos clients et centres d'éclatement.

— En outre, travaillant avec l'informatique, vous aurez à gérer nos transports (parc Bridel et sociétés sous-traitances), en intégrant également l'amont et l'aval.

Veuillez adresser votre lettre de candidature, avec curriculum vitae, photo et prétentions à : Laiteries E. Bridel S.A. - Direction du Personnel - B.P. n° 5.
35240 RETIERS

Important Groupe Français
recherche
pour sa division AERONAUTIQUE
Electronique et Mécanique de précision

FUTUR DIRECTEUR d'USINE

A. et M. - CENTRALE - E.S.E.

Ayant au minimum 4 ans d'expérience industrielle, de préférence dans le même domaine.
Dans un premier temps, il secondera l'actuel directeur de l'usine notamment aux plans technique et organisation.

Maîtrise de l'Anglais indispensable.

Poste basé à 200 km Sud-Ouest de Paris (ville moyenne).

Adresser dossier de candidature détaillé sous référence 636 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

SUNDSTRAND-FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

désire étoffer son service développement
Pompe à mazout
ET RECHERCHE

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Libéré O.M., possédant une formation de type Arts et Métiers et ayant une très bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de résidence : **DIJON**

Adresser candidatures, avec photo et prétentions à M. de BUCY

SUNDSTRAND-FRANCE. Z.I. DIJON-SUD 21600 LONGVIC

P.M.E. secteur tertiaire
Sud-Ouest recrute

CHEF DE PRODUCTION
Ingénieur généraliste ou mécanicien ayant goût du service public, sens de l'organisation et de la réalisation, apte à s'adresser à un effectif nombreux.
Envoyer C.V. et prétentions à
A.I.N.F.
41, rue Durieux-Maisonneuve
33000 BORDEAUX

M.J.C. COURS-LA-VILLE 69470
recherche Animateur
Base + Capase.
Envoyer C.V. avant le 20 avril.

IMPORTANT Salon Coiffure recherche COIFFEURS (EUSES) et Coloristes, TOULON. - Ecr. : *HAVAS TOULON 17 391*

Centre de rech. pharmaceutiques, 100 km Ouest Paris, recrute Pharmacien Biologiste expérimenté (ée). Ecr. SEP n° 251 B.P. 72, 27002 EVREUX, qui tr.

Sté ANGEVINE, recherche
TECHNICIEN SUPÉRIEUR ou
Ingénieur Arts et Métiers, libre de suite, ayant au moins deux ans de pratique en tant que responsable de fabrication. Le postulant devra accepter un séjour de 2 à 3 ans au MAROC, en tant que responsable d'un atelier de fabrication. Il dépendra de la Sté Angevine, à l'issue de son séjour, il rejoindra la Sté en tant qu'adjoint au Directeur de Fabrication. Adresser C.V. + photo à : Inter-Régies, B.P. 2376, 49023 Angers Cedex n° 71861

Entreprise
5000 personnes environ
recherche pour
l'un de ses établissements
(500 personnes)
situé à 200 km Sud Paris

UN JEUNE INGÉNIEUR
mécanicien-électromécanicien
Formation AM - ICAM - IDN
Lille ou équivalent pour B.E.
méthodes-outillages
Connaissances anglais souhaitées.
Env. C.V. + photo et prét. à n° 63715 M, Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

MOYENNE ENTREPRISE CENTRE OUEST

spécialisée dans le meuble haut de gamme

RECHERCHE

UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Il s'agit d'un homme ayant une grande expérience en matière de fabrication de mobilier de haute gamme.

Ce responsable devra prendre en charge l'ensemble des éléments de la gestion industrielle (qualité, productivité, délais, entretien des locaux et du matériel, recrutement, coûts, approvisionnements).

Une grande aptitude à la direction et à la motivation des hommes, ainsi qu'esprit d'analyse et de synthèse teinté de créativité sont indispensables pour réussir à animer une équipe qui a *déjà fait ses preuves.*

Ecrire sous n° 2477 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

---

gestion immobilière
Rouen

Très importante société immobilière recherche pour son implantation de Rouen CADRE spécialisé en gestion immobilière - Diplômé d'études *supérieures* et titulaire de l'I.C.H., il devra assurer la coordination d'une équipe de 16 personnes et sera chargé *globalement de la gestion d'un patrimoine de 8500 logements.* Le candidat retenu devra avoir une grande faculté d'adaptation et une aptitude aux contacts à tout niveau.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 1229 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

ENERTEC
Schlumberger

recherche pour son Département
ACQUISITION DES MESURES, AERONAUTIQUE ET SPATIAL

INGENIEUR D'ETUDES CHEF DE PROJETS

GRANDE ECOLE : SUP AERO, CENTRALE, ESE ou équivalent

3 ans d'expérience en acquisition de mesures ou équipement aéronautique si possible.

CONNAISSANCES :
- analogique et numérique
- utilisation microprocesseurs
- technologies embarquées en *environnement sévère.*

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

GRANDE ECOLE : SUP AERO si possible

3 ans d'expérience dans domaine aéronautique et spatial.

Adresser C.V. à ENERTEC SCHLUMBERGER, 1, rue Nieuport 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer *lisiblement sur l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

responsable juridique d'entreprise

Réf. GB 12

La Société Européenne de Brasseries (C.A. d'un milliard de F), recherche le chef de son service Juridique.
Docteur ou licencié en Droit Privé ayant acquis une expérience de 5 à 10 ans dans une importante société ou un cabinet spécialisé, il aura à traiter tous les problèmes juridiques relatifs notamment au Droit des Sociétés et des contrats, ainsi qu'au Droit de la consommation et de la concurrence.
Il assumera par ailleurs le suivi de toutes affaires contentieuses.

ingénieur débutant agro ou industries alimentaires

Réf. P 11

La Société Gervais Danone (C.A. 1 Md 500 millions, 5000 personnes) transforme chaque jour dans ses 10 usines plus d'un million de litres de lait.
Elle conduit une politique laitière permettant de garantir la qualité et la régularité de ses approvisionnements.
Gervais Danone recherche un jeune ingénieur agro ou industries alimentaires option laiterie. Il aura pour mission de contribuer à la détermination et la mise en œuvre de la politique laitière et sera notamment chargé de :
- assurer les liaisons avec les organismes professionnels et interprofessionnels;
- animer auprès des producteurs les actions visant à améliorer la qualité du lait et à développer leur productivité;
- suivre la qualité des approvisionnements en liaison avec les ingénieurs de production des usines.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante à : BSN Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

recherche

1) pour son siège *BANLIEUE SUD*

un CADRE COMPTABLE

35 ans minimum.
Diplômé en comptabilité et possédant une large expérience dans ce domaine et en B.T.P.
Rompu aux problèmes de gestion, capable de superviser les agences de province (nombreux déplacements).

deux COMPTABLES 2e ÉCHELON

ayant une bonne pratique dans la spécialité en B.T.P.

deux jeunes COMPTABLES DÉBUTANTS

Diplômés en comptabilité.

2) pour *l'ÉTRANGER en agence*

un COMPTABLE 2e ÉCHELON

Parlant anglais.
Expérience en bâtiment à l'étranger souhaitée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant le poste choisi sous le n° 7.231 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
REGION SUD-OUEST DE PARIS
recherche

2 ingénieurs logiciel

Formation Grandes Ecoles ou équivalent

Ils apporteront 2 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise en mettant en oeuvre les méthodes modernes de développement de logiciel dans les domaines suivants :
- logiciel de commande, de centraux téléphoniques électroniques ou de systèmes complexes similaires
- logiciel de base (outils et/ou systèmes d'exploitation).

Ils seront intégrés à des équipes qui développent en assembleur et en langage évolué, le logiciel d'un gros système.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) No 7137 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Contrôle de Gestion

Vous avez une formation type ESC (option gestion).
Dans le cadre du contrôle de gestion de Groupe Bernard Krief (département marketing, management, communication) vous serez chargé d'améliorer les procédures de contrôle de l'activité et de l'action commerciale et de recueillir l'information nécessaire pour tenir à jour les tableaux de bord.
Des connaissances juridiques et une première expérience professionnelle seraient appréciées.
Ce poste est évolutif.
Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 7944 bis M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Filiale Société Américaine
recherche

cadre comptable

100.000 F +

haut niveau, bonne technicité, formation type DECS, bonne connaissance de l'anglais. Expérience de la comptabilité anglo-saxonne souhaitée. 3 années d'expérience, en entreprise ou dans un cabinet d'audit, appréciées.
Le poste recouvre, entre autres, les responsabilités suivantes :
- direction de la comptabilité générale
- reporting au siège
- supervision des déclarations fiscales
- contrôle interne,
- réalisation ou supervision de missions ou analyses ponctuelles.

Il implique, à côté de solides connaissances comptables, une bonne compréhension de la moyenne entreprise et le sens du commandement.
Envoyer C.V., à MARANTZ 9, rue Louis Armand 92600 ASNIERES

marantz. FRANCE

Ingénieurs supports grands systèmes

Une formation supérieure et plusieurs années d'expérience chez un constructeur vous ont permis d'acquérir une bonne maîtrise en démarrage de systèmes et de pratiquer l'anglais.

Vous aspirez aux plus larges responsabilités que peut vous offrir un constructeur de renommée mondiale dont les équipes et les résultats sont en progression permanente.

Nous vous remercions d'adresser votre offre de collaboration en précisant vos souhaits éventuels de confidentialité, sous réf. 313 M à Mme Caillou - 59, rue Monge - 75005 PARIS.

Recherchons
TELEXISTE EXPERIMENTEE
parfaitement bilingue français-anglais. Libre de suite.
Se prés. SITAM, 11, rue Auber, Paris 9e, le 19 avril, de 9 à 12 h

---

Importante entreprise génie climatique Paris rech.
INGÉNIEUR ou B.T.S.
25 a. minm., pour études sur *projets internationaux.*
Anglais courant indispensable, seconde langue appréciée.
Ecr. à 28.114 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

BURMAH FRANCE S.A.
recherche :
PROGRAMMEUR
Contrat Temporaire 24 mois.
Expérience Système 3
Langage GAP II.
Adr. C.V. + prét. à BURMAH FRANCE, Service du Personnel, 66, route de Sartrouville 78230 LE PECQ

GF

Développer les produits de demain

Assistants confirmés ou Jeunes Chefs de Produits, voilà 2 ou 3 ans que vous êtes en charge de la gestion de produits de grande consommation dans une entreprise où le marketing est une affaire de professionnels.

A votre palmarès quelques uns de ces succès dont vous êtes particulièrement fier car ils ont été remportés dans un contexte difficile.

Notre plan de développement Marketing est ambitieux, riche de défis.
C'est en tant que CHEF DE PRODUITS NOUVEAUX que nous vous offrons l'occasion *de faire valoir, dans un cadre élargi,* votre esprit d'entreprise.

Dès notre première rencontre vous découvrirez *les perspectives attractives qu'offre votre* entrée dans un Groupe international de premier plan.

Merci d'adresser C.V. *détaillé* à Ph. VAZ

GENERAL FOODS FRANCE
Boite Postale 309
92504 RUEIL - MALMAISON
qui vous assure de la plus grande discrétion.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur grande école, références orientées dans les domaines de la mécanique générale, de la métallurgie, et de la production en grandes séries d'équipements intégrés, recherché par importante filiale d'un des premiers groupes français réalisant un produit leader sur un marché largement porteur.

Il aura en charge la programmation et l'animation de la politique industrielle réalisée dans les établissements de la société, la conception et la réalisation des grands projets d'investissement et le développement des nouveaux produits et des procédés de production.

Le poste se situe à Paris.

Adr. lettre manuscrite avec CV à n° 4058
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

La filiale française d'un Groupe Américain en forte expansion dont l'activité consiste en la commercialisation de matériel informatique destiné à la composition de texte, recherche

assistant au directeur technique

Mission : maîtriser les problèmes de maintenance et d'après-vente liés à la gestion quotidienne du département (suivi et satisfaction des clients, supervision des techniciens, pièces détachées, etc...).

Il devra être capable de remplacer le Directeur Technique en son absence.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

chef de région

Placé sous l'autorité du Responsable Technique, il devra animer les techniciens de maintenance rattachés à sa région (couvrant la majorité de la province) et régler tous les problèmes d'après-vente liés à son secteur.

Il est exigé l'expérience d'une fonction analogue dans la maintenance de l'informatique ou de la photocomposition.

Implantation : proche Banlieue Ouest.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous référence respective 33.26/AT/212 et 33.25/CD/211 à Adéquation, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adéquation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

DIRECTION DE PERSONNEL ET FORMATION A LA GESTION SOCIALE

Vous êtes DEMANDEUR D'EMPLOI ou VOUS BENEFICIEZ, en tant que salarié, d'UN CONGE-FORMATION DE 1 200 HEURES.

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE
vous propose un STAGE SPECIALISE de formation, REMUNERE :
- 9 MOIS DE PREPARATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTRAINEMENT alternant travaux d'études, d'application et d'animation.
- CONÇUE EN LIAISON AVEC DES ENTREPRISES, cette formation est destinée prioritairement à des cadres ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience.
- Le STAGE DEBUTE LE 21 MAI 1979, les entretiens de sélection ont lieu début mai.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier, 75008 PARIS
Tél. : 225-95-39.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
matériel électrotechnique recherche pour *l'un de ses départements* dont les produits intéressent l'industrie

AÉRONAUTIQUE

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

d'une Grande École d'Électronique E.S.E. - I.S.E.N. - I.S.E.P. ou équivalent, ayant des connaissances en matière de régulation, d'asservissements et de calculateurs embarqués, pour être :

chef de service électronique

Il animera une équipe de 15 ingénieurs et techniciens et aura la responsabilité de l'ensemble des activités de son service depuis la définition des besoins jusqu'aux procédures de contrôle, en liaison permanente avec les clients, les services commerciaux et la production. Réf. 610

chef de groupe

Circuits logique et micro-processeurs, qui anime au sein du service électronique une équipe de 8 personnes dont 4 ingénieurs. Réf. 611

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 *Information Carrière* aux heures de bureau.

Information Carrière SVP 11.11

Précisez la référence.

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE D'AFFAIRES
à Paris

Il s'agit d'une banque renommée n'ayant pas encore de cellule Organisation mais *disposant d'une équipe informatique d'une* dizaine de personnes. En vue d'améliorer la gestion de ses services, la Direction *Générale cherche un*

RESPONSABLE ORGANISATION 180 000 F+

qui lui soit directement rattaché. Il participera à la mise en place, la gestion et *l'évolution de nouvelles structures et procédures administratives.* Maître d'œuvre en matière d'Organisation, il supervisera *également le bon fonctionnement de l'informatique* ainsi que son développement.

Il aura nécessairement une excellente connaissance du traitement des opérations bancaires et, impérativement, des fonctions Titres France et étranger et Comptabilité. Il aura aussi une très bonne maîtrise des problèmes posés dans une banque par *les liaisons* et les circuits administratifs et comptables.

Écrivez sous référence M 150 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

gi SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

SOCIETE EN EXPANSION
recherche

Une Assistante.

pour son SECRETARIAT GENERAL
De formation juridique (licence. . .) de préférence, elle sera chargée sous l'autorité du secrétaire général adjoint d'assurer la gestion des sinistres et les relations avec les assureurs.
En fonction de ses compétences elle pourra se voir confier différentes tâches relevant d'un secrétariat général classique.
Une expérience similaire serait appréciée.
Statut Cadre – Lieu de travail : PARIS.

Si vous êtes intéressé, adressez votre CV détaillé et prétentions sous N° 7171 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BANQUE PRIVEE PARIS
Le Directeur du Département « Commerce Extérieur » d'un établissement bancaire à vocation et activité internationales recherche

UN CADRE

4 A 6 ANS D'EXPERIENCE DES CREDITS EXPORT MOYEN TERME ET LONG TERME.

Chargé de la gestion des dossiers et participant également à l'élaboration des nouvelles méthodes de traitement de ces opérations, ce collaborateur sera associé à la négociation des nouveaux crédits.

Le candidat retenu devra donc maîtriser la technique de montage des crédits export, *posséder* une solide connaissance de l'anglais et pouvoir effectuer quelques déplacements en Province et *à l'Etranger.*

Le rapide essor de ce département offre d'intéressantes perspectives de carrière.

Les dossiers de candidatures seront examinés avec la discrétion d'usage et devront être adressés sous référence 6650/AL à A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Société de conseil

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Une très importante société de conseil développe un nouveau type d'assistance visant à réduire les coûts de production des entreprises industrielles à vocation « manufacturière ». Dans ce but, elle cherche à entrer en relation avec des *ingénieurs* de haut niveau ayant eu des responsabilités de direction dans le développement et la fabrication d'appareils électro-ménagers, d'équipements électriques ou électroniques, d'armement, etc. et intéressés par une activité consistant essentiellement à identifier puis convaincre les chefs d'entreprises, avec l'aide des experts-conseils, des avantages du nouveau concept. La formule de collaboration sera adaptée en fonction des disponibilités et de la motivation des candidats. (Réf. 10215/M)

Pour un premier contact, adresser vos références à :
Conseils et Services,
132, avenue de Villiers, 75017 Paris.

IMPT GROUPE BANCAIRE

recherche
pour son Département BANQUE COMMERCIALE
en rapide développement

SOUS DIRECTEUR (VII/VIII) EN CHARGE DE L' EXPLOITATION

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA CLIENTELE INDUSTR. et COMMERCIALE (cible privilégiée : Entreprise de 20 à 300 MF en rég. PARIS) et du développement du fonds de commerce. Rôle personnel actif (grandes démarches) et direction d'une équipe de commerciaux.

POSTE EVOLUTIF

INDISPENSABLE
- Formation supérieure : diplômé HEC, IEP, ESSEC, ESCP - CPA,...
- EXPERIENCE BANCAIRE : 10 ans mini dont 5 en EXPLOITATION avec animation (en Agence ou depuis Siège) d'une équipe de commerciaux
- HOMME D'ACTION et de TERRAIN plus que d'Etat-major

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V. détaillé, *rémunér., photo ss réf. 4Q82 à*

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE FRANÇAISE
recherche pour son Siège Social à PARIS

UN ATTACHÉ à la DIRECTION FINANCIÈRE

Dépendra directement du Directeur Financier

IL AURA POUR MISSION :
- la responsabilité du contrôle de gestion de la Société mère,
- l'amélioration du système de gestion actuel,
- les études d'analyses et de synthèse.

LE PROFIL :
- âge minimum : 30 ans,
- formation H E C - E.S.S.E.C.,..
- anglais courant,
- expérience minimum de 3 à 4 ans dans une fonction similaire exigée

Env. C.V., prét. et photo ss le n° 7469 à CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

La loi de propagation des rumeurs est exponentielle
Il faut de temps à autre faire le point

VRAI ? FAUX ?

- La Vente de services est un métier difficile. VRAI
- *Le segment de clientèle disposant de patrimoines ou de revenus élevés est d'une approche plus difficile qu'une clientèle à revenus faibles ou moyens.* FAUX
- *La sophistication des produits d'épargne et d'investissement accentue la difficulté de la distribution. Cela est* FAUX
- La qualité du produit et l'image de marque sont très importants dans la Vente de Services. VRAI
- *La rémunération basée sur les résultats, donc sur l'activité, le mérite et le talent est aléatoire, contraignante et aliénante.* FAUX
- La qualité du produit et l'image de marque sont très importants dans la Vente de produits mobiliers. VRAI
- Les moyens financiers, matériels, stratégiques, conceptuels et pédagogiques sont fondamentaux dans tous les problèmes de formation, d'encadrement et de promotion des vendeurs. VRAI
- Nous garantissons et nous prouvons le bien fondé de nos réponses. VRAI

Pour le vérifier . Ecrivez-nous, avec une bonne base culturelle et 23 ans au moins, Société R.I.P.S.
13, boulevard des Italiens 75002 PARIS

La représentation en France du plus important *centre d'expositions d'Allemagne Fédérale recherche* son

RESPONSABLE DE LA PROMOTION EN FRANCE DE L'ENSEMBLE DES MANIFESTATIONS S'Y DÉROULANT

Il devra assurer notamment :
- la promotion générale,
- les contacts avec les organismes professionnels,
- la recherche d'exposants français pour toutes les manifestations.

Le candidat retenu
- aura au moins 28 ans,
- *parlera et écrira parfaitement* l'allemand,
- aura une formation supérieure
- aura une expérience :
  - soit d'exportation,
  - soit de publicité et/ou de relations publiques,
  - soit de vente à haut niveau,
- sera libre très rapidement.

La rémunération

dépend de l'expérience et du bagage du candidat : *elle comporte un fixe important et un intéressement* significatif ; elle peut être dès 1980, en fonction des résultats, de l'ordre de 120.000 F/an avec perspectives de développement

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo à : COMAREL 337, bureaux de la Colline *92213 SAINT-CLOUD*

CHRISTENSEN DIAMOND PRODUCTS
pour son siège de LA VERRIERE
recherche

ingénieur d'essai

DEBUTANT

Dans le cadre de l'utilisation d'outillage diamanté fabriqué par la société, le candidat aura pour mission :
- *Effectuer* des essais
- Analyser les résultats
- Participer aux modifications et améliorations des produits
- Poste offrant de réelles possibilités d'évolution.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adressez lettre manuscrite + C.V. et photo s/réf. 5393 à P.LICHAU S.A. B.P 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

H.E.C. - Ecoles Supérieures de Commerce
Attirés par la Technique
débutants et libérés OM

Après période de formation technique seront affectés au service commercial « exportation » pour maintenir et élargir la présence du groupe à l'étranger.
Très bonnes notions commerciales et de gestion demandées
Nombreux déplacements en France et à l'étranger
Langues : Parfaite maîtrise de l'Anglais indispensable, connaissance de l'Allemand et de l'Espagnol souhaitée.

Adr. C.V. détaillé à n° 6.985 CONTESSE Publicté, 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
Le Plessis-Paté - 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

recherche :

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN INFORMATICIEN

pour étude et réalisation de logiciels de base pour systèmes de gestion temps réel sur mini-ordinateurs.
Bonnes connaissances du Cobol.

Libre de suite.

Adresser C.V. manuscr. Direction Personnel.

H.E.C. CAMPBELL EWALD

AGENCE DE PUBLICITE
(C.A. : 30 millions de francs)
24 collaborateurs
recherche, pour faire face à son expansion

CHEF DE PUBLICITÉ CONFIRMÉ

minimum 5 ans d'expérience Agence sur produits grande consommation
Créatif, intelligent, souple, organisé
Anglais indispensable

Ecrire avec prétentions :
H.E.C., 20, rue de l'Eglise
92202 NEUILLY (sous la référence 76).

GROUPE FRANÇAIS PARMI LES PREMIERS DANS LES SECTEURS GRANDE DISTRIBUTION, INDUSTRIES TEXTILES ET CONNEXES
recherche

UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT TEXTILE

(FILATURE - TISSAGE - C.A. 100 M.F.)

Ce poste est situé dans les Vosges.
Il est ouvert à des candidats ayant une formation d'ingénieur et de gestionnaire et une expérience confirmée dans la direction générale d'une unité industrielle.
Les candidatures comprenant C.V., 2 photos et réf. professionnelles et personnelles seront à adresser à n° 7.583, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09

Importante société d'électronique
proche PONT de SAINT-CLOUD
recherche

jeunes ingénieurs GRANDES ECOLES

(ESE - ENST - ENSAe - ECP - MINES - *ENSIMAG - ENSEEIHT* - ISEN - ISEP...)

pour renforcer ses services

LOGICIEL

Ils participeront à l'étude, la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans des domaines d'activité aussi divers que :
- l'informatisation de processus en temps réel
- le logiciel de base
- l'informatique de gestion
- la conception assistée par ordinateur
- les tests automatiques en fabrication.

Perspectives de carrière intéressantes dans une société en expansion.

Dossier de candidature (C.V., *photo, pré*tentions) à adresser à No 7399, Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris *Cedex 01, qui transmettra.*

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
RECHERCHE

INGÉNIEUR PHYSICIEN

ayant plus particulièrement une formation pratique dans les domaines mécanique, électricité et si possible micro-systèmes, pour animer un *service d'instrumentation de mesure* dans un laboratoire de recherche dont la fonction est de créer et de mettre au point des appareils à usage interne.

Cette personne devra surtout avoir l'esprit créatif, méthodique et ouvert.

Elle aura en outre à prendre de nombreux contacts avec des spécialistes en Chimie, Cosmétologie... auxquels elle aura à fournir des appareils.

Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à C.G.P. (Réf. 22) 14, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, *qui transmettra.*

INFORMATIQUE - PARIS

Un très important groupe multinational de construction mécanique recherche pour animer différents projets en cours de développement, plusieurs

chefs de projets

de formation supérieure, ayant une expérience des applications soit en gestion de production, soit en gestion financière, soit en gestion commerciale. La connaissance des logiciels de bases de données (DL1) utilisées en temps réel (C.I.C.S. ou I.M.S.) est indispensable, de même que la connaissance de l'Anglais est très souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 550 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

CLF

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL
recherche pour proche banlieue Nord

INGÉNIEURS CONFIRMÉS GRANDES ÉCOLES

Il est demandé :
- Expérience dans le domaine MECANIQUE de BUREAU D'ETUDES ou D'ESSAIS.
- Esprit imaginatif et accrocheur.
- Excellentes notions d'anglais ou d'allemand indispensables.

De larges possibilités sont offertes aux candidats souhaitant faire évoluer leur carrière dans une organisation technique importante (mécanique automobile grande série).

Envoyer C.V., prétentions et salaire actuel à M. BARRERE. B.P. 88 - 75840 Paris Cedex 7.

Important Groupe Electronique

recherche

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL III A

pour domaine d'applications de produits électroniques de haute technicité.
Formation Grande Ecole. 33 ans minimum.
Anglais courant indispensable.
Rémunération à débattre.

Adresser curriculum vitae, photo à : N° 6.757, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra. Paris (1er), qui tr.

APSIDE

recherche
disponibles rapidement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL ANS-IBM-OS/CII-HB
PL1 + IMS - IBM - OS
Assembleur + DL1 ou CICS

Envoyer C.V. confidentiel
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS
ou tél. pour R.V. 225.12.46/359.27.00.

LA SOCIÉTÉ DE LOCATION DE VÉHICULES *d'une filiale de Crédit Bail appartenant à un* important établissement financier
recherche :

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

- Promouvoir les opérations de la Société à travers le réseau national.
- *Implanter* la Société sur les plans administratif et commercial et suivre les procédures de réalisation de dossiers.
- Formation enseignement supérieur.
- Expérience du Droit sur les plans risques et commercial.
- Fréquents déplacements en Province.

Env. C.V. photo, prét., salaire actuel ss n° 7.026 à CONTESSE Publ., 20, av Opéra. Paris-1er, qui tr.

ORGANISME CONTROLE TECHNIQUE
recherche pour PARIS et AMIENS

INGENIEURS

ETP ou *équivalent*
Connaissant bien bâtiment TCE et ayant au minimum 5 ans d'expérience du contrôle technique du bâtiment.

Ecrire avec CV détaillé + photo + prét.
s/réf.5391 à P.LICHAU SA
B.P. 220 - 75063 Paris
cédex 02 qui transmettra

Société spécialisée dans la vente de machines *dans les industries alimentaires*
recherche
pour développer son implantation en conserverie légumes/plats cuisinés et industrie pharmaceutique

UN COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera basé au siège à Paris, activité sur 1/3 de la France environ, Est, Sud-Est. Déplacements 50 % du temps, voiture fournie - Fixe + intéressement. Expérience dans activité similaire indispensable

Adresser lettre et curriculum vitae détaillé sous référence T 012.503 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS - qui transmettra.

RESPONSABLE DE FONDERIE

Un groupe important (3000 personnes) recherche pour son usine (900 personnes) de l'immédiate banlieue nord-ouest de Paris, un responsable de la fonderie.
Cette usine est la plus importante fonderie sous pression d'Europe. Elle travaille pour tous les grands constructeurs automobiles.
Le poste convient à un cadre de plus de 30 ans présentant une bonne expérience de la fonderie sous pression. Ne pas adresser de C.V.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 9003 M.

Société connue de Services Pétroliers
recherche

ING. GÉOPHYSICIEN

5 ans minimum d'expérience interprétation exigés. Anglais courant. Déplacements fréquents à l'étranger. Responsabilités
TRAVAIL MOTIVANT dans EQUIPE DYNAMIQUE
Adresser C.V. détaillé avec prétent. ss le n° 7.590 à « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

SOPAD (NESTLÉ)
recherche
pour un de ses établissements
UN ASSISTANT au CHEF du PERSONNEL
NIVEAU DUT ou équivalent
Justifiant si possible d'une expérience en entreprise.
Envoyer C.V. détaillé et photo à :
SPEDIC, 7, rue R.-Dehaynin, 75940 PARIS.

Dans le cadre de la réorganisation de son Service Informatique pour l'Europe, un très important groupe industriel international recherche

analystes et analystes programmeurs

chargés au sein de l'équipe DEVELOPPEMENT de développer et de maintenir les programmes se rapportant à des applications de gestion en temps réel d'importants dépôts de pièces détachées (approvisionnement, distribution, inventaire, . .) en France et en Europe. Connaissances souhaitées : C.I.C.S., DL1, COBOL, ASSEMBLEUR, ainsi que 2 à 4 ans de pratique. (Réf. 553 M)

programmeur système

DL1, C.I.C.S., ASSEMBLEUR, DOS/VS, ayant plusieurs années d'expérience. (Réf. 554 M)

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ORGANISATION CLAUDE SICARD
Groupe d'Ingénieurs Conseils à vocation internationale
recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(X, Mines, E.C.P.,...)
ayant formation complémentaire Business School, en vue de pourvoir les postes suivants :
CHEF du département « **PROJETS INDUSTRIELS** », large expérience des études de faisabilité de projets et de la négociation de contrats.
INGÉNIEURS - ÉCONOMISTES, spécialisés en matière d'étude d'investissements nouveaux.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
OCS
17, quai de Stalingrad, 92100 BOULOGNE - Tél. : 604-41-71.

SG2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
recherche
pour son département microprocesseur
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
- 1 an d'expérience
- Bonne formation de base

Ecrire avec C.V., prétentions et disponibilité sous référence PHT/CH 4/79
SG2 12, Avenue Vion Whitcomb
75016 PARIS
bleu

GROUPE DE PRESSE
recherche
JOURNALISTE ÉCONOMIQUE
— 2 ANS EXPERIENCE MINIMUM.
— DISPONIBLE IMMEDIATEMENT.
Envoyer C.V. à Communication et Industrie, 6, rue Raoul-Nordling. — 92000 Neuilly

BANQUE PRIVÉE
recherche urgence pour son
Service Engagements Section Immobilière
JEUNE CADRE
CLASSE II - IV
Bonne expérience
CREDITS PROMOTEURS
Env. *C.V., photo et prétentions,* no 7.139, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INFORMATIS
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant SIRIS 3 - IRIS 50
Evolution après 6 mois vers les nouvx systèmes *P7G de CII-HB*
Salaire 130.000 F par an
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes
SOLAR - MITRA - PDP
4 ans expérience temps réel
INGÉNIEURS MICRO
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités
26, r. Daubenton, 5e - 337-99-22

Recherchons gouvernante pour un enfant de 5 ans, parlant français, anglais, si possible notions arabe appréciées. Nourrie. Logée. Bon salaire. Prière adr. C.V. et photo à DIRECTION HOTEL PLAZA ATHENEE 25, av. Montaigne, 75008 PARIS

Société près VERSAILLES, *spécialiste électrovannes tous fluides* et composants pneumatiques recherche pour région EST et OUEST PARIS et FRANCE
AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
Téléphoner au 956-30-86

Centre d'Etudes Paris (15e) recherche
UN ANALYSTE
connaiss. système-langage PL 1, assembl. salaire annuel 65.000 F.
UN PROGRAMMEUR
Cobol/ANS/P.L. 1
Salaire annuel : 55.000 F
Adr. C.V. à Chef Serv. Inf. au CEREA, 9, r. Sextius-Michel-15e.

Entreprise Photographies scolaires à LEVALLOIS recherche
JEUNE PHOTOGRAPHE TECHNICO-COMMERCIAL
POUR LA PROVINCE
— Aimant voyager ;
— Excellente présentation ;
— Sens relations humaines ;
— Libéré de toutes contraintes ;
— Possédant voiture ;
— Capable d'être lancé sur la route après stage.

80.000 francs et +
Si profil non conforme s'abstenir
Prendre R.V. par tél. 758-60-99

Importante Sté Intérim recrute
TÉLEXISTES
confirmé(e)s. 60 mots minimum. Excellente présentation pour s'occuper gestion clientèle. Expérience commerc. indispens. Tél. 225-24-00.

SOCIETE D'ETUDES PLANIFICATION AMENAGEMENT TERRITOIRE recherche
PROGRAMMEUR
H.P. 98-45 et H.P. 98-72
libre rapidement
Salaire + avantages
Congés août
Envoyer C.V. sous le no 45.457 à HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 Paris.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE *des travailleurs non salariés* recherche pour durée déterminée
UN RÉDACTEUR JURIDIQUE
Licence en droit privé et expérience professionnelle
Adr. curric. vitae et prétentions sous le no 3.133 à L.T.P.
31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cedex 02.

STE DE PRET A PORTER ARTICLES DE LUXE PARIS recherche
SON CHEF DE COMPTABILITÉ
Le candidat retenu devra :
— *être de formation au moins* équivalente au D.E.C.S,
— avoir une dizaine d'années d'expér. tant en comptabilité générale qu'analytique,
— *avoir de bonnes not. d'angl.*

Ecrire ss le no T 12.518 M à Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BANQUE PARIS (8e)
recherche pour son Département Informatique
PROGRAMMEUR
niveau DUT
Expérience 3 à 5 ans *sur matériel IBM 3/15* maîtrise du GAP II
La connaissance de l'anglais est nécessaire pour dialoguer avec *les informaticiens* du centre Européen d'analyses basé à Londres.
Carrière assurée au sein d'un très grand groupe financier.
Adr. lettre, C.V. + photo à : A.M.P., sous la référ. 6.652/AL 40, rue Olivier-de-Serres Paris (15e), qui transmettra.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
POSITION I et 2
LOGIQUE-ANALOGIQUE
si possible connaissant micro-processeur pour rédaction etchnique.
Se présenter Sigma - Sélection, 4, avenue Percier, Paris (8e), Métro Miromesnil, ou Téléphone : 563-66-43 - 82-43.

Association recherche
PERSONNEL QUALIFIÉ
pour animation de F.J.T. région parisienne.
Tél. pour rendez-vous 278-56-02.

CONTROLEUR DE GESTION
SOCIETE DE SERVICE 180 MILLIONS DE F C.A.
Formation ESC, DECS
3 ans d'expérience
Lieu de travail : PARIS-CENTRE
Adr. C.V., photo et prétentions à THOR Publicité
38, rue des Bourdonnais *75001 PARIS*

P.M.I. recherche d'urgence
CHEF COMPTABLE
— *Expérimenté (ée)*
— Minimum 35 ans.
Ecrire avec C.V. manuscrit à : HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 PARIS (sous référ. 31989)

LES LABORATOIRES SEPTODONT S.A.
PARIS 75010
(produits pharmaceutiques dentaires) désirant étoffer leurs Services Administratifs recherchent
1 CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ
Expér., niveau BP ou DECS, ayant de solides connaissances en informatique et le sens de l'organisation. Sous l'autorité du Directeur Administratif et assisté d'une petite équipe, il prendra en charge la comptabilité générale, la comptabilité des tiers, la gestion du personnel *et, ultérieurement la Trésorerie.*
Ses premiers objectifs :
— Réorganisation des services et méthodes comptables, participation à la mise en place de nouvelles applications comptables (gest. des stocks, prix de revient, etc.), sur IBM 44 avec saisie d'informations en temps réel.
1 AIDE COMPTABLE
connaissant parfaitement la comptabilité par décalque système OBBO, pour tenue de la comptabilité générale.
Adr. C.V. *détaillé à* : LABORATOIRES SEPTODONT, 29, rue Petites-Ecuries, 75010 PARIS, à l'attention de M. MAIGNE.

Important Groupe d'Edition recherche
1 JEUNE CADRE
- 25 ans ;
- Niveau supérieur ;
- Imaginatif ;
- Mobile.

Possédant de solides facultés d'adaptation pour assister la Direction Commerciale.
Adresser C.V., photo et prét. à SWEERTS no 1.788, BP 269, 75424 Paris cedex 09, qui tr.

SOCIETE CLICHY-LA-GARENNE
recherche :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
pour IBM 43-31
Expérience 370 et base de données.
Travail dans petite équipe - Formation 43-31 assurée.
Env. C.V.+prétent. à 62.847 B BLEU, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES, qui transm.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche
pour d'importants projets temps réel en région parisienne et en province
INGÉNIEURS
débutants à un an d'expérience
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL et/ou PL1
La connaissance des bases de données du matériel IBM (370) ou des mini-ordinateurs sera fortement appréciée. Envoyer C.V. et prétentions, à R.C.I., 7, rue Décrès, 75014 PARIS

SOCIETE IMPORTANTE recherche
INGÉNIEUR
DIPLOME
ÉLECTRONICIEN DE PUISSANCE
Il aura obligatoirement quelques années d'expérience (conception, industrialisation) dans *ce domaine et sera chargé* des applications spéciales.
— Choix des solutions.
— Établissement devis.
— Suivi B.E. et fabrication.
Envoyer C.V. et prétentions à 7.204 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Nationale *de Travail Temporaire* recherche POUR REGION PARISIENNE
UN DIRECTEUR D'AGENCE
INGENIEUR ou B.T.S. pour reconversion en TECHNICO-COMMERCIAL
— 28 ans minimum ;
— Dynamique, ambitieux.
FORMATION ASSUREE.
— Possibilité promotion ;
— Salaire fixe + intéressem.
Adr. C.V., photo, prét. sous le no 795.952, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, q. t.

Important Cabinet d'Expertise-Comptable recherche pour SOISSONS : 2 Experts-Comptables diplômés ou Mémorialistes et 3 Chefs de Missions. - Ecrire : C.V. à André HUBER, FIDUCIAIRE DE PICARDIE, 10, pl. de Laon - 02200 SOISSONS.

Association Socio-Culturelle rech. ANIMATEUR - Expér. information, animat. de *équipement,* quart. Env. C.V à l'Associat. Ronceray - Glonnières, Hôtel de Ville, 72 LE MANS

ENQUETEURS
Professionnels - Vacataires
Expérience *milieu* industriel.
Courte lettre à S.U.M.S.
B.P. 2 - 94230 CACHAN

T.I.T.N.
Société de systèmes et services en informatique recherche pour le *développement* de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro-ordinateurs
INGÉNIEURS
grande école ou maîtrise *d'informatique débutants* (option informatique) *et confirmés*
ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour TRAVAUX LOGICIEL *temps réel*
Expérience MITRA *appréciée.* Envoyer C.V., photo, prétent. sous référ. 04/SOFT, à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE d'ELECTRONIQUE à PARIS, recherche :
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
pour études des méthodes de contrôle, bancs de tests, *écritures des programmes,* notices d'essais et suivi de ces méthodes sur le matériel.
Ecr. à REGIE-PR., no 795941, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

SOCIETE DE NETTOYAGE INDUSTRIEL et ENTRETIEN d'USINES (500 personnes) *recherche pour son service* TECHNIQUE et COMMERCIAL
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
POSTE NECESSITANT :
— Disponibilité rapide souhaitée ;
— Expérience approfondie en entretien et nettoyage d'installations industrielles ;
— Dynamisme ;
— Le goût des contacts humains.

CE POSTE CONSISTE :
— Etablissement de devis avec services concernés ;
— Négociation de marchés ;
— Suivi technique et commercial ;
— Poste à pourvoir région parisienne ;
— Voiture personnelle souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo (retour) et prétentions à Sté ASNETS, 48, bd des Batignolles - 75017 PARIS, ou tél. 292-01-55, poste 297.

secrétaires

CENTRAL INTÉRIM
engage immédiatement
QUARTIER DEFENSE
SECRÉTAIRES
— Bilingues allemand
— Sténo française
BONNE PRESENTATION
MISSION *très longue* DUREE
HAUT SALAIRE
Se présenter avec références : 134, av. du Président-Wilson
Bus : Rond-Point des Bergères
PUTEAUX
775-17-93

représent. offre

Recherchons
REPRÉSENTANT
Introduit abrasifs, fournitures industrielles. Baranger-Blancheton, 76, r. Bobillot - 75013 Paris

représent. demande

Solide expérience vente ch. pour SUD, région Toulouse, C.M. ou exclusivité (Sports, *loisirs, meubles*). *Faire offre* détaillée à no 1.840 P.B.C. J'ANNONCE, 22, rte d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer - Paris (9e)
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- *Réussir entretiens, interviews.*
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.
Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIERES.
En vente à votre kiosque.

capitaux ou proposit. com.

Need international hotel management group for a 300 - Bed tourism oriented hotel in the Middle East. Interested groups are kindly requested to write and send brochures to no 7.598 *COFAP, 40, rue de Chabrol,* 75010 Paris, which will forward.

MAGAZINE DE MUSIQUE rech ASSOCIE(S) avec minim. 200.000 F. Tél. 249-09-52 matin.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd *Raspail, 75014* PARIS.
Tél. 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
Inscriptions immédiates
Début : 23 avril
Cours privés
Sessions intensives.
Cours de préparation au TOEFL
Cours pour lycéens.

travail à domicile

Demande

Dactylo profession., niv. études sup., frappe en français et en allem. thèses, Mémoires et manuscrits, excell. orthographe, travail soigné, délais respectés. Ecr. uniq. à Jeanson-Coltin, 3, r. Pasteur, 94270 Kremlin-Bicêtre

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-82.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

demandes d'emploi

57 ANS
ANCIEN INSPECTEUR DES IMPOTS
(école nationale des impôts)
Conseil juridique inscrit, spécialisé droit des *Sociétés, fiscal,* social, rédacteur d'actes, pratique Droit notarial
recherche
emploi temps complet ou partiel avec confrère expert comptable, entreprise, syndicat professionnel, association, etc.
Ecrire no T 012531 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Suite décentralisation, Secrétaire 50 ans, Sténo-Dactylo rapide, IBM Direction, référ. 1er ordre, ch. place stable. 5.500 × 13. Ecr. no T 012506 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. 24 a., célib., titulaire maîtr. Dr. privé, orientation Dr. ds aff. Expér. négociation immo. Angl. Ch. 1er poste stable ds entrepr ou cabinet juridique. Etudie ttes proposit. - Ecr. Bienaimé M., 39, rue A.-Jacquin *95190 Fontenay-en-Parisis*

Fme 40 a., large exp. Secrétar., cult. gén., intér. quest. humain. Dactylo. Libre rapidement. Ecr. no T 012507 M, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

Chef Comptable homme, DECS, expér. 5 ans, cherche emploi temps partiel, toutes déclarations, bilans, surveillance comptabilité.
Téléph. : 584-46-46

COUPLE jeune marié cherche emploi ds propriété Midi médit. Homme : jardinier qualifié. V.L., P.L., très bon bricoleur. Femme : auxiliaire puériculture diplômée Etat, permis V.L. *M. et Mme* Luc Loiseau, 2, imp. de Nœud - 60250 MOUY

Jeune Fme licenciée en anglais cherche poste Enseignement. Maintenant ou rentrée septemb. Noguet, 13, allée Acacias, 92310 Sèvres - Tél. : 626-49-58.

H. 40 ans, technico-commercial, encadrement, gestion, ch. responsabilités. - 986-52-58.

J.H. 35 a. Tr. franç., ara., angl. 12 a. exp. prof., ch. missions permanentes ou temp. : Techn.-com., agri ou sciales, ts dom. *Moy-Or.* Ecr. au no 7577, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Ced 09 ou 62 05-59-57

Secrétaire général, animateur pendant 22 ans *impt. Association* culturelle et de loisirs, 59 ans, lic. économique cause cessation d'activité de l'association, rech situation similaire.
Ecr. no 911, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

H. 29 ans. Exp. Enseignement. Recherche en sociolog. urbaine. Edition. Ch. emploi presse prof. ou édition.
Ecr. no 910, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Ingénieur Electronicien débutant, étranger. ch. emploi électroniq. *informatique, automat.*
Ecr. no 913, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F. 20 a., étud. droit 2e ann., ch. rempl. juill. et sept. serv. jurid. ou autre. Ecr. 26, rue du G.-Leclerc, 94340 Joinville-le-Pont Mlle STACHLER Elisabeth.

H. 33 ans, 10 ans d'expérience chef comptable, 4 ans *ingénieur conseil* auprès de direction, maîtrise en gestion, gestion en informatique, D.E.C.S. contrôle de gestion, recherche poste de Directeur financier ou adjoint au directeur financier. Ecrire à no T 012415 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. H. 23 ans, ex-contrôleur, ancien militaire (5 ans), sortant école des *techniciens des transports,* ch. place étranger dans service import-export commercial, transit, douane. Ecrire à M. Alain Chardonnet, 20, rue H.-Vernet, 63000 Clermont-Fd.

J. H. 27 ans doctorat 3e cycle gestion, 2 ans d'expérience responsable administratif et comptable dans société de conseils parisienne, cherche emploi similaire et dans la fonction Personnel.
— Paris ou province —
Ecr. no T 012522 M Régie-Presse 85 bis, r. *Réaumur, 75002 Paris*

J. H. 25 ans, *diplômé sciences* politiques, droit public + option droit privé, allemand-anglais, disponible, étudie toutes propositions collectivité locale, banque, assurance, administrateur juridique. Ecrire à no T 012.525 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. *35 ans,* D.U.T. FINANCES Comptab. formation gestion personnel, 11 ans exp. (secrétaire Direction, secteurs informatique et T.P.), cherche poste
ASSISTANTE SERVICE PERSONNEL
Anglais courant. Libre de suite. Barbara LE PICHON, 7 - 101, r. *Lerminat, 94000 Créteil.* 898-04-03

DIRECTRICE MARKETING d'un Groupe International de produits cosmétiques rech. emploi similaire ou autre branche, Paris ou région parisienne.
Ecr. no 7142, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CADRE SUPERIEUR DIRECTION GENERALE
ayant expérience approfondie de la gestion dans une filiale française d'un groupe multinational, étudie toutes propositions d'une Sté en restructuration.
Ecr. no 7144, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Dessinatrice, C.A.P. + 3 ans d'expérience industrie, cherche emploi exécution ou petite étude en mécanique générale.
Ecr. no 6030, « le *Monde* » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- *JOURNALISTES (presse écrite et parlée)*

CADRE DE DIRECTION GENERALE. — 48 ans, Sciences Po « Economie », C.N.A.M. « contrôle budgétaire ». Anglais, italien et arabe courants, très grande expérience de : gestion, marketing, export dans des secteurs divers. Méthodique.
RECHERCHE : situation dans société déterminée à se développer de manière solide sur le marché national ou sur les marchés étrangers (Section MC).

CADRE MARKETING. — 33 ans. Formation technique et juridique + diplômes : techniques modernes de commercialisation et marketing, gestion et organisation d'entreprise Allemand, anglais. 5 ans d'expérience en direction marketing et commerciale, création et gest. gde surface de biens durables.
RECHERCHE : poste direction marketing commercial, vente, gestion Paris, rég. paris., déplacements acceptés (Section BCO/DK).

CADRE PRODUCTION. — 50 ans. Formation Diderot, chef atelier tôlerie-chaudronn. acier et inox. Exp. bureau études préparation, devis, planning, chantier.
RECHERCHE : situation banl. parisienne (Section BCO/JCB).

CADRE SUPERIEUR. — 59 ans. Licencié en droit, anglais, arabe. 12 ans Barreau, 15 ans expérience polyval. commerce international.
RECHERCHE : à aider toutes sociétés désir. développer l'import-export notamment en Afrique, Moyen-Orient, Amérique. Service peu onéreux (Section BCO/JCB).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

occasions

ACHAT comptant bijoux, or, brillants, etc., argenterie 4, Chaussée-d'Antin - Opéra 37, av. Victor-Hugo - Etoile PERRONO. Ventes - Occasions.

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2. Tél. 340-72-72.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE 5.000 F RO 80 N.S.U. (73) marron foncé, bon état, radio cassettes, antenne électrique - *67.000* kilomètres. Moteur à changer. PASTEYER 266-35-84 bureaux le matin.

Vd Renault 4 GTL 6 mois. Prix 19.200 F. T. 602-70-61 H.B. *ou 709-37-91.*

Part. vd GS 6 CV 1974, 65.000 k., tr. bon état, px infér. à l'Argus à débattre - Tél. : 060-69-10.

Part. vend cause double emploi R5 GTL 1978, 17.000 km, excell. état. - Tel. 372-07-43 et 372-06-75.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME **B.M.W.**
NEUVES, DISPONIBLES.
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

L'immobilier

viagers

Vendez rapidement - Conseil Expertise, Indexation. gratuits. Discrétion - Etude LODEL 35, bd Voltaire, tél. 355-61-58

ILE DE RE - Sur port maison anc., 150 m2 habit., meublée, ch. cent. - Jardin - 200.000 F + rente 1.900 F sur occupant 86 ans - Tél. (20) 60-03-23.

17e - Rue d'ARMAILLE 3 pièces *occupées femme 79 a.,* 120.000 F + 950 F mensuels. SEGONDI 874-08-45

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appt 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

villas

Vends, AJACCIO
villa, grand standing, 4 chambres, séjour, bureau + garage, 2.000 m2, bord de mer, route des Sanguinaires, 2.300.000 F. Ecrire à HAVAS, no 112.124, 20000 AJACCIO.

fermettes

En Auvergne s. 10.000 m2 ferme à rénover, calme, vue impren. sur barrage de Bord-les-Orgues. Tél. 61 (73) 88-36-25.

bureaux

GENTILLY
près métro, périphérique, autoroute
immeuble indépendant
1 000 m2 DE BUREAUX
Monsieur GRESSIER. - 588-13-43

PAUL-VALERY (16e)
Beaux bureaux 100 m2, 1er ét., 60.000 F. - Tél. 589-64-96.

Domicil. artist. et commerc. siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. - A partir 100 F par mois Paris 10e - 11e - 15e - 17e Tél. 355-70-80 - 229-18-84

Boutiques

Me Crimée, rue commerçante, *propriét. vend dans bon imm.* magasin vide 100 m2 + ss-sol. Prix à débattre. Tél. 520-13-57.

fonds de commerce

ETOILE
SALON DE COIFFURE DAMES S.A.R.L. à vendre
Tél. le soir 267-51-76.

immeubles

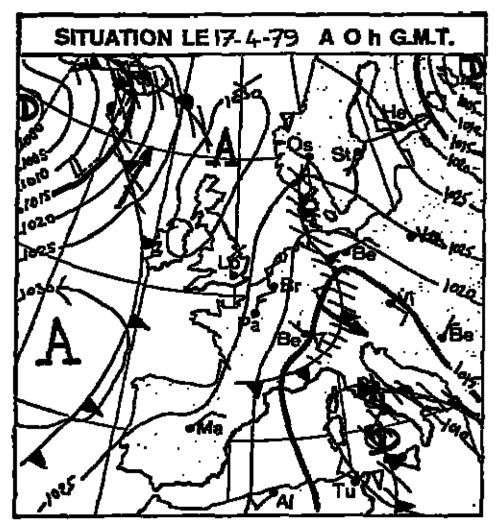
ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard, *563-11-40, heures bureau,* C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

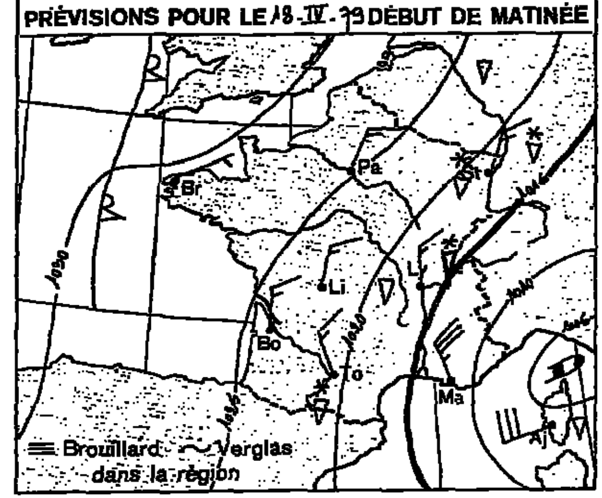
URGT. Vd bel imm. en U (16 appts), s/1.017m², centre Reims. Px à déb. Tél. (83) 27-74-46.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 avril à 0 heure et le mercredi 18 avril à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent des Açores à la Scandinavie maintiendront la France sous l'influence de masses d'air froid venant du nord de l'Europe.

Mercredi 18 avril, le sud de la Bretagne et les régions méditerranéennes bénéficieront de belles périodes ensoleillées, mais les autres régions auront un temps souvent très nuageux ou couvert avec des pluies passagères ou des averses. Ces précipitations, généralement faibles, seront toutefois assez fréquentes sur l'Est et le Nord-Est, où l'on notera également des chutes de neige. De fortes averses parfois accompagnées d'orages sont toutefois à craindre sur la Corse et l'extrême Sud-Est, tandis qu'un mistral assez violent continuera de souffler sur la basse vallée du Rhône et le Midi méditerranéen. Ailleurs, les vents de nord à nord-est, modérés ou assez forts et irréguliers, faibliront progressivement en fin de journée sur le Nord et le Bassin parisien, où quelques éclaircies apparaîtront.

Les températures seront en baisse et des gelées nocturnes sont à craindre ultérieurement.

Mardi 17 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 avril ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Brest, 16 et 5 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 19 et 5 ; Grenoble, 23 et 7 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 20 et 5 ; Marseille, 22 et 10 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 17 et 5 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 5 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 16 et 4 ; Strasbourg, 17 et 5 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 13 et 3 ; Bonn, 13 et 4 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 19 et 5 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 15 et 6 ; Madrid, 20 et 5 ; Moscou, — 4, — 6 ; New-York, 9 et 5 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 21 et 12 ; Stockholm, 6 et — 1.

Stages

● *Stages pour directeurs de centres de vacances.* — Ces stages sont organisés par le Service technique pour les activités de la jeunesse (STAJ) du 7 au 16 avril en Languedoc, du 13 au 22 avril en Bretagne. Une session de perfectionnement aura lieu du 13 au 18 avril en Ile-de-France. (STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63.)

● *L'Ecole européenne d'été d'environnement* organise à Jülich, près d'Aix-la-Chapelle (R.F.A.), du 28 mai au 8 juin, une session consacrée aux « Polluants critiques pour l'Europe et leur impact écotoxicologique ». Participants limités à cent. Prix : 200 DM. Inscriptions : Professeur Nurnberg, Institut de chimie, D-5170 Jülich, R.F.A.

Concours

● *Concours sur les énergies nouvelles.* — L'association Espaces pour demain organise, à l'occasion du Jour du soleil, un concours national invitant les enfants à illustrer ou à représenter sous forme de croquis, dessins, *photos*, des recherches originales sur les perspectives d'utilisation des énergies nouvelles. Ce concours, réservé aux élèves de 7e à la 3e incluse, est réalisée avec l'aide du *Monde de l'éducation*, d'Antenne 2 et d'Air France. La date limite d'envois des dessins est *fixé au 15 mai*.

★ Espaces pour demain, Jour du Soleil, 7, rue du Laos, 75015 Paris, tél. 783-48-31.

Rencontres

● *Rencontres d'été des Cahiers pédagogiques.* — Le Cercle de recherche et d'actions pédagogiques (C R A P) organise des rencontres à l'intention des enseignants et des personnes sensibilisées aux problèmes d'éducation. Elles auront lieu à Préfailles (Loire-Atlantique) du 25 au 31 août et du 2 au 8 septembre. Ces journées seront consacrées à une réflexion sur les institutions et les pratiques éducatives.

★ Cercle de recherche et d'actions pédagogiques, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. 874-51-40 (l'après-midi).

● *Une rencontre internationale intitulée « Sur qui compter ? »*, organisée par le Réarmement moral, aura lieu à Orléans du 13 au 16 avril à l'initiative d'une quarantaine de jeunes Français. Ils proposent les thèmes suivants : trouver une raison d'être, d'agir, d'espérer, et « rendre à l'humanité sa vocation véritable ». Quarante-cinq Allemands présenteront, samedi 14 avril à 20 heures, leur spectacle : *Allemagne, qui es-tu ?* (Renseignements : « Sur qui compter ? », 68, bd Flandrin, 75116 Paris. Tél. : 727-12-64.)

Vie pratique

● *Accueil des étudiants étrangers* — L'Eurocentre de la fondation « Centres européens langues et civilisations », recherche des familles pour accueillir des étudiants étrangers venus en France apprendre notre langue. Les séjours sont de un à trois mois. (Eurocentre, 13, passage Dauphine, 75006 Paris, tél. 325-81-40.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 361

HORIZONTALEMENT

I. Sont payés plus cher quand il n'y a pas de gendarmes. — II. Renforce un oui ; Doit être conservé par le copiste. — III. Sont très utiles pour les financières. — IV Peuvent se voir au bout des arbres. — V. Où l'on ne voit plus d'accidents ; Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien. — VI. Utile pour transporter une grosse somme ; Ne sont *pas chiches* quand ils sont gourmands. — VII. Ville du Nigéria ; Où l'on ne trouve donc aucune marque. — VIII. Bonne, c'est *une poire* ; *Base d'accord*. — IX. Belle, quand il y a un bail. — X. Evoque une lentille ; Nom qu'on donne à une dent. — X. Ne doit pas être ramenée quand on ne nous a rien demandé.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est négligé. — 2. Fit *des coupures* ; *Peut être gris en* Amérique. — 3. Sont toujours à la recherche de quelque chose à louer. — 4. Est à la disposition du chef ; Peut évoquer la clairette. — 5. Glace à l'étranger ; Soutenir l'action. — 6. Dont on ne veut donc pas se charger ; Conjonction. — 7. Peut être provoquée par une barre ; Peut être noirci par le charbon. — 8. Abréviation pour une vierge ; Son aide est souvent demandée ; Evoque un nœud ferroviaire. — 9. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est *public*.

Solution du problème n° 2 360

Horizontalement

I. Cimetière. — II. Olivettes. — III. Marine. — IV. Usés ; Nard. — V. Eu. Eté. — VI. Lis ; Tronc. VII. Itou ; UE. — VIII. Cessantes. — IX. Isatis. — X. Tuée. — XI. Slaloms.

Verticalement

1. Coquelicots. — 2. II ; Suite. — 3. Mime ; Sosies. — 4. Evasé ; Ussel. — 5. Ter ; TT ; Aa. — 6. Itinérant. — 7. Etna ; Tito. — 8. Réer ; Nues. — 9. Es ; Décès ; As.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 18 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h., portail central, Mme Meyniel : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h., 13, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch : « Le Musée d'art et d'essai ».

15 h., 121, rue de Lille, Mme Zujovic : « *L'Institut néerlandais, chefs-d'œuvre de la Pierpont Morgan Library* ».

15 h 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « *Le château de Maisons-Laffitte* » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Mahler, M. Teurnier : « *Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers et le couvent des Blancs-Manteaux* ».

15 h., Musée des arts décoratifs : « Exposition Ils donnent aux arts décoratifs ».

15 h., 25, boulevard des Capucines : « Musée Cognacq-Jay » (Approche de l'art).

∴

CONFERENCES. — 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Transcendental meditation, creating an ideal society by creating ideal individuals », entrée libre.

18 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Daniel Martin : « Les bases de données relationnelles » (Association *française des informaticiens*).

13 h., 16 h., 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale », *entrée libre*.

L'immobilier

CARNET

Naissances

— Pierre HOUDART, docteur en chirurgie dentaire, et Michèle, née Bousquet, ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent, Heimoana,

Papeete, le 2 avril 1979.
B.P. 194, Uturoa, Raiatea, Polynésie française.

— M. Michel VENNEUGUÈS, Mme, née Brana Tenchine, et Pascal ont la joie d'annoncer la naissance de

Alban.

Paris, le 11 avril 1979.

Mariages

Mlle Gisèle GALAN
et M. Antoine-Aloyse JULLY
ont le plaisir de faire part de leur mariage qui sera célébré le 21 avril à Clermont-Ferrand.

Décès

— Nous apprenons la mort de

M. Amy BELLOT,

décédé le dimanche 15 avril.

Les obsèques auront lieu mercredi 18 avril, à 15 heures, à Aix-en-Othe (Aube), où il résidait.

[Né en 1909, chevalier de la Légion d'honneur, M. Amy Bellot fut rédacteur en chef de « Paris-Soir » jusqu'en 1939, puis, après 1945, directeur de « Samedi-Soir », rédacteur en chef de « Marie-Claire », enfin administrateur général, depuis 1958, de « Paris-Journal » puis « Paris-Jour », du groupe Del Duca.]

— Entourée de sa famille, de ses amis et de la prière de l'Eglise,

Mme Yves BIRAUD,
née Marie Arnould,

a été rappelée à Dieu, le Vendredi saint, dans sa soixante-dix-huitième année, à Paris.

De la part de :
Hélène et Serge Harel,
Françoise et Robert Gaffrier,
Sœur Monique, mariste,
Sœur Cécile, auxiliaire,
Anne et Jean Claisse,
Gérard et Anne-Marie Biraud, ses enfants ;
Béatrice et Gilles Plichy,
Claire et Patrice Villemur,
Franck, Christine Harel,
Brigitte, Thierry, Christophe, Alix Gaffrier, ses petits-enfants ;
Laure, Alban, Nathalie, ses arrière-petits-enfants ;
Sœur Hélène Arnould,
M. et Mme Jacques Givelet,
Mme Henri Mercier,
M. et Mme François Biraud,
Le comte et la comtesse Jean de Valmont, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Des familles : Biraud, Arnould, Estrangin, Givelet, Duval-Arnould, Segretain, Faivre, Mercier, Renié.

La messe aura lieu le vendredi 20 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, boulevard des Invalides, Paris (7e).

L'inhumation à Aubigné-Racan (Sarthe) sera précédée d'un dernier adieu à l'église, à 16 heures.

6, rue Valentin-Haüy, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Philippe CRUSE,
née Jacqueline Girod,

survenu le 4 avril 1979 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de ses enfants :
M. et Mme Frédéric Cruse,
M. et Mme Lorrain Cruse,
M. Thierry Cruse,
M. et Mme André Fauché,
de ses petits-enfants :
M. et Mme Thierry de Saussure,
M. et Mme Michel Cruse,
M. et Mme Gérard Lainé,
Mme Eléonore Cruse,
M. et Mme Jean-Bernard Ouvrieu,
M. et Mme Dominique Perreau,
M. et Mme Alain Boissonnas,
M. Guillaume Cruse,
Mme Caroline Cruse,
Mlle Laure Cruse et son fiancé, M. Jean-François Vetois,
M. Martin Cruse et sa fiancée, Mlle Catherine Larbey,
M. et Mme Bernard Noetzlin,
M. et Mme Otto Hahn,
M. et Mme Henry Fauché,
M. et Mme Jean-Pierre Binche,
et de ses trente et un arrière-petits-enfants.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Publier (Haute-Savoie). Un service religieux sera célébré, le jeudi 19 avril, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75016 Paris.

4, avenue Hoche,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. le chanoine
Yves DELAPORTE,

survenu à Chartres, dans sa centième année, le 11 avril 1979.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le jeudi 19 avril, à 10 heures, à la cathédrale de Chartres.

De la part de :
Mme Jean Delaporte,
M. et Mme Etienne Delaporte,
Mlle Anne-Marie Delaporte,
M. et Mme Pierre Delaporte.

— M. et Mme Claude Durieux,
M. et Mme Daniel Thuin, Séverine et Olivier,
Mlle Catherine Durieux,
font part du rappel à Dieu de

Madeleine DURIEUX,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée le 13 avril, jour du vendredi saint, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le mardi 17 avril. Une messe sera dite à son intention le dimanche 24 juin, à 9 h. 45, en l'église Saint-Martin-de-Bièvres (91), sa paroisse.

— Le Seigneur a rappelé à Lui *le jeudi 12 avril 1979*, à l'âge de soixante-quinze ans, en la quarante-cinquième année de son sacerdoce,

Charles FORRAY,

prêtre.

Son *Eminence* le Cardinal Marty,
Mgr Frossard et les évêques auxiliaires,
Les membres du Conseil épiscopal,
Le Père Yves Vautrin, curé de *Saint-André-de-l'Europe*, et l'équipe sacerdotale,
Mme Pierre Forray, ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et tous ses amis,
en font part
et prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe de funérailles qui sera dite le mercredi 18 avril 1979, à 9 h. 30, en l'église *Saint-Jean-Baptiste de Carrières-sur-Seine*, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, ou au service solennel qui sera célébré le jeudi 19 avril 1979, à 10 h. 30, *en l'église Saint-André-de-l'Europe*, sa paroisse, 24 bis, rue de Leningrad à Paris.

— Les familles Horvilleur, Gœtschel, Becker, Lévy, ont la grande douleur de faire part du décès *survenu à Lyon de*

M. Roger HORVILLEUR,

le 11 avril 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

11, rue Crillon à Lyon.

— Mme Nicolas Landau,
Mme Suzanne Garbous,
M. Maurice Landau,
M. Albert Landau,
M. et Mme Hubert Mettetal,
Mme Georges Latchiver,
M. et Mme Daniel Okrent,
M. Edouard Stiskin,
M. et Mme Maurice Stiskin,
M. et Mme Nathan Goldman,
Et la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Nicolas Edouard LANDAU,
officier de la Légion d'honneur
expert d'art

L'inhumation a lieu dans l'intimité le 17 avril, à 14 h 20, au cimetière du Montparnasse (Réunion porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne recevra pas et s'en excuse.

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. l'abbé Jules LEROY,
maître de recherches au C.N.R.S., membre correspondant de la Royale Académie d'Angleterre,

survenu le 8 avril 1979, muni des sacrements de l'Eglise dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'Eglise de Chaptelat (Haute-Vienne).

— La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.),
L'Amicale de Ravensbruck,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur présidente

Me Renée MIRANDE-LAVAL,
avocat honoraire,
déportée de la Résistance,

survenu le 10 avril à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 avril, à 15 h. 15, au cimetière du Père-Lachaise (entrée : rue des Rondeaux, place Gambetta).

On se réunira dans la cour du bâtiment du crématoire.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Françoise PEREZ,
née Terese Carrillo Balgada

survenu le 14 avril, dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de :
Son fils Antoine Perez,
Sa sœur Consol,
Ses petits-fils Jean-Louis, Christian, Patrick,
Ses belles-filles Jacqueline et Dolorès,
Son neveu Félix,
Neveux, cousins et membres de sa famille qui remercient de bien vouloir s'associer à leur peine en priant pour le repos éternel de leur chère disparue.

Le messe des funérailles sera célébrée mercredi 18 avril 1979, à 11 h. 30, en l'église paroissiale Saint-Etienne-d'Andorre-la-Vieille (principauté d'Andorre).

— *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Henri REMOND,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
Fondé de pouvoirs de la brasserie argentine Quilmes,
Directeur de la Brasserie de Tanger,
vice-président de la chambre française de commerce et industrie de Tanger,

survenu le 13 avril 1979 dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de
Mme Antoinette Rémond, née Eurard, son épouse,
Nadine et Philippe, ses enfants,
Françoise, sa belle-fille,
Joëlle, Régis, Pierre, Stéphane, ses petits-enfants.

Une messe sera célébrée le jeudi 19 avril 1979, à 11 heures, à Saint-Charles-de-Monceau.

34, rue Jouffroy,
Paris-17e.

Anniversaires

— Alain et Gérard Bonnier-Landowski rappellent le souvenir de leur mère

***Mme* W.L. LANDOWSKI,**

journaliste et professeur, à tous ceux qui l'ont connue et aimée, et leur demandent d'avoir une pensée pour elle le 18 avril 1979, jour du vingtième anniversaire de sa mort, en y associant sa sœur, disparue, il y a bientôt cinq ans, le

docteur Paulette LANDOWSKI,
le 14 juin 1974.

Communications diverses

— Le Collège cévenol, au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), va célébrer, les 2, 3 et 4 mai, le quarantième anniversaire de sa *fondation*. Tous les anciens élèves sont conviés à cette manifestation. *Moyens d'accueil assurés.*

LE SPORT ET LA POLITIQUE

Mme Sakharov et Vladimir Boukovski s'expriment sur la tenue des Jeux olympiques à Moscou

La rencontre des sportifs devrait être la fête de la fraternité des hommes

nous déclare la femme du prix Nobel de la paix

Y aller ou pas ? Dès la fin des épreuves de la *dernière Coupe du monde de football* — et après les polémiques qu'elle avait suscitées, — partisans et adversaires occidentaux du boycottage des Jeux olympiques de Moscou ont commencé *à s'affronter. Enjeu : les droits* de l'homme. Deux de leurs plus célèbres défenseurs soviétiques *interviennent ci-dessous dans ce* débat qui ne fait que commencer.

Mme Elena Sakharov, femme du prix Nobel de la paix, a pu renter le 15 avril à Moscou après un séjour de trois mois en Italie où elle avait reçu l'autorisation de se rendre pour se *faire soigner d'une grave maladie des yeux* (1). Vladimir Boukovski — « échangé », on s'en souvient, *le 18 décembre 1976, après onze années* de détention, contre M. Luis Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, — vit actuellement en Angleterre.

Au nom du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki dont elle-même et son mari sont membres, Mme Sakharov nous a déclaré :

« Nous ne voulons dicter aucune attitude, participation ou boycottage, à quiconque. Ce que nous voulons faire, c'est rappeler que les Jeux olympiques sont une manifestation de coopération et d'amitié non pas entre les Etats, mais entre les hommes, et que, jadis, durant leur déroulement, on arrêtait les guerres, les querelles et les disputes fratricides. Nous souhaitons que les Jeux de Moscou aient lieu, mais il faut pour cela qu'ils puissent être réellement une grande fête de la fraternité et de la jeunesse et qu'il n'y ait donc plus, au moment de leur ouverture, aucun absent dans les foyers de l'Union soviétique et que tous les défenseurs des droits de l'homme aient été libérés des camps, des prisons et des asiles psychiatriques.

— Et si cela n'était pas ?

— Les groupes de surveillance ne peuvent qu'être favorables à toute possibilité de rencontre pacifique internationale, car ils trouvent le fondement de leur action dans les principes de paix, de droit et de respect de la personne humaine affirmés par les accords d'Helsinki. C'est sur ces bases que nous luttons en faveur des libertés et tentons d'en faire des réalités. Et c'est dans cet esprit, afin que rien ne puisse ternir le déroulement des Jeux, que nous avions écrit, le 26 juin dernier, au président du C.I.O., lord Killanin, pour lui soumettre plusieurs cas de prisonniers politiques. Notre espoir était que le C.I.O. s'efforcerait d'obtenir leur libération a v a n t *l'ouverture des Jeux, et nous avions cité, à l'époque, de très nombreux noms, dont ceux de* C h t c h a r a n s k i, *Guinzbourg et Orlov. Aujourd'hui, nous devrions malheureusement en citer beaucoup d'autres et surtout ceux des trois Arméniens condamnés sans preuve pour l'attentat du métro de Moscou et fusillés au terme d'une procédure bâclée et secrète. Depuis notre lettre à lord Killanin, la situation des droits de l'homme s'est incontestablement aggravée dans notre pays.*

— Lord Killanin vous a-t-il répondu ?

— Non, ni directement ni par voie de presse, et cela nous surprend, car nous n'appelions pas, dans cette lettre, au boycottage, mais posions seulement au président du C.I.O., et, par son intermédiaire, aux nations participantes aux Jeux, les questions dont nous souhaitons voir débattre les futurs concurrents, les amateurs de sport, et l'opinion publique internationale. Elles se résument en une seule phrase : « Est-il digne que les Jeux olympiques se déroulent dans un pays où l'on compte autant de prisonniers politiques ? » « Quelle que soit sa position, le C.I.O. doit au moins répondre ouvertement à cette question que nous lui avons ouvertement posée, dans l'espoir, je le répète, qu'elle n'ait bientôt plus d'objet. »

M. BOUKOVSKI : la mascotte est fabriquée dans les camps

A ce moment de la conversation, Vladimir Boukovski prend le relais en précisant qu'il *« doit se souvenir »* dans ses déclarations qu'il est l'un des porte-parole du groupe Helsinki de Moscou à l'étranger.

« J'ai lu attentivement la lettre adressée par mes amis au C.I.O., et j'ai compris que la réponse à la question qu'ils posent y est déjà donnée. Quand on lit cette liste, très partielle, de détenus politiques, quand on pense à la terrible campagne de « nettoyage » à laquelle se livrent les autorités dans la perspective de l'ouverture des Jeux, il est clair que la forme interrogative est une forme réthorique.

— Vous voulez dire que vos amis, et Mme Sakharov à l'instant, ne sont pas allés au bout de leur pensée ?

— Non, mais je crois que l'essentiel de leur position se trouve dans cet appel lancé au débat et je constate que le C.I.O. leur a tout de même répondu, puisque l'un de ses porte-parole a déclaré, peu après la publication de leur lettre, que tout sportif qui se livrerait à Moscou à un geste politique serait immédiatement disqualifié. Ce débat, je voudrais donc contribuer à le lancer en parlant d'un petit rien, anodin : la mascotte de ces futurs Jeux. Il s'agit d'un ourson portant les anneaux olympiques sur son ventre chaud. Il est déjà dans toutes les vitrines et aucun touriste ne voudra rentrer chez lui sans ramener ce petit animal, pataud, maladroit certes, mais si attachant ! Eh bien, ce symbole des Jeux de Moscou, ce sont les camps qui en assurent la fabrication.

» Cela devrait suffire à clore le débat, mais continuons. On dit qu'il ne faut pas isoler l'Union soviétique, mais au contraire l'encourager à s'ouvrir pour favoriser son évolution. J'ai moi le sentiment qu'après la vague de procès du début de l'été dernier et la détérioration constante, ces dernières années, de leur image à l'étranger, les autorités soviétiques ont besoin — exactement comme Hitler en 1936, après les premières mesures prises contre les juifs — de redorer leur blason. Si personne n'agit, elles y arriveront, grâce aux Jeux, tout comme Hitler à cette époque où le New York Times *titrait en une : « Les touristes américains aiment le IIIe Reich. »*

» On dit aussi que la tenue des Jeux permettra de développer les contacts humains et donnera aux défenseurs des droits de l'homme des occasions inespérées de s'exprimer. Seulement v o i l à *: le comité de préparation des Jeux — où siègent deux agents notoires du K.G.B. — a obtenu, en prétextant de la faiblesse de la capacité hôtelière, que les visiteurs ne séjournent pas plus de trois jours à Moscou même, où ils ne se trouveront jamais à plus de vingt mille à la fois. En plus de ces précautions, au rythme où va le « nettoyage », il n'y aura bientôt plus qu'une poignée de mes amis à rencontrer à Moscou.*

Montréal est prêt à prendre la relève

» On dit enfin, notamment dans les milieux sportifs, que si les Jeux ne se tenaient pas en Union soviétique, il n'y aurait plus le temps de les organiser ailleurs et que ce s e r a i t *leur mort définitive. J'ai écrit au maire de Montréal. Il m'a répondu, sans délai, que les installations de sa ville étaient prêtes à resservir et qu'il espérait bien que j'en fasse la suggestion au C.I.O. aussi. »*

— Pour votre part, vous appelez donc au boycottage ?

— Oui, bien que je n'ai aucune illusion sur le résultat, étant donnée l'importance énorme des intérêts en jeu, financiers notamment. Je le fais parce que je suis persuadé que la simple menace du boycottage brandie par certains pays — et peut-être même une très vigoureuse campagne à elle seule — pourraient encore permettre d'arracher des concessions partielles aux autorités soviétiques.

» Alors, ne tardons plus ! Le C.I.O. est un organisme indépendant qui n'a de comptes à rendre qu'à lui-même, et c'est donc son propre règlement que je voudrais lui rappeler. L'article 1er stipule, je cite de mémoire, que les Jeux olympiques sont destinés à favoriser les bonnes relations entre Etats et à développer un climat pacifique dans le monde. Le C.I.O. pense-t-il que les Jeux de Moscou, tels qu'ils sont préparés et se dérouleront, puissent servir cette cause ?

L'article 3 i n t e r d i t *toute forme de discrimination dans le déroulement des épreuves. Pense-t-on, au C.I.O., qu'il pourra être respecté dans un pays où le moindre sportif qui s'aviserait d'ouvrir la bouche serait non seulement disqualifié mais jeté en prison ?*

» L'article 8 e x i g e *que le pays organisateur jouisse, depuis un laps de temps raisonnable, d'une stabilité politique. C'est apparemment le cas de l'Union soviétique, je ne* l ' i g n o r e *pas. Mais prenons les textes, des textes qui pèsent très lourdement sur la vie quotidienne du pays. Toute la presse non-communiste a été interdite par un décret, signé de Lénine, qui précise — tout comme celui qui a mis fin au pluripartisme — que ces interdictions resteront en vigueur jusqu'à ce que le pays soit parvenu à une « situation politique stable ».* Ces décrets n'ont toujours pas été abrogés. *L'article 70 du code pénal de la République de Russie assimile toute personne qui aurait tenté de sortir illégalement du pays à un « traître passé à l'ennemi ». Un autre énonce que tout possesseur d'un livre interdit « sabote » ou « affaiblit » le pouvoir soviétique. Le C.I.O. pense-t-il qu'on peut considérer comme stable un pays dont la législation affirme — à juste titre — qu'il vit sous l'état d'exception et qu'il est en guerre avec le reste de l'humanité ? Peut-on considérer comme stable un régime que la lecture d'un livre affaiblit ? Et la simple logique ne devrait-elle pas enfin conduire tous les Etats qui refusent de laisser jouer les équipes sud-africaines sur leur territoire à refuser aussi de participer aux Jeux de Moscou ? »*

(1) Le retour de Mme Sakharov, rapporte l'A.F.P., a été entouré de *« mesures de sécurité exceptionnelles »*. Ses bagages ont été fouillés pendant deux heures et demie et, durant cette fouille, les pneus de la voiture de son mari et d'un correspondant français ont été crevés par des « inconnus ».

Le rugby sud-africain

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ONU CONTRE L'APARTHEID APPROUVE LA POSITION FRANÇAISE

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Le président du comité de l'ONU contre l'apartheid a exprimé, le lundi 16 avril, sa satisfaction après la déclaration du gouvernement français jugeant inappropriée la tournée d'équipes sportives sud-africaines en France.

« Cette d é c i s i o n, *qui est conforme aux principes olympiques et aux résolutions de l'ONU, constitue une rebuffade aux manœuvres de l'association raciste sud-africaine de rugby qui tentait de tromper l'opinion publique en incluant quelques Noirs dans ses équipes »*, a déclaré M. Harriman (Nigéria), président du comité contre l'apartheid, dans un communiqué de presse.

M. Harriman félicite aussi le président du Comité olympique international, lord Killanin, et *« les nombreuses organisations françaises et internationales qui ont demandé la rupture des liens sportifs entre la France et l'Afrique du Sud ». « J'espère*, ajoute-t-il, *que la Fédération française de rugby cessera immédiatement tout contact avec l'Afrique du Sud. »*

[M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a jugé, à plusieurs reprises, les tournées d'équipes sud-africaines « inopportunes ». « La présence éventuelle de quelques joueurs de couleur ne saurait modifier cette appréciation », a-t-il précisé (« le Monde » du 13 avril).]

SPORTS

NATATION

La métamorphose soviétique

Encore qu'il soit difficile de comparer des performances accomplies dans une piscine construite pour y disputer des compétitions en distances anglaises (yards) et celles qui sont réalisées dans une piscine de dimensions olympiques — relevant du système métrique et seules justifiables de r e c o r d s, — on n'a pas manqué d'établir quelques parallèles entre les championnats américains qui ont eu lieu le week-end dernier à Los Angeles et le récent match R.D.A.-Union soviétique au cours duquel la natation soviétique a montré tout son dynamisme.

Sur quelques points, la comparaison tourne à l'avantage des Soviétiques dans des domaines où, précédemment, les Etats-Unis n'avaient guère d'adversaires dangereux. L'avertissement a dû être bien compris. Les Américains avaient relevé, en 1978, le défi féminin lancé par la République démocratique allemande ; il leur faut désormais *réagir de la même manière* pour répondre aux ambitions *soviétiques en natation* masculine.

C'est qu'en peu de temps beaucoup de choses ont changé dans le rapport des forces entre *les grands pays de la natation*. Si les Etats-Unis conservent, *malgré tout*, une bonne part de leur potentiel, chez les garçons *comme chez les filles, si* la régression de la R.D.A. est nettement apparue, à Berlin, aux d e r n i e r s championnats du *monde, désormais il ne fait plus* aucun doute qu'il faudra compter *avec l'Union soviétique aux* prochains Jeux olympiques de *Moscou, en 1980.*

A *vrai dire*, la *métamorphose* de la natation soviétique, à *l'approche de compétitions* aussi importantes et qui seront, pour *la première fois, disputées en* U.R.S.S., a peu surpris. Avant l'U.R.S.S., la *République fédérale* d'Allemagne avait profité des *Jeux de Munich pour lancer un* grand programme de développement sportif, *tout comme le* Canada avant les Jeux de *Montréal. Il est logique que le* pays organisateur soit plus motivé qu'un autre, et les Jeux, pour de nombreuses raisons, fournissent, en général, le meilleur des prétextes.

Mais ni la R.F.A. ni le Canada n'avaient obtenu de *résultats* aussi spectaculaires que l'Union soviétique, et, qui plus est, dans le seul créneau — la nage libre masculine — où la concurrence joue réellement à plein. Or, ces jours derniers, les Soviétiques Serge Kopliakov et Vladimir Salnikov ont battu trois records du monde de nage libre, détenus jusqu'à présent par des Américains : les recourds des 200 400 et 800 mètres nage libre. Ne leur ont échappé que le record du sprint (100 mètres), qui appartient toujours au Sud-Africain Skinner, et celui de la *nage de fond, le 1 500 mètres*, de l'Américain Goodell.

Cinq cent mille nageurs

Les Soviétiques n'ont rien négligé pour que leur élite soit placée dans les meilleures conditions possibles. Outre le bien-être de l'athlète, sa reconversion et son avenir assurés, l'entraînement choisi est une sorte de synthèse des plus efficaces méthodes éprouvées un peu partout, notamment aux Etats-Unis et en République démocratique allemande. Les Soviétiques y ont ajouté une note personnelle, celle du plus grand kilométrage quotidien à parcourir. On sait ainsi que Vladimir Salnikov nage plus de 20 kilomètres, et que le temps passé dans l'eau plus celui consacré à la musculation l'obligent à réserver se sept à huit heures par jour pour l'entraînement.

Comme ailleurs, le dépistage et la préparation médicale font l'objet de soins attentifs, mais il se peut que, en fin de compte, la force de la natation soviétique repose autant sur la quantité que sur la qualité, autant *sur la masse que sur* l'élite. C'est le pays où, aujourd'hui, *on compte le plus grand* nombre de nageurs de compétions, grandes ou petites : un demi-million.

FRANÇOIS JANIN.

AUTOMOBILISME. — *Mehta et Doughty, sur Datsun 160, ont remporté, lundi 16 avril, à Nairobi, le Safari Rallye — ex-East-African Safari — devant Mikkola-Hertz sur Mercedes 450 S.L.C. et Alen-Kivimaki sur Fiat-Abarth 131.*

régions

Rhône-Alpes

JOURNÉE D'ÉTUDES A SAINT-ÉTIENNE

Pour que le T.G.V. ne soit pas un cadeau empoisonné

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — En octobre 1981, le train à grande vitesse (T.G.V.) mettra Lyon à deux heures quarante de Paris. Ou Paris à deux heures quarante minutes de Lyon, si la décentralisation reste lettre morte. Deux ans plus tard, en octobre 1983, l'achèvement de la construction de la voie spéciale entre Saint-Florentin et Combes-la-Ville réduira la durée du trajet à deux heures.

Ce gain de temps spectaculaire ne bénéficiera pas qu'à Lyon. La gare de la Part-Dieu, dont la construction a été décidée en ce début d'année, ne servira de terminus que pour une partie des rames du T.G.V. Les autres circuleront sur le réseau classique — à condition, cependant, qu'il soit électrifié — à une vitesse un peu supérieure à celle d'un train normal.

Des liaisons directes seront ainsi assurées avec Paris à partir des grandes villes de la région Rhône-Alpes : trois aller-retour quotidiens pour Saint-Etienne, Grenoble, Bourg-en-Bresse ; cinq pour Chambéry et Annecy ; neuf pour Valence. En principe, la S.N.C.F. maintiendra la tarification en vigueur actuellement sur les trains de première et deuxième classe (1) avec, toutefois, un supplément, très certainement, pour les heures où les jours de pointe. La mise en service du T.G.V. provoquera un trafic nouveau : quatre millions cinq cent mille voyageurs supplémentaires en 1983, d'après les calculs de la S.N.C.F.

Progrès technologique indiscutable, le T.G.V. va modifier la géographie régionale et bouleverser les habitudes de transport. A partir de 1983, par exemple, Marseille ne sera plus qu'à quatre heures quarante-trois minutes de la capitale et l'on peut parier sur la disparition des trains de nuit entre les deux villes. Die, petite sous-préfecture de la Drôme alanguie dans les champs de lavande, ne sera pas plus éloignée, à cette date, de Paris que Lyon ne l'est aujourd'hui. Les stations de sport d'hiver vont devenir plus accessibles aux Parisiens ; ceux-ci pouvant atteindre Chambéry en trois heures, il est vraisemblable que les arrivées dans les stations s'effectueront dès le vendredi et que les skieurs seront de retour le dimanche soir à Paris, et passeront une nuit dans leur lit avant de reprendre le travail. La mise en service du T.G.V. détournera, c'est certain, une importante part du trafic aérien d'Air Inter. La compagnie estime qu'elle perdra un million de passagers en 1982, près de deux millions en 1984, pour la région du Sud-Est. Que deviendront les petits aéroports de Valence, Chambéry, Annecy, pour lesquels les chambres de commerce et d'industrie consentent des efforts financiers importants ? Ces questions et bien d'autres encore, des responsables économiques ou politiques se les posent, individuellement le plus souvent, chacun dans son secteur de responsabilité.

C'est le mérite du comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes (2) d'avoir organisé récemment à Saint-Etienne une journée d'études pour que ces questions soient abordées collectivement et publiquement. Parmi les deux cent cinquante participants, certains ont sans doute regretté que pareille initiative ne soit pas venue des assemblées régionales. La caution qu'a représentée à cette séance de travail la présence très académique du président du conseil régional, du président du conseil économique et social et du chef de la mission régionale n'a pas effacé l'idée chez beaucoup que depuis ces institutions on regarde de très loin encore le problème.

La grande banlieue de Paris ?

Pour lancer la discussion, le comité régional d'aménagement et d'expansion économique s'est appuyé sur un rapport établi par M. Claude Husson, directeur de l'AIDE (3), à partir des réponses à un questionnaire rempli par une centaine de personnalités de la région Rhône-Alpes. L'enquête indique que le projet de T.G.V. est très largement approuvé (plus de 90 % y sont favorables), mais les interrogations ne manquent pas non plus. La première qu'a fait ressortir M. Husson concerne l'attitude que les pouvoirs publics adopteront après la construction du T.G.V. Ne risque-t-on pas, en effet, après avoir doté une région, que certains considèrent déjà comme privilégiée, d'un outil aussi prestigieux représentant un investissement de 6 milliards de francs, de lui couper ou tout au moins de lui restreindre à l'avenir les moyens ?

« *Le T.G.V. devrait pourtant permettre de conforter une région qui peut ensuite, dans un contexte de crise, aider la collectivité nationale à se redresser, et surtout il ne doit pas être un argument pour limiter l'équipement de cette région* », a plaidé M. Husson. Le représentant de la DATAR, M. Laudenbach, a pris garde de ne pas faire de promesses excessives. « *Ce n'est pas parce qu'il y a un T.G.V. qu'il faut concentrer les efforts sur cet axe-là ; ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas chercher à développer le tertiaire à Lyon* », a-t-il dit.

La seconde grande question que soulève la construction du T.G.V. a trait à la décentralisation. Lyon ne risque-t-elle pas d'entrer dans la grande banlieue de Paris si l'on n'y prête garde ? A la proposition de M. Husson de prévoir dès à présent des « *coupe-feu* » pour que ce mode de transport ne soit pas un outil centralisateur, la DATAR fait observer qu' « *on ne peut pas intervenir tant que ces risques ne seront pas quantifiés* ». Fort à propos, un participant a souhaité alors qu'un « *suivi permanent* » des conséquences de la mise en service du T.G.V. soit assuré par la DATAR ou par tout autre organisme autre que la S.N.C.F., afin que les mesures qui se révéleraient nécessaires soient prises à temps. Le T.G.V ne risque-t-il pas d'avoir des répercussions par ailleurs sur le réseau traditionnel de la S.N.C.F. et d'accentuer un peu plus la politique d'abandon des lignes qu'elle juge insuffisamment rentables ? M. Arnold, directeur régional de la S.N.C.F., s'en est défendu, rappelant à l'occasion que le T.G.V. n'absorbera que 20 % des crédits annuels d'investissement pendant cinq ans.

La politique de rénovation des gares déjà engagée, la société l'applique ou l'appliquera à Montélimar, à Valence, à Saint-Etienne-Châteaucreux notamment. Cependant, le maintien ou la réouverture de certaines lignes — dans l'Ardèche, par exemple, elles ont toutes été supprimées — ne peuvent être envisagés selon M. Arnold, sans des garanties financières : « *C'est le cas où la solidarité régionale peut jouer* », a-t-il fait observer. Cette remarque a été contestée par M. Serusclat, sénateur du Rhône, maire de Saint-Fons, qui estime que « *ces investissements relèvent de la solidarité nationale* ».

Face aux retombées du T.G.V., les responsables des installations aéroportuaires du Sud-Est font preuve d'une grande sérénité. Le représentant d'Air Inter estime, quant à lui, qu'après un « *cap difficile* » les déplacements en avion même entre Paris et Lyon peuvent redevenir concurrents du fer. En tout état de cause, la société va s'y employer en donnant le maximum de souplesse à ses services et, pourquoi pas, en diminuant peut-être ses tarifs. « *Pas question de céder à la panique, nous ne diminuerons pas les liaisons, à moins que la chute du trafic ne nous y contraigne* », a indiqué le porte-parole de la compagnie.

Ce « à moins que » est précisément l'une des inconnues du phénomène T.G.V. C'est pourquoi il était important de sortir du domaine strictement technique pour aborder enfin les problèmes économiques et humains, et de conduire cette réflexion dans la concertation la plus large, ce qui n'a pas été le souci primordial jusqu'à présent de la S.N.C.F. L'initiative du comité régional d'aménagement et d'expansion a montré qu'il était plus que temps d'agir si l'on veut que la région Rhône-Alpes ne « rate pas le train » en 1981. — B. E.

(1) Les rames du T.G.V., composé de huit voitures, offriront 384 places, dont 72 % de « secondes ».

(2) Le comité régional pour l'aménagement et l'expansion économique de la région Rhône-Alpes fédère six comités départementaux (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Savoie).

(3) AIDE : Agence d'implantation et de développement des entreprises, 5, faubourg Saint-Jacques, 26000 Valence, tél. (75) 43-28-76.

Pays de la Loire

A ROUESSÉ-VASSÉ

Beaucoup de bruit autour du fournil du dernier boulanger

De notre correspondant

Le Mans. — Un boulanger dans le pétrin c'est bien M. Ory, l'unique boulanger de Rouessé-Vassé, une petite commune sarthoise de trois cent quatre-vingts habitants, aux confins de la Mayenne. Le tribunal civil du Mans vient de le condamner à verser sept mille francs de dommages-intérêts à ses voisins et à faire exécuter les travaux, estimés par expert à huit mille deux cents francs, pour assurer l'isolement phonique de son four à mazout.

Installé dans la localité depuis plus de trente ans, M. Ory modernisait son installation en 1968. Quittant son vieux fournil au fond de la cour, il s'était déplacé dans un local contigu à sa boutique. Contigu aussi à la maison des époux Cotteau, mécanicien-électricien, qui n'appréciaient pas du tout le bruit du nouveau four à mazout. Dans un premier temps ils demandèrent à leur voisin d'« *arranger cela* », ce qui fut fait avec autant d'efficacité qu'un cautère sur une jambe de bois. Les époux Cotteau, incommodés « *par un ronronnement continu et intense de quarante-sept décibels* » émis par le four en marche, saisissaient le 1er novembre 1975 un huissier pour une mise en demeure d'effectuer les travaux d'insonorisation. En 1977, faute d'avoir obtenu satisfaction, l'affaire était portée devant le préfet et un expert dépêché sur place concluait, au début de 1978, que le seul moyen de ne plus entendre le bruit du four était de faire exécuter des travaux d'isolation..., mais chez les plaignants. Ce que ceux-ci refusèrent, d'où par la suite une plainte pour trouble de jouissance, assortie d'une demande de trente mille francs de dommages-intérêts, plainte qui sema l'émotion dans le village, car enfin si le boulanger, le seul boulanger, venait à s'en aller du fait de tous ces tracas, c'en serait fini de la localité, une localité menacée comme tant d'autres dans la Sarthe par la disparition de ses commerces.

Après un long délibéré, le tribunal civil du Mans a rendu son verdict dans cette curieuse affaire. Il a ordonné la réalisation de travaux d'isolation... chez le boulanger, mais a ramené à sept mille francs la prétention de la partie civile. Reste maintenant à savoir si le boulanger s'exécutera ou si, compte tenu de sa faible clientèle, il ne mettra pas la clé sous la porte. Si cela était, la paix qui reviendrait à Rouessé-Vassé serait un peu la paix des cimetières.

JULES BRÉAU.

UNE VILLE ET SES QUATRE VÉRITÉS

« Grenoble, le mythe blessé »

de Pierre Frappat

Seul un Grenoblois, un « vrai », pouvait se permettre de soulever les voiles qui masquent une ville dont les médias — nationaux, internationaux *mais surtout* pas locaux — ont cité en exemple à maintes reprises les expériences sociales, les partis pris d'urbanisme ou les initiatives culturelles. Avec *Grenoble, le mythe blessé*, Pierre Frappat, Grenoblois de souche, conseiller municipal de l'équipe de Hubert Dubedout jusqu'en 1977, prend le risque d'irriter.

D'abord ceux avec lesquels il a partagé un moment le pouvoir et dont l'action a conforté pour une large part le mythe ; ensuite et davantage encore les dirigeants du *Dauphiné libéré*, journal local, dont il révèle sans vergogne les options politiques que ceux-ci s'efforcent précisément de dissimuler à longueur d'année. Sans doute ne lui pardonneront-ils pas cette liberté de plume sur un pareil sujet. Le silence fait sur le livre depuis sa sortie ne montre-t-il pas qu'ils restent fidèles à leurs principes ? Les premiers, en revanche, une fois l'agacement passé, admettront sans doute les critiques, quitte à les discuter ou à les réfuter. Les faiblesses qu'ils ont eues, les erreurs qu'ils ont commises ne sont-elles pas, après tout, la rançon des pionniers, et qui pourrait faire grief à Pierre Frappat d'avoir enquêté sur les acteurs ? Car c'est en journaliste que l'auteur — qui s'était mis en congé de l'enseignement pour participer au lancement d'un périodique, *Grenoble, ville ouverte* — a conduit son travail. Son analyse, qui s'étend sur plus de cinq cents pages, s'attache surtout aux faits mais n'écarte pas cependant les commentaires ou les jugements — sans concession, pour certains socialistes comme pour la droite.

Pierre Frappat s'intéresse essentiellement aux trois grands pouvoirs, l'économie, la politique et la presse, qui ont fait et défait l'histoire de la ville

La transformation du paysage économique grenoblois, avec ici comme partout le transfert du pouvoir à Paris, marque à la fois la fin de certaines dynasties et l'apparition d'un nouveau profil de dirigeants dont la jeunesse, la haute technicité, les résultats rapides, participent des attributs du mythe. Dans cette histoire récente de l'évolution du monde économique grenoblois, Pierre Frappat s'étend sur les rebondissements de l'affaire Neyrpic de 1962 à 1967 qui sont à l'origine, selon lui, du Grenoble d'aujourd'hui. « *L'agression patronale était très évidente et toute un ville se sentait humiliée par cette espèce de normalisation qu'Alsthom tentait d'imposer à une entreprise si typiquement grenobloise* ». (1), écrit-il à ce propos, expliquant que les forces vives de la ville — universitaires, religieuses, etc. — se sont jointes aux syndicalistes à cette occasion.

C'est dans cette période — en 1965 — de bouillonnement qu'émerge Hubert Dubedout, député, maire actuel de la ville. Les carences des équipements et aussi des organisations politiques permettent de comprendre comment cet homme — sérieux, compétent, audacieux mais plein de défiance à l'égard des appareils — gagna les élections à la tête d'une coalition GAM-P.S.-P.S.U. « *Le technicien de Neyrpic, le chercheur du centre d'études nucléaires, l'enseignant de sciences po, l'ingénieur de la C.S.F. se reconnaissaient dans Dubedout et dans les hommes qui l'entouraient* », écrit Pierre Frappat. Ces hommes sont essentiellement Jean Verlhac et Bernard Gilman, tous deux issus du P.S.U. et qui régneront en maîtres absolus, le premier sur l'urbanisme, le second sur la culture. La rupture avec les notables « *timorés* » aux allures d'« *aimables dilettantes* » est consommée.

« La dictature culturelle »

Commencent alors les grands bouleversements : ceux imposés par les circonstances comme, par exemple, l'ensemble des équipements collectifs lourds apportés par les Jeux olympiques de l'hiver 1968 ; ceux imaginés par la nouvelle équipe : la maison médicale, les bibliothèques de quartier, la ville neuve, etc., conçus dans les turbulences internes du parti socialiste, le boycottage fréquent du parti communiste, les sarcasmes de la droite dont Pierre Frappat indique que quatorze années après sa défaite elle commence seulement à relever la tête.

Autre élément du mythe : la culture. Pierre Frappat raconte comment s'est installée la « *dictature culturelle* » de M. Bernard Gilman dont les idées — souvent appuyées par le ministère de tutelle — ont traumatisé la bourgeoisie locale sans déboucher pour autant sur un contenu politique précis. N'empêche, son action a été plus que positive puisque dans son rapport sur « Dix ans d'action culturelle à Grenoble » Bernard Gaudibert, aujourd'hui directeur du musée de Grenoble, affirme que la pratique culturelle est ici « *sensiblement supérieure à la moyenne nationale* ».

Enfin, mythe parmi les mythes : la ville neuve. « *Un concentré d'innovations* », dit Pierre Frappat qui en montre la réalité, une réalité qu'il connaît bien puisqu'il y habite. Ni échec, ni succès, conclut-il. Ce n'est pas un jugement de Normand. Par ses appartements de qualité, son parc de 20 hectares à leur pied, ses équipements collectifs exceptionnels, la ville neuve est réussie. Ce qui ne l'est pas ? Eh bien ! c'est qu'on n'y vit en définitive pas « *autrement* » que partout ailleurs et c'était pourtant là le pari fondamental qu'avaient pris les promoteurs. Pierre Frappat y voit même en route une opération de normalisation qui s'achèvera bientôt avec la fin des expériences scolaires.

Ce sont ces constats auxquels il en ajoute d'autres — la télédistribution arrêtée, la maison médicale maintenue artificiellement en survie, etc. — qui forcent l'auteur à croire que « *malgré la persistance du mythe la ville a perdu sa singularité* ». « *Le temps de l'imagination est-il passé ?* » s'interroge-t-il. Il croit voir un maire lassé par ses mandats successifs, une équipe peu à peu gagnée par la paralysie. Sans doute les contraintes financières de plus en plus fortes imposées par le pouvoir central ont-elles grandement freiné les ardeurs militantes. Suffisent-elles cependant à tout expliquer ? On sent que l'auteur, comme beaucoup de ses concitoyens, n'aimerait surtout pas que Grenoble devienne une ville raisonnable, elle qui nous a habitués à tant d'audaces.

BERNARD ÉLIE.

★ Aux éditions Alain Moreau, 59,50 francs.

(1) *Neyrpic est une société spécialisée* dans le gros matériel hydraulique, mais fabrique également depuis 1970 du matériel nucléaire. Cette société était une société de pointe jusqu'à 1962. Elle employait quatre mille personnes. Alsthom en prit le contrôle en 1962 à la suite d'une prise de trésorerie. S'ensuivit un conflit qui devait durer huit mois (de décembre 1962 à juillet 1963). Elle emploie maintenant deux mille trois cents personnes.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Le projet de loi sur l'affichage et les enseignes

La publicité en liberté surveillée

L'Assemblée nationale examine le mardi 17 avril le projet de loi déjà voté en première lecture par le Sénat sur la publicité extérieure et les enseignes.

Le développement anarchique des panneaux muraux, des enseignes lumineuses, des annonces placardées sur les véhicules et des publicités utilisant le mobilier urbain constituent une véritable « pollution ». En moins de dix ans, les emplacements publicitaires se sont multipliés à un rythme considérable. Ils sont au nombre de trois cent mille actuellement. Le chiffre d'affaires de la publicité extérieure a atteint 1,2 milliard de francs en 1977. Les citoyens, dont le cadre de vie subit bien d'autres agressions, supportent de plus en plus mal de voir la France ainsi défigurée.

Il existait bien une loi du 12 avril 1943, mais ses dispositions inadaptées, désuètes et surtout inappliquées n'ont pas réussi à mettre un frein à l'appétit des publicitaires. Elle ignorait, par exemple, l'utilisation possible des véhicules, des avions et des bateaux. En revanche, elle interdisait toute publicité dans les sites inscrits. Les trois quarts de Paris étant dans ce cas, on ne devrait pas y voir beaucoup d'affiches. Autant dire que la loi de 1943 est restée lettre morte sur ce point. Les amendes que prévoyait cette législation étaient sans commune mesure avec les profits que procurent les emplacements publicitaires. Enfin, elle ne donnait aucun pouvoir aux maires, qui pourtant sont les premiers gestionnaires du cadre de vie.

D'où la nécessité d'une nouvelle loi. Celle-ci est à l'étude depuis 1971. Le projet est resté pendant longtemps dans les tiroirs des ministères, sans doute parce que la pression du public était moindre que celle, en sens inverse, de la profession des publicitaires.

Le texte finalement adopté par un conseil des ministres en avril 1978 a subi l'examen pointilleux du Sénat en octobre dernier. Les sénateurs, en effet, ont présenté cent soixante amendements.

Venu désormais au Palais-Bourbon, le projet concerne tous les dispositifs publicitaires, quels que soient leur support, la nature des messages et leurs auteurs. Il interdit toute publicité sur les monuments, dans les sites les plus précieux, ainsi qu'en dehors des agglomérations. Toutefois, des exceptions sont prévues dans des « périmètres autorisés » autour des usines et des centres commerciaux.

En revanche, la publicité a libre cours dans les villes et les bourgs. Avec une restriction cependant : on ne pourra pas installer de panneaux sur les façades d'immeubles mais seulement sur les murs aveugles. La commission départementale des sites devra contrôler l'installation du mobilier urbain publicitaire.

On s'attend à un vif débat sur le problème de la concession (par les municipalités) des emplacements publicitaires sur la voie publique. Le gouvernement voulait les limiter dans le temps de manière que les contrats soient renégociés périodiquement. Les sénateurs ont, au contraire, allongé la durée des concessions. L'Assemblée a l'intention de revenir là-dessus.

Le projet de loi oblige les maires à installer des panneaux réservés à l'affichage non commercial : annonces de manifestations syndicales, politiques, culturelles, sportives. L'affichage y sera libre et gratuit.

La répression de l'affichage sauvage et illégal va être renforcée. D'abord, les autorités de police pourront constater les infractions, ce qu'elles ne pouvaient faire jusqu'ici. Les associations auront la faculté de se porter partie civile comme elles le font déjà en matière d'urbanisme et de protection de la nature.

Si elles sont finalement adoptées, toutes ces dispositions devraient épargner de nouvelles atteintes aux paysages et au cadre de vie. La protection de l'environnement a touché tour à tour la plupart des activités économiques. Seule la publicité pouvait encore jouir d'une relative liberté. La voilà ramenée au droit commun.

MARC AMBROISE-RENDU.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Point de vue

Le temps des gadgets

par CHARLES JOSSELIN (*)

LE président de la République vient de réunir un conseil central de planification consacré à l'aménagement du *territoire. Les Français*, ceux de Paris comme ceux des régions, s'attendaient que l'on *réponde enfin* à leurs interrogations, car tous sont frappés par les difficultés actuelles.

Nous allions donc savoir enfin ques allaient être reconvertis, à quel rythme, où et comment. Nous allions connaître l'avenir du téléphone en Bretagne, les nouvelles perspectives industrielles de l'Est. Nous allions savoir comment le chômage du Sud allait être réduit, au moyen de quel développement. Bref, nous allions connaître la politique des activités que le gouvernement envisage et la manière dont elle serait régionalisée.

De même, face aux difficultés qui assaillent plus ou moins toutes les régions. nous *allions* savoir comment l'Etat envisage la péréquation des ressources qu'il prélève, *nous allions voir se dégager* les règles du jeu pour les solidarités entre régions.

Enfin, nous allions voir comment et par quels moyens l'Etat envisage d'améliorer la vie dans les *zones urbaines denses et dans* les campagnes qui se dépeuplent ou s'appauvrissent.

Telles sont les trois questions que tout homme de bon sens peut se poser à propos de l'aménagement *du territoire aujourd'hui*. Et comme le gouvernement connaît ces questions, il parle d'*aménagement*, il *donne* le change, mais pas le changement, car il ne le peut pas ou ne le veut pas.

On voit mal comment le libéralisme entendu comme la non-*intervention* de l'Etat peut répondre aux questions soulevées. Comment parler d'avenir lorsqu'on se refuse à tout contrôle, même léger, de l'activité des grandes firmes, étrangères ou *françaises* Il ne reste plus qu'à acheter les maigres emplois qu'elles accordent. Comme les pays extérieurs sont souvent plus « intéressants », il faut payer cher, très cher. On connaît à cet égard *le coût public des emplois* aidés par le F.S.A.I. (1), on connaît aussi la faiblesse des moyens d'orientation dont dispose le ministre de l'industrie en matière de politique industrielle. Le gouvernement ne peut alors que subir ; selon que M. Ford ou les dirigeants de Peugeot - Renault seront plus persuasifs, il y aura une usine américaine en Lorraine ou pas.

Si la France n'est plus qu'un fétu de paille dans la tempête de la nouvelle *division* internationale du travail, l'Europe au moins peut être une puissance de taille *suffisante. Mais, là aussi, où* voit-on une politique européenne concertée des secteurs à reconvertir *ou à promouvoir, des* régions en difficulté, de l'énergie ? Nulle part. Le FEDER (2) n'est *qu'un fonds où chacun cherche* à récupérer sa mise ou sinon à l'étendre au détriment des autres. Il n'y aura *de politique* européenne que si, outre le sentiment d'appartenance déjà existant, un pouvoir politique naît, appuyé sur la connaissance des disparités. Mais l'évolution de la politique agricole commune montre aussi que la solution européenne ne garantit pas la réduction des inégalités tant que l'on reste dans le libéralisme, même accommodé à la sauce européenne.

Hochets et piège

Ne voulant pas intervenir dans l'économie pour des raisons idéologiques de croyance absolue au libéralisme, ne disposant pas de politiques européennes sérieuses, il ne reste plus que le gadget. Gageons que ces gadgets vont se développer dans deux directions principales : des hochets aux élus et le soutien aux P.M.E., quelques amusements ruraux en plus.

Le gouvernement va s'attacher à calmer les élus, ceux de la majorité d'abord, effrayés par nos succès aux élections cantonales. On va donc leur donner quelques maigres moyens d'intervenir dans l'économie. On fera ainsi d'une pierre deux coups : on les calmera et on pourra transférer sur eux la responsabilité des licenciements. Admirable piège où la volonté des élus se retournera contre eux. Comment croire en effet un seul instant que les élus locaux réussiront à discuter avec les grandes firmes qui commandent l'emploi, directement ou via la sous-traitance ?

Second gadget : le secours aux P.M.E. Il faut soutenir l'activité des P.M.E., c'est évident et c'est utile. *Mais, là aussi, à qui* fera-t-on croire qu'elles répondront à elles seules aux demandes d'*emploi, alors qu'elles sont souvent* en difficulté ou se préoccupent davantage d'investissements *de productivité que d'embauche ?*

Pour finir, le déclin rural, déclin avoué et reconnu maintenant, sera censé être enrayé par quelque accommodement des procédures de la DATAR. Mais ce que l'on sait des intentions de la future loi d'orientation agricole contredit ces velléités : la course à la rentabilité va s'accentuer dans un système de prix qui favorise les céréales, donc la réduction de la main-d'œuvre et l'accroissement des inégalités.

Il est donc à craindre que les réponses aux questions posées au départ ne soient maigres. Le parti socialiste, pour sa part, ne peut que rappeler ses propositions fondamentales :

— Un plan tout d'abord, c'est-*à-dire la confrontation lucide des* possibles et des souhaitables, un plan pour définir une politique industrielle et pour encadrer les divers plans régionaux ;

— Une extension du secteur public pour se donner les moyens de régulation et pour que le plan soit applicable et soit appliqué.

Ces deux conditions sont deux préalables à toute décentralisation efficace et juste. Efficace, car, sans le soutien actif de l'Etat, les pouvoirs décentralisés sont désarmés devant les pouvoirs économiques. Juste, car, sans cadre d'ensemble, la décentralisation n'est qu'une foire d'empoigne où les régions riches écrasent les pauvres.

Alors, seulement, on pourra décentraliser dans le respect de la solidarité nationale, donner des pouvoirs aux régions sans craindre l'éclatement. Alors, aussi, sachant ce qu'elle veut, la France pourra édifier des politiques européennes de progrès social et économique sans se perdre dans le « machin » dont parlait le général de Gaulle.

(*) Président (P.S.) du conseil général des Côtes-du-Nord.

(1) Fonds spécial d'adaptation industrielle.

(2) Fonds européen de développement régional.

A LA 54e FOIRE DE LILLE : TOUT SUR LES TRANSPORTS

(De notre correspondant.)

Lille. — La cinquante-quatrième Foire internationale de Lille (qui a lieu du 13 au 23 avril) est consacrée aux transports. Elle constitue une vaste présentation des changements qui s'opèrent actuellement dans la région du Nord-Pas-de-Calais et dans la communauté urbaine de Lille.

On a beaucoup parlé du schéma régional des transports qui, en quelques années, va permettre de renouveler l'ensemble du matériel de la S.N.C.F. et d'améliorer les liaisons principales ; ce schéma, pour le visiteur de la foire, c'est le wagon T.C.R. (*transport collectif régional*), aux chaudes couleurs où domine l'orange, présenté sur rail dans une gare reconstituée...

Les chantiers du métro, toutefois, agacent les riverains. Ceux-ci en consolation peuvent admirer à la foire la première rame du métro et même la parcourir en attendant de l'*utiliser* pour de bon... en 1981.

La voie d'eau est aussi présente. Pour ce faire, le ministère du transport a « sorti » une péniche du port d'Estevelles et après l'avoir découpée en tronçons, l'a reconstituée à la foire, afin d'illustrer les possibilités offertes par les canaux. Il y a même un aérostat sous le vélum géant du grand palais...

G. S.

● *Accidents aériens : aggravation en 1978.* — Les voyages en avion ont été en 1978 un peu moins sûrs que l'année précédente, indique-t-on au siège de l'Organisation de l'aviation civile (O.A.C.I.) à Montréal. Pour les cent quarante-quatre Etats membres de l'O.A.C.I., on a enregistré, en 1978, six cent cinquante-deux morts dans des accidents survenus lors de vols réguliers, au lieu de cinq cent seize en 1977.

URBANISME

LITTORAL BÉTONNÉ, LITTORAL SACCAGÉ

La guerre de Miramar (Var) aura-t-elle lieu ?

Plusieurs dispositions ont été prises au cours des derniers mois pour protéger les côtes les plus sensibles contre les excès de l'urbanisation, de l'industrialisation et du tourisme « les pieds dans l'eau ». Au nom de ces dispositions et de ces principes, le projet de la ZAC de Miramar — à *vocation de* résidence touristique — située en bordure même du littoral de La Londe-les-Maures, dans le Var, semble condamné, voir remis en cause, « a priori ».

L'association La Londe-Environnement, hostile au projet, fait remarquer qu'une communication récente de M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, classe de plus en « zone très fragile » la rade de Hyères. Or Miramar se trouve précisément à l'*extrémité* est de cette fragile rade, qui héberge six ports d'importance diverse. Et, bien qu'il s'agisse d'opérations dissociées, un port de plaisance « découlerait » du nouvel *ensemble*.

Comme l'opération projetée se passerait pratiquement sous les yeux du président — dont la « résidence secondaire » de Brégançon est toute proche, — on peut apparemment aller en paix : la guerre de Miramar n'aura pas lieu. Au vrai, elle ne fait que commencer...

Maintenant fleurie, La Londe se remet à peine d'un complexe. *Entre les palmiers* de Hyères et les mimosas de Bormes elle garda longtemps, comme un hiatus *morose*, un faux air de coron. Elle naquit à demi des mines d'antimoine et de plomb argentifère *depuis* longtemps abandonnées. L'emploi est rare, la viticulture a ses problèmes et le tourisme a boudé La Londe, sinon sous la forme anarchique d'un envahissement de sa médiocre plage. *« L'aménagement de Miramar,* dit le maire, *c'est d'abord une volonté communale.* » De fait, le vote fut exceptionnellement unanime, l'opposition de *gauche* (13 conseillers sur 23) s'étant ralliée pour la circonstance. A l'association contestataire le maire reproche de ne représenter qu'elle même : « *Une petite minorité dont la grande majorité est étrangère aux problèmes réels du pays.* »

Du côté de la Londe-Environnement on retrouve tout le procès du « saccage de la bordure *méditerranéenne* » au travers des aménagements, bétonnage, endigages, entassements, qui, à la longue, condamnent le tourisme lui-même, et tous les arguments écologiques, économiques, esthétiques, humains, financiers, etc. *« Il ne s'agit pas de l'intérêt réel du pays mais d'affairisme à courte vue. »*

Invasion saisonnière

Toutefois, à l'inverse d'associations analogues qui n'ont rien à opposer qu'un refus global, la Londe-Environnement propose une sorte de contre-projet. Il a au moins le mérite — à l'inverse d'autres, là encore — de ne pas fermer obstintment les yeux sur la réalité de l'invasion saisonnière masive qui ne se laisse pas « évacuer » à coups de formules incantatoires.

Il a deux volets : 1) Aménager le médiocre littoral actuel de Miramar, mais en renonçant à héberger le touriste sur place : pas de construction — hormis les sanitaires et services indispensables, — une plage plus vaste et une pinède pour loger les voitures de la journée. 2) Construire dans l'arrière-pays, *souvent* déserté, des hameaux de vacances que le touriste rejoindra après les jeux de la mer. Ce serait à la fois préserver l'espace littoral fragile et, finalement, préserver aussi le touriste des cohues et des pollutions.

Un tel conflit est assez commun *sur* la *côte* pour qu'on n'égrène pas à nouveau tous les arguments habituels des adversaires. A celui des ressources et activités nouvelles pour la commune le maire ajoute qu'« *ici le site* — au vrai pe uséduisant actuellement — *ne peut pas être défiguré mais au contraire amélioré* ». D'ailleurs, au cours des années les remaniement imposés par les pouvoirs publics ou suggérés par les résultats de l'enquête publique préalable ont retiré au projet ses aspects agresifs : une marina a disparu, les construcitions n'apparaîtront qu'à 100 mètres du rivage pour donner à la plage une profondeur *nouvelle*, et un espace public pénétrera largement l'ensemble, interdisant par là même une façade *linéraire*. « *Sans parler du coup d'arrêt donné à une construction anarchique, qui a commencé.* »

La Londe-Environnement donne pour exemple le « village » de Valcros à quelque 5 kilomètres de la mer.

Il se trouve qu'à la direction départementale de l'Equipement on ne se déclare nullement hostile, au contraire, à ce genre de solution — à cette différence près que Valcros, démuni d'aménagements qui retiennent le touriste, n'apparaît pas comme le meilleur exemple. On cite plus volontiers « Le Pin de la Légue », volontiers « Le Pin-de-la-Légue », à l'arrière de Fréjus, où plus de 2 000 caravanes se trouvent réunies à 10 kilomètres de la mer *mais qui offre des équipements*, aires de jeux, piscines, etc. Que disent les touristes de cet éloi*gnement de la mer ? Selon* la D.D.E. on assiste précisément à un reflux de la demande « *pieds dans la mer* » à tout prix, ne serait-ce qu'en raison des nuisances accumulées par la saturation du littoral.

Accord parfait, alors ? Nous n'en sommes pas là. Dans le cas *précis de la Z.A.C.* de Miramar le projet est maintenu... et la guerre est ouverte.

La Londe-Environnement entend faire feu des quatre pieds, en s'accrochant aux déclarations et textes officiels. Mais les directives ministérielles d'apparence si ferme laissent des portes ouvertes. « Dans certains cas particuliers », l'arbitrage revient finalement au ministre, lequel a donné ici un premier avis favorable, accompagné de recommandations ; logée entre deux *sites* intégralement protégés — Salins-d'Hyères et Cap Bénat — Miramar n'aurait rien à craindre d'un *aménagement* bien tempéré... Les choses en sont là : on attend la publication d'arrêtés préfectoraux. La Londe-Environnement, de création récente, s'est affiliée à l'U.R.N.V., dont le président, le *docteur* Bombard, rappelait récemment (*le Monde* du 3 janvier) qu'elle entend épuiser toutes les voies *du droit. Les péripéties* seront multiples. L'association attaquera la ZAC par le biais du *POS non encore publié et demandera* le « sursis à statuer ». D'arrêtés en enquêtes, de jugements en contestations, la navette ne fait que commencer.

Parallèlement, à l'autre bout des Maures, l'Association de défense du site Lavandou-Saint-Clair (*le Monde* du 5 octobre 1978), n'a pas baissé les bras et distribue de nouveaux tracts contre l'extension du port du Lavandou.

JEAN RAMBAUD.

Le Monde

économie

SOCIAL

TÉMOIGNAGE

« J'ai d'autres chats à fouetter »

Un commerçant du Rhône, M. Couturier, qui accomplit actuellement son service national, estime qu'il n'y a pas de possibilité pour un jeune de créer une entreprise, dès lors que l'armée le retient pendant un an. Il nous écrit :

J'ai vingt-deux ans et suis un jeune commerçant. Voilà deux ans, j'ai monté avec un ami un commerce d'antiquités et d'objets d'occasion qui fonctionne sous forme de supermarché et offre des prix plus bas que ceux du marché, lesquels sont en ce domaine, vous le savez, fort élevés.

Ce commerce est en butte à des difficultés passagères de trésorerie puisqu'il a dû faire face à la fois aux investissements, à la création d'un fonds de roulement, d'une trésorerie, d'un stock et aux paiements de frais courants. Tout cela en partant du capital zéro. Le commerce emploi six personnes, plus deux commerçants associés et un membre de la famille. Il fait donc vivre neuf personnes et en a aidé trois autres, intérimaires auparavant, à créer leur propre commerce. Voilà donc douze personnes qui vivent d'une idée nouvelle, d'une organisation nouvelle, pouvant être prospère.

Seulement voilà : rien n'est prévu pour les créateurs d'entreprises qui doivent faire leur service national. On comprend, on compatit. Mais pas de texte, pas de loi. Alors, tant pis. On fait risquer la faillite et le chômage à neuf personnes pour créer un bidasse aigri et écœuré, qui n'a rien contre l'armée en tant qu'institution, mais qui pense, à juste titre je crois, que la forme actuelle de celle-ci est dépassée et que, dans certains cas, elle reste aveugle et dangereuse.

J'en ai marre de faire le guignol dans cette colonie de vacances pour grands enfants frustrés de leur guéguerre d'antan. J'ai « d'autres chats à fouetter », autrement plus sérieux et plus importants.

La crise de la sidérurgie

LA PRODUCTION DE FONTE CONTINUE A LA SOLMER

L'ordonnance d'expulsion prise par le tribunal des référés d'Aix-en-Provence (*le Monde* daté du 15-16 avril) n'avait toujours pas été notifiée, lundi soir, aux personnels des hauts fourneaux de la Solmer à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Ces derniers continuent à produire de la fonte, et la direction a déclaré que si les charges d'arrêt n'étaient pas rapidement placées, *« la survie des deux hauts fourneaux et par là même l'avenir de l'usine Solmer tout entière pourraient être gravement compromis »*.

D'autre part, le plan de mise au chômage technique doit s'appliquer, ce mardi après-midi 17 avril, à 5 200 des 7 000 salariés de l'entreprise : seuls les personnels des hauts fourneaux, les agents de maîtrise et les techniciens, ainsi que les services de sécurité ne seront pas touchés. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Solmer ont proposé à la direction, ce mardi matin, l'ouverture de négociations — portant notamment sur une augmentation uniforme de 300 F —, avant l'assemblée générale du personnel prévue pour 13 heures.

Enfin, à l'initiative des fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C., doit s'ouvrir, à partir du mercredi 18 avril, une *« période sans acier »*, avec arrêt de la production dans l'ensemble de la sidérurgie.

Élections professionnelles

LA C.G.T. RESTE EN TÊTE A L'USINE RENAULT DU MANS

La C.G.T. maintient son influence à l'usine Renault du Mans, comme l'indiquent les résultats des élections de délégués du personnel, qui ont eu lieu le 3 avril pour le premier collège (ouvriers) et le 5 avril pour le deuxième collège (employés, techniciens, agents de maîtrise non cadres). La C.F.D.T. voit son score légèrement diminuer depuis plusieurs années (38,2 % en 1976 dans le premier collège, 36,4 % en 1977, 37,9 % en 1978, 37,2 % en 1979). F.O. et la C.F.T.C., qui avaient présenté une liste commune l'an dernier dans le premier collège, se présentaient à nouveau séparément cette année.

RESULTATS :

Premier collège. — Inscrits : 7 658 (7 808 en 1978) ; exprimés : *6 825 (6 901). Ont obtenu : C.G.T.*, 3 880 voix (4 042), soit 58,8 % (inchangé) ; C.F.D.T., 2 456 voix (2 604), soit 37,2 % au lieu de 37,9 % ; C.F.T.C., 125 voix, soit 1,8 % ; F.O., 129 voix, soit 1,9 % (la liste commune F.O. - C.F.T.C. avait obtenu 234 voix en 1978).

Deuxième collège. — Inscrits : 1 681 (1 660 en 1978) ; exprimés : 1 351 (1 321). C.G.T. : 523 voix (528), soit 39,2 % au lieu de 40 % ; C.F.D.T., 375 voix (380), soit *28,1 %* au lieu de *29,2 % ; C.G.C.*, 396 voix (355), soit 29,7 % au lieu de 27,4 % ; F.O., 37 voix (39), soit 2,7 % au lieu de 2,9 %.

En raison d'une grève

UNITED AIRLINES : ANNULATION DE TOUS LES VOLS JUSQU'AU 30 AVRIL

La compagnie américaine United Airlines a annoncé, le 16 avril, qu'elle devait annuler la totalité de ses vols jusqu'au 30 avril en raison de la grève des mécaniciens. Toutes les activités de la première compagnie aérienne mondiale sont paralysées par l'arrêt de travail observé, depuis le 31 mars, par les dix-huit mille adhérents de l'International Association of Machinists and Aerospace Workers. — *(A.F.P.)*

● *Le nombre de chômeurs serait de 1 751 000, selon la C.G.T.*, si l'on se réfère à la définition du B.I.T. (Bureau international du travail. Le chômage reste à un niveau élevé et est supérieur de 270 000 personnes par rapport à mars 1978, souligne la C.G.T.

● *Une « semaine d'action » dans la construction* aura lieu du 23 au 27 avril, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., avec des arrêts de travail le jeudi 26 avril. Les revendications portent notamment sur le maintien *et la progression du pouvoir* d'achat, la réduction du temps de travail, la cinquième équipe et une cinquième semaine de congés payés.

● *Le travail vient de reprendre à l'usine de chaussures de La* Tour-du-Pin (Isère) où neuf cents salariés, qui poursuivent des débrayages depuis deux mois, ont obtenu une augmentation de salaire de 2 %, plus 3 % au 1er juin. Chez Valette et Gareau, à Cusset (Allier), les soixante-dix salariés, après trois jours de grève, ont obtenu une augmentation de 3 %, *plus 2 % en juillet. A la SOFPA*-NET (ramassage des ordures, à Vélizy (Yvelines), où la grève avait éclaté le 2 avril, quatre-vingt-dix travailleurs immigrés ont obtenu une augmentation de 3 % et une réduction des horaires.

Le Comité national C.G.T. de défense des chômeurs réclame notamment le rétablissement des « 90 % »

Le Comité national de défense des chômeurs (1), que la C.G.T. a mis en place en regroupant ses cent cinquante-trois comités locaux existants (*le Monde* du 14 avril), s'est doté d'une « charte revendicative » qui réclame notamment : la revalorisation de l'aide publique à 50 % du SMIC — en attendant que la réforme de l'indemnisation du chômage soit appliquée ; — le rétablissement de l'allocation pour licenciement économique, égale à *90 % du salaire précédent* et limitée à quatre fois le SMIC ; le maintien de toutes les indemnités et allocations sans limitation de durée ; l'amélioration de l'accès à la pré-retraite à partir de soixante ans ; la gratuité des démarches pour recherche d'emploi (courrier, téléphone, transport).

Cette « charte » revendique encore la gratuité pour tout ce qui concerne la santé, la sauvegarde du droit aux congés payés annuels, la suspension du paiement des impôts, traites et loyers pendant la durée du chômage, l'interdiction des saisies, des expulsions, des coupures de gaz et d'électricité à l'encontre des *familles touchées par le chômage* et des mesures spécifiques en faveur des femmes, des jeunes, des handicapés et des travailleurs immigrés.

Déjà, indique la C.G.T., qui a implanté des comités de défense dans cinquante-quatre départements, des résultats ont été acquis dans certaines villes, en particulier à Lille, à Nîmes, à Dunkerque, à Angoulême, comme *la gratuité des transports* et des activités sportives ou culturelles et même la création d'emplois dans les services publics à la suite de pétitions et de délégations. A Thionville, le comité local établit des listes des chômeurs prêts à travailler dans la sidérurgie, qui seront présentées aux directions des aciéries pour occuper les postes laissés vacants par les départs volontaires et les pré-retraites. Des « actions coordonnées » vont se poursuivre, organisées au niveau local, départemental et régional.

Selon son secrétaire général, M. Henri Damette, le Comité national C.G.T. de défense des chômeurs compte actuellement *dix-huit mille adhérents*, soit 1 % des sans-emploi recensés par la centrale de la rue La Fayette.

(1) 213, rue La Fayette, 75480 Paris *Cedex 10, tél. 200-33-31.*

LA COMMISSION EUROPÉENNE SAISIT LA COUR DE JUSTICE POUR DES INFRACTIONS A L'ÉGALITÉ DES SALAIRES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

La Commission européenne a engagé une procédure devant la cour européenne de justice qui siège à Luxembourg, contre les infractions commises par la plupart des Etats des la C.E.E. au principe « à travail égal, salaire égal », devenu l'une des directives de la Communauté.

M. Vredeling, vice-président de la Commission européenne, a déclaré, le 22 mars, à Bruxelles, qu'une lettre allait être adressée aux gouvernements français, belge, danois, luxembourgeois, allemand, hollandais et britannique pour exposer les détails de cette situation et leur demander de prendre les mesures qui s'imposent. Ces gouvernements ont soixante jours pour répondre.

Pour la France, il serait reproché à certaines entreprises nationalisées d'accorder des avantages seulement aux chefs de famille (il s'agirait des logements attribués par les Charbonnages de France). L'Allemagne de l'Ouest et la Hollande n'ont pas adopté les dispositions européennes relatives aux conditions de travail, malgré l'envoi d'une « lettre d'avertissement » au mois de novembre dernier.

L'Italie et l'Irlande n'étaient pas des protestations des Italiennes et des Irlandaises sur la situation dans ces deux pays. M. Vredeling a logées à la même enseigne en dépit déclaré que Rome et Dublin avaient adopté des lois conformes aux règlements de la C.E.E. et qu'il ne pouvait obliger les femmes à faire valoir leurs droits devant les tribunaux nationaux.

LES MILITANTS C.G.T. DES PAYS DE LOIRE RÉCLAMENT UNE ACTION UNITAIRE ÉLARGIE AVEC LA C.F.D.T.

La conférence régionale de la C.G.T. des Pays de Loire qui vient de se tenir à Laval, s'est efforcée de répondre au vœu émis lors du XLe congrès de développer « la démocratie syndicale ». Pour *la première fois, quatre « carrefours »* ont été organisés, permettant ainsi à la centaine de délégués présents de « mieux s'exprimer » sur quatre thèmes : *« L'activité revendicative et l'unité d'action dans les Pays de Loire », « les problèmes économiques et l'emploi : solutions régionales de la C.G.T. », « les questions sociales, le cadre et la qualité de la vie dans la région », « la campagne de syndicalisation »*.

Dans l'un de leurs textes, les militants cégétistes *« souhaitent que se modifie l'attitude de la confédération C.F.D.T. qui se refuse à l'élargissement des luttes et à une pratique unitaire avec la C.G.T. conforme à l'intérêt des travailleurs »*.

Le comité régional C.G.T. va rencontrer l'union régionale C.F.D.T. pour que, au niveau des Pays de Loire, l'action sur ces objectifs se poursuive et s'amplifie. — *(Corresp.)*

MANIFESTATIONS DANS LA LOIRE

Dans la Loire, les agriculteurs manifestent depuis plusieurs jours leur mécontentement par des « coups » de commandos menés chaque fois par une centaine de personnes.

Lundi 16 avril, ils ont abattu deux grands sapins sur la RN 82, bloquant ainsi la circulation pendant une heure au col de la République. *Les agriculteurs, qui protestaient* contre la baisse de leurs revenus et la situation difficile des paysans en montagne, ont laissé sur place leurs pancartes. Samedi 7 avril, ils avaient fait brûler des pneus sur la voie ferrée Firminy-Givors, et dimanche ils avaient déversé du purin dans les jardins de la résidence du préfet, puis vendu sur un marché de Saint-Etienne cinq cents berlingots de lait au prix symbolique de 1 franc le litre. — *(Corresp. part.)*

AGRICULTURE

Pour le MODEF, les accords du GATT menacent l'agriculture française

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales) estime dans un communiqué que l'introduction de la notion de préjudice commercial dans les accords du GATT, paraphés à Genève, le 12 avril, avec la création d'une commission pour constater ce préjudice, sont néfastes pour l'agriculture française. Celle-ci servira *« une fois de plus de monnaie d'échange aux intérêts de la grande industrie et du négoce mondial »*.

M. Lindenstaedt, secrétaire général du MODEF, cite à cet effet les propos de M. Wolff l'un des négociateurs américains selon lesquels *« le nouveau mécanisme devrait permettre à la communauté internationale d'exercer une pression constante sur les gouvernements afin qu'ils réduisent la protection de leurs agriculteurs ». « Quant au gouvernement français*, écrit encore M. Lindenstaedt, *de concession en soumission, d'abandon en démission, la Communauté européenne et les Etats-Unis lui font tout accepter. Pis encore, on voudrait nous faire croire que c'est la seule voie possible. Que c'est une troisième voie même, alors que c'est tout simplement la voie de l'Amérique. »*

[Par cette référence à la troisième voie, le secrétaire général du MODEF fait allusion aux récents propos de M. Debatisse, président de la F.N.S.E.A., partisan d'une troisième voie pour la France « entre capitalisme et collectivisme ».]

ÉNERGIE

Choix énergétiques et information parlementaire

Le Parlement se dotera-t-il d'un « comité d'évaluation des options techniques en matière énergétique » ? Depuis plusieurs jours, une subtile bataille de procédure oppose sur ce sujet le ministère de l'industrie et plusieurs parlementaires R.P.R. De quoi s'agit-il ? A l'occasion du projet de loi relatif aux économies d'énergie, quatre députés R.P.R., M. Weisenhorn, rapporteur *au nom de la commission de* la production et des échanges, et MM Schvartz, Xavier Hamelin et Labbé, ont déposé un amendement visant à créer un comité composé de six personnalités scientifiques, quatre d'entre elles étant désignées par l'Assemblée et les deux autres étant cooptées par les quatre premières. Un peu *à l'image de ce qui se pratique* dans d'autres pays, ce comité formulerait, à la demande des parlementaires, des avis sur tout ce qui concerne l'énergie. Il aurait des pouvoirs d'investigation importants. Ses avis seraient rendus publics.

Pour le gouvernement, qui s'est déjà opposé il y a un an à un amendement similaire, ce comité n'a pas de raison d'être. Tout au plus juge-t-il qu'un nouveau conseil réunissant diverses personnalités, mais dépendant du ministère de l'industrie, pourrait voir le jour.

La contre-offensive de M. Giraud s'est déroulée dans deux directions. D'une part, officiellement, l'amendement n'a pas été discuté en séance, le gouvernement demandant à ce qu'il soit *« réservé »* jusqu'à la fin de la discussion du projet de loi relatif aux économies d'énergie. D'autre part, M. Giraud a indiqué dans le *même temps au président de* l'Assemblée nationale que le gouvernement estimait cet amendement *« irrecevable »* et qu'il entendait faire jouer l'article 41 de la Constitution. M. Jacques Chaban-Delmas devait réunir le bureau de l'Assemblée, ce mardi 17 avril, afin de se prononcer sur la demande du ministre de l'industrie. Au cas où *le président de* l'Assemblée, après avis du bureau, jugerait l'amendement recevable, *le gouvernement se trouverait* placé devant un choix délicat. Soit il laisse un débat s'instaurer sur cet amendement, mais comment, dans ce cas, justifier le refus opposé par l'exécutif à la création d'un tel comité; soit il saisit le Conseil constitutionnel (qui a huit jours pour se prononcer), au risque de mécontenter une partie des parlementaires de la majorité ? — J.-M. Q.

ÉTRANGER

ETATS UNIS

● *La production industrielle américaine* a augmenté de 0,8 % en mars, soit, après une très légère augmentation en février et une stagnation en janvier, une progression de 0,9 % au premier trimestre. Au quatrième trimestre de 1978, la production s'était accrue de 2,1 %. La réserve fédérale avait attribué le ralentissement des deux premiers mois de 1978 aux conditions climatiques. En mars la plupart des secteurs ont contribué à l'augmentation de la production. Ainsi la production de biens durables s'est accrue de 1,9 % en mars contre 0,1 % en février. Cependant la confiance des Américains, dans la situation économique, est tombée à son niveau le plus bas depuis 1976, révèle la dernière enquête de la Citibank. Sur 1 400 adultes interrogés en mars à travers le pays, 77 % s'attendent à une prochaine détérioration contre 54 % il y a six mois, et 27 % en juillet 1976, date de la première enquête de la Citibank. — *(A.F.P.)*

ISRAEL

● *Le coût de la vie israélien* a augmenté de 5,6 % en mars. Les hausses les plus élevées ont été enregistrées dans l'alimentation. Selon le bureau central de la statistique, pendant les trois premiers mois de 1979, les prix de détail ont augmenté de 13,8 %. La centrale syndicale craint une hausse d'ici à la fin de l'anné de l'ordre de 70 % (50 % en 1978), alors que le ministre des finances israélien, dans ses estimations budgétaires, prévoyait une inflation de 38 %. Le président de la commission des finances de la Knesset, M. Gad Yaakobi, a proposé que *« le ministre des finances, M. Simkha Erlich, soit inscrit au livre des records mondiaux de l'année, comme ayant mis Israël en tête des pays affligés d'inflation monétaire »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

PORTUGAL

● *Le déficit de la balance courante* du Portugal est revenu de 57 milliards à 45 milliards d'escudos de 1977 à 1978 (de 5,5 milliards à 4,3 milliards de francs). L'application de mesures restrictives, qui ont conduit à une réduction de la croissance a entraîné une quasi-stagnation des importations (+ 0,2 % en 1978), tandis que les exportations augmentaient de 15,5 %, taux supérieur de moitié aux prévisions du plan. En outre, les recettes du *tourisme* et les transferts de fonds des travailleurs portugais émigrés ont augmenté. Cependant, la hausse des prix ayant été de 22 %, le pouvoir d'achat des salariés de l'industrie et des transports a chuté de 10 % à Lisbonne et de *5 % dans la région* de Porto. Enfin, le chômage a continué de s'accroître, les demandes d'emploi non satisfaites ayant augmenté de 18 % en un an. — *(A.F.P.)*

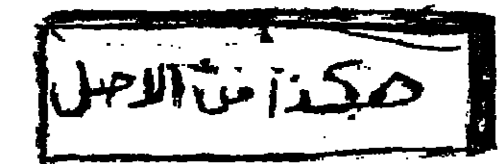
LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE SAOUDIENNE NE SERA PAS RÉDUITE DANS L'IMMÉDIAT

Koweït *(A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Une augmentation de la production pétrolière saoudienne, constituerait un gaspillage du patrimoine national, a déclaré, lundi 16 avril, cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, qui participe au conseil ministériel extraordinaire de l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). Le ministre saoudien a cependant ajouté que son pays n'envisageait pas, pour l'instant de réduire sa production. Il a rappelé que *l'Arabie Saoudite* avait décidé au début de l'année d'accroître pour trois mois sa production en la portant à 9,5 millions de barils par jour, afin de compenser en partie l'arrêt des exportations iraniennes. Mais depuis le 1er avril la production quotidienne est revenue à 8,5 millions de barils par jour (425 millions de t/an).

La réunion de l'OPAEP, à laquelle participe le cheikh Yamani aux côtés de huit autres ministres du pétrole des pays arabes, pourrait déboucher sur l'exclusion de l'Egypte. Une décision devrait être prise dans la journée de mardi. Lundi, les gouverneurs de la banque arabe pour le développement économique en Afrique, également réunis à Koweït, ont annoncé l'exclusion de l'Egypte de cet organisme et la fermeture de ses bureaux du Caire. Le Fonds arabe pour le développement économique et social avait pris une décision identique dimanche 15 avril.

AUGMENTATION DU « BRUT » KOWEÏTIEN

Le Koweït aurait décidé d'augmenter, rétroactivement à compter du 1er avril, le prix de son pétrole lourd, indique la revue *Middle East Economic Survey*. Le prix du baril passerait ainsi de 14,03 dollars à 15,80 dollars, soit une hausse de 12,6 %. Initialement, le Koweït avait averti ses clients de son intention de porter *le prix de son baril à 15,20* dollars. L'émirat aurait modifié sa position après avoir pris connaissance des récentes augmentations intervenues à Abou-Dhabi et au Qatar. — *(Reuter.)*



AFFAIRES

FORD AU PORTUGAL ?

Autriche, France, Espagne, Allemagne fédérale, Irlande, tous les pays européens — ou presque — ont été ou sont candidats à l'installation d'une nouvelle usine Ford. Jusqu'à présent, seuls les deux premiers semblaient devoir rester en lice. Voici qu'arrive un troisième prétendant sérieux : le Portugal.

Le Diaro de Noticias, *le plus grand journal de Lisbonne, a annoncé, le 16 avril, que le gouvernement portugais et Ford avaient conclu un accord de principe pour l'implantation à Sinès, à 200 kilomètres au sud de Lisbonne, d'une nouvelle usine permettant de créer huit mille emplois. Le financement de ce projet serait assuré en partie grâce à des prêts de la Banque mondiale et de l'International Finance Corporation (I.F.C.).*

La société Ford a démenti formellement qu'un accord ait été signé avec le gouvernement portugais, précisant toutefois que des contacts se poursuivaient avec ce pays, au même titre qu'avec plusieurs autres pays européens, dont la France et l'Autriche. La firme américaine ne devrait pas annoncer sa décision finale avant le 6 mai, date des élections autrichiennes.

Qui l'emportera en fin de compte ? Le Portugal offre de nombreux avantages, notamment l'existence d'importantes réserves de main-d'œuvre bon marché, et un accès facile aux marchés de la C.E.E., que la perspective d'un élargissement du Marché commun devrait renforcer. Mais il négocie actuellement avec la régie Renault en vue de l'implantation d'une usine de montage de voitures (permettant la création de sept mille emplois). Les deux projets ne sont pas concurrents, assure-t-on à la Régie. Il paraît cependant peu probable que Ford installe, lui aussi, une usine de montage de cette importance. La « solution portugaise » s'intégrerait plutôt dans une stratégie différente. Selon ce schéma, Ford se contenterait d'accroître ses capacités de montage et de carrosserie existantes (en Espagne et en R.F.A.) et ne créerait au Portugal qu'une usine de mécanique de moindre importance, en terme d'emplois, que l'unité qu'elle envisageait d'installer jusqu'à présent.

Dans cette optique, les offres autrichiennes et françaises seraient bien entendu écartées. Ce ne serait peut-être pas pour déplaire, finalement, au gouvernement français, qui, le premier enthousiasme passé, paraît divisé sur ce projet. Les arguments avancés par les constructeurs français ont, semble-t-il, porté et, au sein des pouvoirs publics, de nombreuses voix s'élèvent pour contester l'intérêt d'un projet aussi coûteux pour les finances publiques. Ne vaudrait-il pas mieux consacrer ces sommes au développement des unités de production des constructeurs nationaux ? Encore faut-il que ceux-ci puissent créer, à moyen terme, un nombre d'emplois suffisant pour colmater les plaies laissées par la sidérurgie. Renault a joué la carte du Nord. P.S.A.-Peugeot-Citroën pourrait se charger de la Lorraine. En tout état de cause, une réalisation d'importance semblable à celle envisagée par Ford (huit mille emplois) paraît exclue. Mais plusieurs projets de moindre envergure seraient à l'étude.

V. M.

● *La durée de vie des produits industriels* fera l'objet d'un examen par un groupe de travail mis en place par le ministère de l'économie. Présidé par M. Fayard, directeur général de Thomson Brandt, et composé de représentants des consommateurs, des producteurs, des distributeurs et de l'administration, ce groupe devra faire des propositions concrètes sur la durée de vie optimale des biens acquis, leur rentabilité et les conditions de service après-vente. Des sous-groupes ont été constitués pour l'ameublement, l'électroménager, la chaussure et l'automobile.

● *Un règlement à l'amiable entre Westinghouse et la VEPCO (Virginia Electric and Power Co.)* est intervenu le 17 avril. Cette dernière société avait intenté en 1975 — comme seize autres firmes — un procès à la Westinghouse pour le non-respect de contrats de livraison d'uranium. L'accord à l'amiable va coûter 200 millions de dollars à Westinghouse (128 millions échelonnés sur deux ans et 73 millions sous forme de prestations de services à fournir sur dix ans). En outre, Westinghouse s'est engagée à livrer 7,5 millions de livres d'uranium à la VEPCO

En 1978
LE BÉNÉFICE NET DU CRÉDIT LYONNAIS A BAISSÉ DE 24 %

La croissance des bénéfices du Crédit lyonnais, numéro deux des banques françaises nationalisées, ne s'est pas poursuivie en 1978 comme au cours des trois précédents exercices. Le résultat d'exploitation de l'établissement (activités étrangères incluses) a, au contraire, globalement diminué de 10,2 %, pour s'établir à 1 060 *millions* de francs (contre 1 180 en 1977).

Compte tenu de divers produits et charges exceptionnels (solde créditeur de 94 millions), de la reprise du surplus de la provision pour investissements constituée en 1973 (16 millions), des impôts sur les bénéfices (32 millions) et de la contribution exceptionnelle exigée des *institutions* financières (78 millions), le bénéfice net de l'exercice se sera élevé à 230,3 millions de francs seulement, niveau inférieur de 23,9 % à celui atteint l'année précédente (302,8 millions) et de 19,8 % à celui de 1976.

Cette baisse des profits provient essentiellement des résultats décevants enregistrés en *France*.

Leur recul est largement imputable à la forte augmentation des frais généraux (+ 12,6 % contre 11 % en 1977), dont le rythme a été supérieur à celui du produit net bancaire (+ 8,7 %). *Le* résultat d'exploitation avant amortissement et provisions du Crédit lyonnais pour *ses* activités *dans l'Hexagone* est revenu au-dessous du milliard de francs (932 millions de francs contre 1 053 millions). En raison des difficultés conjoncturelles enregistrées dans de nombreux secteurs économiques, les provisions et les pertes sur créances non provisionnées ont pour la première fois fortement progressé, dépassant 1 *milliard* de francs. Toutefois, grâce à la reprise de provisions devenues sans objet d'un montant supérieur au précédent, la charge totale nette a diminué, pour revenir à 619 millions de francs (— 4,5 %).

Afin de renforcer les fonds propres de l'établissement, le conseil du Crédit lyonnais a décidé d'y affecter la totalité du résultat net pour 1978 (230 millions), et donc de ne pas distribuer de *dividende, dont* le *service* avait repris en 1976 après la suspendue due à l'apurement du passif (déficit de 1974).

● *Manufrance : premier « tour de table » à Paris.* — Un « tour de table » sur l'avenir de Manufrance réunissant le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, le maire de *la ville*, certains investisseurs approchés par la municipalité et des représentants *du Comité interministériel* pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) a eu lieu à Paris le 17 avril.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,3825	4,3855	— 170	— 135	— 315	— 275	— 995	— 865
$ can. ...	3,8290	3,8330	— 170	— 135	— 305	— 255	— 835	— 795
Yen (100).	2,0045	2,0085	+ 10	+ 45	+ 30	+ 70	+ 45	+ 140
DM	2,2935	2,2980	+ 15	+ 50	+ 40	+ 80	+ 115	+ 210
Florin ...	2,1180	2,1210	— 25	+ 5	— 40	— 5	— 115	— 50
F.B. (100).	14,4840	14,4990	— 535	— 465	—1010	— 925	—3245	—2860
F S.	2,5300	2,5335	+ 105	+ 145	+ 220	+ 265	+ 570	+ 675
L. (1 000).	5,1762	5,1832	— 265	— 205	— 495	— 425	—1545	—1360
£	9,1380	9,1460	— 480	— 400	— 865	— 780	—2395	—2105

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	4 15/16	5 5/16	5	5 3/8	5 1/4	5 5/8
$ E.-U. ..	10 1/4	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 9/16	10 15/16	11 1/16	11 7/16
Florin ...	6 5/8	7 3/8	6 15/16	7 3/8	7 1/16	7 7/16	7 5/16	7 11/16
F.B. (100).	5 1/2	6 1/2	7	8	7 3/8	8 3/8	7 7/8	8 7/8
F.S.	1/2	7/8	9/16	15/16	11/16	1 1/16	1 9/16	1 15/16
L. (1 000).	10 1/4	12 3/4	10 3/4	12 1/4	11	12 1/2	11 3/4	13 1/4
£	12	13	11 7/8	12 5/8	11 13/16	12 9/16	11 1/2	12 1/2
Fr. franç..	6 3/4	7 1/4	7 1/8	7 5/8	7 1/2	8	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

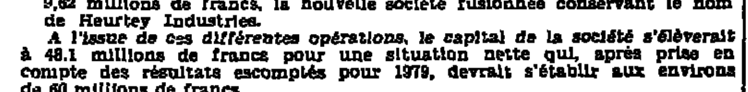
GROUPE HEURTEY

Le Groupe Heurtey va dégager au titre de l'exercice 1978 une perte consolidée de 117 millions de francs, dont l'essentiel provient des activités de la branche Heurtey Equipements et Entreprises.

Rappelons en effet que le Groupe Heurtey se compose de trois branches :
— Heurtey Industries, spécialisée dans l'engineering chimique et pétrochimique, qui est régulièrement bénéficiaire depuis sa création en 1973 ;
— Heurtey Fours et Thermique, qui fait actuellement l'objet du rapprochement déjà annoncé avec Stein Surface ;
— *Heurtey Equipements et Entreprises, dont les activités essentielles sont* la conception et le montage d'installations dans le domaine du génie climatique et de l'incinération d'ordures ménagères par pyrofusion.

Le directoire de la S.A. Heurtey soumettra à une prochaine assemblée générale extraordinaire les opérations financières suivantes :
— Réduction du capital de 17,76 millions de francs à 5,92 millions de francs ;
— Abandon d'une créance de 15 millions de francs par le groupe Paribas ;
— Augmentation de capital garantie par le groupe Paribas de 32,56 millions de francs, assortie d'une prime de 12,37 millions de francs, portant ainsi le capital à 38,48 millions de francs ;
— Fusion de la S.A. Heurtey et de sa filiale Heurtey Industries. Cette fusion se traduirait par une nouvelle augmentation de capital de 9,62 millions de francs, la nouvelle société fusionnée conservant le nom de Heurtey Industries.

A l'issue de ces différentes opérations, le capital de la société s'élèverait à 48,1 millions de francs pour une situation nette qui, après prise en compte des résultats escomptés pour 1979, devrait s'établir aux environs de 60 millions de francs.





COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Le nombre des actions déposées en vue de l'assemblée générale extraordinaire, du 19 avril 1979, ne permettant pas de réunir le quorum exigé par la loi, cette assemblée ne pourra délibérer valablement. Elle se tiendra sur deuxième convocation, pour délibérer sur le même ordre du jour, le jeudi 3 mai 1979, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

AU PRINTEMPS S.A.

Les comptes de l'exercice 1978 de la société Au Printemps S.A. (société mère du groupe *Printemps-Prisunic*) arrêtés le 11 avril 1979 par le conseil d'administration font ressortir un bénéfice d'exploitation de 36 944 266 francs (contre 10 389 068 francs en 1977) après dotation aux comptes d'amortissement de 36 128 152 francs (contre 26 454 541 francs en 1977), et un bénéfice net de 74 219 889 francs (contre une perte nette de 56 786 174 francs pour 1977).

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'imputer l'intégralité de ce bénéfice sur le report à nouveau (déficitaire de 133 097 678 francs à la clôture de l'exercice 1977) et d'amortir le solde du report à nouveau (soit 58 877 789 francs) sur le poste « Primes d'apport ».

Bien que les résultats consolidés du groupe ne soient pas encore arrêtés, il est possible d'indiquer que le bénéfice d'exploitation consolidé en 1978 serait de l'ordre de 81 millions *de francs (contre une perte* d'exploitation de 61 millions de francs pour l'exercice précédent) *après une dotation aux amortissements* de 121 millions de francs dont 17 millions de francs d'amortisse*ments de réévaluation. Les amortissements* consolidés de l'exercice précédent s'étalent élevés à 102,1 mil*lions de francs. Le* bénéfice net au bilan consolidé serait de l'ordre de 75 millions de francs environ (contre une perte de 64,5 millions de francs pour l'exercice précédent).

Les résultats du groupe Printemps-Prisunic en 1978 sont très supérieurs aux prévisions et traduisent l'ampleur du redressement réalisé grâce à la mise en place au début de 1977 d'un plan de réduction des coûts et de relance de l'activité commerciale.

ALGEMENE BANK NEDERLAND NEUFLIZE SCHLUMBERGER MALLET BANQUE JORDAAN

Le conseil de direction d'Algemene *Bank Nederland* (A.B.N.), *les conseils* d'administration de Neuflize Schlumberger Mallet (N.S.M.S.A.) et de la *Banque N.S.M., et le conseil de surveillance* de la Banque Jordaan sont arrivés à un accord sur une mise à l'étude de la fusion des deux banques.

En cas d'évolution positive de cette étude, il a été convenu qu'antérieurement à la fusion, A.B.N. fera apport à N.S.M.S.A. de sa participation dans la Banque Jordaan.

Ces deux opérations seront, bien entendu, subordonnées à l'approbation des autorités de tutelle.



Trade Development Bank (France) S.A.
20, Place Vendôme, 75001 Paris

L'Assemblée Générale Ordinaire
de la Société,
tenue le 30 mars 1979
sous la présidence de
Monsieur Michel ERNST,
a approuvé les comptes
de l'exercice clos
le 31 décembre 1978.

Le total du bilan, en progression
de 22 % par rapport à 1977,
atteint F 664 835 280
et le bénéfice net
s'élève à F 4 700 067,
en progression de 9 %
par rapport à l'exercice
précédent.

L'Assemblée Générale Ordinaire
a décidé d'affecter
le bénéfice aux comptes
de réserves afin de porter
le total des fonds propres
à F 43 000 000 environ.

CREDIT LYONNAIS

M. Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit Lyonnais, a présenté au conseil d'administration, réuni le 12 avril 1979, les résultats de l'exercice 1978 qui seront soumis *le 31 mai prochain à l'approbation* du conseil représentant les actionnaires.

Le total du bilan s'établit au 31 décembre 1978 à 297 361 millions de francs, marquant un accroissement de 26,2 % sur celui de 1977 qui, sur la base du nouveau plan bancaire comptable, atteignait 235 670 millions de francs.

Les dépôts de la clientèle représentent *137 387 millions de francs et ont* progressé de 15,8 %. Pour leur part, les crédits distribués ont atteint le montant global de *123 169 millions* de francs, en hausse de 11,1 %. Exprimés en capitaux moyens, les progressions ont été respectivement de 10,5 % et de 7,4 %.

Le produit d'exploitation s'est inscrit en progrès de 8,8 % à 7 497 millions de francs.

Les frais généraux se sont *élevés* à 6 437 millions de francs. Les charges salariales et sociales qui en constituent la partie la plus importante (4 593 millions de francs) se sont accrues de 11,7 %, le montant des rémunérations proprement dites augmentant de 10,6 %.

La *croissance des frais généraux* a été supérieure à celle du volume des affaires traitées avec la clientèle, si bien que le *résultat* d'exploitation avant amortissements et provisions a diminué de 10,2 % par rapport à 1977. *Le bénéfice net revient de* 303 millions de francs pour l'exercice précédent à 230 millions de francs après prise en charge de la contribution exceptionnelle des institutions *financières* qui s'est élevée à 78 millions de francs.

Le conseil d'administration a dé*cidé de proposer* au collège représentant les actionnaires d'affecter la totalité de ce résultat au renforcement *des fonds propres* et, par conséquent, de ne pas distribuer de dividende.

D'autre part, il a également décidé de proposer à ce même collège d'approuver la réévaluation des actifs immobilisés qui se traduit, dans le bilan de clôture de l'exercice 1978, par une *majoration* de 2 300 millions de francs de ces actifs et l'inscription au passif, sous différents postes, *d'une plus-value* d'égal montant.

LOCAEXPANSION

Au cours de l'exercice 1978, les engagements nouveaux pris par le Conseil s'élèvent à 56 600 000 F et les investissements réalisés à 32 700 000 F. *Le bénéfice net* au 31 décembre 1978 atteint 16 500 000 F contre 14 100 000 F, accusant une progression de 17 %. Le *Conseil d'Administration, réuni le* 6 avril dernier, a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 mai, la distribution d'un dividende de 12,50 F, contre 11,16 F, soit une augmentation de 12 %.

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

Le Conseil d'Administration, réuni *le 11 avril 1979 sous* la présidence de M. Francis C. Fabre, a arrêté les comptes de l'exercice 1978, qui se *soldent par un bénéfice net de* 1 329 021 F au lieu de 12 961 366 F l'année précédente.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le 26 juin 1979, de reporter à nouveau ce résultat.

REMBOURSEMENT DE LA RENTE SUISSE 3 % DES CHEMINS DE FER 1890

En vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par le conseil fédéral le 25 septembre 1978, le département *fédéral* des finances et des douanes a décidé, au vu des conditions de l'emprunt, de dénoncer au remboursement pour le 1er *mai 1980* la rente suisse 3 % des chemins de fer 1890 d'un montant de 69,333 millions de francs.

Le droit à la rente expirera dès cette date. Le remboursement aura lieu sans frais et au pair sur présentation des titres accompagnés de *tous les coupons non encore échus* — c'est-à-dire de ceux qui arriveront à échéance le 1er septembre 1980 ou ultérieurement — auprès des succursales de la Banque nationale suisse et des établissements affiliés au consortium *d'émissions* de banques suisses ou à l'Union des banques cantonales suisses.

Berne, le 19 mars 1979, administration fédérale des finances.

Publié dans la « Feuille fédérale » du 3 avril 1979, et dans la « Feuille *officielle* suisse du commerce » du 23 mars 1979.

CESSATION DE GARANTIES

« La Banque Grindlay ottomane, société anonyme au capital de 30 millions de francs dont le siège social est 7, rue Meyerbeer, 75009 Paris, inscrite au registre du commerce sous le numéro 692 016 371 B, avise le *public que les garanties qu'elle* a accordées depuis le 6 février 1979 à la société anonyme R. Blondel et *F. Dupin, au capital de 100 000 francs*, dont le siège social est 17, rue de Madrid, 75008 Paris, pour les opéra*tions de la loi du 2 janvier 1970* « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « Gestion immobilière » cesseront sur *la demande* de la société anonyme précitée, trois jours francs après le présent avis. »

« Les créances éventuelles devront être produites au siège de notre société dans les trois mois de cette insertion. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que *le présent avis ne préjuge en rien du* paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune *façon, mettre en cause la solvabilité* et l'honorabilité de la société anonyme R. Blondel et F. Dupin. »



GROUPE SCREG

CHIMIQUE ROUTIÈRE ET D'ENTREPRISE GÉNÉRALE SCREG

Au cours de sa séance du *6 avril 1979, le conseil* a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis à l'assemblée des actionnaires le 22 juin.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *a été de* 6 115 000 000 de francs, dont 37 % réalisés hors de France.

La marge brute d'autofinancement a progressé, atteignant 234,6 millions de francs (contre 220 en *1977). Le* bénéfice net, après 201 millions de francs *d'amortissements, est de* 33,6 millions de francs.

La part de SCREG dans ce bénéfice consolidé est de 27,6 millions de francs, soit 16,50 F par action *(contre 14,31 F en 1977).*

Le bénéfice de la Société SCREG elle-même s'élève à 18 429 000 F. Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un *dividende* de 8,50 F, assorti d'un avoir fiscal de 4,25 F, contre respectivement 8 F et 4 F en 1977.

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Le conseil réuni le 5 avril a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis le 21 juin à l'assemblée des actionnaires.

En dépit de la récession qui, pour la quatrième *année consécutive, a frappé en* France le marché des travaux publics, la société, grâce au développement des affaires à l'étranger, a continué d'améliorer ses *résultats.*

Pour un chiffre d'affaires consolidé de 2 025 millions de francs, en progression de 4,6 % par rapport à *1977, et après 105 millions de francs d'amortissements*, le bénéfice a atteint 31,1 millions de francs, soit une augmentation de 26 %.

Le carnet de commandes au début *de 1979 s'élevait* à 3 100 millions de francs, dont 80 % représentaient des travaux à réaliser hors de France.

L'augmentation, par rapport au carnet au début de 1978, est de 24 %, ce qui permet de prévoir une certaine progression du chiffre d'affaires pour l'année en cours.

La société elle-même a dégagé, en 1978, un bénéfice net de 33 967 000 F. Le conseil proposera à l'assemblée la mise en paiement d'un dividende de 25 F, assorti d'un avoir fiscal de 12,50 F. La distribution globale aura ainsi d'une année à l'autre pratiquement doublé.

Utilisant la faculté qui lui a été donnée par l'assemblée extraordinaire du 11 décembre 1975, le *conseil a décidé de procéder* à une augmentation du capital social.

L'opération sera réalisée par émission à 200 F, soit *soit avec une prime de 100 F, d'une action nouvelle* pour cinq anciennes.

Le capital sera ainsi porté à 106 millions de francs environ et les fonds propres dépasseront 200 millions de francs.

SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS

Le conseil réuni le 5 avril a arrêté les comptes de l'exercice *1978* qui *seront soumis* à l'assemblée des actionnaires le 21 juin.

Le chiffre d'affaires consolidé de SCREG Routes et Travaux Publics et de ses filiales a été de *1 800 millions de francs.*

Après 44,7 millions de francs d'amortissements, l'exercice se solde par une perte consolidée de *9 450 000 F.*

La filiale routière du groupe SCREG a ainsi subi la deuxième année consécutive de récession dans son secteur d'activité. La politique d'adaptation des moyens a été poursuivie : simplification des structures, compression des effectifs, limitation des investissements.

Les activités régionales ont été regroupées au sein de filiales locales dotées de moyens nécessaires pour faire face aux conditions difficiles actuellement *traversées.*

Une prospection active a, d'autre part, été menée à l'étranger. Certains contrats ont été conclus *(Libye, Algérie), d'autres sont en cours d'étude.*

Pour la société elle-même, compte tenu des opérations exceptionnelles (plus-values d'apports), le bénéfice a été de *12 972 000 F*, qui sera porté en réserve et en report à nouveau.

SMAC-ACIEROID

Le conseil, réuni le 6 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis à l'assemblée des actionnaires le 22 juin.

Du fait de la fusion au sein de SMAC-ACIEROID des sociétés SMAC et *FEREM* intervenue le 1er juillet 1977, l'exercice clos le 31 décembre 1978 a eu une durée exceptionnelle de dix-huit mois.

Pour cette période, le chiffre d'affaires a été de *1 384 000 000 de francs et le résultat, après 29 861 000 F* d'amortissements, a été *négatif* de 5 448 000 F.

Malgré les circonstances particulièrement difficiles traversées par *l'industrie du bâtiment, non seulement* en France mais également dans les pays voisins, les mesures d'adaptation prises en 1977 et 1978 laissent espérer un résultat meilleur pour l'exercice en cours.

D'une part, les économies de structure résultant de la fusion vont se faire maintenant sentir, d'autre part la société s'attache à développer de plus en plus ses produits de haut de gamme en matière de couverture, de bardage, d'étanchéité, et elle commence à recueillir le fruit de ses recherches en *matière de diversification.*

On peut, d'ores et déjà, noter que pour l'année civile 1978 le résultat consolidé de SMAC-ACIEROID *et de ses filiales françaises et étrangères est légèrement* positif, tandis que le chiffre d'affaires pour la même période a atteint 1 300 millions de francs.

PROMOGIM S.A.

La société a vendu, en 1978, 1 460 logements dont 70 % de maisons individuelles.

Pour un chiffre d'affaires de 318 000 000 de francs le bénéfice net a atteint 14 429 000 F.

En dépit de la situation difficile du marché immobilier, les perspectives pour l'exercice en cours demeurent favorables.

Aux Etats-Unis, American SCREG Construction INC., autre filiale immobilière du groupe SCREG, a vendu 410 logements dans des régions de Dallas et de Houston.

Pour un chiffre d'affaires de 21 427 000 dollars U.S., elle a dégagé un bénéfice de 330 000 dollars US.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 avril pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1978.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercice s'établit à *151 900 000* francs contre *137 900 000* francs pour l'exercice 1977. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille qui interviennent pour 154 200 000 francs contre 135 900 000 francs en 1977.

Compte tenu de 9 000 000 de francs de plus-values en capitaux, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 160 000 390 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le 12 juin, après affectation d'une somme de 10 187 100 francs à la réserve légale ainsi portée à son maximum, de distribuer un dividende net de 22,60 francs par *action, égal au total des* deux coupons qui ont été simultanément mis en paiement en 1978, l'un s'élevant *à 21 francs, au titre de l'exercice* 1977, l'autre s'élevant à 1,60 franc, correspondant à la fraction du bénéfice de l'exercice 1976 qui n'avait pu être répartie en raison des recommandations des pouvoirs publics concernant la limitation des dividendes. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 11,30 francs, le revenu global par action s'établirait, sur la base de ces *propositions*, à 33,90 francs, montant égal au total des revenus correspondant aux deux coupons mis *en paiement l'année précédente.*

Le dividende proposé s'appliquant à un nombre d'actions porté de *5 044 275 à 6 062 985* du fait de *l'augmentation* de capital en espèces réalisée en juillet 1978 *et des conversions d'obligations* interventues, la distribution s'élèverait ainsi à 137 023 461 francs, en augmentation de 20,2 % par rapport aux sommes mises en distribution l'année précédente.

Ce *dividende* serait mis en paiement à partir du 29 juin 1979.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



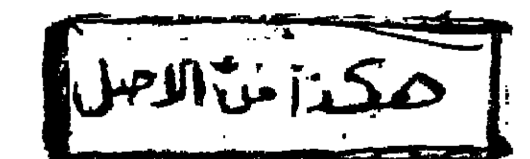
ENTREPRISE NATIONALE DE RÉALISATION DES GRANDS OUVRAGES

E.N.R.G.O.

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

Les soumissionnaires sont informés que la date limite de dépôt des plis relatifs à l'avis de préconsultation national et international pour le choix d'un partenaire en vue de la réalisation d'un important barrage, initialement prévue au 23 avril (45 jours à dater de la parution du 8 mars dans la presse), est *prorogée jusqu'au* 12 mai 1979, le cachet de la poste faisant foi.

Ces plis sont à adresser à E.N.R.G.O., Direction des Etudes et *Réalisations, Lotissement Charbonnier* n° 5, BIRKHADEM, *ALGER.*



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	6 avril	12 avril
Indice général	111,8	112,6
Assurances	169,4	170
Banq. et sociétés financ.	99,4	101,4
Sociétés foncières	102,9	104,7
Sociétés investiss. portef.	122,2	124,4
Agriculture	102,8	105,8
Aliment., brasseries, distill.	109,2	110,4
Autom., cycles et l. équip.	114,6	112,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	131,8	132
Caoutchouc (ind. et comm.	67,3	67,8
Carrières salines, charbon	103,5	106,7
Constr. mécan. et navales	103,3	105,2
Hôtels, casinos, thermal.	142,9	143,2
Imprimeries, pap., cartons	77,5	78,3
Magas., compt. d'exportat.	95	96,6
Matériel électrique	137,9	136,9
Métall., com. des pr. métal	39,5	39,8
Mines métalliques	99,7	96,6
Pétroles et carburants	97,5	98,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	148,3	143,3
Services publics et transp.	100	100,9
Textiles	121,5	125,3
Divers	130,6	130,8
Valeurs étrangères	118	117,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	143,9	145,8
Rentes perpétuelles	54,9	57,7
Rentes amort., fonds gar.	234,4	235
Sect. indust. publ. à r. fixe	99,8	100
Sect. ind. publ. à rev. ind.	307,2	352,7
Secteur libre	110,9	111

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	252,1	255,4
Val. franç. à rev. variable.	774,8	781,7
Valeurs étrangères	872,1	889,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	89,5	89,8
Produits de base	57,9	57,8
Construction	128,4	128,4
Biens d'équipement	93,4	93,4
Biens de consom. durables	114,6	113,3
Biens de cons. non durabl.	87	89,6
Biens de consom. aliment.	96,5	97,8
Services	140,5	140,1
Sociétés financières	103,5	104,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	78,9	79
Valeurs industrielles	191,2	193,9

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	110,9	111,1

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Crouzet	1 p. 4	13 ..
Préc. mécan. Labinal	1 p. 3	11
Sagem	2 p. 9	110 ..

LONDRES

Le Stock Exchange a rouvert ses portes mardi après le long week-end pascal. Le calme règne sur le marché et les industrielles ne varient guère. Seul B P se distingue aux pétroles, cependant que la fermeté de la livre pousse les fonds d'État à la hausse.

Or (ouverture) (dollars) 231 75 contre 232 95

VALEURS	CLOTURE 12 4	COURS 17 4
Beecham	693 ..	693 ...
British Petroleum (1)	12 ...	12 ..
Courtaulds	103	103 .
De Beers	372	366
Imperial Chemical	399	399
Rio Tinto Zinc Cor.	302	303 ...
Shell	748	748 ...
Vickers	198	199
War Loan 3 1/2 %	36 1/8	35 1 2
*West Driefontein	29 7/8	29 1 4
*Western Holding	26 7/8	26 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE FINANCEMENT IMMOBILIER. — Émission d'un emprunt de 250 millions de francs remboursable en quinze ans, représenté par 250 000 obligations de 1 000 F à 9,90 %.

G.I.A.C. — Émission d'un emprunt de 103,5 millions de francs remboursable en quinze ans, représenté par 103 500 obligations de 1 000 F à 10 %. Augmentation du capital de 26 778 200 F à 29 363 800 F par émission en numéraire.

CRÉDIT FONCIER IMMOBILIER. — Bénéfice pour 1978 : 52,85 millions de francs contre 17,52 millions après déduction d'une charge nette de 3,52 millions de francs contre 17,53 millions. Dividende global inchangé de 9,90 F.

MANURHIN. — Bénéfice net pour 1978 : 20,62 millions de francs contre 18,24 millions. Dividende global : 18 F contre 13,50 F.

RADIOTECHNIQUE. — Bénéfice net pour 1978 : 100,20 millions de francs contre 84,85 millions. Dividende global de 30 F contre 27 F.

P.L.M. — Affectés par les événements d'Iran, les comptes de l'exercice 1978 se soldent par une perte de 43 millions de francs contre un bénéfice de 7 millions. Aucun dividende ne sera versé (3 F en 1976).

ROBECO. — Dividende pour 1978 : 8 florins contre 7,60 florins.

T.R.T. — Bénéfice net consolidé provisoire pour 1978 : 35,1 millions de francs contre 29,9 millions. Dividende global : 24,75 F contre 22,50 F.

NEW-YORK

Baisse

La semaine a mal commencé pour Wall Street. D'abord assez ferme, les cours ont par la suite notablement baissé et, en fin de séance, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 10,05 points, à 860,44.

L'activité s'est accélérée et 28,05 millions de titres ont changé de mains contre 21,54 millions le jeudi précédent avant la fermeture du marché pour le week-end pascal.

La crainte d'un resserrement des conditions de crédit, en liaison avec les pressions inflationnistes incessantes, a régné sur le marché et, selon de nombreux analystes, les opérateurs, en position depuis le mois de février dernier, ont commencé à se dégager pour ne pas être pris de court le moment venu.

Sur 1 898 valeurs traitées, 1 156 ont baissé et 360 seulement ont monté, tandis que 382 ne variaient pas.

VALEURS	COURS 12 4	COURS 16 4
Alcoa	54 1 2	53 1/4
A.T.T.	61 5 8	61 5 8
Boeing	43 3 4	43 ...
Chase Manhattan Bank	34 1 4	33 7 8
Du Pont de Nemours	139 ...	137 1/2
Eastman Kodak	64 1 4	63 5 8
Exxon	53 3/8	52 1 2
Ford	44 5 8	44 1 2
General Electric	48 1/2	48 3 8
General Foods	33 5 8	32 3 8
General Motors	57 1 2	57 1 8
Goodyear	17 3 4	17 5/8
I.B.M.	311 1 2	311 5 8
I.T.T.	28 1 2	28
Kennecott	23 7 8	23 1 8
Mobil Oil	77 1/2	76 1 2
Pfizer	32 1 8	31 3 4
Schlumberger	106 1 8	106 5 8
Texaco	26 3 8	26
U.A.L. Inc.	27 3 4	26 1 2
Union Carbide	38	37 7 8
U.S. Steel	24 3 8	24 ..
Westinghouse	18 ...	18 1 8
Xerox	56 ...	55 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	11 avril	12 avril
Valeurs françaises	103,9	105,1
Valeurs étrangères	118,5	117,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	89,9	89,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 4	17 4
1 dollar (en yens)	216 10	217 .

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 12 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 ..	1 586
5 %	67 ..	0 973
5 % 1920-1960.	..	0 973
3 % amort. 45-54	71 ..	2 096
4 1/4 % 1963	98 80	2 525
Emp. N. Eq. 6½ 65	113 30	2 712
Emp. N. Eq.6%66	110 ..	3 189
Emp. N. Eq.6%67	104 50	5 195
Emp. 7 % 1973	4387	
Emp. 8,80 % 77	107 50	7 836
Emp. 9,80 % 1978	104 62	7 384
E.D.F. 6½ 1950		5 341
— 5 % 1960	107 60	0 767

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	... ..
E.D.F. parts 1959	... ..	... ..
Ch. France 3 %	... ..	... ..
A.G.F. (Sté Cent.)	438	430 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1770 .	1758 .
Concorde	364 ..	357 ..
Épargne France	.. ..	..
Financ. Victoire	293 ..	290 ..
France I.A.R.D.	212 ..	211 ..
GAN (Sté) Centr.	857 ..	857
S.P.E.G.	173 ..	177 20
U.A.P.	558 ..	556 .
Alsacien. Banque	330	330 .
Banque Hervet	201 50	201 80
Bque Hypot. Eur.	250 .	251
Bque Nat. Paris	314 ..	313 50
(Li) B. Scalb. Dup	112 ..	111 ..
Banque Worms	210 ..	210
C.G.I.B.	.. ..	63 10
Cofica	95	95 ..
C.A.M.E.	86 40	84 ..
Créditel	167 90	158
Créd. Gén. Indust	270 ..	272 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	213 ..	219 .
Crédit Lyonnais	313 50	312 50
Electro-Banque	174 70	175
Eurobail	160 ..	161 50
Financière Sofal.	388 ..	398 .
Foncia-Crédit	388	388
Fr. Cr. et B. (Cie)	97 50	97 20
France-Bail	330	332 .
Hydro-Énergie	17 80	18 .
Immobail B.T.P.	236 10	233 .
Immobanque	334 .	339 .
Immofice	253 ..	248 .
Interbail	271 ..	270 .
— (obl. conv.)	... .	285
Laffitte-Bail	177 30	179 ..
Locabail Immob.	330	338 .
Loca-Expansion	142	145 .
Locafinancière	189 ..	190 .
(Ly) Lyon. Dép. Cr	133 50	133 50
Marseil. Crédit	238	236 .
Paris-Réescomp.	309 ..	309 ..
Séquanaise Banq.	280	280 ..
SLIMINCO	365	368
Sté Cent. Banq.	73	72 80
Sté Générale	224 50	224 30
SOFICOMI	277	275
Sovabail	...	385 .
UCIP-Bail	175	175 .
Unibail	293 ..	295
Un. Ind. Crédit	270	277 ..
Cie Foncière	117	121 50
C.G.V.	215 10	220
Fonc. Chât.-d'Eau	715	717 .
(M.) S.O.F.I.P.	81 .	81 .
Fonc. Lyonnaise.	630	620 .
Immob. Marseille	1107	1106 .
Louvre	258	260 ..
SINVIM	142 ..	144
Cogifi	158 ..	159 10
Foncina	... ..	133 50
Gr. Fin. Constr.	156 ..	160 .
Immindo	162 ..	162
Immoinvest	.. ..	110 ..
Cie Lyon. Imm.	120 ..	121 .
UFIMEG	102 ..	103 .
U.G.I.M.O.	140 .	141 .
Union Habit.	206 50	198 30
Un. Imm. France.	178 ..	176 .
Acier Investiss.	105 ..	105 ..
Gestion Sélect.		326 .
Sofragi	231 20	234 .
Abeille (Cie Ind.).	305 ..	309 90
Applic. Hydraul.	268	269
Artois	106	105 ..
Centen. Blanzy	335 20	335 50
(NY) Centrest	139 50	139 50
(NY) Champex	140	140
Char. Réun. (p.)	3540	3680
Comindus	420 20	422 50
(Li) Dév. R. Nord.	.	153 .
Electro-Financ.	310 ..	310
(M) Et. Particip.		..
Fin. Bretagne	73	73
Fin. Ind. Gaz Eaux	584	598 .
Fin. et Mar. Part.	87 10	87 10
France (La)	550 ..	546
La Mure	..	59 10
Lebon et Cie	246 50	240 ..
(NY) Lordex	123 50	122 .
Cie Marocaine	32 70	32 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
764 ..	4,5 % 1973.	768 10	762 10	762 20	762 10
2730 .	C.N.E. 3 %.	2888 .	2874	2884	3175 ..
340 ..	E.J. Lefebvre	355 .	358	353 .	347
94 .	Esso S.A.F.	96	97 ..	97 50	96 70
115 .	Nouvel. Gal.	119 .	118 50	[illegible]	[illegible]
174	Olida-Caby	195 .	189	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
205 .	Gen. Electric	212	210 50	210 50	210 10
[illegible]	Zambia Corp.	0 96	0 99	0 98	0 99

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar		
Banq. Fin Eur.	..	225
Cellulose Pin	27 60	27 60
Coparex	281 .	286 .
Ecco	950	950
Eurafrep	560 .	555
Intertechnique	528	530
Métall. Minière	..	62
Océanic	80	80
Promoptis	291	292
Sab Mer Corv.	...	
Total C.F.N.	... ..	100 .
S.P.R.	.	
Ufinex	191	205 .
Voyer S.A.	8 35	8 .
Oce v. Grinten		386
Borento NV	258 90	256 30

SICAV

Plac. Institut.	16117 82	15572 57
1re catégorie	11383 60	11158 45

17/4	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	138 45	132 17
Actions Sélec.	169 09	161 42
Aedificandi	207 29	197 89
A.G.F. 5000	137 54	131 31
Agrimo	238 86	228 03
A.L.T.O.	176 22	168 23
America-Valor	300 29	286 67
Amérique Gestion	165 42	158 01
Assurances Plac.	137 90	131 65
Bourse-Invest.	164 65	157 19
C.I.P.	348 96	333 14
Convertibles	136 18	130 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 4	Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 354	4 361	4 200	4 400
Allemagne (100 DM)	229 540	229 690	222	237
Belgique (100 F)	14 485	14 491	14	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	212 520	212 400	207 ..	218
Danemark (100 krd)	82 550	82 770	80	86
Norvège (100 k)	84 500	84 810	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 157	9 089	8 750	9 250
Italie (1 000 lires)	5 182	5 174	4 900	5 300
Suisse (100 fr.)	253 600	253 620	246	258
Suède (100 krs)	99 500	99 478	94 500	100 ...
Autriche (100 sch.)	31 270	31 270	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 364	6 267	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 975	8 970	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 802	3 752	3 570	3 800
Japon (100 yens)	2 044	2 032	1 930	2 030

(Achat / Vente : COURS DES BILLETS AUX GUICHETS)

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 4
Or fin (kilo en barre)	33900	33500
Or fin (en lingot)	33895	33860
Pièce française (20 fr.)	284 90	284 50
Pièce française (10 fr.)	216 50	216 60
Pièce suisse (20 fr.)	272 20	270 .
Union latine (20 fr.)	253 60	254 10
Souverain	315 60	315 50
Pièce de 20 dollars	1322 ..	1324 40
Pièce de 10 dollars	737 40	740
Pièce de 5 dollars	456 50	462
Pièce de 50 pesos	1340 .	1342 50
Pièce de 10 florins	254	258 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Un attentat contre un avion d'El Al est déjoué à l'aéroport de Bruxelles

Un commando composé de trois ou quatre membres a tenté lundi après-midi 16 avril, à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem, de commettre un attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al, en provenance de Tel-Aviv. Selon le colonel Devos, porte-parole de la gendarmerie belge, les terroristes, de jeunes arabes âgés de vingt à vingt-cinq ans, avaient l'intention d'attaquer l'avion d'El Al à son arrivée sur la piste, à 13 h. 45.

Après s'être rendu compte que l'avion était gardé par deux voitures blindées, les terroristes ont jeté leurs engins explosifs depuis une plate-forme intérieure de l'aéroport sur la salle de transit où sont situées les boutiques « free-tax ». Douze personnes ont été blessées légèrement par les engins explosifs. Les auteurs de l'attentat se sont alors réfugiés dans le restaurant de l'aéroport, où la gendarmerie belge et des gardes de l'avion El Al sont alors intervenus.

Deux terroristes ont finalement pu être arrêtés, dont un légèrement blessé à l'épaule. Un troisième et peut-être un quatrième, selon le porte-parole, ont réussi à s'enfuir.

D'après l'Agence France-Presse, l'un des « terroristes » avait en sa possession un message rédigé en arabe demandant que le premier ministre belge et le chef de la police viennent à l'aéroport et qu'un avion soit mis à leur disposition pour s'enfuir. Le colonel Devos a enfin déclaré que les deux « terroristes » arrêtés étaient porteurs de passeports libanais.

Selon la police belge, les « terroristes » se sont réclamés de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Toutefois, un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation Mars noir a revendiqué la responsabilité de l'opération dans une communication reçue à l'A.F.P. C'est la première fois qu'une personne revendique un attentat au nom de cette organisation, qui, selon des journaux libanais, aurait été créée par des « radicaux arabes » en vue de répondre par la violence à la signature du traité de paix égypto-israélien intervenu le 26 mars dernier.

A Beyrouth, le porte-parole officiel de l'O.L.P. a dénoncé lundi soir l'opération de Bruxelles, affirmant qu'il ne savait rien du prétendu groupe Mars noir qui a revendiqué l'attentat, indique l'agence Associated Press.

LA NORVÈGE NE LIVRERAIT PAS DE PÉTROLE A ISRAËL

La Norvège va sans doute refuser de vendre du pétrole de la mer du Nord à Israël en raison des conséquences économiques que cette vente pourrait avoir pour les entreprises norvégiennes dans le monde arabe, indique une dépêche de l'Agence France-Presse datée d'Oslo.

Les Etats-Unis avaient demandé à la Norvège de livrer du pétrole à Israël pour suppléer l'arrêt des exportations iraniennes vers ce pays. Or, selon M. Gerhard Heiberg, directeur général de NORCEM, une des principales sociétés locales, « *l'industrie norvégienne craint de perdre des contrats d'une valeur de plusieurs millions de dollars dans le monde arabe si le gouvernement norvégien accepte de vendre du pétrole à Israël* ». De son côté, l'Office des exportations norvégiennes (semi-étatique) a informé le gouvernement des éventuelles conséquences économiques d'une telle vente. L'Office n'a cependant donné aucune recommandation à ce propos, note l'A.F.P.

Le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, devrait évoquer ce sujet à l'occasion des entretiens qu'il doit avoir, mardi 17 avril, à Oslo, avec le premier ministre norvégien. — *(A.F.P.)*

● *Inondations catastrophiques au Paraguay.* — L'aggravation des inondations provoquées par le rio Paraguay dans le nord du pays, près des frontières du Brésil et de la Bolivie, a amené les autorités d'Asuncion à envoyer l'armée au secours des populations civiles.

La ville de Bahia-Negra, à 900 kilomètres au nord de la capitale du Paraguay, est recouverte par les eaux du fleuve, gonflé par les pluies tombées en amont sur la province brésilienne du Mato-Grosso. L'armée a entrepris l'évacuation des populations.

Les émeutes de Monrovia

LE PRÉSIDENT TOLBERT MET EN CAUSE LA RESPONSABILITÉ D'« ÉTRANGERS »

Monrovia *(A.F.P., Reuter)*. — Le chef de l'État libérian, M. William Tolbert, a indiqué lundi 16 avril au cours d'une conférence de presse que les sanglantes émeutes qui ont éclaté à Monrovia samedi (*le Monde* du 17 avril) avaient fait vingt-neuf morts et trois cent soixante blessés.

M. Tolbert a ajouté que ces manifestations avaient été préparées et conduites par des « *individus criminels* » parmi lesquels figuraient « *de toute évidence* » des « *étrangers* ». Les instigateurs de ces troubles souhaitaient, selon lui, renverser le régime et n'entendaient pas seulement protester contre une éventuelle hausse du prix du riz.

Il a mis en cause les responsables de l'Alliance progressiste du Liberia et d'« *autres organisations semblables* » qui, a-t-il dit, incitent le peuple à se dresser contre le gouvernement. M. Tolbert a cité les noms de trois personnalités libériennes : MM. Den Mason et Tipoteh, anciens professeurs d'université, et M. Matthews, chef de l'Alliance progressiste du Libéria, qui, selon lui, ont une certaine responsabilité dans les événements.

En revanche, M. Tolbert, n'a fourni aucune précision sur les « *agitateurs étrangers* ». Il a également refusé d'indiquer si des arrestations avaient été opérées après cette journée d'émeutes.

Malgré l'ablation de son utérus

UNE JEUNE ANGLAISE MET AU MONDE UN ENFANT

Une jeune femme, ayant subi l'année dernière une ablation de l'utérus à la suite de la naissance de son deuxième enfant a pourtant donné naissance, le 31 mars dernier, à un troisième enfant à Taunton dans le sud-ouest de l'Angleterre. Ce garçon de 2,87 kilogrammes, né par césarienne, se porte bien. Cette nouvelle a été confirmée, le lundi 16 avril, par les autorités sanitaires de la région de Somerset.

L'enfant se serait développé en l'absence d'utérus dans une poche de tissu musculaire abdominal, de la minceur d'un mouchoir de papier. La mère elle-même, Mme Alison Trott, vingt-trois ans, n'a appris de son médecin qu'elle était enceinte que deux semaines avant la naissance. D'après le gynécologue qui a procédé à l'accouchement et qui refuse de donner son nom, ce serait la première naissance de ce genre.

[La naissance annoncée en Grande-Bretagne est très probablement une grossesse abdominale : très rarement menée à terme, cette grossesse se caractérise par l'implantation de l'œuf en un point quelconque de la cavité abdominale, par exemple sur un feuillet du ligament large, sur les anses intestinales, etc. Autre cas qui est évoqué par les spécialistes : il est possible qu'après l'hysterectomie (ablation de l'utérus), se soit créée une cavité utérine résiduelle. Cependant, le caractère exceptionnel de cette naissance ne doit laisser aucun espoir de maternité aux femmes se trouvant dans une situation comparable à celle de la jeune mère anglaise.]

A Marseille

MORT D'UN POLICIER BLESSÉ LORS D'UNE MANIFESTATION

Un inspecteur de police de la sûreté urbaine de Marseille, M. Raymond Mazel, quarante-huit ans, est mort, mardi 17 avril, en début de matinée, des suites des blessures reçues le 31 mars dernier lors d'une manifestation dans l'enceinte de la Foire de Marseille.

Dix jeunes gens se réclamant du Comité de lutte objecteurs de conscience, fédération anarchiste, s'étaient hissés sur le toit en amiante-ciment du stand des armées, d'où ils lançaient des tracts sur la foule en scandant des slogans antimilitaristes. Des policiers en service au poste de la foire intervinrent pour les déloger. L'inspecteur Mazel monta sur le toit qui céda aussitôt sous l'excès de poids.

Atteint d'un traumatisme crânien, l'inspecteur Mazel était hospitalisé dans un état de coma dont il ne devait pas sortir. Les dix personnes interpellées au cours de la manifestation font l'objet de poursuites pour infractions aux articles L. 50, L. 129 et L. 130 du code du service national relatifs à l'objection de conscience et à l'insoumission. Le parquet de Marseille avait également ouvert une information contre X.. pour blessures involontaires.

Perturbations probables dans le trafic aérien les 18 et 19 avril

Le trafic aérien français risque d'être perturbé mercredi 18 et jeudi 19 avril à cause de deux conflits qui opposent les directions d'Air France et d'Air Inter à certains de leurs syndicats.

● A AIR FRANCE, à l'appel des syndicats C.G.T., F.O., C.F.T.C. et C.F.D.T. des personnels au sol (vingt mille personnes environ sur un effectif total de trente et un mille), un arrêt de travail aura lieu mercredi 18 avril pendant vingt-quatre heures. Les personnels au sol réclament des améliorations de salaires, des garanties pour l'emploi des effectifs statutaires et une réduction du temps de travail. Les syndicats dénoncent l'insuffisance des effectifs de la compagnie et estiment « *scandaleux* » le recours de plus en plus fréquent à de la main-d'œuvre temporaire.

La direction d'Air France affirme que la quasi-totalité des vols long-courriers sera assurée et environ la moitié des vols moyen-courriers.

● A AIR INTER, le syndicat national des pilotes de ligne, celui des officiers mécaniciens de l'aviation civile et celui du personnel navigant de l'aviation civile sont en conflit avec la direction. Initialement prévu pour mercredi 18 et jeudi 19 avril le mot d'ordre de grève a été rapporté pour mercredi, jour où doit se réunir le comité central d'entreprise de la compagnie. Sujet à l'ordre du jour : l'ensemble des opérations de sous-traitance et le recours excessif, selon les syndicats, à l'affrètement d'appareils soit étrangers, soit n'appartenant pas à Air Inter.

C'est en fonction des résultats des travaux du comité d'entreprise que les syndicats décideront de maintenir ou de rapporter leur mot d'ordre de grève pour jeudi 19 avril.

La direction affirme qu'elle maintiendra de toutes façons ses vols le 19, éventuellement en affretant des appareils.

★ Pour obtenir des renseignements sur les vols, les passagers peuvent se renseigner auprès d'Air France (320-15-55 et 535-61-61) et auprès d'Air Inter (687-12-12 et 539-25-25).

Retours des vacances de Pâques

TRAFIC IMPORTANT SUR LES ROUTES

Les retours de vacances commencés dès le dimanche 15 avril ont continué lundi et se termineront mardi et mercredi, la rentrée scolaire pour les zones A et B ayant lieu le 19. En province, les retours, en raison du calendrier scolaire, se termineront dimanche 22 avril.

En Ile-de-France, on enregistrait 10 kilomètres de bouchons sur l'autoroute A 13 (autoroute de Normandie), à 16 heures, le lundi 16 et 6 kilomètres sur l'autoroute A 6 (autoroute du soleil). La circulation étant particulièrement dense sur les nationales 6 et 20, de même en province, le trafic était intense sur les nationales en provenance de Bretagne, de Normandie, des Pays de la Loire, de la région de Bordeaux, dans la région de Marseille et des stations de sports d'hiver.

● *M. Raymond Barre* devait recevoir, ce mardi 17 avril, MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, respectivement président du groupe R.P.R. et président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, en présence de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1979 a été tiré à 450 956 exemplaires.